DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE-DEUXIÈME ANNÉE – N° 12520 – 4,50 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine JEUDI 2 MAI 1985

LA VISITE DE M. REAGAN EN RFA

La polémique sur Bitburg a éclipsé la préparation du sommet de Bonn

A la veille de son départ pour l'Europe, M. Reagan s'est déclaré, lundi 29 avril, déterminé à visiter le cimetière militaire de Bitburg en RFA. « Je pense que ce que je fais est moralement justifié, et je ne vais pas changer d'idée », *a-t-il déclaré à plusieurs chaînes de télévision – dont TF1. La polémique sur cette visite a largement éclipsé la préparation du sommet des pays industrialisés qui se tient à Bonn du 2 au 4 mai.*

De notre correspondant

Bonn. – Le flou artistique qui continue d'entourer le programme exact du président américain en Allemagne fédérale, où il doit arriver, mercredi 1er mai, mais aussi les risques de débordement en marge des contre-manifestations, plus ou moins officiellement prévues tout au long de cette semaine, entretiennent un certain suspense à Bonn. Pendant huit jours, la capitale allemande va devenir une espèce de camp retranché, gardé par près de vingt mille hommes en armes, et solidement amarré au Rhin, où toute une flottille de bâtiments divers accueillera les trois mille journalistes qui se sont inscrits pour tout ou partie des festivités. L'ampleur de la polémique déclenchée par la visite du chef de la Maison Blanche au cimetière militaire de Bitburg, dimanche prochain, a fini par reléguer au second plan le sommet proprement dit. La réunion à Ottawa des pays les plus industrialisés avait été marquée par la première apparition du « cow-boy » Ronald Reagan au milieu de ses pairs, celle de Versailles par les fastes du Grand Siècle.

HENRI DE BRESSON.

(Lire la suite page 3.)

Entre économie et stratégie

Les sommets se suivent – leur multiplication est même devenue une des caractéristiques de la vie internationale de notre temps – et ne se ressemblent pas toujours. Les précédentes rencontres entre les sept pays les plus industrialisés d'Occident avaient donné lieu, avant leur ouverture, à de sombres pronostics sur leurs chances de succès. Celui qui réunira du 2 au 4 mai à Bonn les présidents français et américain et les chefs de gouvernement canadien, britannique, ouest-allemand, italien et japonais, suscite des commentaires sensiblement plus nuancés. M. Jacques Delors, président de la Commission de Bruxelles, de retour des Etats-Unis, a fait montre sur ce point, lundi 29 avril à Luxembourg, d'un optimisme qui n'est pas d'ordinaire, s'agissant des rapports transatlantiques, sa marque principale.

Au demeurant, ces sommets, à l'origine voués aux seules questions économiques et monétaires, consacrent désormais une part non négligeable de leurs travaux aux problèmes politiques et stratégiques. Evolution que déplorait récemment l'hôte de la rencontre de Bonn, le chancelier Kohl, en souhaitant à cet égard un retour à la tradition instaurée il y a dix ans à Rambouillet. Ce vœu risque fort cependant, cette fois encore, de n'être pas exaucé : l'une des questions essentielles auxquelles s'intéresseront les Sept, même si elle ne figure par à leur ordre du jour officiel, sera inévitablement, en effet, l'initiative de défense stratégique (IDS) du président Reagan : la fameuse « guerre des étoiles ».

Les Européens ont déjà eu l'occasion de l'aborder de concert, en particulier lors de la réunion de l'UEO (Union de l'Europe occidentale) en avril dernier. Le projet Eurêka, d'origine française, en faveur de la création d'une communauté technologique européenne, n'est évidemment pas sans rapport, c'est le moins qu'on puisse dire, avec les ambitions américaines. Les Japonais, de leur côté, sont tentés d'apporter sans attendre une réponse positive à l'offre de participation lancée par Washington à ses alliés. Ils auraient même souhaité que les Sept publient à ce sujet, à l'issue de leurs travaux, une déclaration commune. Le président Reagan a finalement eu la prudence de dire qu'il n'attendait rien de tel, contrairement à ce que pouvait laisser penser la sécheresse avec laquelle son secrétaire à la défense, M. Weinberger, avait accordé soixante jours aux Européens pour se prononcer à ce sujet.

Les participants à la rencontre de Bonn ne pourront se dispenser d'en parler longuement. Il est vrai que la dimension politique et militaire de l'IDS est loin d'être l'unique aspect du projet. Les partenaires des Etats-Unis redoutent que, si les Américains se lancent seuls dans l'aventure, ils ne creusent davantage encore leur avance technologique – et donc industrielle, – comme ils l'avaient fait au début des années 60 avec la mise en œuvre du programme spatial Apollo.

Cette crainte illustre l'interdépendance croissante de l'économique, du politique, du scientifique et du stratégique. Même si les sommets des pays industrialisés n'ont pas vocation à prendre des décisions (à l'inverse de ceux de la CEE), cette interdépendance suffirait sans doute à justifier l'organisation de telles rencontres.

(Lire notre dossier page 8.)

LES RÉSERVES DU CONSEIL D'ÉTAT

M. Fabius révise le découpage régional de la Nouvelle-Calédonie

Le projet de loi précisant les intentions du gouvernement sur la Nouvelle-Calédonie a été adopté par le conseil des ministres, ce mardi 30 avril. M. Fabius en a arrêté le texte, après avoir pris connaissance des réserves émises, lundi, par le Conseil d'Etat sur le découpage régional envisagé.

Ce projet devra être soumis, pour avis, à l'Assemblée territoriale, contrôlée par les anti-indépendantistes.

Les conseillers du premier ministre n'ont apporté que deux légères retouches à leur avant-projet de découpage de la Nouvelle-Calédonie en quatre régions, dont chacune sera dirigée par un *« conseil »* disposant de *« larges pouvoirs »*, élu au suffrage universel. Les membres des conseils rassemblés composeront le *« congrès »* du territoire, destiné à remplacer l'assemblée territoriale actuelle (*le Monde* du 27 avril) : d'une part, la commune de Poya appartiendra à la deuxième région, celle qui regroupera les zones du centre et du sud-est du territoire ; d'autre part, l'île des Pins sera, elle aussi, incluse dans cette deuxième région et non pas dans celle des îles Loyauté. Si le projet du chef du gouvernement est adopté par le Parlement, la Nouvelle-Calédonie sera ainsi divisée en quatre régions d'importance démographique inégale. La région du nord comprendra treize communes : les îles Belep et les localités de Poum, Koumac, Ouegoa, Kaala-Gumen, Pouébo, Voh, Hienghène, Koné, Touho, Pouembout, Poindimié, Ponérihouen, autrement dit près de la moitié de la superficie de la Grande-Terre.

ALAIN ROLLAT.

(Lire la suite page 9.)

Laurent Schwartz présidera le comité d'évaluation des universités

Le conseil des ministres a désigné, ce mardi 30 avril, les membres du Comité national d'évaluation des établissements d'enseignement supérieur, créé par la « loi Savary » de 1984. C'est le mathématicien Laurent Schwartz qui présidera ce comité. Celui-ci devra publier régulièrement un rapport, adressé au président de la République, portant jugement sur l'ensemble des activités des universités et autres établissements publics d'enseignement supérieur, dans le domaine de la formation initiale et continue ou de la recherche.

Si des organismes de ce type existent depuis longtemps en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis, c'est pour la France une innovation importante. C'est la première fois en effet que la production des universités sera soumise à l'appréciation d'une instance indépendante et à la compétence scientifique reconnue.

(Lire nos informations page 14.)

« Il faut négocier avec l'Irak »

nous déclarent les chefs de l'opposition légale en Iran

Téhéran. – Avant d'évoquer la guerre du Golfe, et « la nécessité de négocier avec l'ennemi », MM. Bazargan et Yazdi, les deux principaux dirigeants du Mouvement de libération de l'Iran, qui représentent l'opposition légale, commentent, dans un entretien avec notre envoyé spécial, la situation intérieure en Iran.

De notre envoyé spécial

« Présenterez-vous un candidat à l'élection présidentielle qui aura lieu au cours de l'été prochain ?

– Notre participation éventuelle dépendra de la légitimité de l'élection présidentielle, c'est-à-dire de la manière dont seront respectés les droits et les libertés du peuple inscrits dans notre Constitution. Organiser l'élection dans les conditions actuelles de censure et d'absence de liberté de presse, de réunion et d'expression, ne peut que fausser la légitimité de la consultation. Nous ne présenterons de candidat que si les droits et les libertés populaires, tels qu'inscrits dans la Constitution islamique, sont respectés et si l'opposition est enfin autorisée à publier ses propres journaux, à se réunir en toute liberté et à fonctionner sans être sans cesse menacée. Nous avions déjà posé ces mêmes revendications avant les élections législatives d'avril 1984 et c'est précisément pour cela que le siège de notre mouvement avait été à l'époque attaqué et saccagé.

– Votre mouvement sera-t-il finalement autorisé à fonctionner normalement ?

– Les autorités ou leurs agents, en attaquant, pillant et fermant, en février dernier, le siège de notre mouvement, ont commis une très grave erreur, même en ce qui concerne leurs propres intérêts. En effet, elles ont pratiquement démontré au peuple iranien et au monde entier qu'elles ne peuvent tolérer une opposition, même si celle-ci est loyale à la République islamique et fidèle à la révolution. Ces actes ont gravement porté atteinte à la réputation de nos dirigeants, et c'est pour cela que certains d'entre eux ont protesté contre la fermeture du siège de notre mouvement et demandé à ce qu'il nous soit restitué. Mais malheureusement, nous n'entrevoyons pour l'instant aucun signe encourageant dans ce sens. Et cela, en soi, démontre clairement l'étendue de l'oppression à laquelle est soumise actuellement notre société.

– Le régime peut-il un jour « se libéraliser » ?

– Il est difficile de prédire l'avenir. Certains parmi nos dirigeants ne croient pas à ce qui est inscrit dans notre Constitution concernant les droits du peuple. D'autres sont d'avis, cependant, qu'il faut tolérer l'opposition et lui accorder la liberté d'agir en vue de préserver la réputation de la République islamique. Naturellement, ces derniers sont minoritaires et n'ont pas l'influence et le pouvoir nécessaires à la mise en application de leur point de vue. Tant que l'équilibre au sein du pouvoir demeurera tel qu'il est, nous ne voyons aucun espoir de libéralisation.

» Cependant, si des modifications interviennent au sein même du pouvoir, et si le mécontentement de la population commence à se manifester sous la forme de mouvements de protestation en vue de la réalisation de leurs droits, il y a une chance qu'il y ait plus de liberté et moins de contrainte de la part des autorités.

– Que pensez-vous des problèmes de la guerre et de la paix en Iran ?

– Nous considérons, sans l'ombre d'un doute, l'Irak comme étant l'agresseur et le pays qui a commencé cette guerre à la suite d'une erreur de calcul historique. Aussi doit-il assumer la responsabilité de cette guerre et payer des réparations pour cette erreur et cette agression. Toutefois, pour résoudre ce problème et mettre un terme à la guerre, nous croyons qu'il faut négocier avec l'ennemi conformément aux enseignements du Coran et la tradition du saint prophète.

» En outre, nous croyons que la non-intervention dans les affaires intérieures des Etats doit prévaloir dans le domaine des relations internationales. Nous ne croyons pas que la poursuite de la guerre puisse être d'une quelconque utilité aux peuples d'Iran et d'Irak. Nous pensons que seuls les super-puissances et les fabricants et négociants d'armements, ainsi que les deux pouvoirs en place, profitent de cette guerre. Nous estimons donc que tout doit être mis en œuvre pour mettre un terme juste et honorable à cette guerre, à l'avantage des deux nations, iranienne et irakienne.

» D'autre part, nous considérons que les récentes initiatives de l'ONU, au cours desquelles l'Iran a accepté de négocier le problème de la paix à deux conditions, constituent des pas positifs.

– Croyez-vous qu'un jour vous participerez au pouvoir ?

– Si aucun changement n'intervient dans la politique et le comportement des autorités, nous risquons de voir la crise politique, sociale et économique, s'intensifier. Dans ce cas, la République islamique fera face à de graves et sombres menaces. En revanche, si des changements interviennent dans le sens du renforcement des droits et des libertés du peuple et qu'une nouvelle politique fondée sur la sagesse, la prévoyance et une saine gestion des affaires publiques prévaut, il y aura quelque espoir pour l'avenir.

» Car les gens préfèrent toujours la République à toute autre forme de gouvernement. Toutefois, nous sommes profondément inquiets du développement de la situation actuelle, du comportement de nos dirigeants et de l'accroissement de notre dépendance vis-à-vis de l'étranger. En ce qui concerne notre éventuelle participation au pouvoir islamique, elle dépendra des modifications que nous avons déjà mentionnées. »

Propos recueillis par

JEAN GUEYRAS.

(Lire nos informations page 4.)

La guerre aux Philippines

I. – Un eldorado dans la tourmente

De notre envoyé spécial R.-P. PARINGAUX

Davao-City. – *« Il y a dix ans, Mindanao, c'était encore l'eldorado. Aujourd'hui, l'île s'enfonce dans la militarisation et la guerre civile. »* Sylvestre Bello soupire. Avocat et politicien, il est à Davao une figure de l'opposition au régime du président Marcos. Il fixe la vitre fumée qui sépare la cafétéria de la rue, comme s'il radiographiait la ville avant d'énoncer son diagnostic.

En cette fin de journée tropicale poisseuse, la cathédrale San-Pedro, toute proche, déborde de fidèles. On s'agglutine autour des marchands de cierges, de beignets et de billets de loterie. On prend d'assaut les *jeepneys*, ces longues jeeps bariolées qui servent de transport en commun mais qui aggravent le chaos et la pollution.

Sur l'esplanade de l'hôtel de ville, un orchestre des « marines » chauffe – s'il en était besoin – une foule de jeunes en jeans, sans souci des effets de ce bombardement de décibels du côté de la cathédrale. Affrontement symbolique : le disco américain, servi par l'armée, écrase un cantique (*Seigneur, écoute les plaintes du pauvre, de l'affamé, du prisonnier*) entonné par les fidèles d'une Eglise qui dénonce régulièrement les abus des militaires et qui, parfois, se dit *« persécutée »* par eux.

La foule est bon enfant et l'atmosphère est à la fête en cette soirée de mars. Les cérémonies du quarante-huitième anniversaire de la fondation de Davao ont débuté par deux parades de rigueur : forces armées et reines de beauté; tout s'est bien passé.

Pourtant, des engins blindés veillaient sur le défilé des chars fleuris, et des soldats faisaient le guet. Pourtant, on a cessé ici de vivre à l'heure espagnole. A la nuit tombée, on laisse les rues aux patrouilles et aux pistoleros. Davao justifie de plus en plus son appellation (en dialecte) de « région de feu ».

(Lire la suite page 5.)

Le Monde

ARTS ET SPECTACLES

« Le Thé au harem d'Archimède »

Les enfants de la banlieue et du chômage ont la peau de toutes les couleurs. Le film de Mehdi Charef représente la France comme elle est.

Marseille

Des rencontres entre gens du spectacle et leur public. Ils parlent de la pièce de Luce Mélite, la Traversée du désert. *C'est le Théâtre de la Criée en avril 1985.*

Pages 15 à 21

LIRE

débats

COHABITATION

En affirmant dimanche soir sur TF 1 que ce n'était pas son genre de « laisser la clé sous le paillasson », M. Mitterrand a clairement indiqué qu'il choisissait la cohabitation en cas de victoire de l'opposition aux élections législatives. Edgar Faure recherche, à travers les précédents historiques, le modèle qui correspondrait le mieux à la situation, et Daniel Amson étudie les circonstances dans lesquelles la coexistence deviendrait un « faux problème ».

Bientôt le Consulat ?

L'histoire fournit des exemples d'une dualité de pouvoirs exécutifs. N'irait-on pas plutôt vers un modèle dérivé du Consulat de l'an VIII ?

par EDGAR FAURE
de l'Académie française

L'ANTIQUITÉ latine connaît une nouvelle vogue. Plusieurs ouvrages de publication récente, et tous d'un réel mérite, nous en donnent la plaisante démonstration : *Néropolis, Caligula, les Lauriers de cendre, Mourir à Sélinonte*... j'en passe sans doute, et prie qu'on m'en excuse.

Cet engouement littéraire est-il le présage d'une reviviscence institutionnelle ? Tout semble l'indiquer. Il n'est question que du recours, ou du retour, à un système de gouvernement bicéphale.

La République romaine confiait le pouvoir exécutif à deux magistrats de rang égal : les consuls. Une des méthodes en vigueur était celle de l'alternance quotidienne. Cette circonstance fut même à l'origine de la terrible défaite infligée à l'armée romaine par Annibal.

Sempronius consul, fier de [sa gloire neuve,
A fait lever la hache et [marcher les licteurs...»
(J. M. de Heredia)

Le général de Gaulle, qui avait vécu à Alger *une expérience de pouvoir bicéphale* avec le général Giraud (il n'avait pas tardé à abolir cette structure qualifiée par lui de *phénoménale*), prit le risque d'introduire dans les institutions de la Ve Républi*que un principe de dualité entre* le président lui-même, incarnation de l'exécutif, et le premier ministre, conçu comme l'émanation de l'autorité présidentielle, mais qui est en même temps responsable devant le Parlement, donc investi (au moins tacitement) par l'autre pouvoir.

Du fait de cette dualité, l'histoire de la Ve République présente une suite de situations conflictuelles, discrètes dans leur évolution, et dont la *rupture s'opère sans éclat, en raison* même de la concordance des majorités, par le départ du premier ministre à l'expiration d'une durée habituelle de trois ans.

On nous annonce pour l'année prochaine une version nouvelle de ce scénario quelque peu usé. Au lendemain des élections législatives, le président de la République pourrait appeler à la tête du gouvernement le chef de la fraction la plus nombreuse de l'opposition.

La dualité ainsi renforcée par la disparition du frein imposé au premier ministre du fait de son appartenance politique pourrait-elle déboucher sur une véritable notion d'égalité-partage de l'exécutif, selon la typologie du consulat romain ? Peut-on imaginer la «cohabitation» par alternance quotidienne, François Mitterrand les jours pairs, Jacques Chirac les jours impairs ? Ou bien une rotation selon les périodes plus amples, à la manière des «conseillers semestres» de l'Ancien Régime ? On peut évoquer aussi la situation de l'Etat d'Israël, et, toutes choses égales d'ailleurs, un projet similaire qui avait été conçu pour la région Aquitaine.

La préséance du président

Il apparaît bien cependant que, dans l'esprit des institutions de la Ve République, la préséance du président ne peut être éludée (sans qu'elle implique pour autant, dans ce cas, une supériorité hiérarchique). Ce n'est donc pas le précédent romain qui peut être évoqué ici, mais très exactement un modèle dérivé qui est le consulat de l'an VIII. Cette formule présente de surcroît l'avantage de comporter trois magistrats et non pas seulement deux, ce qui permet par incidence de ménager au sein de *l'actuelle opposition, devenant la* majorité de demain, un problème interne de bicéphalisme mitigé. On verrait ainsi assez bien François Mitterrand tenir le personnage du Premier Consul, lointain successeur de Bonaparte ; tandis que Jacques Chirac et Jean Lecanuet figureraient dans les rôles de deuxième et troisième consul, jadis illustrés par Sieyès et Ducos, puis par Cambacérès *et Lebrun*.

La perspective de ce renouveau du bicéphalisme éveille au sein de l'actuelle opposition les ondes du paradoxe et de la contradiction.

Les montagnes du RPR et de *l'UDF viennent d'accoucher d'une* souris. L'insignifiance de leur texte fait contraste avec la détermination farouche qu'elles affirment de ne s'ouvrir à aucune collaboration extérieure. Voilà donc de l'intransigeance. Sur quoi les hautes parties contractantes se déclarent disposées à la cohabitation, qui ne peut désigner autre chose que le partage du pouvoir, avec une légère nuance préférentielle du côté du partenaire élyséen : voici donc la sortie de l'intransigeance. *En complément, elles* gourmandent Raymond Barre comme étant un séparatiste de l'opposition parce qu'il récuse pour elle, quand elle sera devenue majorité, le rôle du fief servant. Après tout, puisque tout *le monde, aujourd'hui, fait du bar*risme, ou se prépare à en faire, on voit bien que la cohabitation est désormais la chose la plus facile du monde, sauf, naturellement, avec lui.

La polémique ainsi centrée laisse autour de son champ deux vastes zones d'hypothèse. L'une tient à la faculté dont dispose le président de la République de faire appel pour constituer le gouvernement à une personnalité politiquement non engagée (par analogie avec le choix de M. Curien comme ministre de la recherche). L'autre, à l'incertitude de la position actuelle des socialistes français à l'égard du dogmatisme marxiste. C'est le dilemme de Bad-Godesberg, que précisément Raymond Barre s'est attaché à mettre en lumière, ce qui démontre la cohérence de sa pensée. Là est le problème essentiel, mais ce n'est pas l'opposition qui en porte les clefs.

Si le président joue le jeu...

Faux problème que celui de la coexistence, si M. Mitterrand désigne un gouvernement disposant de la confiance de la nation

par DANIEL AMSON (*)

L'IDÉE d'une coexistence entre M. Mitterrand et une majorité d'opposition, après les élections législatives de 1986, ne devrait pas appeler de longs commentaires.

Il convient d'observer, en effet, qu'aucun gouvernement ne pourra exercer ses fonctions s'il ne dispose pas de la confiance, au moins implicite, de l'Assemblée. Et qu'il suffira à celle-ci, pour écarter un gouvernement qui lui déplaît, de voter une motion de censure dans les conditions fixées par l'article 49, alinéa 2, de la Constitution. Or une telle motion peut être votée autant de fois qu'il est nécessaire, ce qui permettrait à l'Assemblée de contraindre à la démission tous les gouvernements dont elle désapprouverait le programme ou la composition. Ce droit, très simple, suffit à garantir que, si la nouvelle Assemblée le souhaitait — ce qu'il y a tout lieu de présumer — un gouvernement n'exercerait pas ses fonctions sans disposer de sa confiance.

Souvenons-nous, à cet égard, de 1924, où la nouvelle Assemblée, hostile au président de la République, Alexandre Millerand, refusa d'« entrer en relations » avec les ministères qu'il voulait former, l'obligeant en fin de compte à présenter sa démission.

Si les députés de la majorité qui sera, sans doute, élue en 1986 faisaient preuve de la même fermeté que leurs collègues de 1924, il n'y aurait donc pas lieu de craindre leur coexistence avec le chef de l'Etat, puisque, encore une fois, celui-ci ne pourrait plus désigner un gouvernement de son choix et mener la politique qu'il jugerait souhaitable.

Vainement soutiendrait-on que le président dispose, désormais, de pouvoirs qui lui permettraient de se passer de l'accord des députés. Dans l'hypothèse d'une victoire de l'opposition en 1986, il est clair, en effet, que l'intérêt du président ne serait pas de dissoudre l'Assemblée nationale, puisque de nouvelles *élections* redonneraient, selon toute vraisemblance, le même résultat.

Des pouvoirs ébréchés

Son intérêt ne serait pas non plus de mettre en vigueur l'article 16, qui, de toute évidence, n'a pas été institué pour empêcher la libre expression de la volonté nationale. L'utiliserait-il, d'ailleurs, dans ce but que les deux Chambres pourraient prononcer sa mise en accusation, par de simples votes à la majorité absolue de leurs membres, en application de l'article 68 de la Constitution. Enfin, personne n'imagine sérieusement qu'un président venant de perdre les élections puisse rétablir son autorité en recourant au référendum, et ce d'autant moins que le référendum ne saurait être *décidé* que sur proposition du gouvernement pendant la durée des sessions ou sur proposition conjointe des deux Assemblées en dehors des sessions.

Or l'Assemblée nationale de 1986 et le gouvernement qui aura sa confiance ne seront sans doute pas disposés à donner au président l'occasion de rétablir son autorité.

Si la gauche perd les élections, le chef de l'Etat sera ainsi privé de tout moyen lui permettant d'infléchir la politique de la nation. Il se trouvera un peu dans la situation des présidents autrichien ou islandais, qui, élus au suffrage universel direct, n'exercent pour autant qu'une magistrature honorifique.

Crier — comme certains — qu'aucune coexistence ne pourra être envisagée avec M. Mitterrand en 1986, en cas de victoire de l'opposition, ne procède donc pas de l'esprit de mesure. Cette coexistence, conforme à la règle de droit, se fera nécessairement si M. Mitterrand, s'inclinant devant les résultats du scrutin, désigne un gouvernement qui dispose de la confiance de la nation. Ce n'est que si, par aventure, le chef de l'Etat prétendait imposer un gouvernement qui fût, par sa composition, la négation des droits de la représentation nationale que s'engagerait une épreuve de force qui tournerait nécessairement à son désavantage.

Le problème de la coexistence est donc un faux problème. Il peut, sans doute, donner lieu à d'intéressantes discussions académiques. Il ne saurait intéresser longtemps le «peuple de la raison».

(*) Avocat.

COURRIER DES LECTEURS

Une réponse de Romain Marie

Mis en cause, comme il est de coutume, dans le numéro du mardi 16 avril (...), je tiens à user, conformément à la loi, de mon droit de réponse pour vous dire que je trouve scandaleuse la phrase : *« Les comités Chrétienté-Solidarité, qui poussent leur anticommunisme jusqu'à banaliser le nazisme. »* Je n'ai jamais, ni dans mes écrits ni dans mes discours, banalisé le nazisme. J'ai simplement toujours dit, et je le répète, que le communisme tuait alors que le nazisme ne tuait pas encore, qu'il tuait pendant que le nazisme tuait, que, Dieu merci, le nazisme ne tue plus, alors que le communisme, hélas ! tue toujours.

Je dis cela sans originalité particulière, après des hommes tels que Boris Souvarine, qui l'a rappelé jusqu'à son dernier souffle, après Soljenitsyne et Yves Montand.

ROMAIN MARIE,
député au Parlement européen.

L'hypocrisie du pouvoir

(...) François Mitterrand, en gardant (...) les portes ouvertes pour une cohabitation, oublie dans une certaine mesure que, en 1981, il l'avait lui-même refusée en dissolvant l'Assemblée nationale.

En 1958, l'élaboration de la Constitution a laissé la possibilité éventuelle d'une cohabitation mais ses auteurs ont sans doute *pensé, peut-être à la suite de la* période d'instabilité de la IVe République, qu'un minimum de bon sens conduirait les acteurs politiques à agir, selon les institutions, mais avec la cohérence et la *logique* indispensables à la conduite de la France.

LAURE DONON
(Paris).

« DRAGÉES POUR MON ENTERREMENT », de Stanislas Fumet

Ni rétro ni moderne, un homme de Dieu

STANISLAS FUMET, disparu il y a *un peu plus d'un an*, fut un catholique dont on se demande parfois si l'espèce existe encore ; un catholique heureux, pleinement croyant, content de l'être. Non qu'il eût la foi simplette ou fanatique, envahie par le conformisme ou le besoin de consolation. Logique avec lui-même simplement, sa vision du monde, servie par une philosophie cohérente, lui faisait palper chaque jour la rationalité supérieure des vérités que la tradition nous propose.

Il nous laisse un ouvrage posthume qui vient de paraître sous le titre choisi par lui : *Dragées pour mon enterrement*, que son ami et « disciple » André Frossard portraiture, dans une préface, au double sens du mot : par un dessin à la plume où l'on retrouve à la fois l'« image » et l'âme de l'auteur ; par une présentation, ensuite, toute de tendresse et d'humour, de cet « aîné » qui lui a beaucoup apporté.

Composé de courtes annotations qui manifestent la pensée ou l'intuition prises sur le vif, S. Fumet nous y parle aussi sans complexe, pour les citer, de sa femme, de ses amis ou de ses proches, afin de nous faire participer à sa manière d'avoir confiance en Dieu.

C'est en effet avec lui *que*, toute sa vie, il a eu affaire ainsi qu'en témoigne sa très intéressante autobiographie, publiée voici sept ans, *Histoire de Dieu dans ma vie* (1).

La liberté d'esprit, non dépourvue d'humour, de ce catholique fervent explique sans doute son rayonnement, qui lui attira l'amitié de bien des convertis, d'artistes et de croyants dont les convictions étaient indemnes de toute contrainte sociologique ou psychologique. Ils admettaient seulement avec lui que tout ce qui participe de la vérité est nécessairement chrétien, dès lors qu'un homme encore passablement connu sous le nom de Christ ne fit pas autre chose que de manifester en sa personne la réalité de l'Eternel.

Le plus grand titre de gloire de S. Fumet fut peut-être d'avoir groupé autour de lui tant d'esprits excellents et de devenir en 1937 un écrivain politique en tant que directeur de *Temps présent*, hebdomadaire où écrivirent, entre autres, François Mauriac et André Fontaine, qui compta parmi ses amis le général de Gaulle. Ce journal était assez à gauche pour ne pas mettre sur le même pied fascisme, nazisme et communisme, et pour opposer à l'idéal de justice de ce dernier l'idéal d'injustice des deux autres. A cette époque, il fallait du courage pour le faire. Mais sur le plan des principes *Temps présent* ne transigea jamais.

En ces jours où *il n'est* plus de repères, de certitudes, de stabilité, comment ne pas être séduit par un homme qui sut unir une conviction profonde à son goût *pour les valeurs qui procurent un* sens irréfutable à la vie ? Comment ne pas trouver réconfortant le témoignage d'un esprit ouvert qui, quand il doit conclure, ne se referme pas sur le vide, le rien, la *mort* ?

Car, ainsi que l'indique le titre de son dernier livre, S. Fumet considère jusqu'à la fin cette *« disparition de notre extériorité »* qui nous émeut tant comme une nouvelle naissance. N'est-ce pas cette conception paradoxale qui demeure l'apanage du vrai chrétien, pour autant qu'il en reste ?

FRANÇOIS HELFT.

★ *Ed. Albatros, 123 pages,* 60 francs.

(1) Ed. Mame.

هكذا من الأصل

étranger

LA PRÉPARATION DU SOMMET DE BONN

A BITBURG

Des fleurs sur les tombes d'anciens Waffen-SS...

Bitburg *(AFP).* – Bitburg, la petite ville allemande où le président Reagan et le chancelier Kohl doivent se recueillir, dimanche 5 mai, dans un cimetière militaire où sont enterrés une cinquantaine d'anciens Waffen-SS a acquis en l'espace de quelques jours une célébrité dont elle se serait bien passée.

Dans cette cité du massif de l'Eifel, la grande majorité de la population locale (12 000 habitants) ne comprend visiblement pas les réactions ulcérées qu'a provoquées cette visite. D'autant plus, que les habitants de Bitburg se considèrent comme faisant partie des pionniers de la réconciliation germano-américaine.

Le maire chrétien-démocrate de la ville, M. Theo Hallet, lui-même ancien soldat de la Wehrmacht, ne cesse de répéter : *« Bitburg est un exemple de l'amitié entre deux peuples, et cette dernière ne sera pas altérée par les récents événements. »* Selon lui, depuis 1952, date de l'arrivée à Bitburg de la 36e escadrille de l'armée de l'air américaine, qui comprend actuellement, avec les familles, autant de personnes que la ville elle-même, six mille Allemandes de l'Ouest ont épousé des soldats venus d'Amérique. Seize mille enfants américains sont en outre nés à Bitburg et parmi eux la fille et le fils d'Edwin Aldrin, le deuxième astronaute à avoir *marché sur la Lune*, après Neil Armstrong.

Chaque jeudi, M. Hallet reçoit les recrues récemment arrivées, dans sa mairie, pour leur souhaiter la bienvenue. Comme M. Reagan, il estime, lui aussi, que les SS enrôlés de force très jeunes à la fin de la guerre étaient des victimes du système. Récemment, il a déclaré, selon l'hebdomadaire *Der Spiegel*, qu'il gardait de ces années de guerre le souvenir que *« les SS avaient souvent combattu de manière loyale pour leur patrie ».*

M. Hallet a affirmé en tout cas que ses administrés étaient *« fermement décidés à ne plus accepter les injures proférées contre leurs soldats par certains milieux américains ». « Je ne veux pas*, a-t-il réaffirmé lundi à la télévision allemande, *participer à une dénazification de soldats morts il y a quarante ans. »*

Là-haut, dans le cimetière de Bitburg, battu par le vent, on a vu apparaître lundi les premiers bouquets de fleurs... sur des tombes de SS.

La visite de M. Reagan en RFA

(Suite de la première page.)

Celle de Bonn est éclipsée, vue d'Allemagne, par un quarantième anniversaire de la capitulation hitlérienne que certains des participants, notamment le président Mitterrand et Mme Thatcher, auraient pourtant souhaité plus discret.

Les discussions des chefs d'Etat et de gouvernement des sept plus grand pays de l'Occident auront du mal à échapper à l'ambiance. Le premier ministre japonais, M. Nakasone, qui est arrivé dès mardi dans la capitale fédérale, où il profite de l'occasion pour effectuer lui aussi une visite officielle, risquait fort de trouver des interlocuteurs passablement distraits.

Un programme imprécis

En ce début de semaine, on ne savait toujours pas ce que ferait exactement M. Reagan le week-end prochain. Si l'on savait qu'il s'entretiendrait avec le chancelier Kohl jeudi matin, avant l'arrivée des autres chefs d'Etat et de gouvernement, on ignorait toujours les détails de son programme ultérieur.

Aux visites du camp de concentration de Bergen-Belsen, puis du cimetière de Bitburg, qui semblaient définitivement programmées pour dimanche, on parlait d'ajouter une promenade au pont de Remagen – un des hauts lieux de la percée américaine sur le Rhin lors de l'offensive finale alliée de 1945 – ou une cérémonie à la maison de Konrad Adenauer, le père de la jeune démocratie allemande.

Hésitations décidément symboliques de la confusion qui a accompagné depuis le début la préparation de la visite présidentielle américaine, mais qui s'expliquent aussi par des raisons de sécurité. Compte tenu de l'atmosphère dans laquelle celle-ci va se dérouler, les autorités allemandes ne peuvent que souhaiter limiter les risques de provocation.

Bien qu'on ne puisse écarter l'éventualité d'actions ponctuelles ici ou là, le sommet proprement dit devrait se dérouler de manière plus prévisible. Les chefs d'Etat et de gouvernement européens, qui arrivent en voisins, sont attendus jeudi après-midi à Bonn, où ils seront accueillis au fur et à mesure par leur hôte à la chancellerie elle-même. Le soir, un premier dîner officiel réunira les participants au château de Falkenlust.

Les travaux se dérouleront vendredi et samedi à la chancellerie. Ils seront clôturés samedi à 15 h 45 par la traditionnelle conférence de presse commune qui aura lieu dans la salle plénière du Bundestag, puis par un dîner offert par le président de la République fédérale, M. Richard von Weizsäcker, à la villa Hammerschmidt.

Un « contre-sommet »

Les opposants à la politique militaire de l'alliance atlantique n'ayant pas voulu laisser échapper l'occasion de se manifester, un « contre-sommet » anti-impérialiste se déroulera parallèlement non loin de là, dans la salle des Congrès de Bad-Godesberg. Patronné par les Verts et divers groupes pacifistes et autonomes, il ne réunira cependant pas tous les gros bataillons du mouvement pacifiste, trop divisé pour avoir réussi à s'entendre sur le sens de la manifestation. Le Parti social-démocrate participera pour sa part à un colloque dans une autre ville.

Le « contre-sommet », qui s'achèvera samedi par une manifestation dans le nord de Bonn, a notamment invité des responsables de différents mouvements du tiers-monde, dont M. Jean-Marie Tjibaou, le président du FNLKS néo-calédonien. Sans appeler eux-mêmes à d'autres types d'action, les responsables n'excluent pas des tentatives de sit-in devant les ambassades. Les forces de police se sont préparées à toute éventualité, redoutant le passage à l'action, comme lors de la visite du vice-président américain George Bush, en 1983, de groupes autonomes ou de sympathisants de la Fraction armée rouge.

HENRI DE BRESSON.

M. Gorbatchev a assuré M. Ortega du soutien diplomatique et économique de l'URSS au Nicaragua

De notre correspondant

Moscou. – M. Daniel Ortega, arrivé dimanche à Moscou, a été reçu lundi 29 avril par M. Gorbatchev. La présence, lors de l'entretien au Kremlin, de M. Baïbakov, président du Gosplan (Comité d'Etat au plan), indique que l'aide économique apportée par l'URSS au Nicaragua figurait à l'ordre du jour.

L'aide accordée par l'URSS a reçu un cadre formel avec la création lundi d'une « commission soviéto-nicaraguayenne pour la coopération économique, commerciale, scientifique et technique ». Le commerce bilatéral a atteint, selon les chiffres officiels, 138 millions de roubles (environ 1,5 milliard de francs) en 1984. Il aurait ainsi presque triplé par rapport à 1983. Seul le montant global est fourni. On peut imaginer que les échanges sont très déséquilibrés, le Nicaragua n'ayant guère que ses bananes à offrir, et que ce total traduit mécaniquement l'accroissement des livraisons soviétiques.

L'assistance « technique » de Moscou a été mise en avant à l'occasion de ces entretiens. *« Nombre d'entreprises économiques importantes, dans l'industrie légère, les transports, les télécommunications, sont construites ou en voie de construction avec l'aide de l'URSS »*, écrit Tass.

L'assistance militaire n'est pas évoquée, mais elle avait été confirmée indirectement ces derniers mois par la presse soviétique, qui avait largement reproduit les déclarations de responsables nicaraguayens selon lesquels ceux-ci se réservaient le droit d'acheter des armes à tous les pays, y compris l'URSS.

M. Gorbatchev s'est déclaré, lundi, *« solidaire de la lutte du Nicaragua contre les menées agressives de l'impérialisme »*. Le propos est strictement identique à celui tenu en juin 1984 par Constantin Tchernenko à M. Ortega. La prudence soviétique en Amérique centrale s'explique par la géographie, une certaine méfiance vis-à-vis des attitudes, jugées parfois trop spontanées, des mouvements révolutionnaires locaux et la conscience du poids très lourd de l'aide économique fournie à Cuba.

« L'URSS continuera à accorder au Nicaragua son soutien politique et diplomatique dans la défense de sa souveraineté », affirme Tass. Il n'est donc pas question d'un engagement militaire, et les limites de la solidarité soviétique ont été, une fois de plus, précisées au dirigeant nicaraguayen, comme elles l'avaient déjà été dans le passé. La protection accordée à Cuba ne vaut pas pour le Nicaragua, avait fait savoir, il y a quelques mois, des responsables soviétiques à des visiteurs ouest-européens. Moscou met donc à chaque occasion l'accent sur un règlement négocié des conflits en Amérique centrale et appuie les efforts en ce sens du groupe de Contadora. Cette volonté a été réaffirmée à l'occasion de la visite de M. Ortega.

DOMINIQUE DHOMBRES.

LA RÉUNION DE LUXEMBOURG

La France cherche à dissiper les réserves de ses partenaires sur le projet Eurêka

De notre correspondant

Luxembourg (Communautés européennes). – Les Français ont saisi l'occasion d'une brève réunion, consacrée lundi 29 avril par les ministres des affaires étrangères des Dix à la coopération politique européenne, pour expliquer comment ils envisageaient le développement du projet Eurêka annoncé voici dix jours par l'Elysée, et visant à mettre en place, sans délai, l'« Europe de la technologie ».

Des délégations composées de diplomates et de spécialistes de la coopération technologique vont être envoyées prochainement dans chacun des pays partenaires, y compris en Espagne et au Portugal, qui adhéreront à la Communauté le 1er janvier 1986.

Grâce à ces contacts pris courant mai, il devrait être possible de mettre en forme un véritable projet avant le conseil européen de la fin juin. Les Français insistent sur le fait qu'ils ne se sentent en aucune manière « propriétaires » de l'opération, qu'ils sont disposés à amender leur initiative originelle, ajoutant qu'ils l'ont d'ailleurs déjà fait à propos de l'organisation des travaux, lors de l'échange de vues que le conseil des ministres de l'UEO a consacré, le 22 avril, à Eurêka. Le paragraphe 10 du communiqué publié à l'issue de cette session fait état de *« la détermination des Etats membres de prendre les mesures nécessaires au sein des Communautés européennes pour renforcer la capacité technologique propre de l'Europe, et parvenir ainsi à la création d'une communauté technologique ».*

Quatre déclarations

Paris, constatant les réticences de plusieurs partenaires, a ainsi renoncé à l'idée d'agence dotée de l'autonomie juridique et financière à laquelle la Communauté aurait seulement été « *associée* », qui figurait dans la lettre adressée par M. Robert Dumas à ses collègues. Certes, il faudra, le moment venu, prendre des décisions sur l'organisation et la gestion d'Eurêka, ne serait-ce que pour opérer dans l'harmonie les liaisons nécessaires entre la Communauté et l'Agence spatiale européenne. Mais c'est là un problème qui ne devrait pas être insurmontable.

Il en est d'autres, sur ce terrain de la méthode, qui sont peut-être plus délicats : comment faire pour que ces projets de coopération technologique puissent voir le jour, même si l'un ou plusieurs des Etats membres de la Communauté ne souhaitent pas y participer ? M. Jacques Delors, président de la Commission européenne, qui considère qu'Eurêka se situe dans la droite ligne des propositions qu'il avait soumises aux Dix en mars à Bruxelles, a déclaré lundi au cours d'une conférence de presse qu'il présenterait au conseil européen de Milan, fin juin, les ajustements institutionnels nécessaires pour qu'une telle entreprise de coopération « à la carte » puisse se faire à l'intérieur de la CEE. Ainsi les chefs d'Etat et de gouvernement s'apprêtent-ils peut-être à donner une forme concrète et juridique au concept d'« Europe à géométrie variable » dont il a souvent été question dans le passé, mais toujours de manière imprécise.

Les ministres ont par ailleurs approuvé quatre déclarations qui, pour la plupart, étaient prêtes lors du dernier conseil européen, et que les chefs d'Etat et de gouvernement, pris par les dossiers de l'élargissement de la Communauté, n'avaient pas eu le temps d'examiner. Elles concernent le Proche-Orient, le Soudan, l'UNESCO (1) et la CSCE (réunion d'Ottawa sur les droits de l'homme et les libertés fondamentales). Dans celle consacrée au Proche-Orient, les Dix accueillent comme *« un pas en avant constructif (...) les récentes amorces d'une relance du processus de négociation (...), notamment l'accord jordano-palestinien* [ainsi que] *les idées formulées par le président de l'Egypte ».*

A propos du Liban, ils déplorent les conséquences de la situation actuelle, notamment *« pour la population civile du Sud, victime d'actes de violences injustifiables ».* Ils *« lancent un appel à toutes les parties pour qu'elles respectent le rôle de la FINUL, en évitant tout incident, en collaborant entièrement avec elle, et en garantissant la sécurité de son personnel ».* Enfin les Dix demandent à l'Iran et à l'Irak *« un cessez-le-feu immédiat et l'engagement de négociations ».*

PHILIPPE LEMAITRE.

(1) Le conseil des ministres des Dix insiste sur *« la nécessité d'obtenir cette année des réformes effectives »*, notamment dans la gestion administrative de l'organisation, afin de *« contribuer à un retour à son universalité ».*

● *Mme Baudrier quitte le conseil exécutif de l'UNESCO.* – Mme Jacqueline Baudrier, qui vient d'être remplacée par Mme Gisèle Halimi comme ambassadeur, délégué permanent auprès de l'UNESCO, a démissionné du conseil exécutif de l'organisation, où elle avait été élue, le 26 novembre dernier, en remplacement de M. Jean-Pierre Cot, a-t-on appris, lundi 29 avril, à Paris. Mme Baudrier aurait souhaité pouvoir conserver cette fonction, qui n'est pas nécessairement liée à celle d'ambassadeur, mais le gouvernement, a-t-elle expliqué, a jugé préférable que Mme Halimi – qui a présenté ses lettres de créance, lundi, au directeur général, M. M'Bow – soit aussi membre du conseil exécutif.

Le secrétaire américain au Trésor met de nouveau l'accent sur les négociations commerciales

De notre correspondant

Washington. – Le secrétaire américain au Trésor, M. James Baker, a réaffirmé, le 29 avril, qu'il serait inacceptable pour les Etats-Unis d'instaurer, comme M. Mitterrand l'avait fait à nouveau la veille, un lien « formel » entre le lancement de nouvelles négociations commerciales multilatérales et l'ouverture de conversations sur une réforme du système monétaire international.

Ces deux dossiers domineront, de jeudi à samedi, à Bonn, les discussions économiques du sommet des sept pays occidentaux les plus industrialisés *(voir dossier page 8)*. L'objectif de M. Reagan est d'obtenir un accord sur le démarrage, en 1986, d'un nouveau *« round »* commercial portant principalement sur l'agriculture, les services et la haute technologie.

L'insistance de Washington tient à l'ampleur du déficit commercial américain et à la montée protectionniste qu'il suscite, en particulier contre le Japon. La fin de non-recevoir opposée par M. Baker aux exigences françaises n'est pas, dans ces conditions, forcément aussi catégorique qu'il pourrait paraître. Le secrétaire au Trésor a d'ailleurs répété que son gouvernement acceptait d'étudier l'apport d'améliorations au fonctionnement du système monétaire.

Le rappel de leurs positions auquel viennent de procéder la France et les Etats-Unis apparaît comme l'amorce d'un véritable marchandage à Bonn, dont chacun voudrait, en tout état de cause, pouvoir sortir en se disant gagnant. Cependant, tout en soulignant que le gouvernement des Etats-Unis table toujours sur une croissance de 4 % en 1985, M. Baker a admis que l'expansion américaine montrait *« tous les signes d'une modération »* et estimé qu'il appartenait au Japon et à l'Allemagne de *« prendre le relais ».*

BERNARD GUETTA.

M. Mitterrand a reçu les chefs de parti

M. François Mitterrand a reçu, lundi 29 avril, MM. Lionel Jospin, premier secrétaire du PS, et Jean Lecanuet, président de l'UDF, avant le sommet des pays industrialisés qui se réunit à Bonn du 2 au 4 mai. Le chef de l'Etat devait continuer cette série de consultations et de réunions d'information mardi, en recevant M. Jacques Chirac, président du RPR, puis M. Georges Marchais, secrétaire général du PCF.

Au terme de son entretien avec le chef de l'Etat, M. Jospin a déclaré : *« Je suis frappé de voir qu'en dehors des Etats-Unis l'autre pôle de réflexion et de proposition, notamment pour les pays européens, c'est la France. »*

M. Lecanuet a noté, pour sa part, qu'il existe un consensus de *« tous les hommes politiques français »* pour que l'Europe soit dotée d'une *« grande puissance technique moderne capable de rivaliser avec celle des Américains ». « Je ne peux que soutenir cette conception »*, a ajouté M. Lecanuet.

Au secrétariat de M. Giscard d'Estaing, on explique que, si l'ancien président de la République ne s'est pas rendu à l'Elysée à l'invitation de M. Mitterrand, c'est qu'il a jugé que récemment, sur d'autres sujets intéressant l'avenir de la communauté nationale, tels que la nouvelle loi électorale ou le statut de la Nouvelle-Calédonie, M. Mitterrand aurait pu manifester sa volonté de dialogue.

Ces sujets auraient mérité que M. Giscard d'Estaing soit consulté tout autant, si ce n'est plus, que sur le sommet de Bonn dont l'enjeu annoncé ne paraît pas urgent et grave, explique-t-on encore. M. Giscard d'Estaing n'en considère pas moins que c'est une bonne chose que les responsables des formations politiques de l'opposition se soient, eux, rendus à l'Elysée.

On peut considérer, aussi, que l'ancien chef de l'Etat a pris ombrage de l'absence du premier ministre, pour lui répondre mercredi soir 24 avril, au cours du débat sur la loi électorale.

Le Monde

5, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

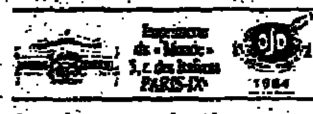
Durée de la société :
cinquante ans à compter du
10 décembre 1944.

Capital social :
500.000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.



Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	644 F	915 F	1 150 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	674 F	1 309 F	1 913 F	2 480 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	386 F	734 F	1 050 F	1 330 F
II. – SUISSE, TUNISIE	491 F	944 F	1 365 F	1 750 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 400 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,20 $; Côte-d'Ivoire, 335 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 120 pes. ; E.-U., 1 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 80 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Liban, 500 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 9,00 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 100 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 9 kr. ; Suisse, 1,60 f. ; Yougoslavie, 110 nd.

PROCHE-ORIENT

LA SITUATION DANS LE SUD DU LIBAN ET LE SORT DES CHRÉTIENS

Les dirigeants druzes et chiites assurent que l'assaut ne sera pas donné à Jezzine

De notre correspondant

Beyrouth. — Le drame des populations chrétiennes du Sud et de l'Iklim el Kharroub, qui en est la porte, a connu une pause, le lundi 29 avril après le « dimanche noir », qui a vu la victoire de la milice druze du PSP et de ses alliés (*le Monde* du 30 avril).

Gros bourg chrétien où ont afflué par dizaines de milliers les réfugiés venant du chapelet de villages surplombant Saïda, vidés de leurs habitants chrétiens par l'offensive, Jezzine est désormais directement menacé. Les milices musulmanes ne sont plus qu'à 600 mètres de Kfarfalous, petit village qui commande son accès par l'ouest. Aussi Jezzine tremble, bien que MM. Joumblatt et Berri affirment que l'assaut ne sera pas donné. Et il n'est pas impossible en effet que Jezzine subsiste en tant que localité chrétienne en zone musulmane, disposant d'une sorte d'« autonomie interne », mais, en fait, totalement dépendante des forces environnantes comme le sont déjà Zahlé dans la Bekaa et Deir-el-Kamar dans le Chouf. Toutefois, les assurances données n'engagent pas les sunnites de Saïda, qui ont poussé jusqu'aux environs de Jezzine. En outre, son sort est directement lié au bon vouloir d'Israël, qui y a laissé, après l'avoir évacuée il y a dix jours, ses alliés de l'armée du Liban-Sud du général Lahad.

Les Israéliens ont ouvert la route Jezzine-Marjayoun et, selon des chiffres confirmés de diverses sources, 10 000 réfugiés chrétiens ont déjà fui vers la bande frontalière.

Israël fera-t-il de Jezzine une position avancée de son dispositif de sécurité ? Abandonnera-t-il le gros bourg chrétien, se contentant de la seule bande frontalière ?

A Beyrouth, les clivages entre musulmans, apparus il y a deux semaines, ont cédé de nouveau la place aux dissensions islamo-chrétiennes. Certes, M. Joumblatt, se disant *« fatigué de la guerre »*, assure qu'*« il est temps de s'entendre avec les chrétiens »*, mais, sur le terrain, la ligne de démarcation entre les deux secteurs de la capitale est, ces jours-ci, bel et bien redevenue une ligne de front.

LUCIEN GEORGE.

La moitié des effectifs israéliens ont quitté le pays

De notre correspondant

Jérusalem. — Adieu Tyr ! En quittant lundi 29 avril la vieille cité portuaire et sa région, l'armée israélienne aura éprouvé encore moins de regrets qu'ailleurs. Car c'est à Tyr, mais aussi dans tous les villages voisins, sur les routes et le long des vergers, bastions du mouvement chiite Amal, qu'elle a payé son plus lourd tribut à la guerre du Liban.

C'est à Tyr que soixante-quinze soldats israéliens trouvèrent la mort sous les décombres de leur quartier général en novembre 1982, après une violente explosion attribuée à une « fuite de gaz ». A Tyr encore, un attentat à la voiture piégée contre le governorat militaire fit vingt-neuf autres victimes un an plus tard. C'est dans les localités chiites de l'arrière-pays, baptisé *« triangle de la haine »*, que l'armée mena, à partir de février, la plupart de ses ratissages dans le cadre de l'opération *« main de fer »*. Depuis lundi, ces sombres souvenirs appartiennent irrévocablement au passé.

Les dernières unités présentes dans cette région ont évacué en quelques heures 400 kilomètres carrés, soit 4 % du territoire libanais, laissant derrière elles environ 120 000 personnes : 80 000 chiites et 40 000 Palestiniens (dont 16 000 dans le seul camp de réfugiés de Rachidiye). Ce retrait a suivi un scénario maintenant bien rodé.

La cinquantaine de chars et de blindés qui restaient dans la zone l'ont quittée en convois, protégés par des hélicoptères qui lâchaient des tracts rappelant la détermination d'Israël à riposter à toute attaque future. *« Le long bras d'Israël*, disait l'un d'eux, *atteindra tôt ou tard ceux qui oseront s'en prendre à ses soldats. »*

Un accord entre Amal et le commandement de la FINUL (Force intérimaire des Nations unies au Liban), laquelle stationne dans une bonne partie de la région évacuée lundi, a permis une transition sans heurts. Tyr a accueilli l'armée libanaise en libératrice, tandis qu'une centaine de soldats de Beyrouth jusqu'à présent détachés auprès de la FINUL prenaient position dans le port et sur les principales voies d'accès. Après ce nouveau repli israélien, a révélé le général Ori Orr, commandant de la région Nord, la moitié des soldats initialement engagés au Liban sont rentrés au pays.

Ceux qui restent se trouvent maintenant regroupés dans la fameuse *« zone de sécurité »*, qui couvre 850 kilomètres carrés — soit 8 % du Liban — et abrite 115 000 habitants : 50 000 chiites, 35 000 chrétiens, 15 000 sunnites, 15 000 druzes. Ils y resteront environ un mois — et même peut-être moins, a déclaré le général Moshe Lévy, chef d'état-major — le temps pour Israël de renforcer la protection de sa frontière et de terminer la mise en place de l'armée du Liban-Sud du général Lahad et des milices d'autodéfense villageoises à qui incombe, dès juin, la lourde tâche de prévenir le retour des *« terroristes »* palestiniens.

Les dirigeants militaires israéliens ont eu lundi quelques mots apitoyés pour les chrétiens du Sud contraints à l'exode. *« Nous ne permettrons pas que des événements semblables se produisent à l'intérieur de la zone de sécurité »*, a prévenu M. Rabin. Au-delà de cette zone, c'est une autre histoire, car comme l'a souligné le ministre de la défense, *« Israël a décidé une fois pour toutes de ne plus se mêler des affaires intérieures libanaises. Il revient aux chrétiens, notamment européens, de prendre soin de leurs coreligionnaires du Liban s'ils se trouvent en danger »*.

J.-P. LANGELLIER.

Syrie

LE NOMBRE DES EXPERTS MILITAIRES SOVIÉTIQUES AURAIT ÉTÉ RAMENÉ DE SIX MILLE A QUATRE MILLE

Washington *(AFP)*. — Près de deux mille conseillers militaires soviétiques, dont les membres d'une unité de défense antiaérienne, la seule force de combat soviétique dans la région, ont été retirés de Syrie au cours des six derniers mois, croit savoir, lundi, le *Washington Post*, qui ajoute que de hauts responsables militaires et civils syriens ont refusé de commenter ces informations.

Dans une correspondance de Damas, le journal, qui cite des sources occidentales non identifiées, indique que les six mille conseillers soviétiques qui se trouvaient en Syrie ont été ramenés à quatre mille au cours des six derniers mois. Selon une autre source, leur nombre pourrait n'être plus désormais que de deux mille à trois mille.

Iran

Le Mouvement de libération de l'Iran demeure la dernière opposition légale au régime

De notre envoyé spécial

Téhéran. — Les dirigeants de la République islamique continuent sans répit leurs attaques contre M. Mehdi Bazargan, qui fut le chef du gouvernement provisoire constitué par l'imam Khomeiny au lendemain de la révolution, et qui préside actuellement le Mouvement pour la libération de l'Iran (MLI), généralement considéré ici comme la dernière opposition légale au régime de Téhéran. Prenant la parole au cours de la prière du vendredi 26 avril, le tout-puissant hodjatoleslam Hachemi Rafsandjani a dénoncé le *« défaitisme »* et l'*« esprit capitulard »* de ceux qui avaient formé le gouvernement provisoire de 1979. *« Ils avaient peur à l'époque*, a-t-il dit, *de l'Amérique et de ses amis, et maintenant ils craignent l'Irak. Ils participent ainsi à un complot mondial qui vise à nous pousser vers un compromis avec l'ennemi, alors que le président Saddam Hussein se trouve dans une position difficile. »*

Ce même thème avait été traité au cours de deux précédentes prières du vendredi par le président Ali Khamenei, et l'imam Khomeiny lui-même, dans son homélie prononcée le 18 avril depuis la husseiniye (lieu de réunions religieuses) du Djemaran, avait fait allusion à des *« voix qui s'élèvent en Iran »* en vue de *« nous inciter à faire la paix avec Saddam Hussein »*.

Cet acharnement contre M. Bazargan et ses amis du MLI ne peut s'expliquer par la force réelle de ce mouvement, qui, depuis la démission du gouvernement provisoire, en novembre 1979, sous la pression des étudiants qui avaient occupé l'ambassade des Etats-Unis, s'est peu à peu marginalisé. Au début de 1980, M. Bazargan avait été obligé de renoncer à se présenter à l'élection présidentielle après l'arrestation de l'un de ses proches collaborateurs, M. Abbas Amir Entezam, ancien ambassadeur à Stockholm, inculpé d'*« espionnage au profit des Américains »* et toujours en prison. Le MLI remporta toutefois en mars 1980 un succès relatif aux élections législatives en faisant élire cinq de ses membres au Majlis (le Parlement iranien), dont M. Bazargan lui-même, et M. Ibrahim Yazdi, qui avait été son ministre des affaires étrangères dans le gouvernement provisoire de 1979.

M. Bazargan et ses amis utiliseront désormais la tribune du Majlis pour dénoncer le *« climat de terreur et de vengeance qui sévit en Iran »* et les *« exécutions sommaires »* qui suivirent la destitution du président Bani Sadr. Ils seront cependant de moins en moins entendus, leurs propos étant souvent couverts par les huées de l'ayatollah Khalkhali et des ultras qui demandent leur expulsion du Parlement, ou même leur mise à mort. Le journal *Mizan*, qui leur sert d'organe, sera bientôt interdit, et les cinq députés du MLI ne pourront désormais s'exprimer que par la voie de tracts, de brochures ou de pamphlets dont la distribution est systématiquement entravée par les différents groupes de hezbollahis (partisans de Dieu) qui sévissent à Téhéran.

Injurié et battu

Tirant la conclusion logique de cette situation, M. Bazargan, neuf mois avant les élections législatives du 15 avril 1984, laisse entendre, dans un discours au Majlis, que son groupe boycottera la consultation si rien n'est fait pour rétablir les libertés publiques, notamment le droit d'expression et de réunion. M. Bazargan fait remarquer que certains des députés de l'opposition ne peuvent même pas visiter leur circonscription sans être battus et expulsés par leurs adversaires. Une conférence sur la liberté des élections, qui doit réunir, à cette époque, quelque cinq cents sympathisants au siège du MLI, est interdite par ordre du ministère de l'intérieur. Ce qui n'empêche pas les membres du Parti de la république islamique de saccager les bureaux du mouvement en emportant avec eux dossiers, matériel et tout l'argent se trouvant dans les coffres de l'organisation. Le député du Majlis M. Hachem Sabbaghian, qui se plaint au Parlement des sévices que lui-même et M. Yazdi ont subi à cette occasion, est injurié et battu dans l'enceinte même du Parlement sous le regard impavide de son président, M. Rafsandjani. Celui-ci soutiendra par la suite que M. Sabbaghian a *« abusé de ses fonctions de député en se livrant à des voies de fait sur l'un de ses collègues, dont il a arraché le turban en criant : « Ne me battez pas »*.

Dans ces conditions, le MLI prend la décision de ne pas participer aux élections législatives d'avril 1984, estimant que celles-ci ont perdu toute légitimité. M. Bazargan et ses amis poursuivent cependant leur combat par la voie des publications dont ils contrôlent, avec plus ou moins de succès, la distribution. En septembre dernier, l'ouvrage de M. Bazargan, *la Révolution en deux mouvements*, dans lequel le chef du MLI dénonce le monopole du pouvoir des religieux, est un important succès de librairie — plus de 100 000 exemplaires vendus en quelques mois, — portant à son comble l'exaspération des « radicaux » qui tentent de discréditer l'ancien premier ministre de l'imam en brandissant à nouveau plusieurs des documents *« compromettants »* découverts *« par hasard »* dans l'enceinte de l'ambassade des Etats-Unis.

Le 6 février dernier, les hezbollahis du procureur général de Téhéran, M. Mir Emadi, attaquent le siège du MLI, alors que M. Bazargan s'apprête à y prononcer une conférence à l'occasion du sixième anniversaire de la révolution islamique. Comme d'habitude, le mobilier et les machines à écrire sont détruits, les documents brûlés et certains des militants du mouvement passés à tabac. Ce qui est plus grave, le procureur général de Téhéran, qui avait organisé toute cette opération du haut d'un bâtiment situé en face du siège du MLI, ordonne cette fois la fermeture des bureaux du mouvement. Lorsque M. Bazargan proteste contre cette décision et demande la réouverture de son siège, le procureur de Téhéran lui fait savoir que le MLI sera à nouveau autorisé à fonctionner normalement si ses militants s'engagent *« à ne plus provoquer la colère des hezbollahis »*.

L'adversaire numéro un

Depuis, les activités du MLI, qui ne dispose même plus d'un siège où ses membres peuvent se réunir, sont réduites au strict minimum. Pourtant, ainsi que le démontrent les attaques hebdomadaires dont le mouvement fait l'objet au cours des prières du vendredi dans la cour de l'université devant des dizaines de milliers d'Iraniens, le MLI demeure l'une des cibles favorites des radicaux islamiques. Le mouvement présidé par M. Bazargan reste en effet l'adversaire idéologique numéro un du régime de Téhéran, précisément parce qu'il appartient au sérail islamique dont il a été à l'origine l'une des constituantes essentielles. Le MLI représente pour l'establishment religieux un défi d'autant plus inacceptable qu'il prétend créer un Etat moderne sans sacrifier les croyances religieuses et souhaite jeter un pont entre l'islam traditionnel et l'islam moderne. Le mouvement de M. Bazargan jouit en outre d'un prestige certain dans les cercles d'intellectuels et de technocrates liés à l'ancien Front national mossadeghiste. Sa *« légitimité islamique »* a d'ailleurs été reconnue à plusieurs reprises par l'ayatollah Montazeri, le successeur présumé de l'imam Khomeiny, qui est souvent intervenu personnellement pour mettre un terme aux attaques dont ce mouvement était l'objet de la part des radicaux.

Ce qui, en tout cas, semble avoir le plus irrité les adversaires de M. Bazargan est la lutte que ce dernier mène depuis un certain temps en vue de *« trouver une solution juste et honorable »* de la guerre avec l'Irak. Un télégramme dans ce sens, adressé le 18 mars dernier à M. Perez de Cuellar, secrétaire général de l'ONU, par une soixantaine de personnalités proches de M. Bazargan, avait soulevé la colère du président Khamenei. M. Bazargan et ses amis semblent avoir récidivé, en adressant cette fois, si l'on en croit certains milieux bien informés de Téhéran, une lettre à tous les membres du Conseil supérieur de la défense, dans laquelle ils les mettraient en demeure d'informer l'imam sur les conséquences désastreuses pour l'Iran de la poursuite des hostilités avec l'Irak, en affirmant que, après la victoire de Khorramchahr remportée sur les forces de Bagdad en juillet 1982, *« cette guerre n'est plus autorisée et est même maudite par le Coran »*.

L'opposition du MLI est d'autant plus mal acceptée en haut lieu qu'elle semble contaminer certains cercles proches du pouvoir islamique. C'est ainsi que la Ligue des professeurs de théologie de Qom, un organisme particulièrement influent au sein du clergé, a adressé une lettre à l'imam dans laquelle elle décrit d'une manière extrêmement pessimiste la situation économique du pays et l'impasse dans la guerre. Cette lettre, signée notamment par les ayatollahs Azeri-Qomi et Mechkini et le procureur général Sanei, constate avec regret que *« le régime n'a plus la même autorité auprès des populations »*, et affirme que, si l'on tarde à trouver une solution aux graves problèmes économiques, la situation deviendra rapidement *« incontrôlable »*. Elle conclut : *« Il faudra prier Dieu pour qu'il nous préserve des explosions qui pourraient alors survenir. »*

JEAN GUEYRAS.

DIPLOMATIE

Deux nouveaux ambassadeurs

Le *Journal officiel* daté du 30 avril annonce la nomination de deux ambassadeurs : M. François-Régis Bastide, qui remplace M. Audibert à Vienne, et M. Marc Menguy, qui succède à M. de Bouillane de Lacoste à Vientiane.

VIENNE : M. François-Régis Bastide.

[Né en 1926 à Biarritz, où il a fait des études de musique, engagé volontaire dans la division Leclerc en octobre 1944, M. François-Régis Bastide a dirigé les émissions musicales de Radio-Sarrebrück jusqu'en 1947. Secrétaire du Centre culturel international de Royaumont, il a publié son premier livre la même année, puis est devenu producteur à la radio, en particulier pour l'émission « Le masque et la plume », à partir de 1953. Auteur de télévision, président du syndicat CFDT des producteurs et animateurs de radio, il a été élu conseiller municipal de sa ville natale en 1977, et délégué national du Parti socialiste pour le cinéma et l'audiovisuel l'année suivante. Entre-temps, M. François-Régis Bastide a publié une dizaine de romans et essais, et a reçu le Prix Femina en 1956 pour *les Adieux*. Il avait été nommé ambassadeur à Copenhague en août 1982, poste où il a été remplacé au début d'avril par M. Léon Bouvier.]

VIENTIANE : M. Menguy.

[Né en 1928, licencié en droit, diplômé de l'Ecole nationale des langues orientales (chinois et vietnamien), M. Menguy a été en poste à Bangkok *(1955-1957)*, Hongkong *(1958-1960)*, Karachi (1963-1964), Pékin (1964-1966), Djakarta (1970-1973), Washington (1973-1976) et Hanoï (1976-1978), tout en appartenant, à deux reprises, à la direction d'Asie-Océanie de l'administration centrale, en 1957-1958 et en 1967-1970. Après un passage à l'université Harvard, et un retour à Djakarta comme premier conseiller de 1980 à 1981, M. Menguy a été nommé ambassadeur à Port-Vila, également accrédité à Honiara, en 1981. Il avait été remplacé au Vanuatu par M. Philippe Baude en avril 1984.]

EUROPE

Hongrie

LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Le primat ne sera pas député

En vertu de la nouvelle législation, des électeurs hongrois auront le choix, aux législatives du 8 juin prochain, entre au moins deux candidats par circonscription. En outre, une liste dite « nationale » leur sera présentée, sur laquelle trente-cinq personnalités figurent par ordre alphabétique.

La composition de cette liste, publiée à Budapest, semble avoir été précédée de négociations laborieuses pour réunir les « forces vives » du pays, mais également des personnalités non communistes dont la représentativité est reconnue par l'opinion publique. Des neuf membres du bureau politique ou du secrétariat du comité central qui se présentent (sur un total de dix-sept), six (MM. Pal Losonczi, Gyorgy Lazar, Istvan Sarlos, Sandor Gaspar, Csaba Hamori et Istvan Szabo) sont désignés seulement en leur qualité respective de président du conseil de présidence, premier ministre, président de l'Assemblée nationale, président du Conseil national des syndicats, premier secrétaire de l'organisation des jeunesses et président du Conseil national des coopératives. Quant aux quatre fonctionnaires du Parti présentés en tant que tels, il s'agit du secrétaire général Janos Kadar, de son adjoint, M. Karoly Németh et de deux secrétaires du comité central, MM. Ferenc Havasi et Miklos Ovari, auxquels s'ajoute M. Andras Gyenes, président de la commission de contrôle.

Tous les principaux dirigeants des organisations de masse et ceux des associations des minorités nationales figurent sur la liste en compagnie de deux académiciens, d'un sculpteur et d'un acteur (mais aucun écrivain), ainsi que de plusieurs personnalités ayant appartenu au parti paysan et au parti des petits propriétaires, liquidés au début des années 50. Mais c'est surtout la présence insolite des représentants des différentes communautés religieuses qui attire l'attention. Les évêques protestants Zoltan Kaldy et Tibor Bartha se présentent aux électeurs avec Jozsef Szakacs, président du Conseil des Eglises libres de Hongrie et le grand rabbin de Budapest Laszlo Salgo, aux côtés de deux prélats catholiques, les chanoines Imre Biro et Janos Kiss, relativement peu connus.

Selon certaines informations, le cardinal-primat Laszlo Lekai aurait été pressenti par le Front populaire patriotique (qui « patronne » officiellement la liste) pour faire partie des trente-cinq élus « nationaux ». Les rapports entre l'Église et l'Etat ne soulèvent pas trop de problèmes en Hongrie, et le cardinal entretient des relations cordiales avec le pouvoir. Cependant, après de discrètes « consultations » avec le Saint-Siège, dans une lettre adressée à M. Janos Kadar, Mgr Lekai aurait décliné *« une proposition qu'il n'est pas en mesure d'accepter »*. Ce refus concerne aussi les autres membres de l'épiscopat.

THOMAS SCHREIBER.

Le joyau de la couronne

Les trente-cinq personnalités qui figureront sur la liste nationale n'auront, contrairement aux autres candidats, pas de « concurrents ». Et c'est d'ailleurs la justification officielle de cette liste d'élus privilégiés. Personne, fait-on valoir à Budapest, n'aurait accepté de se risquer dans une compétition avec des hommes de la stature de Janos Kadar, ou des principaux membres du bureau politique. C'est très vraisemblable : même pour les circonscriptions normales, il n'a pas toujours été facile de trouver deux candidats, tant l'idée d'un choix de l'électeur, et donc d'une possibilité de victoire ou de défaite, tranche avec les habitudes anciennes. On peut supposer aussi que les personnalités en question n'étaient pas tout à fait prêtes psychologiquement à supporter la contradiction. Déjà, le ministre des affaires étrangères, M. Varkonyi, personnage de rang plus modeste et donc soumis à la « concurrence », a vu sa patience mise à rude épreuve par la réunion préélectorale au cours de laquelle il a dû répondre aux arguments d'un opposant déclaré, le philosophe Miklos Tamas Gaspar (*le Monde* du 24 avril).

Mais l'existence d'une liste unique d'hommes *« au-dessus du panier »* présente un autre avantage, sans doute plus important. Tous ceux qui acceptent d'y figurer donnent, de toute évidence, leur caution au régime de façon beaucoup plus explicite que par la déclaration d'adhésion à la politique du Front national exigée de chaque candidat à la candidature. Dès lors, la présence sur cette liste d'autorités « morales », et, en particulier, des chefs des différentes Eglises de Hongrie, était un moyen spectaculaire d'illustrer le consensus suscité par la politique des dirigeants du parti et de l'État. A cet égard, le succès est presque complet : le grand rabbin, deux évêques protestants et d'autres dignitaires religieux ont répondu *« présent »* à l'appel. Mais pas celui qui aurait constitué le joyau de cette liste, le cardinal Lekai, primat de Hongrie, chef de la principale religion du pays, le catholicisme. Au printemps dernier, un des dirigeants du Front national nous affirmait pourtant que l'acceptation du primat ne faisait pas le moindre doute, et que les réticences, pourtant prévisibles, du Vatican, n'étaient pas à prendre en considération. Un an plus tard, force est de constater que ces réticences ont été les plus fortes.

Une autre issue aurait été en contradiction avec la position de Jean-Paul II, non seulement à propos du Nicaragua, mais aussi d'un pays plus proche de la Hongrie, la Tchécoslovaquie, où le pape a fermement demandé aux membres du clergé de rompre avec l'organisation para-officielle Pacem in terris. Le succès des autorités hongroises dans cette affaire n'est donc pas total, mais il reste appréciable. Même si, à y regarder de près, il n'est pas vraiment sans précédent. A Sofia, le métropolite orthodoxe assiste, en tant qu'hôte d'honneur, aux séances du Parlement, et, en URSS, le patriarche n'a de cesse d'approuver la *« politique de paix »* du gouvernement soviétique. Un gouvernement pour lequel, si surprenant que cela puisse paraître, un panneau invite à prier... dans la synagogue de Moscou.

JAN KRAUZE.





هكذا من الأصل

ASIE

La guerre dans le sud des Philippines

(Suite de la première page.)

Capitale du Sud profond, creuset de races et de langues, de minorités tribales, d'islam séculaire et de chrétienté conquérante, mélange d'opulence et de misère, Davao est une ville pionnière grossie en une décennie de centaines de milliers d'immigrants, nouveaux conquistadores de tout acabit attirés par l'espace et les richesses de la nouvelle « *terre promise* ».

La cité a toujours été plus ou moins livrée à la violence et aux rackets. Faute d'une volonté officielle d'y mettre fin, elle s'y est habituée : pas de banque, de grand magasin, de villa ou de notable qui n'ait en permanence ses gardes armés, et les plantations leur milice. Davao demeure une sorte de Far West asiatique teinté de clichés hollywoodiens et de vestiges de l'Espagne coloniale : machos, *shérifs et desperados*, Bible et colt 45, banques et bordels, grands propriétaires, « *Indiens* » locaux chassés de leurs terres, pompes funèbres prospères, et même une ruée vers l'or. Quel décor !

Tête de pont de la guérilla

C'est dans ce contexte que la ville est devenue, il y a peu, l'enjeu d'un nouveau défi, d'une migration d'un nouveau genre. Depuis le début de l'année, elle est la tête de pont de la guérilla urbaine aux Philippines, un champ de bataille où tombent plusieurs personnes chaque jour. En adeptes de la stratégie maoïste, les commandos de la Nouvelle Armée du peuple (NPA), aile militaire du *Parti communiste des Philippines*, sont passés des campagnes, où ils progressent depuis quinze ans, à la zone urbaine. Ils sont dans les bidonvilles de Davao comme des « poissons dans l'eau », ou plutôt comme des crabes dans la vase. C'est une « première » qui en dit long. Et, pour fragile et limitée qu'elle soit, elle ne manque pas de ressusciter à Manille et à Washington les spectres et dilemmes d'un engrenage bien connu. D'autant que ce développement s'ajoute à d'autres *gains* communistes et que la crise qui affecte le régime Marcos les favorise.

Reflet de cet état de choses, la presse, étalée sur les trottoirs de Davao, entre les maigres étals et les caniveaux puants, aligne quotidiennement ses titres dramatiques et sanglants. *Ici, soixante soldats* gouvernementaux et guérilleros tués au cours du week-end à Mindanao. Là, une femme, soupçonnée de sympathies communistes et torturée par la police, a été innocentée par la justice. Hier encore, Davao-City a eu son lot de cadavres : deux garçons (quinze et dix-sept ans) arrêtés par des « policiers en civil » ont été retrouvés morts, une balle dans la tête ; un policier et deux miliciens aussi ; sur le cadavre d'un certain Francisco Templado, on a trouvé cette note : « *Agent du gouvernement.* » *Le Mindanao Mirror* interroge : « *Pourquoi Renée a-t-elle été tuée sans pitié ?* » Renée, petite commerçante, a été abattue la veille *devant ses enfants. Elle aurait refusé* de payer la dîme : 20 pesos (12 francs), à la NPA. Le jour de son enterrement son cercueil a croisé de nombreux protestataires qui accompagnaient celui d'un jeune *homme suspect de sentiments* procommunistes et qui, lui, aurait été « liquidé » par les militaires.

Deux poids deux mesures, dit le journal, un « *milliardaire* » de l'abattage forestier clandestin a été tué par des inconnus pendant un match de basket-ball.

En province, un village a « *fui terrorisé* » lors d'un raid de la NPA pour capturer des armes : deux morts. On rappelle que le chef de la police de Bulacan (plus au nord) a été tué le dimanche précédent, en pleine messe, par deux jeunes gens. Non loin de là, les communistes ont occupé la localité d'Esperanza pendant plusieurs heures, et harangué la population. Un policier brutal a été sommé de changer ses manières sous peine de « *justice révolutionnaire* ».

En vrac, d'autres problèmes : huit mille femmes ont défilé dans Davao pour protester contre le terrorisme et la crise économique. Un certain commandant Sanez leur a conseillé de s'occuper plutôt de la prolifération de la prostitution. « *La nuit dernière, vingt-huit filles ont été arrêtées. Deux étaient si jeunes que c'était à peine croyable* », a-t-il dit. Les habitants des bidonvilles demandent pour la énième fois des prises d'eau afin de lutter contre les incendies qui ravagent leurs taudis. *Les réserves* de courant ont atteint un seuil critique. Le tourisme aussi.

Dans les faubourg infiltrés, les opérations de bouclage se poursuivent, ce qui accroît le nombre des *arrestations, et le mécontentement.* La nuit, la NPA organise des représailles.

Enfin, la presse se passionne pour deux troublantes affaires : celle de l'enlèvement d'un évêque, Mgr Claver, et celle de l'assassinat de Cesar Climaco, le populaire maire de Zamboanga, sur la côte ouest. Elles ont été mises par les militaires au compte des musulmans du Front de libération Moro – qui a formellement démenti.

Mgr Claver a été « libéré » par l'armée. Mais les deux victimes étant de véhéments critiques du régime et des abus de la militarisation, beaucoup soupçonnent des mises en scène.

Ces quelques échantillons ne sauraient refléter toute la réalité – le pire et le meilleur – de Mindanao, où, par endroits, la vie continue à suivre un cours plus normal. Mais l'augmentation des combats et des morts indique assez qu'on est loin du prétendu paradis que vantent encore des affiches touristiques : « *Volcans, îlots de corail et plages de sable rose, orchidées rares, fruits aux noms étranges et femmes musulmanes à la peau satinée, villes en plein boom* ». Mindanao, où « *les héros légendaires vivent dans l'imagination populaire* ».

MANILLE — LUÇON — 0 km 200 — Batangas — CATANDUANES — MINDORO — Iˢ CALAMIAN — Esperanza — SAMAR — PANAY — Iloilo — LEYTE — Cebu — Puerto-Princesa — BOHOL — NEGROS — PALAWAN — MER DE SULU — MINDANAO — Davao — BALABAC — Cotabato — 2955 — Mt Apo — Zamboanga — Sandakan — JOLO — G. de Moro — SABAH (BORNÉO) — ÎLES SULU — MER DE CÉLÈBES

« Robins des bois »

Ironie : le « *volcan* » s'est réveillé communiste. Pour un nombre croissant de gens, les « héros légendaires », ce sont les guérilleros de la NPA, nouveaux « Robins des Bois ». Dans les campagnes sous-développées, dans les bidonvilles, ils sont l'espoir d'un remède à l'abandon et à l'arbitraire du pouvoir. Des catholiques progressistes les comparent aux révolutionnaires du Nicaragua. Tragédie : tout ce qui n'est pas blanc devient rouge, et inversement. Derrière les euphémismes (les uns « sauvent » en exécutant, les autres « punissent » en liquidant), malgré approximations et exagérations, *l'hécatombe augmente : 800 morts* (deux fois plus qu'en 1983) dans la seule région militaire de Davao, en 1984, dont 350 soldats, 150 policiers et près de 300 civils. Dans ce total, 360 « liquidations » sont attribuées à la NPA. Au niveau national, les chiffres dépassent les 2 600 morts, dont 800 membres des forces de l'ordre et un millier de guérilleros.

L'organisation humanitaire Task Force Detainees estime, en outre, les effets de la militarisation (c'est-à-dire les abus de l'armée) à plus de 360 exécutions sommaires, une centaine de disparus et 160 victimes de « massacres ». Et il ne s'agit là que de cas connus. On prétend que les morts comptabilisés comme guérilleros sont parfois des civils. Il est difficile de faire la part entre vrais combats, exécutions, erreurs, massacres, règlements de comptes et gangstérisme pur et simple. Mais, au-delà de chiffres sujets à caution, la tendance paraît claire. C'est, sur *fond d'aggravation de la misère*, celle du dérapage dans la guerre.

Mindanao pleure sa paix, ses rêves d'abondance et ses espoirs perdus. Et ses morts, de plus en plus. Mais comment en est-on arrivé là ?

ROLAND-PIERRE PARINGAUX.

Prochain article :

OU LES COMMUNISTES « SE DÉLECTENT DE LA POURRITURE »

ASIE

Vietnam

LE DIXIÈME ANNIVERSAIRE DE LA FIN DE LA GUERRE

Les gros bataillons... de journalistes américains

A l'occasion du dixième anniversaire de la victoire communiste au Vietnam, M. Le Duan, secrétaire-général du Parti communiste vietnamien, s'est prononcé au cours d'un rassemblement, pour une normalisation des relations *« dans l'intérêt des deux pays, de la paix et de la stabilité en Asie du Sud-Est »*, entre Hanoï et Washington. Mais, M. Le Duc Tho, membre du bureau politique du PCV, a rappelé, dans une interview à la chaîne de télévision américaine NBC, que les Etats-Unis devaient abandonner les conditions qu'ils posent à l'établissement de relations diplomatiques avec le Vietnam. *« Pour notre part*, a-t-il dit, *nous n'imposons aucune condition en vue de cette normalisation et les Etats-Unis devraient faire de même ou alors il n'y aura pas de relations diplomatiques. »* Les Etats-Unis ne reconnaissent pas le gouvernement d'Hanoï, et ont à plusieurs reprises réclamé le retrait des troupes vietnamiennes du Cambodge avant le début de toute négociation. Néanmoins, les médias américains ont fait des efforts considérables pour « couvrir » ce dixième anniversaire.

De notre envoyé spécial

Bangkok. — Voici une douzaine d'années, Peter Kann était correspondant de guerre en Indochine, où il a obtenu le prix Pulitzer, la plus haute distinction pour un journaliste américain. Devenu l'un des directeurs du *Wall Street Journal*, il est retourné au Vietnam pour raconter, avec autant de talent que par le passé, les scènes de la vie quotidienne, qui en disent souvent long sur l'atmosphère, dix ans après la chute de Saigon. Walter Cronkite, l'ancienne vedette de la chaîne de télévision américaine CBS, retraité depuis quelques années, s'est également rendu au Vietnam en février dernier.

Les médias américains ont consacré une fortune — au moins plusieurs dizaines de milliers de dollars — à « couvrir » ce dixième anniversaire de la fin de la guerre au Vietnam, célébré dans l'ancienne Saigon ce mardi 30 avril. L'effort le plus colossal a été celui de la chaîne NBC, concurrente de CBS, qui a loué un Boeing-747 cargo d'Air France pour transporter, de Paris, une station terrestre de communication de fabrication britannique, et, de Bangkok, des générateurs venus du Japon.

Selon la *Far Eastern Economic Review*, pour ne pas être en reste, ABC, autre chaîne de télévision américaine, aurait loué les services d'une station terrestre soviétique spécialement acheminée de Moscou pour l'événement. Quant à CBS, afin d'utiliser un relai à Bangkok, elle aurait loué deux vols d'Air Vietnam, à raison de 7 000 dollars la navette.

Ces dernières semaines, des dizaines de journalistes — pour la plupart d'anciens correspondants de guerre américains — ont revisité les champs de bataille de la seconde guerre du Vietnam, se penchant sur un passé qu'ils ont intensément vécu. Les représentations vietnamiennes à l'étranger ont été inondées de demandes de visas : celle de Bangkok en a reçu environ un demi-millier.

Les Vietnamiens ont réagi en accordant visiblement la priorité aux Américains. Mais cette opération de charme en direction d'un pays qui les boude — notamment en raison de leur occupation militaire du Cambodge — leur a posé d'énormes problèmes de logistique. Comment héberger des équipes qui comptent jusqu'à trente personnes et, de surcroît, les contrôle ? Jamais les autorités de Hanoï n'avaient, jusqu'à présent, fait face à un tel problème. Il a fallu rapatrier, provisoirement, des diplomates en poste à l'étranger, court-circuiter certaines pratiques bureaucratiques et faire son deuil de toute censure, au moins dans le cas de retransmissions télévisées en direct.

L'Amérique « petit-déjeune » donc, ce mardi, à l'heure de Saigon. Pour Hanoï, la rentrée de devises sera substantielle, puisque tout service d'interprétariat, de guide ou de transport — obligatoires — se paie en dollars. Le Vietnam espère surtout séduire un peu une Amérique qui lui tourne le dos depuis dix ans. Mais l'arme est peut-être à double tranchant, car les médias sont fatalement tentés de cultiver le souvenir, ce qui peut rouvrir, à l'est du Pacifique, quelques cicatrices à peine fermées.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

POUR VIOLATION DES DROITS DE L'HOMME

Plainte à l'ONU contre Hanoï

Le président du Comité Vietnam pour la défense des droits de l'homme, M. Vo Van Ai, devait déposer, ce mardi 30 avril à New-York, auprès des Nations unies une plainte contre le gouvernement de la République socialiste du Vietnam *« pour ses violations réitérées des droits de l'homme et atteintes répétées aux droits civils, politiques, économiques, sociaux, culturels et cultuels des Vietnamiens »*.

Dans un dossier constitué à cette occasion, le Comité Vietnam (1) dresse un bilan très sombre affirmant notamment que *« sur une population totale de 58 millions d'habitants que compte le Vietnam, il apparait que le chiffre de 500 000 prisonniers d'opinion n'est nullement exagéré et correspond à un minimum »*. Parlant de la *« troisième résistance »*, M. Vo Van Ai estime qu'*« aujourd'hui, la tension entre le gouvernement et la population est arrivée* [au Vietnam] *à un point critique jamais atteint auparavant depuis 1945 »*.

A l'appui de ses affirmations, le Comité Vietnam cite différents témoignages sur les camps de détention vietnamiens, y compris sur leur localisation géographique et les sévices qu'y subissent les prisonniers. Parmi d'autres précisions, M. Tran Nhu, qui a lui-même une longue expérience de ces camps, rapporte que des détenus réfractaires sont enfermés dans des cachots souterrains en forme de cercueils, où ils sont contraints de demeurer *« sept jours durant sans pouvoir faire un mouvement »*, y compris pour leurs besoins corporels qu'ils doivent *« satisfaire sur place et immobiles »*.

La plainte du Comité Vietnam à l'ONU a été déposée *« pour marquer le dixième anniversaire de la violation des accords de Paris par le gouvernement de Hanoï »*.

(1) Comité Vietnam pour la défense des Droits de l'homme, 25, rue Jaffeux, 92230 Gennevilliers.

AFRIQUE

République sud-africaine

L'Anglo-American accepterait de réembaucher en priorité une partie des 14 400 mineurs licenciés

Des attentats à la bombe ont endommagé, *lundi soir 29 avril, à Johannesburg*, deux bâtiments appartenant à la compagnie Anglo-American, propriétaire de la mine d'or de Vaal Reefs, où quatorze mille quatre cents ouvriers viennent d'être licenciés. Les explosions ont fait des dégâts matériels importants, mais pas de victime. Les attentats n'ont pas été revendiqués, *et rien ne permet de dire* avec certitude qu'ils sont liés au conflit social de la mine de Vaal-Reefs.

D'autre part, un communiqué publié lundi soir par le syndicat des mineurs (NUM) annonce qu'un accord est intervenu entre la NUM et la direction de l'Anglo-American. Au terme de sept heures de négociations, la compagnie aurait accepté un protocole stipulant que dans les futures embauches une préférence sera accordée aux mineurs ayant déjà travaillé à Vaal-Reefs.

La dernière paie des chercheurs d'or

De notre correspondant

Vaal Reefs. — La plus grande partie des 14 400 mineurs noirs licenciés au cours du week-end ont déjà quitté Vaal-Reefs. Sous la surveillance des services de sécurité de l'Anglo-American, ils ont rassemblé leurs effets personnels et se sont regroupés dans le stade flambant neuf de la mine d'or qui porte le nom d'Harry Oppenheimer, l'ancien président du trust sud-africain.

Les guichets d'entrée sont utilisés pour distribuer aux grévistes leur dernière paye. De longues queues se sont formées devant les grilles, tandis qu'à proximité une armada d'autobus et de camionnettes attendent pour ramener chez eux ces travailleurs migrants qui, en moins de vingt-quatre heures, ont perdu leur travail. Ils retournent dans leurs homelands du Transkei, du Ciskei, ou, pour d'autres, au Swaziland, au Lesotho ou au Mozambique.

La plupart savent qu'ils ne retrouveront pas de travail avant longtemps. L'un d'eux confie : *« Il va bien falloir manger ! Il ne restera plus qu'à voler. »* Mais il n'y a ni animosité ni rebellion. Tous paraissent accepter leur sort et attendent patiemment auprès de leur barda et de leurs couvertures de pouvoir rentrer chez eux. La pelouse du stade ressemble à un gigantesque lieu de pique-nique, jonché de débris de nourriture et d'os de poulets. L'Anglo-American a apporté, à l'aide de deux tracteurs, deux énormes cantines roulantes. On distribue à même des plateaux en plastique des louches de riz et du *mealie meal* (farine de maïs).

Avec leur dernière paye, les mineurs noirs achètent de la bière et de l'alcool. En haut des tribunes, dominant cette foule répandue sur le gazon ou conversant dans les gradins, une table où chacun vient chercher son bulletin de salaire. Un cadre de Vaal-Reefs explique que depuis longtemps la mine n'avait pas été aussi calme. Selon lui, le travail a repris dans sept des neuf puits. Seuls les numéros huit et neuf de la division sud, où la grève a éclaté, sont paralysés. Douze mille trois cents des quinze mille mineurs sont en effet mis à pied. L'accès à ces deux puits est interdit à la presse par le service de sécurité, qui veille, fusils antiémeutes appuyés contre les voitures et gourdins à la main.

« Faire les trous »

Selon des sources non confirmées, deux mille mineurs auraient refusé de quitter les lieux. Le porte-parole de la mine explique qu'il n'est pas question de négocier les licenciements, mais que des pourparlers sont toujours en cours pour résoudre le conflit. Ses causes ne sont d'ailleurs pas clairement établies, selon l'Anglo-American, c'est un problème d'augmentation de salaires, tandis que pour la NUM (National Union of Miniworkers) il s'agit plutôt de l'épineuse question du « travail réservé » aux Blancs.

D'après ce syndicat, créé en 1982 et qui regroupe cent dix mille des quelque cinq cent mille mineurs noirs, la direction a licencié sept cents mineurs qui refusaient d'exécuter les tâches normalement réservées aux Blancs selon le Mines and Works Act. Aux termes d'une loi de 1911, treize catégories de travail ne peuvent être exécutées par des non-Blancs, notamment la pose et l'allumage des explosifs. Les mineurs noirs, eux, sont chargés de « faire les trous ». C'est ce qu'on appelle le *job reservation*, pour la défense duquel se battent farouchement les mineurs blancs au sein du MWU (Mines Worker's Union).

Cette entrave à l'accession aux tâches de responsabilité est devenue le cheval de bataille de la NUM. La centrale estime qu'en fait beaucoup de Noirs effectuent ces « travaux défendus » sans y être préparés et sans recevoir la rémunération qui y correspond. C'est justement cette revendication qui aurait mis le feu aux poudres. La NUM a expliqué que l'Anglo-American avait obligé les mineurs noirs à exécuter ces tâches, et que ceux qui avaient refusé avaient été purement et simplement mis à la porte, provoquant ainsi un conflit généralisé.

Il n'empêche cependant que le problème de l'augmentation des salaires demeure, et que, là non plus, les négociations n'ont pu aboutir. Sur ce point, la NUM refuse d'en dire plus, attendant de soumettre ses propositions à la Chambre des mines, derrière laquelle s'est retranchée l'Anglo-American.

Pour la plupart, les mineurs noirs renvoyés ignorent les raisons du conflit. L'un d'entre eux venant du Transkei montre sur son passeport le tampon *« Discharged »* (licencié). Il avoue ne pas très bien comprendre de quoi il retourne. Voilà onze ans qu'il travaille à Vaal-Reefs. La plupart des contrats sont en général d'un an renouvelable au moment du retour, chaque année, dans leur famille, de ces travailleurs migrants. Ils font partie des importants réservoirs de main-d'œuvre des *homelands*, dans lesquels on puise et on rejette en fonction des besoins et de la docilité. Ces quatorze mille quatre cents, auxquels il faut ajouter trois mille (mille autres ont été licenciés lundi) de la mine d'or d'Hartebeesfontein, à une trentaine de kilomètres, iront rejoindre le flot des sans-travail, qui serait, selon des chiffres officieux, de trois millions en Afrique du Sud.

MICHEL BOLE-RICHARD.

AMÉRIQUES

El Salvador

LES AUTORITÉS ANNONCENT LA REDDITION D'UN DIRIGEANT DE LA GUÉRILLA

San-Salvador *(AFP)*. — Un dirigeant du Front Farabundo Marti de libération nationale (FMLN), dont la guérilla et le gouvernement salvadorien avaient annoncé l'arrestation le 19 avril, s'est rendu aux forces gouvernementales et se trouve sous la protection de la garde nationale, ont affirmé, dimanche 28 avril, les autorités.

Dans un enregistrement diffusé par le gouvernement et présenté comme un « entretien », M. Napoleon Romero déclare qu'il a *« pris la décision de se rendre et de se retirer »* du FMLN. Justifiant sa décision de *« rechercher la protection des forces armées »*, il a déclaré : *« Un membre du FMLN du niveau que j'occupais ne peut se retirer purement et simplement, mais doit rechercher une protection. »*

Cette reddition intervient après les déclarations la semaine dernière du chef d'état-major de l'armée, le général Adolfo Blandon, qui faisait le bilan des trois premiers mois de l'année dans le combat qui l'oppose à la guérilla. Selon le général Blandon, l'armée aurait tué deux cent trente-sept guérilleros, en aurait blessé quatre-vingt-treize autres, alors que près de deux cents rebelles ont été fait prisonniers. Le FMLN estime, quant à lui, que l'armée aurait perdu mille cinq cent treize hommes (morts ou blessés). Les services juridiques de l'Eglise catholique ont, de leur côté, publié un communiqué fixant à neuf cent vingt-huit le nombre de morts des deux côtés pendant cette période de trois mois.

Costa-Rica

ARRESTATION DE CINQ MERCENAIRES ANTISANDINISTES

San-José *(Reuter)*. — Cinq étrangers, arrêtés au Costa-Rica alors qu'ils s'entraînaient avec des rebelles antisandinistes près de la frontière du Nicaragua, ont été inculpés pour constitution illégale d'association et détention d'explosifs. Le porte-parole du ministère des affaires publiques, M. Fernando Cruz, a précisé que les cinq hommes — un Français, M. Claude Chaffard, deux Britanniques, MM. Peter Gliberry et John Davis, et deux Américains, MM. Stephen Carr et Robert Thompson — avaient été arrêtés la semaine dernière en compagnie de neuf maquisards antisandinistes.

Les cinq hommes encourent des peines de six ans de prison. Ils étaient en possession de fusils, de bazookas et de grenades. Selon les autorités, les Nicaraguayens arrêtés font partie de la Force démocratique nicaraguayenne (FDN).

Chili

LE GOUVERNEMENT A LIBÉRÉ PLUS DE 200 OPPOSANTS SUR LES 264 ARRÊTÉS A SANTIAGO

Santiago *(AFP, Reuter)*. — Le gouvernement chilien a libéré, lundi 29 avril, deux cent trente-quatre opposants arrêtés vendredi dernier lors d'une réunion du Parti socialiste. Trente autres personnes, interpellées dans les mêmes conditions, sont toujours retenues par la police. Le ministère de l'intérieur doit décider si, en vertu de la législation sur la sécurité intérieure, des poursuites doivent être engagées contre ces personnes.

Parmi les trente opposants encore détenus figurent quatre dirigeants socialistes et deux ressortissants français, M. Bourguignat et son épouse, d'origine chilienne. Le ministère français des relations extérieures avait réclamé, dimanche, la *« libération immédiate »* du professeur à l'Institut de Santiago, et de sa femme, Maria Loreto Hoecker. Un membre de l'ambassade de France à Santiago a confirmé que les autorités chiliennes n'avaient pas encore répondu à cette demande.

Le gouvernement avait justifié ces arrestations par l'interdiction de toute réunion politique en raison de l'état de siège. Selon les lois en vigueur, le ministère de l'intérieur a cinq jours pour statuer sur le sort des personnes détenues, la décision les concernant devait donc intervenir ce mercredi 30 avril.

Algérie

LE PROCÈS DE CENT TRENTE-CINQ ACTIVISTES ISLAMIQUES

La Cour de sûreté de l'Etat a rendu un verdict d'apaisement

De notre correspondant

Alger. — La Cour de sûreté de l'Etat a rendu son verdict à Médéa, lundi 29 avril, dans le procès des cent trente-cinq activistes islamiques, qui s'était ouvert trois semaines plus tôt. Comme on s'y attendait *(le Monde* du 16 avril), il s'agit d'un verdict d'apaisement. Cent quatre des accusés recouvrent la liberté : une soixantaine d'entre eux ont été relaxés purement et simplement, et les autres condamnés à des peines de prison inférieures à la détention préventive, deux ans dans la plupart des cas.

Ceux qui restent en prison sont condamnés à des peines allant de trois à douze ans de prison. La peine la plus lourde a notamment été prononcée contre un homme qui avait blessé au bras un capitaine de gendarmerie qui parlementait avec lui au moment de son arrestation dans le quartier d'El Mouradia à Alger.

Contre les cent trente-cinq accusés présents dans le box, le procureur de la République avait requis des peines allant de trois à vingt ans de prison. Cinq personnes jugées par contumace ont été condamnées à la réclusion à perpétuité.

Les accusés présents condamnés aux peines supérieures à cinq ans sont ceux auxquels il était reproché d'avoir détenu soit des armes datant de la seconde guerre mondiale ou de la guerre d'indépendance, soit des explosifs artisanaux. Quatre chefs religieux qui s'étaient fait remarquer par leurs prêches enflammés dans des mosquées échappant au contrôle du clergé officiel sont condamnés à des peines allant de trois à cinq ans.

Le réquisitoire avait été prononcé le 21 avril. Après les plaidoiries des avocats, le président de la cour, un magistrat civil en fonction à Annaba, M. Abdelaziz, a laissé les accusés s'exprimer librement.

La cour, composée de trois magistrats civils et de deux militaires, a délibéré trois jours avant de rendre son verdict. Lundi soir, les médias algériens gardaient toujours le silence sur le procès. Tenus par le secret, les avocats, dont plusieurs étaient commis d'office, restaient d'une grande discrétion. Toutefois, le plus connu d'entre eux, Mᵉ Abdenour Ali-Yahia, évoquant sinon le fond de l'affaire du moins la forme, nous a déclaré que le procès s'était déroulé de façon régulière et a rendu un hommage implicite aux juges, qui ont respecté de bout en bout la règle de l'oralité des débats, quel qu'ait pu être le dossier de l'instruction.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

Maroc

M. Fabius se félicite de « l'excellence des relations bilatérales »

De notre envoyé spécial

Marrakech. — M. Laurent Fabius a été reçu par le roi Hassan II dans son palais royal de Marrakech, lundi 29 avril. Au terme d'un tête-à-tête d'une heure et demie, le chef du gouvernement français a souligné *« l'excellence des relations bilatérales de coopération »* et *« l'existence de points de vue et analyses communs qui mettent en exergue l'amitié très profonde qui lie nos deux pays, ainsi que nos volontés de stabilité et de paix »*.

« Avec Sa Majesté, le roi Hassan II, a dit M. Fabius, *nous avons, comme c'est la tradition, fait un tour des problèmes internationaux. Nous avons parlé du Liban, de la guerre du Golfe, de la situation au Maghreb et de l'Afrique. »* Interrogé à propos du Tchad, le premier ministre a répondu que *« ce sujet n'avait pas été particulièrement abordé »*. A propos du Sahara occidental, M. Fabius a indiqué qu'il avait rappelé le souhait français de ne pas prendre parti, se contentant de préciser que *« la France a toujours maintenu la même position du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes et aussi du droit des peuples à vivre en paix »*.

Abordant le sujet de l'élargissement de la Communauté européenne et des inquiétudes que cela suscite au Maghreb, M. Fabius a déclaré que *« la France, principal partenaire économique du Maroc, était au côté de ses amis »*, ajoutant que *« des mesures concrètes devaient être adoptées pour que les pays associés n'aient pas à souffrir de l'entrée de l'Espagne et du Portugal dans la Communauté »*, et qu'il fallait trouver *« la solution pour que les courants d'échanges traditionnels entre la France et le Maroc ne soient pas altérés »*. M. Fabius a précisé que la première mesure en ce sens était la décision de se rendre très prochainement au Maroc prise par M. Claude Cheysson, commissaire européen chargé des relations avec les pays méditerranéens et ancien ministre des relations extérieures.

F. F.

A TRAVERS LE MONDE

Canada

• ARRETE D'EXTRADITION VERS LA RFA D'UN EDITEUR NEO-NAZI. — Les services canadiens de l'immigration ont pris, lundi 29 avril, un arrêté d'extradition vers l'Allemagne de l'Ouest à l'encontre d'Ernst Zundel, éditeur de Toronto, d'origine allemande. Condamné le 25 mars à quinze mois de prison pour avoir publié des écrits antisémites niant l'holocauste, Ernst Zundel pourra toutefois rester au Canada jusqu'à ce qu'il ait épuisé tous les recours administratifs. Agé de quarante-six ans, il était arrivé au Canada en 1978 et bénéficiait d'un statut lui permettant de travailler et de résider dans le pays. — *(AFP.)*

Espagne

• ALERTE A LA BOMBE. — Après l'annonce, la semaine dernière, par l'ETA militaire, d'une campagne terroriste contre les installations touristiques de la côte méditerranéenne espagnole, une alerte a été déclenchée par un appel téléphonique, affirmant que des bombes étaient placées dans trois hôtels de Valence et d'Alicante. Les recherches effectuées, lundi 29 avril, n'ont rien donné. La police a, toutefois, décidé de renforcer sa surveillance. La branche politico-militaire avait déjà pris pour cible des stations touristiques de la région pendant l'été 1979. — *(Reuter.)*

Tunisie

• M. BOURGUIBA AUX ÉTATS-UNIS EN JUIN. — Le président tunisien fera une visite officielle aux Etats-Unis à partir du 18 juin, répondant à une invitation du président Reagan. Il devrait, sur la route des Etats-Unis, s'arrêter à Paris pour un séjour privé au cours duquel il rencontrerait le président Mitterrand, indique-t-on, de bonne source, à Tunis. Le dernier voyage de M. Bourguiba aux Etats-Unis remonte au mois de janvier 1982. Il avait été admis à l'hôpital militaire Walter Reed, à Washington, pour y subir des examens médicaux. — *(AFP, AP, Reuter.)*

هكذا من الأصل



I et E: deux lettres qui signent le travail de Bosch.



Seules deux petites lettres représentent nos activités à l'arrière des automobiles du monde entier. Deux petites initiales qui évoquent pourtant beaucoup de puissance, une grande technologie et une préoccupation quotidienne pour l'amélioration des conditions de transports et d'économie d'énergie.

I c'est en français : Injection essence.
E c'est en allemand Einspritzung. C'est la même chose.

L'injection Bosch dose exactement la quantité de carburant dont votre moteur a besoin. Donc l'injection Bosch vous permet de réduire votre consommation.

Avec une efficacité prouvée par de nombreux tests et approuvée par de grandes marques automobiles, l'injection Bosch économise jusqu'à 11 % d'énergie par rapport aux modèles similaires à carburateur. Et même en régime de frein moteur, l'injection Bosch peut vous permettre de réaliser jusqu'à 16 % d'économie.

Mais les résultats de nos travaux et de notre production ne s'arrêtent pas là. L'injection-essence Bosch favorise le démarrage à froid comme à chaud, réduit la pollution des gaz d'échappement et permet au moteur de tirer le maximum de puissance de la quantité d'énergie consommée.

Les qualités de nos systèmes d'injection expliquent nos résultats.

Jusqu'à fin 1984 l'entreprise a livré au total dans le monde plus de 13 millions de dispositifs d'injection d'essence auxquels il convient de rajouter les deux millions d'unités fabriquées par nos licenciés.

Mettons les points sur les I. Notre fierté est à la mesure de notre discrétion. Sur toutes les routes, si vous roulez derrière un I ou un E, vous saurez que c'est pratiquement toujours Bosch qui va de l'avant.

Le Groupe Bosch en France.

En 1899, 13 ans après la création de la société mère en Allemagne, Robert Bosch a ouvert une agence commerciale à Paris, et en 1905, le 1er atelier de fabrication de produits Bosch en France.

Aujourd'hui, parmi les 116 pays où le groupe Bosch exerce ses activités devenues largement diversifiées, la France occupe toujours une place prépondérante, tant en termes d'échanges commerciaux que d'investissements.

- 4500 personnes
- 5 usines (Rodez-Vénissieux-Caen-Bonneville-Rumilly).
- 4,2 milliards de chiffre d'affaires
- 0,9 milliard réalisé en exportation directe et 0,4 milliard d'achats de Robert Bosch GmbH en France.

Principales activités

- Automobile : équipements électriques, électroniques, essence et diesel
- Electroménager
- Autoradios, TV couleur, magnétoscopes Blaupunkt
- Electronique médicale
- Machines d'emballage
- Outillage électrique et pneumatique
- Photo, cinéma, vidéo Bauer
- Produits et technologie pour l'industrie
- Télécommunication, radiotéléphone.



BOSCH

Pour toutes informations : Robert Bosch (France) S.A.
32, Avenue Michelet
93404 Saint Ouen
Tél. : 251.92.33



dossier

Le XIe sommet des sept grands pays industrialisés

Le onzième sommet des grands pays industrialisés se réunit à Bonn du 2 au 4 mai. De l'expérience des dix sommets précédents, on peut tirer deux principes généraux. Le premier est que lorsqu'un pays se croit en position d'obtenir quelque chose il a tendance à insister sur le fait que, bien que ce genre de réunion ne soit pas normalement destiné à prendre des décisions, rien n'empêche — on s'en serait douté — chefs d'Etat et de gouvernement de donner des directives précises.

Le second principe est que, non seulement il ne faut pas trop attendre des sommets, mais que, dans la mesure où ils influencent le cours des *événements, cette influence* a autant de chances de se révéler néfaste que positive. Le fait qu'on cherche avant tout à obtenir des succès *de prestige n'est pas pour* rien dans cette constatation désabusée.

Le premier sommet, celui de Rambouillet, a donné lieu à une grande désillusion : il était déjà question de stabiliser les taux de change et de revenir à un ordre monétaire acceptable. Le plus désastreux des sommets a sans doute été celui qui s'est tenu en juillet 1978 à Bonn, où se réuniront de nouveau les Sept de jeudi à samedi.

Quels seront les grands thèmes de discussion entre chefs d'Etat et de gouvernement ? Le plus important sera sans doute la lutte contre le protectionnisme, et le contre-feu que l'administration Reagan estime nécessaire pour s'y opposer, sous la forme de l'ouverture d'un nouveau « round » de négociations commerciales au GATT (institution chargée d'administrer l'accord international sur les tarifs et le commerce).

Sur le principe, tous les participants sont d'accord, mais il reste à fixer une date. *« J'ai bon espoir que ce sera décidé au sommet »*, a déclaré M. Ronald Reagan aux journalistes des six journaux (dont *Libération* pour la presse française) qui l'ont interrogé à la veille de la conférence.

Du côté français, c'est une atti*tude beaucoup plus restrictive que* l'on affiche. On commence par rappeler que la conférence n'est pas un lieu de décision, pour ajouter que la position de l'Europe communautaire a été définie de façon claire par le conseil des ministres de la CEE du 19 mars : pas de rendez-vous précis fixé avant que n'ait été arrêté le contenu des futures négociations. On ajoute que la France, pour sa part, pose deux autres conditions : qu'il soit entendu que les intérêts des pays du tiers-monde seront pris en considération, ce que du reste personne ne conteste, et, deuxièmement, que des négociations devant conduire à une réforme monétaire soient *« parallèlement »* engagées.

∴

Cette dernière affaire sera certainement un autre thème des conversations. *Là encore le président* Reagan et M. Mitterrand se présenteront autour de la table avec des positions différentes, sinon opposées. Pour le président américain (interview déjà citée), *il faut attendre* le résultat des études engagées à cet effet. Les ministres du groupe des Dix (les principales puissances du monde industrialisé) doivent se réunir le 22 juin prochain à Tokyo, pour discuter du rapport de leurs experts sur ce sujet. Le sénateur américain au Trésor, M. James Baker, a annoncé à l'OCDE que son *pays était prêt à envisager* la tenue d'une conférence sur le territoire américain.



Ces positions divergentes ne conduiront pas nécessairement à une *impasse. On peut, par exemple*, imaginer que le communiqué final contiendra un engagement formulé à peu près de cette façon : à supposer que *les travaux préparatoires* de la conférence commerciale permettent de dégager un ordre du jour précis, et à supposer que le rapport des *Dix sur la réforme monétaire* invite à des discussions supplémentaires, eh bien ! dans ce cas, on décide en commun de fixer l'ouverture de la conférence du GATT pour telle date (premier semestre 1986, par exemple, comme le veulent les Américains), tandis que serait confirmée la volonté générale de pousser plus avant la recherche d'un meilleur fonctionnement du système monétaire international.

∴

Un autre thème de la conférence sera la croissance économique et les moyens de la rendre plus équilibrée à travers le monde industrialisé. C'est ici que les expériences du passé ont été les plus cuisantes. En juillet 1978, dans cette même ville de Bonn, le chancelier Helmut Schmidt avait cédé aux objurgations *de ses partenaires pour faire jouer* à l'Allemagne et au Japon le rôle de « locomotives » de l'économie occidentale. En termes précis, cela vou*lait dire que ces deux pays s'engageaient à augmenter leur déficit* budgétaire.

Cette politique ne pouvait tomber plus mal, et cela pour une raison qui n'a jamais été ouvertement explicitée dans les institutions internationales, tant le sujet du dollar reste tabou bien qu'il en soit question constamment. Les dix-huit mois précédant la conférence de Bonn de 1978 avaient été caractérisés par une chute *profonde* de la devise américaine. Les pays d'Europe occidentale et le Japon avaient essayé de la freiner en rachetant d'énormes *quantités de dollars, ce qui les avait* amenés à émettre de fortes quantités de leur propre monnaie. Telle a été la véritable origine de l'inflation à partir de 1979.

Aujourd'hui, les circonstances sont bien différentes, mais certains voudraient voir les pays *européens* relâcher leur politique de discipline budgétaire pour compenser l'éventuelle réduction du déficit américain. Si une telle *décision* devait être prise, ce qui heureusement est loin d'être certain, le résultat pourrait être à l'encontre de celui que l'on recherche : on risquerait de voir le dollar repartir vers la gloire, avec toutes les conséquences que cela pourrait avoir.

LES DIX RENCONTRES PRÉCÉDENTES

De Rambouillet à Bonn

Dix sommets ont précédé celui de Bonn.

● *Rambouillet, 15, 16 et 17 novembre 1975.* — Cette réunion est marquée par la fin de la longue controverse qui a opposé les Etats-Unis et la France sur la réforme du système monétaire international.

La France accepte — ce qui sera consigné quelques semaines plus tard par les accords de la Jamaïque sur la refonte des statuts du FMI (Fonds monétaire international) — que soit abandonné le principe sur lequel reposait le système de Bretton-Woods, c'est-à-dire la fixation de parités définies par un certain poids d'or. Cela étant acquis, les participants affirment, dans le communiqué commun, *« leur intention d'œuvrer en faveur d'une plus grande stabilité monétaire »*. Simultanément, il est entendu que les autorités monétaires *« agiront pour contrecarrer le désordre des marchés ou les fluctuations erratiques des taux de change »*.

● *Porto-Rico, 26 et 27 juin 1976.* — Les Sept s'entendent sur une déclaration générale propre à satisfaire M. Gerald Ford, qui, à quelques mois des élections, a besoin d'une approbation de sa politique économique. Il y est question *« d'expansion soutenue »* pour réduire le chômage, *« sans pour autant compromettre la lutte poursuivie en commun contre une nouvelle poussée d'inflation »*.

En fait, ce sommet sans importance prendra quelque éclat par la révélation du chancelier Schmidt selon laquelle MM. Ford, Giscard d'Estaing, Callaghan et lui-même avaient décidé, lors d'une réunion *« privée »*, de cesser d'aider financièrement l'Italie si les communistes entraient au gouvernement.

● *Londres, 7 et 8 mai 1977.* — Une rencontre pour presque rien. Le communiqué constate : *« L'inflation ne réduit pas le chômage. Elle en est une des principales causes. »* La création d'emplois est mise au rang des priorités économiques.

● *Bonn, 16 et 17 juillet 1978.* — Une *« stratégie globale »* est arrêtée pour combattre l'inflation, le chômage, le protectionnisme. Des objectifs chiffrés sont définis. La République fédérale d'Allemagne s'engage à augmenter ses dépenses budgétaires dans la limite de 1 % du PNB et les Etats-Unis à mettre enfin en œuvre une politique énergétique.

● *Tokyo, 28 et 29 mai 1979.* — Le sommet se tient dans un climat de prérécession, alors que l'OPEP est réunie en même temps à Genève pour décider — *consécutivement à la* révolution iranienne — d'une nouvelle augmentation du prix du pétrole. Les sept pays participants fixent des plafonds précis à leurs importations d'or noir et décident de politiques monétaires et fiscales restrictives pour compenser l'impact inflationniste du renchérissement du pétrole.

● *Venise, 21, 22 et 23 juin 1980.* — Malgré la récession provoquée par le second choc pétrolier, les Sept font de la lutte contre l'inflation leur priorité. Ils annoncent en outre des mesures pour économiser l'énergie et remplacer le pétrole (doublement de la production de charbon dans la décennie 80 et encouragement au développement du nucléaire).

Ce sommet est aussi l'occasion pour les sept grands d'appeler à un retrait des troupes soviétiques d'Afghanistan. M. Giscard d'Estaing, de retour de Varsovie où il a rencontré M. Brejnev, leur affirme que ce dernier a accepté le principe d'un retrait progressif de ses troupes.

● *Ottawa, 19, 20 et 21 juillet 1981.* — Premier sommet tout à la fois pour MM. Reagan et Mitterrand. Il y est question, dans le communiqué final, d'une *« volonté commune de respecter la logique du marché »*. Les Sept donnent leur accord pour préparer *« un processus mutuellement acceptable de négociations globales »* du commerce avec l'URSS et étudier une réduction des subventions aux crédits à l'exportation. Ce sommet principalement commercial envisage la possibilité de nouvelles négociations multilatérales.

● *Versailles, 5 et 6 juin 1982.* — Les Sept s'engagent à *« travailler à une évolution constructive et ordonnée du système monétaire international »* et à promouvoir dans ce domaine *« une plus grande stabilité »*. Ils conviennent d'adopter *« une approche prudente et diversifiée »* dans leurs relations avec l'URSS et les autres pays européens et de réduire leurs crédits à l'Europe de l'Est.

Toutefois, trois circonstances ternissent un sommet que les Français voulaient grandiose : la querelle entre l'Europe et les Etats-Unis sur le gazoduc soviétique, les massacres du Liban et la dévaluation du franc huit jours après le communiqué final.

● *Williamsburg, 28, 29 et 30 mai 1983.* — Dans la *Déclaration finale sur la reprise économique*, lue par M. Ronald Reagan, les Sept indiquent que les démocraties industrielles doivent s'efforcer non seulement *« d'atteindre et de maintenir un taux d'inflation faible »*, mais aussi *« d'abaisser les taux d'intérêt, qui enregistrent actuellement un niveau trop élevé »*.

A la demande de M. Mitterrand, les ministres des finances des Sept sont aussi invités, en liaison avec le directeur du FMI, *« à prendre en considération le rôle que pourrait jouer, le moment venu, une conférence monétaire internationale de haut niveau »*. Libéralisation du commerce international — avec engagement du Japon d'ouvrir son marché — et accroissement des ressources du FMI en faveur du tiers-monde sont aussi prônés.

En outre, les Sept, dans une déclaration sur la sécurité, proclament *« leur volonté de maintenir une force militaire suffisante pour dissuader toute attaque »* et annoncent le déploiement de missiles américains, prévu par la décision de l'OTAN, pour la fin de l'année, à défaut d'un accord à Genève.

● *Londres, 7, 8 et 9 juin 1984.* — L'endettement des pays du tiers-monde domine cette réunion, où est encouragée un rééchelonnement pluriannuel des dettes de ceux de ces pays qui *« s'efforcent d'améliorer leur situation »*. Les Sept préconisent aussi une allocation supplémentaire des droits de tirage spéciaux (DTS) du Fonds monétaire international et dénoncent les inconvénients qui résultent de taux d'intérêt trop élevés.

Les démocraties industrielles renouvellent par ailleurs leur volonté de mener des politiques anti-inflationnistes et de réduire leurs déficits budgétaires, et parlent de technologie. Le conflit Iran-Irak, les relations Est-Ouest et le contrôle des armements, les valeurs démocratiques communes et le terrorisme font en outre l'objet de déclarations ou de textes communs et renforcent le caractère politique de ces sommets.

AUTRES PAYS
RFA 816 7,5%
ITALIE 352 4,3%
GDE-BRETAGNE 426 5,2%
FRANCE 497 6,1%
JAPON 1234 15,1%
CANADA 334 4,1%
ÉTATS-UNIS 3628 44,4%
LES SEPT : 7 087 milliards de dollars (86,7%)

AUTRES PAYS
ÉTATS-UNIS 201 17,5%
CANADA 74 6,4%
JAPON 147 12,8%
FRANCE 91 7,9%
GDE-BRETAGNE 92 8%
ITALIE 73 6,3%
RFA 169 14,7%
LES SEPT : 847 milliards de dollars (73,6%)

Total pour les vingt-quatre pays de l'OCDE en 1984 :	PNB	EXPORTATIONS
	8 180 milliards de dollars.	1 150 milliards de dollars.

Une initiative française

Lancé par M. Valéry Giscard d'Estaing, début 1975, le principe d'une rencontre à cinq (France, RFA, Etats-Unis, Grande-Bretagne et Japon) fut arrêté à l'occasion de la signature de l'accord sur la sécurité et la coopération en Europe, le 31 juillet à Helsinki.

Depuis 1973, les grands pays industrialisés avaient abandonné les dernières règles du jeu monétaire qu'ils s'étaient imposées dix neuf ans auparavant, et les prix du pétrole *avaient été multipliés par quatre*. Cette réunion voulait donc ouvrir des perspectives, définir une stratégie face à la récession, au désordre monétaire, au danger de cartélisation des producteurs de matières premières, et surtout face au découragement.

M. Giscard d'Estaing parlait de rechercher un *« nouvel ordre économique international »*. Mais le président français était obnubilé par la nécessité d'éviter la présence italienne, pour *limiter le sommet au petit club* des nations les plus influentes du monde non communiste.

Une réunion préparatoire, tenue à New-York avec des représentants personnels des chefs d'Etat (le président français avait envoyé M. Barre, alors sans fonction officielle), imposa la présence italienne. Face à cette surreprésentation *de l'Europe, M. Kissinger* réclama la participation du Canada. En novembre 1975, à Rambouillet, M. Pierre Elliott Trudeau ne fut pas invité, mais Paris ne put résister longtemps à la requête de Washington. Dès le sommet suivant, à Porto-Rico, Ottawa fut présent. Les sommets se feront désormais à sept.

A Rambouillet, les chefs d'Etat et de gouvernement, qui pouvaient se faire accompagner de leurs ministres des affaires *étrangères, des finances et d'un* troisième assistant, avaient six sujets à l'ordre du jour : la situation économique mondiale, les *problèmes monétaires (et* notamment les taux de change), la politique du développement, l'énergie, les matières premières *et les relations Est-Ouest*. La plupart de ces sujets sont toujours d'actualité.

Le projet de défense spatiale du président Reagan

La tradition s'est instaurée, lors des précédents sommets, de *consacrer une partie de la discussion à la diplomatie*. La rencontre de Bonn *ne devrait pas faillir à la règle*, même si la question majeure posée aux Sept dans ce domaine ne doit, en principe, faire l'objet d'aucun communiqué conjoint et ne figure même pas à l'ordre du jour.

Cette question est, bien entendu, l'Initiative de défense stratégique (IDS) du président Reagan, autrement dit le projet américain de défense spatiale. *Projet auquel les Européens de* l'Ouest ont été, sans beaucoup de ménagement, invités à s'associer par le secrétaire à la défense, M. Caspar Weinberger, dans un délai de soixante jours. Le chef de la Maison Blanche a déclaré, pour sa part, ces jours derniers, qu'il n'escomptait pas de ses partenaires une réponse formelle, immédiate et collective *au sommet* de Bonn. Le Japon souhaitait, lui aussi, à l'origine, une prise de position des Sept.

Le *projet américain* comporte, à l'évidence, de très importantes retombées techno-industrielles, un peu comme l'opération Apollo *(dans les années 60)*, toute pacifique celle-là, qui avait spectaculairement creusé le fossé technologique entre les Etats-Unis et les autres Occidentaux. Le souvenir de ce précédent hante les mémoires à Paris, à Bonn ou à Londres, même si les données du *problème sont*, cette fois-ci, très largement politiques, militaires et diplomatiques.

C'est pour tenter d'y apporter une réponse « européenne » que la France a lancé, voici peu, son projet Eurêka d'une communauté technologique européenne. *En* principe, cette opération n'est pas liée à l'IDS, et pourrait d'ailleurs déborder du cadre de la CEE ou de l'OTAN. En réalité, il s'agit notamment, pour les Européens, d'éviter de se laisser *davantage distancer par les* Américains, et de proposer à ces derniers un cadre institutionnel pour une éventuelle coopération technologique, dans des termes qui dissuadent Washington de « débaucher » en Europe cerveaux ou industries.

La situation internationale, outre cette affaire de l'IDS, offre aux Sept d'autres occasions de chercher à parler d'une même voix, ou, au minimum, d'échanger leurs vues : la guerre Iran-Irak, *la situation au Liban* et en Amérique centrale, l'Afghanistan...

Mais le chancelier Kohl, hôte du sommet, a cependant souhaité que de telles rencontres retrouvent pleinement la vocation économique qu'elles devaient avoir à l'origine.

Mme Thatcher, la doyenne

Mme Margaret Thatcher, premier ministre de Grande-Bretagne, sera la doyenne du *sommet de Bonn, ayant déjà* participé à six autres rencontres de ce type. Elle précède le président des Etats-Unis, M. Ronald Reagan, et le chef de l'Etat français, M. François Mitterrand, qui accompliront pour la sixième fois *ce pèlerinage économique*.

Les autres recrues sont plus récentes. Il s'agira du troisième *sommet pour le chancelier* ouest-allemand, M. Helmut Kohl ainsi que pour le *premier ministre* du Japon, M. Yasuhiro Nakasone. Le chef du gouvernement italien, M. Bettino Craxi, sera présent pour la deuxième fois, tandis que dans le cas du *premier ministre* du Canada, M. Brian Mulroney, il s'agira d'une initiation. Benjamin aussi, le nouveau président de la commission européenne, M. Jac*ques Delors, qui participera aux* travaux de Bonn.

Le record est détenu par *M. Helmut Schmidt, ancien chan*celier de RFA, qui a participé à huit sommets consécutifs et par M. Pierre Elliott Trudeau, alors premier ministre canadien, qui a atteint le même chiffre, mais avec une année d'interruption en 1979. Le Canada n'était d'ailleurs pas encore membre du club lors de la rencontre de Rambouillet qui avait réuni, outre MM. Giscard d'Estaing et Schmidt, MM. Gerald Ford (Etats-Unis), Takeo Miki (Japon), Aldo Moro (Italie) assassiné en 1978, et Harold Wilson (Grande-Bretagne).

Dossier établi par PAUL FABRA BRUNO DETHOMAS MICHEL BOYER et BERNARD BRIGOULEIX.

politique

Le projet du gouvernement et la situation en Nouvelle-Calédonie

Le responsable de la sécurité du RPCR, M. Henri Morini, et trente-six Wallisiens de son service d'ordre ont été retenus prisonniers pendant près de vingt-quatre heures par les indépendantistes à Maré (îles Loyauté). Ils s'étaient rendus lundi 29 avril sur cette île pour préparer et protéger la réunion d'un conseil des ministres décentralisé que l'exécutif du territoire avait décidé de tenir à Maré, qui est un fief indépendantiste (M. Naisseline, président du LKS, est lui-même grand-chef de l'un des districts de Maré).

Les compagnons de M. Morini avaient été, dès leur descente d'avion, enfermés dans un hangar de l'aéroport. M. Morini avait été conduit à la chefferie pour être entendu par les chefs coutumiers et politiques qui avaient envisagé un moment de le soumettre à un jugement coutumier avant de le relacher pour lui permettre de regagner Nouméa.

De son côté, M. Tjibaou, chef de file du FLNKS, a regagné Paris, retour d'un séjour à Alger au cours duquel il a affirmé que les Canaques auraient sans doute, finalement, après 1986, à construire eux-mêmes leur indépendance sans l'aide des socialistes.

Pour l'heure, le FLNKS continue de recevoir l'aide et le soutien logistique de la Ligue communiste révolutionnaire, mouvement trotskiste qu'anime M. Alain Krivine.

M. TJIBAOU AU QUOTIDIEN ALGÉRIEN « EL MOUDJAHID » :

« Aucune indépendance n'a encore été accordée par les socialistes »

Alger. – Dans un entretien publié mardi 30 avril par le quotidien *El Moudjahid*, M. Jean-Marie Tjibaou qui a été l'hôte de l'Algérie, samedi 27 et dimanche 28 avril, n'est pas tendre avec ses interlocuteurs socialistes français. Le responsable du FLNKS déclare par exemple : *« Nous nous retrouvons actuellement dans une situation coloniale pire, une situation qui a régressé par rapport aux années 50, et cela avec les mêmes hommes politiques français, les mêmes socialistes, dont celui qui détient la magistrature suprême. D'autre part, le processus de décolonisation sera voté par les socialistes. Or la législature socialiste se terminera vraisemblablement avant la fin du règlement de notre problème. Ce qui nous fait dire qu'en fait c'est nous-mêmes qui pourrons le régler.*

De notre correspondant

» La majorité de l'Assemblée peut changer et nous ramener au statu quo. *Enfin, on ne sait pas, car la plupart des indépendances, rappelez-vous par qui elles ont été accordées ? Aucune indépendance n'a encore été accordée par les socialistes... Lorsqu'on voit la désaffection de l'électorat français vis-à-vis des socialistes, on est à peu près sûr qu'ils n'auront pas la majorité pour gouverner seuls. Donc il faudra qu'ils négocient je ne sais avec qui, mais pour nous ce sera difficile. »*

Interrogé sur une éventuelle similitude entre la lutte du peuple algérien et celle du peuple canaque, le chef du FLNKS déclare : *« Oui et non. Non au niveau de la situation géographique, de la population, des moyens, des traditions. Oui, parce que nous sommes confrontés au même ennemi colonial qui n'a rien appris des leçons de l'histoire, qui réagit toujours selon des concepts éculés, périmés. Les colonialistes français de droite ou de gauche demeurent des colonialistes nationalistes français avec la même conception d'une France hégémonique, impériale, centre du monde. »*

D'autre part, à la radio algérienne, M. Tjiabaou, interrogé sur les projets de base militaire française en Nouvelle-Calédonie, a dit : *« On fait des prières pour qu'on ait la même expérience que vous* [les Algériens], *pour que les installations qu'ils* [les Français] *font, ne restent pas éternellement sur notre pays. »*

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

M. Fabius révise le découpage régional

(Suite de la première page.)

Cette région comptera au total 21.152 habitants, soit environ 15 % de la population globale du territoire (145 368 habitants au recensement de 1983).

La région du Centre et du Sud-Est regroupera douze communes représentant 23 203 habitants, soit environ 16 % de la population calédonienne : les localités de Poya, Bourail, Moindou, La Foa, Boulouparí, Houaïlou, Farino, Canala, Sarraméa, Thio, Yaté et l'île des Pins.

La troisième région sera composée des trois îles Loyauté : Ouvéa, Lifou, Maré, soit 15 510 habitants, environ 11 % de la population territoriale.

La quatrième région sera celle de l'agglomération nouméenne comprenant le chef-lieu, Nouméa, et les trois cités de sa banlieue, Païta, Dumbéa et Mont-Dore, où vivent 85 098 personnes, soit près de 59 % des habitants.

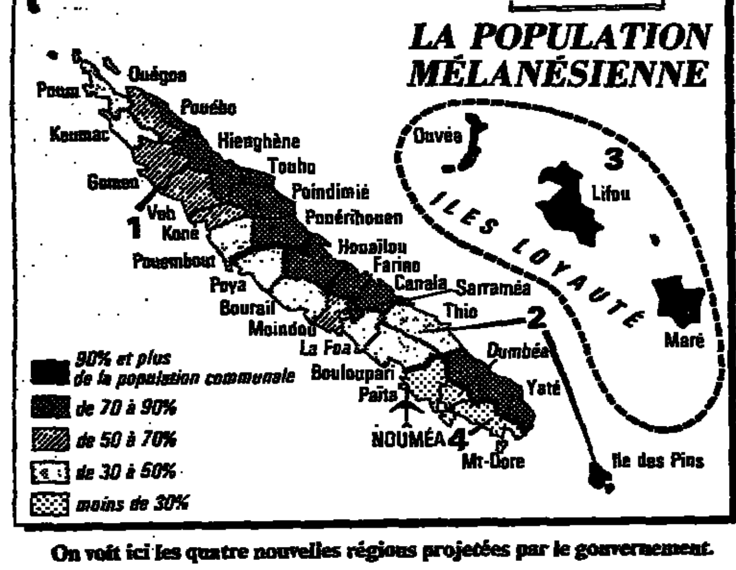
C'est justement ce déséquilibre démographique que le projet de découpage du gouvernement tend à légaliser qui a suscité diverses objections de la part du Conseil d'Etat. Le gouvernement n'est pas tenu de suivre les avis de la haute juridiction administrative, mais au moment où – au niveau national – il justifie la réforme du mode de scrutin législatif par la nécessité de remédier à certains déséquilibres démographiques en métropole, il est assuré de se voir accusé de se contredire en Nouvelle-Calédonie. Aux antipodes, il s'agit surtout, il est vrai, de remédier à des déséquilibres politiques entretenus par les détenteurs du pouvoir économique dont l'agglomération de Nouméa est le centre.

Simulations

Les « simulations » auxquelles procèdent les experts électoraux confirment que le mouvement indépendantiste est d'ores et déjà assuré de contrôler totalement la région nord et la région des îles Loyauté. Dans les treize communes du Nord, la coalition indépendantiste avait, en effet, recueilli 54,06 % des suffrages exprimés aux élections territoriales de 1979 (contre 26,19 % pour le Rassemblement pour la Calédonie dans la République) et 55,45 % des suffrages exprimés au deuxième tour des élections législatives de juin 1981 (contre 32,29 % au RPCR). Les derniers scrutins ont également confirmé la prédominance des séparatistes aux îles Loyauté, où ils avaient recueilli 64,47 % des suffrages exprimés en 1979 (contre 29,71 % au RPCR) et 64,92 % des suffrages exprimés en juin 1981 (contre 35,07 % au RPCR).

Le rapport des forces apparaît beaucoup plus équilibré dans la région du Centre-Sud-Est. Dans les douze communes qui la composent les indépendantistes avaient recueilli en 1979, au total, 46,44 % des suffrages exprimés, contre 34,52 % au RPCR, mais le scrutin avait aussi mis en évidence l'audience des centristes fondateurs de la Fédération pour une nouvelle société calédonienne, alliés ensuite, en partie, aux indépendantistes. En juin 1981, les indépendantistes avaient obtenu dans ces zones 48,46 % des suffrages contre 40,16 % au RPCR.

En revanche, dans l'agglomération de Nouméa, les indépendantistes sont extrêmement minoritaires : dans les quatre communes concernées, ils n'avaient recueilli, en 1979, que 12,31 % des suffrages, alors que le RPCR en avait obtenu 50,73 % et, en 1981, leur score n'avait atteint que 8,88 % contre 59,16 % à leurs principaux adversaires.



On voit ici les quatre nouvelles régions projetées par le gouvernement.

La composition du « congrès » dépendra donc du nombre de sièges réservés à chacune des régions. Or, le projet adopté par le conseil des ministres préconisait, dans sa version originelle, *la même répartition* que celle inscrite dans la loi du 7 août 1984, votée en même temps que le statut conçu, à l'époque, par le secrétaire d'Etat aux DOM-TOM et promulgué le 6 septembre 1984. Bien que le nouveau découpage régional se traduise par un autre « montage » démographique, ce texte prévoyait que le « congrès » demeurerait composé de 42 membres : 17 élus pour l'agglomération de Nouméa (qui perdrait l'apport de l'île des Pins) ; 9 élus pour la région du Nord (l'actuelle circonscription Ouest dispose aussi de 9 sièges) ; 9 élus pour la région Centre-Sud-Est (l'actuelle circonscription Est en compte aussi 9) ; 7 élus (sans changement) pour la région des îles Loyauté.

Si le gouvernement et le Parlement s'en étaient tenus à ce schéma en conservant, comme prévu, le mode de scrutin en vigueur depuis les dernières élections – la représentation proportionnelle suivant la règle de la plus forte moyenne – les anti-indépendantistes n'auraient disposé théoriquement que d'un faible avantage au sein du « congrès ». Les projections des résultats de 1979 et 1981 indiquent que, dans cette hypothèse, le RPCR disposerait de 16 à 20 sièges, et les indépendantistes de 14 ou 15, les autres éventuelles formations « centristes » pouvant obtenir une position charnière.

Mais M. Fabius a tenu compte des réserves du Conseil d'Etat : le projet définitif propose un siège supplémentaire – 18 au lieu de 17 – pour la région de Nouméa, ce qui porterait à 43 le nombre des membres du « congrès ».

Ces spéculations ne revêtent toutefois qu'une valeur indicative. Dans le contexte de violence que connaît la Nouvelle-Calédonie depuis le mois de novembre et dans la perspective de l'indépendance-association choisie par le pouvoir, le prochain scrutin régional, prévu pour le mois d'août, suscitera sans doute des mouvements électoraux beaucoup plus sensibles que par le passé, et surtout – sauf bien entendu en cas de « boycottage » – une mobilisation plus forte dans chaque camp, accentuée par une inévitable bipolarisation.

ALAIN ROLLAT.

LES TROTSKISTES ET LE FLNKS

Le « devoir » d'anticolonialisme

Il arrive que des socialistes, par exemple, suggèrent à M. Jean-Marie Tjibaou que les rapports qu'il entretient avec M. Alain Krivine et la Ligue communiste révolutionnaire (LCR) ont un effet fâcheux sur l'image du mouvement indépendantiste canaque dans l'opinion. A quoi le dirigeant du FLNKS répond à peu près : *« Si vous voulez nous soutenir et nous aider comme le fait la Ligue, vous êtes les bienvenus ! »*

La LCR est en effet l'organisation politique qui donne le plus de place, dans son action, à la revendication canaque, telle qu'elle est formulée et défendue par le Front de libération nationale kanake socialiste. Le Parti socialiste doit tenir compte des responsabilités gouvernementales qu'il assume ; le Parti communiste s'en tient à l'accord de Nainville-les-Roches, conclu, en juillet 1983, lorsqu'il participait au pouvoir ; d'autres formations d'extrême gauche, présentes dans l'association Information et soutien aux droits du peuple canaque, ne disposent pas d'une force organisée comparable à celle de la LCR.

C'est ainsi que, en janvier dernier, quelques jours après la mort d'Eloi Machoro, tué par un gendarme près de Thio, M. Tjibaou donnait une conférence de presse, à Nouméa, dans une pièce aux murs de laquelle était apposée une affiche de la LCR à l'effigie du « ministre de la sécurité » canaque. A ceux qui s'en étonnaient, M. Tjibaou répondait que toute affiche semblable aurait été accueillie de la même manière par ses amis et lui.

L'histoire des relations entre les trotskistes de la LCR et les indépendantistes de Nouvelle-Calédonie remonte à 1976. Les locataires canaques d'un foyer appartenant à l'Assemblée territoriale et situé rue des Ecoles, dans le cinquième arrondissement de Paris, avaient engagé une lutte contre la discrimination raciale pratiquée, selon eux, par la direction. Ils avaient formé un comité d'autogestion et occupé les lieux. La section locale de la LCR les avait soutenus dans ce conflit, qui avait duré plusieurs mois. Certains des locataires, comme M. Hnalaine Uregeï, allaient jouer un rôle dans le mouvement indépendantiste.

La LCR avait ainsi découvert les Canaques. Des liens personnels s'étaient noués entre certains militants trotskistes et de futurs militants de la lutte pour l'indépendance. Trois ans plus tard, en novembre 1979, une délégation du Front indépendantiste, conduite par M. Roch Pidjot, député, rencontrait à Paris les socialistes, les communistes, la Ligue et le PSU. Tous se prononçaient pour l'indépendance du territoire, le PCF le faisant avec davantage de prudence que les trois autres formations. Pour les indépendantistes, l'affaire était entendue : la gauche était de leur côté.

Sans mystère

A l'approche de l'élection présidentielle de 1981, le Front indépendantiste avait décidé, à une large majorité, d'appeler à voter pour M. Mitterrand, mais le mouvement Libération kanake socialiste (LKS) avait proposé de soutenir M. Georges Marchais, et M. Yann-Céléné Uregeï (oncle du précédent), dirigeant du Front uni de libération kanake (FULK), avait évoqué la candidature de M. Krivine, envisagée à l'époque par la LCR, qui devait y renoncer faute des parrainages nécessaires.

Les espoirs nés de la victoire de la gauche ayant fait place à une déception et à une méfiance fortement teintées d'amertume, les indépendantistes ont fait le tri parmi ceux qu'ils croyaient être leurs amis en France. Au congrès de fondation du FLNKS, en septembre 1984, la LCR était la seule organisation française invitée. Etait aussi représenté le *Socialist Workers' Party* (SWP), section australienne de la IVe Internationale, laquelle réunit une partie des organisations trotskistes à travers le monde. Quinze jours après les élections du 18 novembre à l'Assemblée territoriale, boycottées par le FLNKS, la Ligue avait été l'organisatrice, à Paris, de la première manifestation de soutien aux indépendantistes.

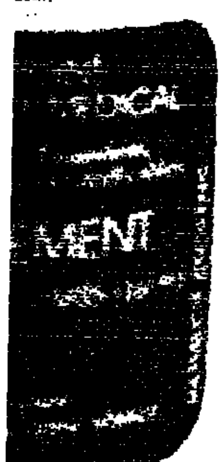
Certains journaux de droite ont alors présenté le FLNKS comme un *mouvement pénétré et manipulé par* de dangereux gauchistes, voire pis, puisque l'hebdomadaire *Minute* a affirmé avoir *« vu les hommes de Krivine entraîner les terroristes canaques »* (numéro daté 8-14 décembre 1984). Le voyage en Libye de plusieurs dirigeants du Front, dont Eloi Machoro, a été, dans un rapport des renseignements généraux de Nouméa, mis au compte des liens entre les indépendantistes et la LCR.

Outre que l'évocation de rapports entre la LCR et la Libye est dénuée de fondement et que les « terroristes » canaques « entraînés » par la Ligue tardent décidément à passer à l'action, les relations entre l'organisation trotskiste et le FLNKS semblent avoir pour principale caractéristique d'être patentes et sans mystère.

Ces relations reposent d'abord sur des liens personnels, auxquels les Canaques attachent une grande importance. Le voyage de M. Krivine dans le territoire, en mai 1984, alors que les dirigeants des grands partis de gauche n'y sont jamais allés, a été, à leurs yeux, une preuve d'attention qu'ils n'ont pas oubliée. La LCR, d'autre part, apporte aux indépendantistes une aide matérielle, grâce à des collectes, des travaux d'imprimerie, etc. Le SWP australien y participe quelque peu. Enfin, lors du voyage de M. Tjibaou à Paris, en janvier dernier, la LCR a contribué à l'organisation et au succès du meeting réuni à l'Espace Balard.

Pour M. Krivine et ses amis, il s'agit de remplir un devoir anticolonialiste et d'y entraîner l'ensemble de leur organisation. Au-delà, ils peuvent espérer que, dans un mouvement indépendantiste aujourd'hui plus « kanak » que « socialiste », les débats feront mûrir un jour les idées qui inspirent leur soutien. A ce jour, la solidarité démontrée par la Ligue semble n'avoir éveillé aucune vocation trotskiste dans le territoire, ni chez les Mélanésiens, ni, d'ailleurs, chez les Européens.

P. J.



POLITIQUE

AU CONSEIL DES MINISTRES

Le gouvernement recourra aux ordonnances pour accélérer la mise en œuvre de son projet en Nouvelle-Calédonie

Le communiqué diffusé mardi 30 avril au terme du conseil des ministres précise notamment quels seront les pouvoirs des nouvelles régions créées en Nouvelle-Calédonie. « *Quatre collectivités territoriales, dénommées régions, seront créées.*

» *Les régions disposeront de pouvoirs étendus notamment dans les domaines suivants : développement et aménagement du territoire ; enseignement primaire, langues et cultures locales ; équipements culturels et sportifs ; action sanitaire et sociale ; développement rural et réforme foncière ; infra structures de transport ; logement.*

» *Les régions pourront conclure des contrats de programme avec l'Etat et passer des conventions avec les autres collectivités territoriales de Nouvelle-Calédonie.*

» *Elles pourront instituer un conseil consultatif coutumier et un conseil économique et social.* »

Le communiqué confirme aussi le renforcement de l'intervention de l'Etat :

« *La préparation et l'exécution des délibérations du Congrès du territoire seront assurées par le haut-commissaire.*

» *Un conseil exécutif, composé des présidents des conseils de région et présidé par la président du Congrès du territoire, sera institué auprès du haut-commissaire. Celui-ci le consultera sur les projets de délibérations soumis au Congrès du territoire et le tiendra informé des mesures prises pour l'exécution des délibérations du congrès.* »

En outre, « *le gouvernement sera autorisé à prendre par ordonnance, conformément à l'article 38 de la Constitution et avant le 1er novembre 1985, les mesures qu'appelle la situation en Nouvelle-Calédonie, en ce qui concerne notamment la mise en place des régions, les modifications à apporter au statut du territoire, la mise en œuvre d'un plan de réformes visant à remédier aux inégalités économiques et sociales, le maintien de l'ordre public et la réparation des conséquences des événements survenus dans le territoire depuis le 29 octobre 1984.* »

Le projet de loi de ratification de ces ordonnances devra être déposé au Parlement « au plus tard le 31 décembre 1985 ».

Les élections au Congrès du territoire et aux conseils de région « auront lieu dans les soixante jours de la promulgation de la loi ».

Une « commission de contrôle des opérations de vote et de recensement, composée de personnalités indépendantes et dotée de pouvoirs étendus, veillera à la régularité de leur déroulement. » La campagne audiovisuelle « sera placée sous le contrôle de la Haute Autorité de la communication audiovisuelle ».

APRÈS LES MISES AU POINT DE MM. MITTERRAND ET JOSPIN

Les socialistes s'interrogent encore sur leurs alliances

Certains des amis de M. Michel Rocard, réunis dimanche 28 avril à Saint-Quentin-en-Yvelines (*le Monde* du 30 avril), *ont, paraît-il*, relevé la « *confusion* » qui régnait dans les esprits, au PS comme dans l'*opinion. Sans* aller *nécessairement* jusque-là, les socialistes seraient probablement tous d'accord pour reconnaître *qu'ils sont, moins d'un an* avant les élections législatives, confrontés à plusieurs questions fort complexes : les alliances de l'après 1986, l'ouverture des listes du PS, la stratégie préélectorale.

Premier point d'interrogation : les alliances de l'après 1986. Plusieurs dirigeants socialistes, et non des moindres, comme M. Poperen, numéro deux du PS, ont exprimé leurs inquiétudes au sujet d'éventuelles alliances centristes après les élections (*le Monde* du 13 et du 26 avril). Inquiétudes nourries, comme *le rappelle un dirigeant* « mauroyiste », par des déclarations de socialistes réputés proches de *MM.* Jospin et Mitterrand. Compte tenu du choix de la proportionnelle, largement interprété, à l'intérieur comme à l'extérieur du PS, comme devant faciliter l'ouverture au centre, ce débat était en train de prendre une certaine ampleur.

Pour sa part, M. Jospin, premier secrétaire du PS, sans avoir jamais annoncé, dans ses déclarations, qu'il accepterait ou souhaiterait de telles alliances, n'avait pas écarté le doute. S'il affirmait, dans nos colonnes, que « *rien ne peut obliger (...) le PS à passer des alliances à droite* » et qu'il n'est pas « *de ceux qui veulent* [que la proportionnelle] *nous détourne du chemin* » (*le Monde* du 10 avril), il estimait aussi que le PS, lors de son congrès de Toulouse, aurait à s'interroger sur sa stratégie, donc, comprenait-on, sur ses alliances. Quant à l'affirmation qu'il restait partisan de l'union de la gauche, mais une union libre plutôt qu'une union imposée par le mode *de scrutin, elle entraînait*, en réponse, le rappel que le PC n'avait jamais fait l'union que l'épée du *mode de scrutin dans les reins*. Enfin, il est arrivé à M. Jospin lui-même d'avouer qu'il n'était pas sûr *que l'on puisse*, dans les années à venir, continuer à raisonner simplement en termes de droite et de gauche.

Soucieux de couper court aux interprétations de tous ordres, *M. Jospin a clairement indiqué*, jeudi 25 avril, à l'Assemblée nationale (*le Monde* du 27 avril) qu'en *cas de victoire nette de la droite* le PS serait dans l'opposition, et qu'il était contre des alliances avec la *droite*.

Au CERES comme chez les amis de M. Mauroy et chez certains mitterrandistes, on se *félicité* de cette mise au point, conforme à ce qu'on attendait du premier secrétaire.

Le soupçon

Restent plusieurs questions. Si M. Jospin n'est pas, lui-même, favorable à de telles alliances, d'autres — *M. Fabius* est l'objet du *soupçon* — n'y songent-ils pas à sa place ? Ne serait-il pas, le cas échéant, mis dans l'obligation de suivre ? *Au CERES*, comme chez M. Mauroy, on estime qu'une telle évolution ne peut être demandée au PS, *tout simplement* parce que sa cohésion n'y résisterait pas.

Les déclarations de M. Jospin, la ferme dénégation de M. Mitterrand, dimanche soir sur TF 1, à propos des dénationalisations, mettent-elles un terme à la « *dérive centriste* », comme l'espère un dirigeant du CERES ? Jusqu'aux élections de 1986, la question continuera d'être posée. D'autant que le congrès socialiste de l'automne 1985 n'apportera pas nécessairement des éclaircissements définitifs, même si le problème des alliances sera en toile de fond des débats.

Le cas de *figure évoqué* par M. Jospin au Palais-Bourbon est celui du maintien de M. Mitterrand à l'Elysée et l'installation du PS dans l'opposition à l'Assemblée nationale, dans l'hypothèse d'une victoire nette de la droite. La situation serait-elle viable ? Les socialistes reconnaissent volontiers, en privé, qu'il ne pourrait s'agir d'un équilibre stable. Comme l'a bien compris une partie de la droite, il *s'agit* de prendre en *tenaille*, entre le chef de l'exécutif et l'opposition parlementaire, une nouvelle majorité *supposée* minée par ses divisions internes et confrontée à une situation à peu près ingérable. Le pari est *risqué, mais, dans ce cas*, les socialistes seraient « tombés à gauche » pour préparer dans de bonnes conditions *l'échéance suivante. Cette* démarche serait-elle très « lisible » pour une opinion qu'il serait *indispensable de mobiliser ? Le plus simple* serait évidemment d'éviter une telle situation. Des socialistes, *comme Mme Françoise Seligmann*, sont prêts à consentir quelques « *sacrifices* » politiques pour permettre à M. Mitterrand de disposer en 1986 d'un appui parlementaire et pour ne pas voir toutes les réformes d'une *législature* balayée par une vague réactionnaire.

L'illusion du rassemblement

Cela suppose, sinon une victoire, au moins une défaite limitée. La question de la cohabitation se poserait alors différemment. Les socialistes misent sur l'amélioration des indices économiques et sociaux et sur la remontée de la popularité de la gauche. Mais ils caressent aussi l'idée — en dehors de toute alliance entre appareils — d'un vaste rassemblement « républicain » face à une opposition dont la radicalisation est souvent présentée comme « *inévitable* » par la gauche, à cause de la concurrence du Front national.

De même que la poussée barriste — *permise en partie par la proportionnelle* — rend illusoire, aux yeux de certains socialistes, toute opération *de séduction en direction* des députés centristes, de même la progression de l'ancien premier ministre risque de *limiter considérablement* la portée d'un tel rassemblement. Si la poussée de *M. Barre ne s'accompagne d'aucune* radicalisation, si la stabilisation du Front national se confirme, les « *menaces* » contre les valeurs de la République apparaîtraient beaucoup moins évidentes et leur fonc*tion d'épouvantail beaucoup moins* efficace.

Ultime interrogation : la constitution *des listes pour les élections* législatives. Les socialistes savent que, tout comme chez leurs adversaires, la *formation* de ces listes entraînera de sévères batailles dans les départements. C'est dans ce contexte que Mme Huguette Bouchardeau propose (*le Monde* daté 28-29 avril) que le PS laisse des places sur ses listes à des personnalités extérieures, au moment même où certains socialistes croient déceler chez M. Fabius la tentation de constituer des listes de type Front républicain.

Si les néo-rocardiens, réunis en assemblée générale samedi et dimanche derniers (*le Monde* du 30 avril), ont exprimé leur souhait que des places soient effectivement réservées à des candidats écologistes, associatifs, etc., les autres socialistes interrogés soulignent l'*extrême difficulté*, associée à un faible intérêt politique, de constituer de telles listes. Comme le résume un *dirigeant du CERES* : « *Des listes Front républicain ne nous feraient pas gagner une voix et nous priveraient surtout de certains sièges.* »

JEAN-LOUIS ANDRÉANI.

AU CONSEIL RÉGIONAL D'AQUITAINE

Les élus du PS refusent de participer au bureau

De notre correspondant

Bordeaux. — Elu à la présidence du conseil régional d'Aquitaine le 15 avril dernier, M. Jacques Chaban-Delmas avait proposé à la gauche de participer au nouveau bureau à égalité avec l'opposition. Le groupe socialiste avait alors demandé un délai de réflexion de quinze jours (*le Monde* du 17 avril). Au terme de ce délai de réflexion, il a décidé de refuser la cohabitation tout comme les élus communistes, mais à la différence des radicaux de gauche.

Devant l'assemblée régionale réunie lundi 29 avril, M. Christian Laurissergues, député (PS) de Lot-et-Garonne, a expliqué les raisons de ce refus en évoquant notamment « *la situation d'origine* » (où majorité et opposition se retrouvaient à égalité de sièges) qui « *aurait voulu une solution équilibrée* ». « *Vous avez préféré*, a-t-il dit à M. Jacques Chaban-Delmas, *une victoire construite sur des reniements. Vous voulez la région pour vous tout seul. Nous ne pouvons l'accepter.* »

M. Jacques Chaban-Delmas a enregistré ce refus avec sérénité : « *Quand vous parlez de gestion équilibrée, vous commettez un oubli de taille. Sous votre direction nous avions assisté à la mise à l'écart totale de l'opposition.* » Et comme M. Laurissergues avait fait allusion aux « *complicités à gauche* » que le maire de Bordeaux avait « *su trouver* » pour s'installer à la présidence de la région, M. Chaban-Delmas a ajouté : « *Je n'ai jamais rien demandé à personne. Si deux voix vous ont manqué, ce n'est pas une question de complicités, juste de bon sens.* »

Les communistes, dont M. Francis Colbac, maire de Trélissac (Dordogne), s'est fait le porte-parole, se sont contentés de faire acte de candidature pour la commission des finances et du plan tout en constatant que, en dépit des apparences, le PS n'avait pas renoncé à toute idée de cohabitation. « *Il a finalement renoncé à entrer au bureau parce qu'il n'a pas le partage qu'il souhaitait* », a expliqué M. Colbac. Il a ajouté : « *Le MRG, lui, accepte. Comme cela, il y aura quand même une passerelle.* »

En présentant sa candidature et celle de M. André Meyssignac (Dordogne) pour un poste de vice-président, M. Alain Dutoya, président de la fédération d'Aquitaine du MRG, s'est élevé contre tout soupçon de « ralliement » : « *Nous avons toujours soutenu la gauche et Philippe Madrelle et nous en sommes fiers* », a-t-il affirmé. « *Nous acceptons la cohabitation mais elle sera vigilante et active. Vous pouvez compter sur nous pour l'Aquitaine. Nos idées resteront les mêmes.* »

Ce choix n'a pas été du goût des socialistes, ni même de tous les radicaux de gauche, notamment des Girondins. Ces derniers ont certes été obligés de se rallier aux consignes aquitaines et nationales, mais ce ne fut pas toujours de gaieté de cœur. C'est ainsi que M. Raymond Julien, député MRG de la Gironde, n'a pas participé à la réunion du conseil régional. Ses amis disaient que, pour simplifier ses choix, on l'avait prié « *d'aller jouer au golf* ».

Il semble bien, en tout cas, qu'en Aquitaine les radicaux de gauche soient bien décidés à prendre une relative indépendance et à ne plus apparaître comme les otages du groupe socialiste. Et il est vrai qu'ils n'ont rien à perdre : le PS joue un jeu trop serré pour pouvoir accorder au seul député radical de gauche en Aquitaine, (M. Raymond Julien), une place sur leur liste qui lui permettrait d'être élu.

Après l'élection du bureau dont M. Jean François-Poncet est le premier vice-président, M. Jacques Chaban-Delmas a défini en quelques mots les orientations de son action future : « *Un allégement des structures régionales et des charges de fonctionnement en vue d'une meilleure efficacité. On est toujours plus alerte quand on est moins gros* », a-t-il souligné.

PIERRE CHERRUAU.

M. Barre : le piège redoutable de la cohabitation

Réagissant, lundi 29 avril, aux propos tenus la veille sur TF 1 par M. Mitterrand, M. Raymond Barre a jugé que « *sur des questions qui ne soulèvent pas de faux problèmes et qui ne relèvent pas d'un débat politicien, le président de la République a dissipé les équivoques* ».

« *En déclarant qu'il resterait à l'Elysée quels que soient les résultats des élections législatives, le président de la République estime pouvoir continuer à exercer ses fonctions, même s'il ne dispose manifestement plus de la confiance du peuple qui l'a élu* », a expliqué l'ancien premier ministre. Il a ajouté : « *En confirmant qu'il ne resterait pas inerte après 1986, le président de la République manifeste sa ferme intention de ne pas se soumettre à une nouvelle majorité parlementaire et de continuer à faire usage des pouvoirs étendus que lui donne la Constitution.* »

« *La cohabitation*, a conclu M. Barre, *constituerait alors pour qui s'y prêteraient un piège redoutable à moins qu'elle ne donne lieu à un compromis qui ne permettrait pas de conduire la politique de redressement dont la France a besoin.* »

Invité ce même lundi par Radio-Notre-Dame, M. Barre a notamment évoqué le « *problème de l'immigration* ». « *En ce qui concerne l'immigration légale, le problème du seuil de tolérance est posé*, « selon lui ». *Voilà pourquoi*, a expliqué l'ancien premier ministre, *il faut faire une politique du logement et une politique de l'école à l'égard des immigrés pour éviter précisément que ne se créent ces phénomènes de rejet auxquels nous assistons dans certains pays.* » M. Barre a précisé d'autre part qu'il ne voyait pas comment on pourrait donner à des immigrés qui n'ont pas la nationalité française le droit de voter. « *En particulier*, a-t-il dit, *leur donner le droit de vote aux élections locales et ne pas leur donner le droit de vote aux élections générales, cela m'apparaît être une façon de les traiter assez singulière car cela signifierait qu'il y a des élections de seconde zone où l'on admet les immigrés et qu'aux autres élections on ne les admet pas.* »

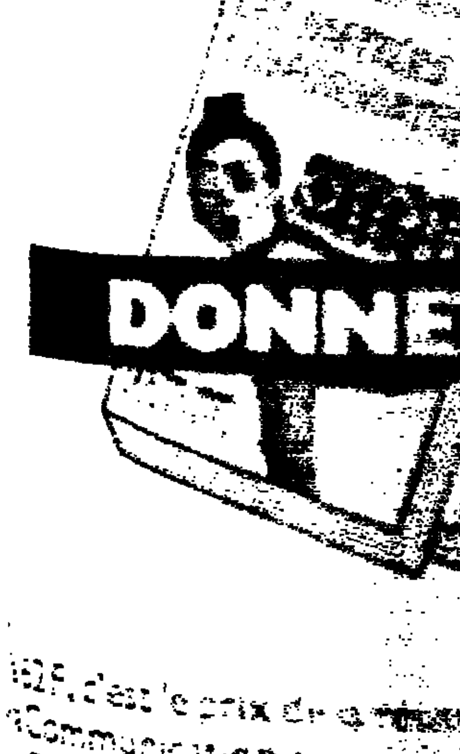
● *M. Jospin : le spectacle était sain et la politique pas si mauvaise.* — M. Lionel Jospin a déclaré lundi 29 avril, à propos de la prestation de M. Mitterrand la veille sur TF 1 : « *J'ai l'impression que si l'opposition critique à ce point la politique-spectacle, c'est peut-être parce que le spectacle était bon. Et quand le spectacle est bon, c'est peut-être parce que la politique n'est pas si mauvaise* ».

RECTIFICATIF. — Dans nos éditions datées 28-29 avril, une erreur de transmission a déformé l'orthographe du nom de M. Maurice Boniface (et non Bonnefoy), candidat malheureux à la présidence du conseil général des Alpes-de-Haute-Provence.

● *M. Bérégovoy : pas de raison de redouter les législatives.* — M. Pierre Bérégovoy, ministre de l'économie et des finances, a estimé, le 27 avril à Nevers, que « *les socialistes n'ont pas plus de raisons que d'autres de redouter les élections législatives de 1986* ». M. Bérégovoy, qui a affirmé que le président de la République restera à son poste, a souligné : « *Ne tombons pas dans de vaines discussions à propos des alliances, soyons nous-même. C'est sur notre bilan et notre projet pour la France que chacun devra se déterminer.* »

● *M. Jean Moreteau, PS, élu maire de Bourg-en-Bresse.* — M. Jean Moreteau, PS, a été élu, lundi 29 avril, maire de Bourg-en-Bresse (Ain). Il succède à M. Louis Robin, PS, député de l'Ain, qui, pour raison de santé, s'est démis de son mandat de premier magistrat de la ville, qu'il excerçait depuis 1977. M. Moreteau qui était premier adjoint au sein de la municipalité, est né en 1942. Directeur d'un cabinet-conseil, ancien chef de cabinet du maire, M. Louis Robin, M. Moreteau a été ingénieur subdivisionnaire des services municipaux de Bourg-en-Bresse et directeur d'un service technique d'un groupement de communes à Cruseilles (Haute-Savoie) de 1977 à 1982 « (*corresp.*)



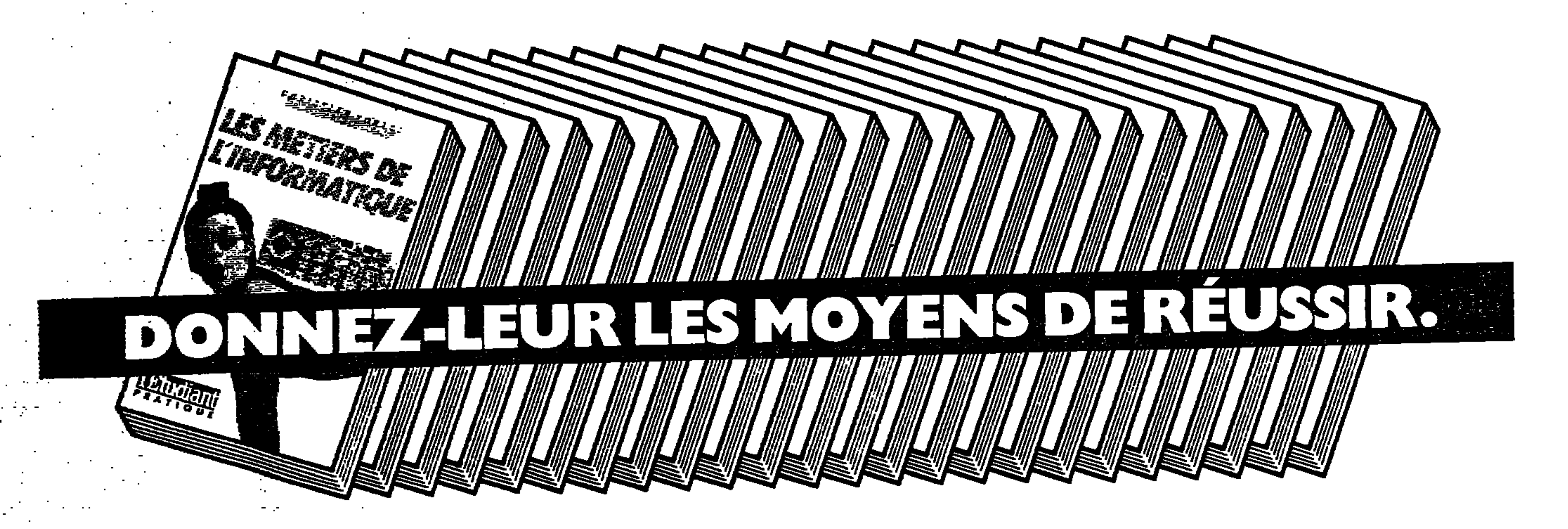


هكذا من الأصل

مكذا من الأمل

DE BONNEVILLE ORLANDINI

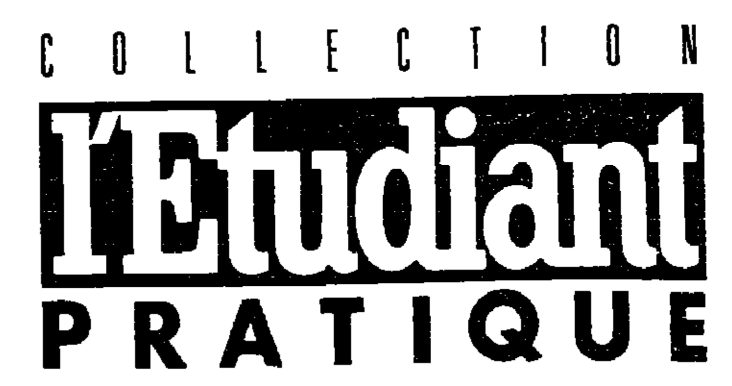
Papa, t'as pas 50 balles ?



35 à 62 F, c'est le prix de la réussite pour tous les jeunes qui ont décidé de prendre leur avenir en main avec succès. Des métiers de la Communication aux carrières artistiques en passant par le droit, les langues étrangères ou l'informatique, les 24 volumes de la Collection l'Etudiant Pratique leur disent tout pour arriver à leurs fins, vite et bien. Tous les conseils, toutes les adresses, tous les tuyaux pour choisir les bonnes études, trouver les bons débouchés et se réaliser à cent pour cent sur tous les plans. A lire aujourd'hui pour réussir demain.

DEJA 24 TITRES PARUS, CHEZ VOTRE LIBRAIRE.

- Que faire avec un bac B ?
- le guide des IUT
- Que faire avec un bac A ?
- Les métiers de l'électronique
- Voyages pas chers
- Que faire sans le bac ?
- 5000 bourses et prix
- Les métiers de l'administration
- Les carrières de l'enseignement
- Comment financer ses études ?
- 1000 pistes de jobs
- Les métiers de l'information et de la communication
- Bien choisir son cours par correspondance
- Comment apprendre les langues étrangères ?
- Les carrières paramédicales
- Réussir ses études de droit
- Que faire avec un bac D ?
- Service militaire mode d'emploi
- Les métiers de l'informatique
- Bien choisir son BTS
- Les carrières sociales
- Les carrières artistiques
- Les métiers de la publicité
- Que faire avec des études littéraires ?



société

LA TUERIE D'AURIOL DEVANT LES ASSISES DES BOUCHES-DU-RHONE

La froide comptabilité des médecins légistes

Aix-en-Provence. — Dans une affaire comme celle-là, les médecins légistes chargés des autopsies sont des hommes redoutables. L'émotion n'est pas leur affaire. Ils décrivent. Après la découverte des corps des six victimes, on leur a apporté les cadavres. Ils ont regardé, compté, examiné, mesuré. Alors voici : Georges Ferrarini, le compagnon de Marina Massie : une plaie à la tête, un sillon de strangulation autour du cou avec une cordelette *« qui s'est inscrite dans la peau »* et deux plaies au thorax par une lame d'au moins 2 centimètres de large. Jules Jacquèmes, le beau-père de Jacques Massie : un bâillon dans la bouche, des traces d'une strangulation à la main et dix-neuf *« plaies linéaires dans la région mammaire gauche dues à l'utilisation répétitive d'une arme blanche »*, un traumatisme crânien.

Emmanuelle Jacquèmes, son épouse : un hématome au cou, un sillon d'étranglement, deux plaies dues à une lame de 1,8 centimètre de large et profondes de 10 centimètres. Marie-Dominique Massie : trois plaies pariétales avec arrachement de la chevelure par un objet contondant, cinq plaies linéaires dans la région du sein gauche dues à une seule et même lame. Le petit Alexandre : deux plaies contuses à la tête, trois par arme blanche à la face antérieure du thorax. Jacques Massie enfin : six plaies d'enfoncement à la tête, neuf au thorax dont sept pénétrantes et deux non pénétrantes *« parce que la lame a fusé en direction de l'aisselle »*.

Au total, deux strangulations, seize coups portés par instrument contondant, trente-huit au couteau, mais par des couteaux différents. Les uns ont frappé des victimes déjà mortes, les autres des personnes vivantes. On sait avec précision tout ce qui fut perforé. On a mesuré les profondeurs au millimètre près. On appelle cela *« remarques et constatations »*. Comme on peut les tenir pour irréfutables, il s'agit de voir si elles sont en conformité avec ce que les accusés ont dit et reconnu. En l'occurrence, ce n'est pas toujours le cas.

Ange Poletti, par exemple, pourrait bien en avoir fait plus qu'il ne le dit. Jean-Bruno Finochetti aussi. Et même Didier Campana. Entre ce que les deux premiers reconnaissent, c'est-à-dire leur rôle dans la mort d'Alexandre, et ce qui se passa pour la mère de l'enfant et qu'ils attribuent à Lionel Collard, il y a d'étranges, d'inquiétantes similitudes. L'état du cadavre de Jacques Massie relève que sa fin fut un massacre, un déchaînement poussé au paroxysme, et cela six heures après qu'aient été tuées les autres victimes.

De notre envoyé spécial

Alors revient la question : pourquoi ? Une audience d'assises est un perpétuel recommencement. A ce pourquoi, Marina Massie, la sœur du policier ancien chef du SAC local, n'apportera pas de réponse. Elle sait pourtant une chose. Après l'attentat manqué du 26 avril 1981 dont son frère lui avait tout de suite parlé, il lui a confié : *« Tu sais, ça vient de Maria. »* Elle poursuit : *« Il l'avait même fait venir chez moi. Ils avaient parlé, et Maria ce jour-là m'a paru très gêné. »* Elle ajoute : *« J'ai dit à Jacques : sors-toi de tout ça, quitte le SAC ! »*. Il m'a répondu : *« C'est ce que je vais faire. »* C'était au mois de juillet. Il m'avait aussi parlé d'une lettre que Maria lui avait écrite de Paris. Il y avait là une phrase qui le chagrinait.

Maria s'agite, conteste. Elle l'interpelle : *« Si, je le maintiens, vous n'osiez pas le regarder en face. Vous détourniez la conversation. »*

Marina Massie a-t-elle su ce qui pouvait justifier les craintes, la peur de son frère qui allaient grandissantes ? On a parlé longuement d'un épisode difficile pour elle qui l'amena, poussée par des avocats marseillais, à remettre au juge d'instruction, le 13 août 1981, des documents que son frère avait laissés chez leur mère et dont on lui avait dit que, si elle continuait à les dissimuler, elle irait en prison. A-t-elle pour autant tout remis ? Il semble bien que non, qu'on ait procédé à un tri préalable. Car, finalement, ces papiers, pour nombreux qu'ils aient été, n'ont pas donné la clé de l'énigme. Tout au plus permettent-ils de savoir que Jacques Massie était en froid avec M. Hyacinthe Santoni, député RPR des Bouches-du-Rhône. Celui-ci lui reprochait ses relations avec des militants UDF.

« Des choses pas très propres »

M. Jean-Claude Hemery s'est montré un peu plus prolixe. Ce témoin fut la providence des enquêteurs. Ils le découvrirent le jour même de la tuerie, alors qu'ils commençaient leurs constatations à la bastide d'Auriol. M. Hemery venait voir son ami Massie, sans se « douter de rien ». Il confirma très vite ce qu'avait déjà dit Marina Massie sur l'attentat manqué du 27 avril. Il ajouta que le policier, le 16 juillet, soit quarante-huit heures avant les faits, lui avait raconté que deux hommes le cherchaient à bord d'une R 5 rouge, qu'il les avait reconnus.

Sans donner de noms, il avait précisé qu'il s'agissait d'un instituteur et d'un ancien légionnaire à l'oreille coupée. Ces indications devaient conduire dès le lendemain les enquêteurs à Finochetti, Collard et Maria. Car Massie avait aussi mis en cause Maria. Il avait dit à Jean-Claude Hemery : *« Tout ça vient du chauve. »* M. Hemery : *« J'ai voulu savoir si ça ne viendrait pas de plus haut... Il m'a répondu : « Non, c'est » une affaire entre eux et moi. Mais » je ne comprends pas que le chauve » se mette contre moi. On est quand » même liés par des choses très graves. »*

Mais encore ? M. Hemery : *« Eh bien, voilà, Jacques disait : « Je » détiens des secrets importants et » graves. Si je les livre, ils iront en » prison, mais moi aussi. Nous » avons fait des choses qui ne sont » pas très propres. » Jacques Massie n'est pas allé plus loin. Il ne m'a jamais dit de quoi il s'agissait. »*

On lui demande pourtant : *« Ne s'agirait-il pas d'attentats perpétrés par le SAC ?*

— Je ne sais pas. Il ne m'a en tout cas jamais parlé d'attentat. »

Ces confidences faites par Massie à Hemery, Campana en a eu vent, car, lui aussi, au cours de ses interrogatoires devant la police, il a parlé de la détention de secrets dangereux autant pour le SAC que pour Massie lui-même.

Maria s'est agité de nouveau : *« Tout ça c'est de l'affabulation. Jacques Massie était policier. Je ne vois vraiment pas quels affreux secrets auraient pu nous lier. »*

Quant à Lionel Collard, il met moins de nuances dans son appréciation sur le témoin : *« M. Hemery, c'est voyou et compagnie. »*

Voyou ou pas, M. Hemery n'en dit pas moins que, à sa connaissance, Massie détenait des dossiers sur des hommes politiques, qu'il collectait des renseignements sur tout, qu'il disposait même d'un plan des égouts de Marseille, dont il assurait que c'était très précieux pour pouvoir accéder à des consulats et y placer des systèmes d'écoute.

En revanche, il assurait n'avoir jamais été mêlé à des opérations de plasticage en Corse qui auraient été mises ainsi sur le compte du FLNC.

M. Hemery ajoute enfin cette touche : *« L'idée d'un changement de majorité en 1981 paraissait beaucoup l'amuser. »*

En tout cas, dans les semaines qui précèdent la tuerie, Jacques Massie apparaît bien, à travers ce témoignage — conforté par plusieurs autres — comme un homme seul habité par la peur, au point que sa femme était venue demander au directeur de l'école où Alexandre allait en classe de ne jamais remettre l'enfant qu'à elle-même.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

APRÈS L'INCARCÉRATION D'UN POLICIER POUR SÉVICES

Le commissaire qui divise Annonay

Annonay. — Annonay partagée. Annonay tranchée en deux par la lame argentée de la Deume aux eaux si pures qu'elles firent la prospérité des tanneurs et des papetiers. Annonay est en émoi. Curieusement, ce n'est pas l'emploi aujourd'hui qui divise la cité la plus industrielle de l'Ardèche. Non. L'émotion est née d'une affaire, dont on ne sait plus bien s'il faut la réduire à un problème d'homme au zèle intempestif ou l'élargir à une bavure aiguë de torture policière. Annonay, en tout cas, n'en finit pas d'être saisie par le spasme de la révolte, cristallisée sur un nom : Ambrosi, le commissaire Gilbert Ambrosi.

Un commissaire pas spécialement bon enfant. Plutôt vif, actif, *« un battant qui ne faisait pas de cadeau »*, selon M. Philippe Arnaud, le président local du Front national. Un policier *« très consciencieux, trop parfois, qui faisait son boulot par excès »*, au dire d'un représentant en habillement qui prend la défense du commissaire inculpé. *« Un chef qui a pu avoir un moment d'énervement »*, concède M. Pierre Buisson, premier adjoint RPR. Le commissaire, un homme estimé par tous ceux que l'ordre obsède et qui sentent la protection de leurs biens menacée. Car Ambrosi, c'était — enfin ! la police efficace. *« La délinquance avait baissé de moitié depuis qu'il était là »*, affirme un gardien de la paix « enfant du pays », qui n'en dira pas plus. Surtout, un réseau de trafiquants de drogue venait d'être mis à merci alors que l'héroïne est insolemment présente dans cette ville de vingt mille habitants, même pas sous-préfecture de l'un des départements les moins peuplés de France.

Plus de dix inculpés, qui seront jugés le 7 mai : voilà l'efficacité, qui valut, en décembre dernier, deux lettres au commissaire Ambrosi. Le préfet de l'Ardèche et le juge d'instruction de Privas lui décernaient le même brevet, avec la même formule : leurs *« plus vives félicitations »*, des félicitations officielles, dont il était coutumier.

Déjà en 1983, le préfet précédent — qui n'avait pas, dit-on, la même couleur politique —, l'avait complimenté pour *« l'efficacité du service d'ordre »* au cours du premier envol d'une montgolfière.

Un citoyen au-dessus de tout soupçon ? C'est là que se réveille la division des Annonéens. Il y a ceux qui n'arrivent pas à croire et ceux qui s'empressent de croire. Que s'est-il passé pendant la nuit du 30 novembre au 1er décembre, dans le garage du commissariat d'Annonay ? Un jeune Algérien, âgé de vingt-trois ans, Karim Ramdani, convaincu de cambriolage, a été interrogé par le commissaire, assisté d'un gardien de la paix. Pour *« l'impressionner »*, dit le défenseur du commissaire, Mᵉ Dominique Chambon, conseiller général CDS, M. Ambrosi a utilisé une *« matraque électronique »*, engin qui décharge du courant de 9 volts et que les policiers manient dans les bals pour séparer les protagonistes des bagarres. Brûlures, évanouissement de la victime : *« torture »*, pratique de la *« gégène »*, accusent certains, comme l'écrira *le Dauphiné libéré*. *« Violences légères »*, reconnaîtra Mᵉ Chambon, pour qui le commissaire s'est rendu compte qu'il était *« en train de faire une connerie »*.

« Une affaire de voyous »

Deux expertises médicales, dont la première accordera une incapacité temporaire de travail de cinq jours à la victime. Ce qui ne révèle pas un délit, note l'avocat. *« Ce n'est devenu un délit qu'en raison de la fonction de l'auteur des sévices. »* La seconde expertise sera plus sévère. Mais, ajoute encore Mᵉ Chambon, le jeune Ramdani, poursuivi par la police après le cambriolage, avait eu un accident de voiture et avait pu se blesser. D'ailleurs, *« les blessures les plus visibles étaient à l'emplacement des menottes »*.

Quatre mois de silence, mais trois gardiens, qui ont recueilli Karim Ramdani au petit matin, saisissent « la police des polices », l'inspection générale de la police nationale : le 18 avril, le commissaire Ambrosi est inculpé et incarcéré à Saint-Étienne.

Un commissaire en prison, cela n'arrive pas tous les jours. Les Annonéens s'enflamment. La ville, qui n'a pu faire fusionner ses deux équipes de rugby et les regarde jouer chacune sur son stade, le « gros village » qui s'offre deux sociétés de pêcheurs à la ligne, la cité qui ne craint pas de se déjuger et où, depuis la Libération, aucune équipe municipale n'a pu exercer deux mandats consécutifs, Annonay n'attend pas que la justice se prononce sur la véracité et la gravité des faits. Au lendemain de l'arrestation du commissaire, une pétition de soutien commence à circuler, tandis que le 20 avril, une « manifestation antiraciste » traverse, avec deux cents à trois cents personnes, la place du marché.

De notre envoyé spécial

Ces deux réactions de la population vont se nourrir l'une l'autre. *« Ce n'est qu'une affaire de voyous, qui ne mérite pas tant de bruit »*, s'étonne un commerçant en électroménager, qui cependant n'a pas signé la pétition. *« On commence à s'en prendre à nous*, rétorque un jeune Maghrébin, *pour nous faire partir. Après, ce sera aux autres, aux Portugais, aux Espagnols. »*

Ce commerçant n'a pas signé, car la pétition, qui déclare *« maintenir l'intégrale sympathie des commerçants au commissaire »*, ne lui a pas été présentée. Mais d'autres se précipitent : ils accourent chez M. Guy Angelini, le commerçant en fourrures, qui affirme avoir reconnu Karim Ramdani tentant, une nuit, de forcer son magasin. Ils arrivent l'un après l'autre, désabusés parfois : *« Si cela suffisait ! »*

Ils signent le texte, *« ayant parfaitement connaissance que la présente attestation sera produite en justice »*. Le commissaire ? Ils ne le connaissent pas vraiment. *« mais vous comprenez, monsieur*, explique le propriétaire d'un magasin de hi-fi, *j'ai été cambriolé sept fois en onze ans »*. Un épicier de la place Saint-François a le même commentaire : *« Oui, j'ai signé la pétition contre les voleurs ; ce n'est pas normal qu'on doive payer une société pour surveiller notre magasin. »*

M. Angelini, installé à l'automne dernier, a été victime d'un cambriolage de 140 000 francs de marchandises et a perdu 40 000 francs de franchise non remboursés par l'assurance. *« Si ça recommence, je devrai fermer ; je n'en dors plus ; je rêve à un casse toutes les nuits. »* Pour lui, le temps du commissaire Ambrosi était rassurant : *« Il obligeait ses hommes à patrouiller : dès que je déchargeais la marchandise, le soir, une voiture de police passait... »*

Ce qui l'indigne le plus, c'est le *« paradoxe »*. A la manifestation antiraciste, Karim Ramdani défilait en tête. *« Nous l'avons vu signer des autographes »*, s'étranglent plusieurs signataires. *« Le paradoxe*, continue M. Angelini, *c'est qu'un gars avec un casier soit en liberté et le commissaire en prison. Ou tous les deux libres, ou tous les deux emprisonnés. »*

M. Philippe Arnaud, qui a écoulé, en quinze jours, trente-cinq badges du Front national *« Touche pas à mon peuple »*, a beau déclarer : *« La décadence d'une société commence au moment où un voleur se promène en liberté et un commissaire est incarcéré »*, il déplore *« que les étrangers aient dépassé 10 % à Annonay »* (ils sont 12 %, selon le premier adjoint). Est-ce bien sûr que l'attitude des Annonéens serait identique si la victime était un jeune Français ?

Ce n'est pas l'opinion de ce jeune encadreur établi dans la vieille ville. Lui, il a refusé de signer et, responsable de l'une des huit unions commerciales, il n'a pas colporté la pétition. *« Quand j'ai vu des Cambodgiens chercher un pas de porte pour monter un petit restaurant et se faire refouler, j'ai bien dû constater qu'il y a des commerçants racistes à Annonay. »* Aussi a-t-il manifesté contre le racisme, en participant, le vendredi 26 avril, à la réunion du Collectif jeunes qui veut *« continuer l'action »*, mais a bien du mal à échapper à la récupération par les partis politiques, PC en tête. Les communistes veulent à tout prix *« ne pas dissocier la lutte contre le racisme de la lutte contre le chômage »*.

« Un règlement de comptes »

L'avocat du commissaire espère que, la pétition aidant, son client sera remis en liberté sans tarder, *« sinon, nous organiserons à notre tour une manifestation »*.

L'ancien maire, M. Jean Parizet, socialiste, ne s'émeut pas trop toutefois d'une telle collection de signatures. Il se dit *« étonné »* des fait reprochés au commissaire, mais il ironise sur les signataires : *« S'ils pensaient que leur signature a la même valeur qu'au bas d'un chèque, ils ne la donneraient pas. »* D'autres Annonéens ne se troublent pas outre mesure : *« Tout ça, c'est un règlement de comptes à l'intérieur du commissariat. »*

Mᵉ Dominique Chambon, qui détient un rapport daté du 16 avril rédigé par le commissaire Ambrosi à l'adresse de la police des polices, ne les contredit pas. Ce rapport est accablant pour les trois gardiens qui ont porté les faits au jour. Le commissaire les accuse notamment de s'être livrés à *« des pratiques sexuelles avec une nymphomane »*, dans l'enceinte du commissariat.

La boue fermente et la vieille coupure de la ville, qui *« donne un coup à droite, un coup à gauche »*, selon l'expression d'un libraire, saigne à nouveau. Annonay guettée par la violence. Même les cinémas de la ville ne sont pas en reste : les quatre salles des Nacelles projettent, en cette dernière semaine d'avril, *le Flic de Beverly Hills, Urgence, Hors la loi*, et *la Compagnie des loups*...

CHARLES VIAL.

UNE DÉCLARATION DE LA MÈRE DE GRÉGORY

Mme Villemin : « je suis à bout »

« Je suis à bout. Je ne continue à lutter que pour Jean-Marie car, si je venais à mourir, il ne pourrait pas le supporter. » Mme Christine Villemin, la mère de Grégory, a confié à Mᵉ Henri-René Garaud, son avocat, le soin de rendre publique une longue déclaration lue, lundi 29 avril, aux journalistes devant le palais de justice d'Epinal. Mᵉ Garaud avait assisté sa cliente à l'occasion de la notification par M. Jean-Michel Lambert, juge d'instruction, du rapport complémentaire des experts en écritures concluant que Mme Villemin pouvait être l'auteur des lettres anonymes adressées à la famille.

« Je suis sûre que certains iraient jusqu'à dire : si elle s'est tuée c'est qu'elle était coupable, ceux qui me torturent seraient alors contents », ajoute Mme Villemin dans cette déclaration. *« Grégory est devenu une nouvelle forme de loto »*, écrit-elle, ajoutant : *« L'assassinat de mon petit Grégory est une mine d'or qui doit être exploitée tous les jours. »*

Mme Villemin met en cause la presse qui la « persécute » : *« De jour et de nuit, on tente de violer ma porte. Je suis harcelée par ceux qui ont décidé de me juger sur la place publique et de me déclarer coupable »*, explique-t-elle. *« Au nom du droit de l'information et de la liberté d'expression, on porte atteinte à ma liberté essentielle : celle du droit d'aller et venir et de pouvoir me déplacer librement. »*

Mme Villemin réaffirme son innocence : *« J'ai dit ce que je savais. Je n'ai rien à cacher. Les experts se trompent. Je n'ai jamais écrit de lettres anonymes. Pour la justice et les avocats, je suis la victime partie civile mais, dans les journaux, je suis désignée comme la coupable. Cela est monstrueux. Pour nous, Grégory, c'était le bon Dieu. »*

Après avoir fait état de deux témoignages qui, selon elle, prouvent contrairement *« à ce qu'écrivent certains journaux »*, qu'elle est bien rentrée chez elle le 16 octobre dernier avec son enfant, Mme Villemin termine sa déclaration ainsi : *« Pourquoi n'a-t-on jamais évoqué ces témoignages et refuse-t-on de savoir pourquoi Muriel a accusé Laroche ? Je regrette que Jean-Marie ne m'ait pas prise avec lui pour venger Grégory. Il était notre enfant à tous les deux. »*

● *L'avocat de Charles Bauer fait la grève de la faim.* — Un avocat, Mᵉ Eric Schneider, a commencé, lundi 29 avril, à Paris, une grève de la faim pour *« alerter l'opinion publique »* sur le cas de son client Charles Bauer, quarante et un ans, condamné à vingt ans de réclusion criminelle pour quatre cambriolages, *« cambriolages sans armes ni violence »*, selon Mᵉ Schneider.

A la Chancellerie, on indique que la commission locale de la maison d'arrêt de Poissy où est incarcéré Charles Bauer a refusé de transmettre le dossier de sa demande de libération conditionnelle au ministère de la justice.

● *Hôpital de Poitiers : information contre X après le décès de Mme Trifoll.* — Une information contre X a été ouverte le lundi 29 avril par le parquet de Poitiers après le décès encore inexpliqué de Mme Marcelle Trifoll, survenu le 10 avril au CHU de cette ville (*le Monde* daté 28-29 avril). Dans un communiqué publié le 29 avril, le conseil d'administration de l'hôpital indique que les examens *post-mortem* pratiqués sur le coprs de Mme Trifoll *« n'ont pas permis à ce jour de préciser la cause du décès »*.

Selon un sondage IFOP

12 % DES FRANÇAIS NE PENSENT PAS QUE LES JUIFS SOIENT DES CITOYENS A PART ENTIÈRE

Les Français, pour 20 %, éprouvent de l'antipathie pour les Arabes, selon un sondage IFOP réalisé pour *le Point* entre le 1er et le 9 avril, auprès d'un échantillon de huit cent quatre-vingt-seize personnes. Les Noirs et les Asiatiques sont beaucoup mieux acceptés (6 % d'opinions défavorables).

On note également que 45 % des personnes interrogées éviteraient d'avoir un gendre ou une belle-fille d'origine arabe (25 % pour les Asiatiques), que 31 % préféreraient ne pas avoir un patron d'origine arabe, et 27 % un médecin d'origine arabe. Ces réticences sont plus marquées dans les milieux populaires.

« Un juif est-il aussi français qu'un autre Français ? ». Les personnes interrogées, pour 79 %, répondent oui (contre 83 % en 1978, mais 65 % en 1977), 12 % répondent non (contre 9 % en 1978, mais 22 % en 1977), et 5 % ne se prononcent pas. L'antipathie à l'égard des juifs est plus marquée chez les personnes âgées, mais aussi chez les jeunes de moins de vingt-cinq ans. Et elle est très avouée chez les électeurs du Front national (24,5 %).

RECTIFICATIF. — C'est par erreur que nous avons écrit dans nos éditions du 30 avril que José Deltorn, ancien secrétaire général du Syndicat national autonome des policiers en civil (SNAPC), décédé le 27 avril, était membre du Groupe de sécurité de la présidence de la République (GSPR). En fait, José Deltorn, affecté à l'Elysée au sein du service des voyages officiels et de la sécurité des hautes personnalités, était l'adjoint du commissaire chef de l'antenne de ce service à la présidence de la République.

SCIENCES

LES SPECTACLES DE LA GÉODE A PARIS

Sensations nouvelles

L'Eau et les Hommes, le premier film français tourné selon le procédé Omnimax et projeté sur l'écran de la Géode de la Cité des sciences et de l'industrie de La Villette à Paris, a été présenté, lundi 29 avril, à la presse. Le président de la République inaugurera les spectacles de la Géode le 6 mai, et le public sera admis à partir du 9 mai.

Ce procédé cinématographique qui utilise des films de 70 mm, projetés sur un écran hémisphérique de 1000 mètres carrés, donne aux spectateurs des sensations nouvelles et fortes. *Assis au milieu des images, on perd le souffle en plongeant dans l'univers du film réalisé par Pierre Willemin.* On navigue entre deux murailles glacées d'icebergs ; on frôle, au point de s'y sentir presque basculer, les chutes du Niagara ; on est quasi submergé sous d'énormes vagues qui déferlent vers soi ; on précède de peu un attelage de chiens esquimaux qui trottent de toute la vitesse de leurs pattes ; on tourne autour de la statue de l'archange qui termine la flèche du Mont Saint-Michel ; on survole les avenues-canyons de New-York ; on se mêle aux hindouistes dévots qui font, à Bénarès, leurs ablutions rituelles dans le Gange ; on reçoit le grand épervier lancé par des pêcheurs du Bénin.

Et les sons viennent se mêler aux images pour accroître encore l'illusion : douze haut-parleurs judicieusement répartis dans la salle ajoutant à la sensation de relief.

L'Eau et les Hommes est vraiment un film-spectacle et ne prétend pas être un film scientifique.

Y. R.

[Le procédé Omnimax utilise des films de 70 mm qui défilent horizontalement, aussi bien dans la caméra de prise de vues que dans le projecteur, au rythme de vingt-quatre images par seconde. Etant donnée la taille de chaque image (6,96 × 4,85 mm), il faut 102 mètres de film par minute de projection (contre 27 mètres pour les films en 35 mm). Le projecteur a une lanterne de 15 kWh (celui des salles « normales » est de 1,5 KWh) refroidie par eau.

La caméra a un objectif fish-eye de 30 mm de longueur focale (ce qui équivant à une focale de 5 mm pour une caméra classique), donnant un champ de 172 degrés en largeur. Le projecteur a un objectif de 25 mm de longueur focale (voir la coupe de la Géode dans *le Monde Aujourd'hui* daté 24-25 mars).]

* Géode, Cité des sciences et de l'industrie, 26, avenue Corentin-Cariou, 75019 Paris (métro : Porte-de-La Villette). Spectacles d'environ quatre-vingt-dix minutes tous les jours de 11 h à 18 h 30. Entrée : 40 francs (prix réduit : 15 francs).





NOUVEAU CATALOGUE GRATUIT.

La maison des BIBLIOTHEQUES

20 Magasins en France. (voir encadré ci-dessous)

PARIS • BRUXELLES • GENÈVE • MILAN • NEW YORK • VIENNE

Paris : 61, rue Froidevaux, 14e

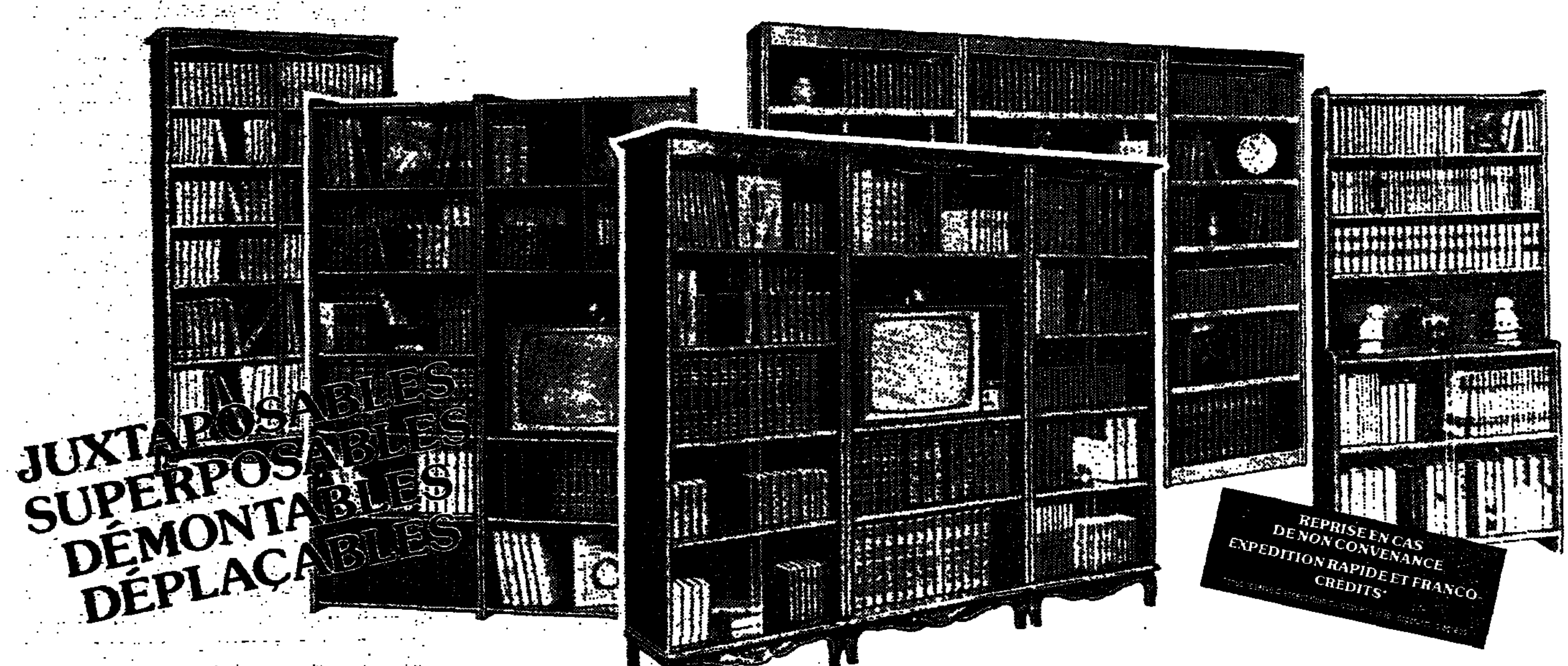
Présente ACTUELLEMENT

TOUTES SES NOUVEAUTÉS

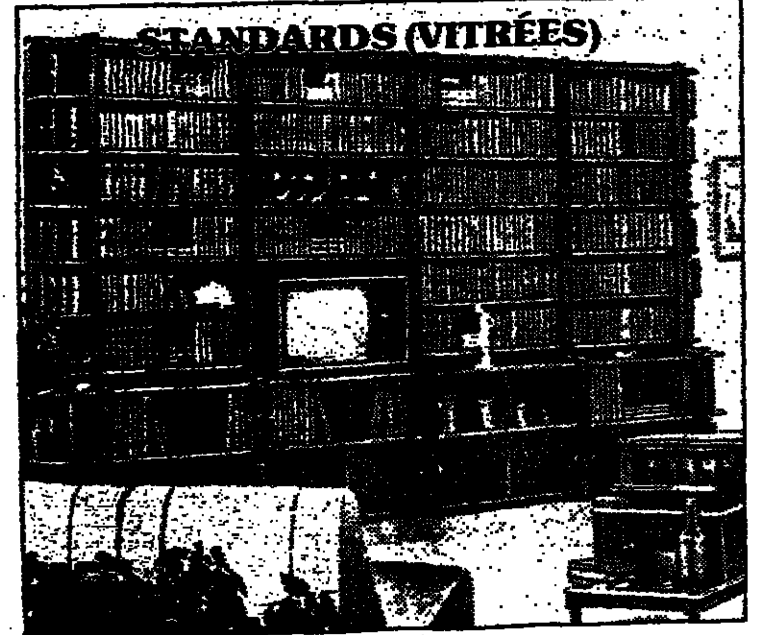
Nouveaux modèles - Nouveaux coloris - Nouveaux accessoires et ses lignes traditionnelles à la

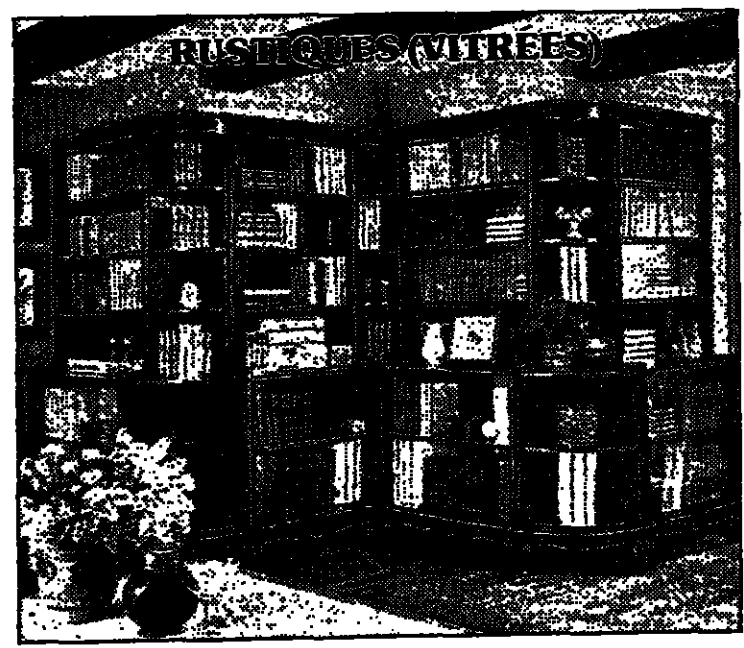
FOIRE DE PARIS
(Salon des Ensembliers)

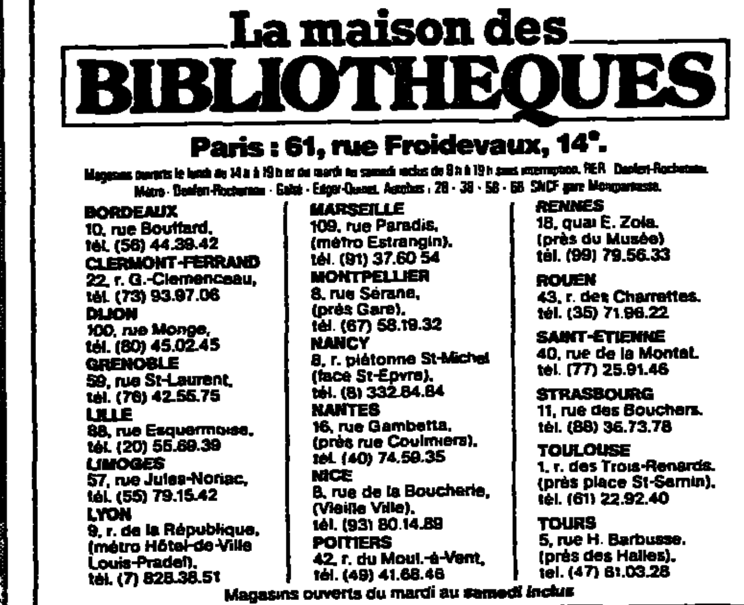
Porte de Versailles du 27 avril au 8 mai 1985. Bâtiment 2 - Allée F - Stand N° 2F7.



12 LIGNES - 450 MODÈLES VITRÉS OU NON







La maison des BIBLIOTHEQUES

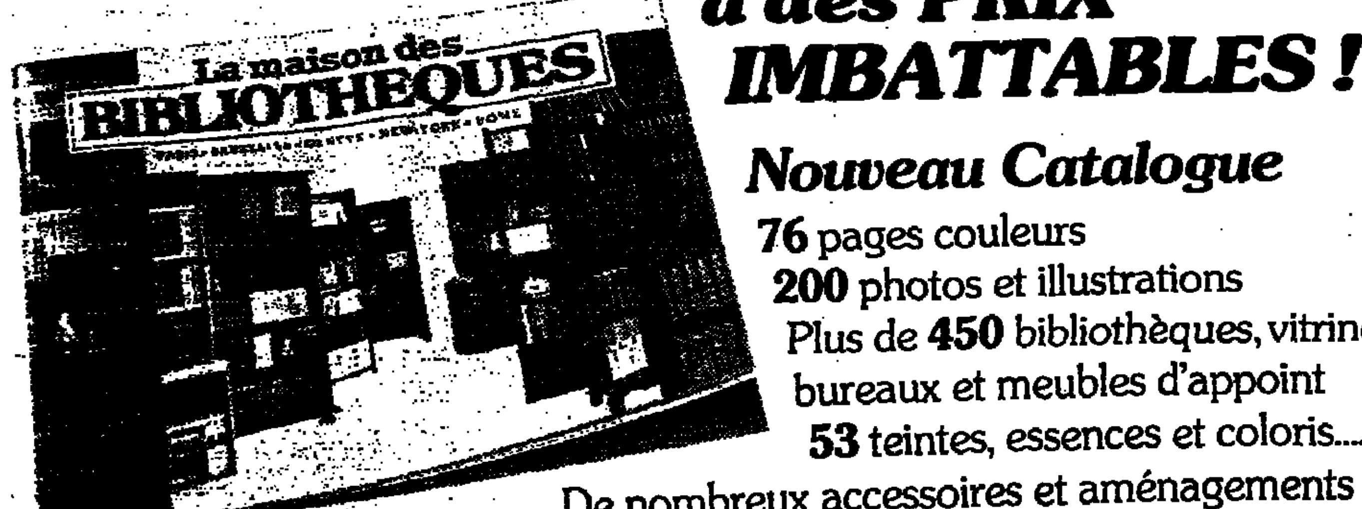
Paris : 61, rue Froidevaux, 14e.

Magasins ouverts le lundi de 14 h à 19 h et du mardi au samedi inclus de 9 h à 19 h sans interruption. RER Denfert-Rochereau. Métro : Denfert-Rochereau - Gaîté - Edgar-Quinet. Autobus : 28 - 38 - 58 - 68. SNCF gare Montparnasse.

BORDEAUX 10, rue Bouffard, tél. (56) 44.39.42
CLERMONT-FERRAND 22, r. G.-Clemenceau, tél. (73) 93.97.06
DIJON 100, rue Monge, tél. (80) 45.02.45
GRENOBLE 59, rue St-Laurent, tél. (76) 42.55.75
LILLE 88, rue Esquermoise, tél. (20) 55.69.39
LIMOGES 57, rue Jules-Noriac, tél. (55) 79.15.42
LYON 9, r. de la République, (métro Hôtel-de-Ville Louis-Pradel), tél. (7) 828.38.51
MARSEILLE 109, rue Paradis, (métro Estrangin), tél. (91) 37.60 54
MONTPELLIER 8, rue Sérane, (près Gare), tél. (67) 58.19.32
NANCY 8, r. piétonne St-Michel (face St-Epvre), tél. (8) 332.84.84
NANTES 16, rue Gambetta, (près rue Coulmiers), tél. (40) 74.59.35
NICE 8, rue de la Boucherie, (Vieille Ville), tél. (93) 80.14.89
POITIERS 42, r. du Moul.-à-Vent, tél. (49) 41.68.46
RENNES 18, quai E. Zola, (près du Musée) tél. (99) 79.56.33
ROUEN 43, r. des Charrettes, tél. (35) 71.96.22
SAINT-ÉTIENNE 40, rue de la Montat, tél. (77) 25.91.46
STRASBOURG 11, rue des Bouchers, tél. (88) 36.73.78
TOULOUSE 1, r. des Trois-Renards, (près place St-Sernin), tél. (61) 22.92.40
TOURS 5, rue H. Barbusse, (près des Halles), tél. (47) 61.03.28

Magasins ouverts du mardi au samedi *inclus*

Installez-vous, vous-même facilement, très rapidement à des PRIX IMBATTABLES !



Nouveau Catalogue

76 pages couleurs
200 photos et illustrations
Plus de **450** bibliothèques, vitrines bureaux et meubles d'appoint
53 teintes, essences et coloris...
De nombreux accessoires et aménagements

CATALOGUE GRATUIT

en envoyant ce bon à :
LA MAISON DES BIBLIOTHÈQUES - 75680 PARIS CEDEX 14

Veuillez m'envoyer, sans engagement, votre catalogue en couleurs contenant tous les détails (hauteurs, largeurs, profondeurs, matériaux, teintes, contenances, etc...) et votre tarif.

Mo 85

M - Mme - Melle ______ Prénom ______
Adresse ______
______
Code postal |_|_|_|_|_| Ville ______
(facultatif) Téléphone ______ Profession ______

Catalogue par téléphone : 24h sur 24 Répondeur automatique (1)320.73.33

A.T.P. s.a. au capital de 1 090 800 F

ÉDUCATION

M. Laurent Schwartz présidera le Comité national d'évaluation des universités

Le conseil des ministres a fixé, ce mardi 30 avril, la composition du « comité national d'évaluation des universités », qui sera présidé par M. Laurent Schwartz (1).

Aux Etats-Unis, une instance nationale évalue les travaux des universités qui en font la demande. En Angleterre, un comité, respecté des pouvoirs publics et des enseignants, formule des avis sur la gestion des établissements britanniques. En France, des commissions du CNRS évaluent, tous les deux ans, les laboratoires. Mais il n'existe pas de bilan rigoureux des universités fournissant des renseignements sur leur fonctionnement et leurs résultats. L'administration de la direction générale des enseignements supérieurs se contente, pour décider l'octroi de postes ou de crédits, de calculs compliqués sur le nombre d'étudiants et de mètres carrés de locaux d'enseignement. La machine distribue les moyens mais ne s'occupe pas trop de juger de leur utilisation. Et d'abord, le pourrait-elle ? Les universitaires sont trop soucieux de leur indépendance pour rendre compte à des fonctionnaires du ministère des actions menées dans leurs établissements. Chaque *campagne d'habilitation pour la formation* de premier ou de troisième cycle est une subtile lutte *d'influence pour bénéficier* de labels synonymes de postes. Mais, sur la suite des événements, personne ne se penche.

Dans son rapport pour la commission du bilan en 1982, M. Laurent Schwartz écrivait : « *Un pays aussi dirigiste que le nôtre a besoin de savoir régulièrement comment il se porte.* » Selon lui, une instance d'évaluation devrait établir périodiquement le bilan de toutes les activités des universités, car ces dernières « *ne sont pas intégrées à un marché leur donnant un feed-back* ». L'idée avait séduit les conseillers de M. Alain Savary, qui préparaient la loi sur l'enseignement supérieur. Promulguée en janvier 1984, la loi annonçait la création d'une instance indépendante des universités, capable d'estimer les actions des établissements.

Le décret du 21 février dernier précise le rôle et la composition du Comité national d'évaluation. Celui-ci analyse de manière régulière l'ensemble des actions et des moyens mis en œuvre par les établissements « *dans le cadre de leur politique scientifique et pédagogique* », c'est-à-dire qu'il prend en compte aussi bien les formations initiales et continues que la recherche. Il formule des appréciations sur les contrats conclus avec le ministère et dresse le bilan des formations doctorales. M. Schwartzenberg estime que le comité doit procéder à des missions d'évaluation sur place en visitant les établissements. Il peut aussi faire appel à des experts extérieurs et créer des groupes d'études sur des thèmes particuliers. Ensuite, il doit rendre compte publiquement de ses travaux dans un rapport au *président de la République*, ce qui *contribue*, selon le secrétaire d'Etat aux universités, « *à affirmer l'exigence de qualité et d'efficacité qui doit animer notre système d'enseignement supérieur* ».

Composé de quinze membres nommés par décret en conseil des ministres, pour quatre ans, le comité rassemble « *neuf représentants de la communauté scientifique* », choisis sur proposition des présidents de section du Conseil supérieur des universités et des présidents des sections du CNRS. Ces instances, ainsi que le gouvernement, ont décidé de nommer à ces postes des scientifiques dont la réputation est incontestée dans la communauté universitaire. C'est le cas pour M. Laurent Schwartz et aussi pour M. Pierre Aigrain, physicien, ancien secrétaire d'Etat à la recherche ; M. Bernard Cagnac, qui dirige un laboratoire de *spectroscopie hertzienne*, ou de M. Michel Combarnous, un spécialiste des sciences de l'ingénieur, *directeur scientifique au CNRS*. La nomination de M. Jean-Louis Quermonne, professeur à Sciences-Po et *qui fut le premier vice-président de* la conférence des présidents d'université, ainsi que celle de M. André *Mandouze*, *professeur de latin* à l'université Paris-IV, répondent aux mêmes critères.

A côté de ces neuf représentants de la communauté universitaire siègent aussi un membre du Conseil d'Etat, un membre de la Cour des comptes et quatre personnalités « *qualifiées par leurs compétences en matière d'économie et de recherches* », désignés après avis du Conseil économique et social.

Un équilibre est nécessaire entre les différentes disciplines universitaires afin que la communauté reconnaisse au comité toute sa compétence. C'est là une condition importante pour éviter les contestations possibles d'une instance nouvelle qui va bouleverser les habitudes du milieu. *Les attentes ou les* craintes des enseignants sont nombreuses, mais la sagesse de M. Laurent Schwartz devrait les rassurer. *Il* n'oubliera pas qu'il écrivait en 1982 : « *L'instance d'évaluation devrait établir un dialogue entre les universités et le ministère, et pas seulement un jugement, un réquisitoire ou un palmarès.* »

SERGE BOLLOCH.

(1) Le comité est composé de la façon suivante :
— *Représentants de la communauté scientifique* : MM. Pierre Aigrain, Bernard Cagnac, Michel Combarnous, André Mandouze, François Morel, Bernard Pottier, Jean-Louis Quermonne, Max Querrien, Laurent Schwartz ;
— *Personnalités choisies pour leurs compétences dans les domaines de l'économie et de la recherche* : MM. Jean Andrieu, Jean Rey, Jean Teillac, Jean-Pierre Vignau ;
— *Membre du Conseil d'Etat* : Mme Michèle Nauwelaers ;
— *Membre de la Cour des comptes* : M. Gérard Ducher.

L'URSS introduit prudemment l'informatique à l'école

De notre correspondant

Moscou. — M. Jean-Pierre Chevènement a achevé lundi 29 avril une visite de quatre jours en URSS, au cours de laquelle ses interlocuteurs se sont montrés autant intéressés par la situation politique en France que par les problèmes d'enseignement. Le ministre de l'éducation nationale a été reçu par MM. Chtcherbakov et Elioutine, respectivement ministres de l'éducation et de l'enseignement supérieur, ainsi que par MM. Zagladine, chef adjoint du département international du comité central, et Arbatov, directeur de l'Institut des Etats-Unis. M. Chevènement s'est rendu, d'autre part, pendant quarante-huit heures, en Géorgie où il a visité l'université de Tbilissi.

La question de l'introduction de l'informatique à l'école a été abordée à plusieurs reprises. Le ministre français a exposé à ses hôtes son projet d'installer d'ici à la fin de l'année 160 000 *micro-ordinateurs* dans les établissements français d'enseignement. Les responsables soviétiques ont affirmé que leur objectif était comparable (155 000 micro-ordinateurs exactement), mais sans que le délai soit vraiment précisé puisqu'ils parlent seulement d'un « *proche avenir* ». D'autre part, l'URSS compte... 102 millions d'élèves et d'étudiants.

M. Gorbatchev a plusieurs fois indiqué sa volonté de faire entrer l'informatique à l'école. Toutefois, la production soviétique de micro-ordinateurs, bien qu'aucun chiffre officiel ne soit fourni, reste dérisoire. L'appareil le mieux adapté, l'AGAT, n'existerait qu'en quantités très limitées. Les Soviétiques ont jusqu'ici privilégié les « gros » ordinateurs destinés au ministère de la *défense ou au Gosplan.*

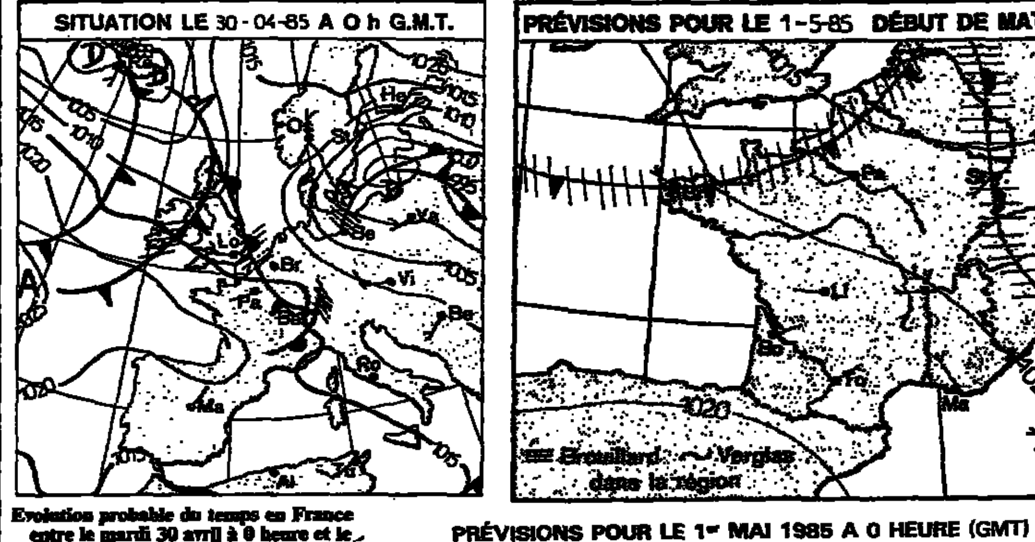
La révolution micro-informatique n'a pas eu lieu en URSS, et les résistances politiques et sociologiques sont énormes. L'école est peut-être le lieu où cette révolution pourrait commencer puisqu'elle a l'avantage d'être un espace « collectif » et de faire échapper ainsi la micro-informatique au péché originel que constitue, aux yeux des responsables soviétiques, son utilisation en Occident à des fins purement « individualistes ».

Interrogé sur les possibilités de contrats qui s'offriraient ainsi à l'industrie informatique française, M. Chevènement s'est montré prudent. Il a cependant signalé que les deux principales firmes concernées, Thomson et Bull, avaient des capacités de production suffisantes pour se lancer dans une telle aventure. M. Chevènement a surtout mis l'accent sur l'échange des expériences dans le domaine de l'enseignement par ordinateur, et notamment pour la confection de logiciels éducatifs. Les Soviétiques souhaitent probablement créer leur propre informatique scolaire tout en tirant éventuellement les leçons de ce qui a été fait ailleurs.

DOMINIQUE DHOMBRES.

INFORMATIONS « SERVICES »

MÉTÉOROLOGIE



Evolution probable du temps en France entre le mardi 30 avril à 0 heure et le mercredi 1er mai à 24 heures.

Les hautes pressions du proche océan prolongées par une dorsale vers la Méditerranée vont protéger la moitié *sud-ouest de la France des perturbations qui* circulent dans les zones dépressionnaires des îles britanniques au nord de l'Italie.

Mercredi : une zone de pluie traversera les régions au nord-est de la Seine en s'atténuant en cours de journée. Quelques ondées éparses auront lieu aussi en bordure de la Manche. Sur la moitié sud-ouest de la France, mis à part des nuages passagers d'aspect brumeux le matin, il fera beau. Entre ces deux zones un ciel nuageux laissant par moment quelques éclaircies se développer.

Les températures diurnes évolueront entre 12 degrés et 15 degrés sur la moitié nord et 18 degrés à 22 degrés sur la moitié sud. Le matin il fera plus doux que les jours précédents avec des valeurs s'échelonnant entre 5 degrés et 10 degrés du nord au sud.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, le 30 avril, à 8 heures, de 1 015,4 millibars, soit 761,6 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre *indique le maximum enregistré au cours* de la journée du 29 avril ; le second, le minimum dans la nuit du 29 au *30 avril) : Ajaccio, 16 et 4 degrés* ; Biarritz, 15 et 5 ; Bordeaux, 15 et 9 ; Bourges, 10 et 9 ; Brest, 14 et 6 ; Caen, *12 et 9* ; Cherbourg, *12 et* 8 ; Clermont-Ferrand, 11 et 9 ; Dijon, 8 et 6 ; Grenoble-St-M.-H., 12 et 7 ; Grenoble-St-Geoirs, 11 et 7 ; *Lille*, 9 et 6 ; Lyon, 10 et 6 ; Marseille-Marignane, 17 et 10 ; Nancy, 6 et 6 ; Nantes, 15 et 6 ; Nice-Côte d'Azur, 15 et 7 ; Paris-Montsouris, 12 et 10 ; Paris-Orly, 13 et 10 ; Pau, 18 et 3 ; Perpignan, 20 et 12 ; Rennes, 14 et 6 ; Strasbourg, 9 et 4 ; Tours, 13 et 9 ; Toulouse, 16 et 4 ; Pointe-à-Pitre, 31 et 20.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 21 et 9 ; Amsterdam, 10 et 4 ; Athènes, 24 et 11 ; Berlin, 7 et 2 ; Bonn, 8 et 2 ; Bruxelles, 8 et 5 ; Le Caire, 40 et 23 ; Iles Canaries, 20 et 12 ; Copenhague, 9 et 2 ; Dakar, 22 et 18 ; Djerba, 18 et 11 ; Genève, 10 et 6 ; Istanbul, 22 et 6 ; *Jérusalem, 27 et 20* ; *Lisbonne, 24 et* 13 ; Londres, 13 et 9 ; Luxembourg, 3 et 2 ; Madrid, 23 et 6 ; Montréal, 14 et 2 ; Moscou, *10 et 8* ; Nairobi, *23 et 13* ; New-York, 18 et 9 ; Palma-de-Majorque, 17 et 5 ; Rio-de-Janeiro, *30 et 24* ; Rome, *18 et 4* ; Stockholm, 6 et 1 ; Tozeur, 26 et 15 ; Tunis, 19 et 9.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

PRÉVISIONS POUR LE 1er MAI 1985 A 0 HEURE (GMT)

Sens d'évolution pour la fin de semaine

Entre les hautes pressions atlantiques quasi *stationnaires* et *une vaste dépression* qui s'étend de l'URSS à la Scandinavie, des masses d'air froid continueront de s'écouler sur l'Europe occidentale dans un flux de nord à nord-ouest diffluent.

Temps prévu pour la fin de semaine

Jeudi : un temps couvert et pluvieux, le matin sur le nord du Bassin Parisien, le Nord-Pas-de-Calais, progressera dans la journée à travers toute la moitié nord, s'étendant le soir des Charentes au nord du *Massif* central et à la *Franche-Comté*. Les pluies devraient être surtout localisées au nord et à l'est. Plus à l'ouest, on notera essentiellement des passages nuageux.

Sur la moitié sud du pays, il fera assez beau. Les températures maximales seront de 12 degrés à 15 degrés sur la moitié nord et de 18 degrés à 22 degrés sur la moitié sud.

Vendredi : les pluies continueront de progresser vers le sud, gagnant les Alpes et les régions méridionales en soirée avec établissement du Mistral.

Un temps instable se généralisera ailleurs avec des averses assez nombreuses sur les régions de la moitié est ainsi que près de la Manche où le vent sera modéré de nord-ouest. Les températures baisseront de 2 degrés sur la moitié sud, elles seront stationnaires ailleurs.

Samedi : le temps froid et brumeux le matin deviendra généralement ensoleillé dans la journée. Les nuages resteront cependant assez nombreux près de la Manche ainsi que des Pyrénées à la Corse où pourront localement éclater des orages.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3956

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I								■	
II									
III							■		
IV						■			
V		■					■		
VI				■	■				■
VII			■						
VIII					■			■	
IX									
X	■			■		■			
XI							■		

HORIZONTALEMENT

I. Est cuisiné après avoir été grillé. — II. Personnage attaché à la cour. — III. S'offrit de nombreuses belles sous la Pompadour. Personnel. — IV. Son métier était tout à fait dans ses cordes. Breton, dans les Landes. — V. Ses tubes sont brillants. Divinité. — VI. Passager clandestin. *Un point sur une carte.* — VII. Côte ou rocher. Sont rarement aussi bonnes qu'on les souhaite à leur début. — VIII. Pilier de tribune de style antique. Parmi les honneurs. — IX. La chute de leurs favoris leur fait changer de visage. — X. Note. Vulgaire, pour un chrétien. — XI. Elles *sont incontestablement* postérieures à l'homme. Homme respectable ou personnages ignobles.

VERTICALEMENT

1. Pied ou savate. — 2. Le numéro un mondial. Qui a des accointances avec la police. — 3. Préparant à l'épreuve du feu. Longues périodes de formation. — 4. Mot de cinq lettres, mais euphémisme pour Cambronne. Sigle colonial. — 5. Véhicule du son et des scies. A souvent un bocal comme local. — 6. Déesse de la Vengeance et de l'Erreur. Un accroc à sa robe nuit à son charme. — 7. Personnel. Souple *ou* plutôt raide. — 8. Bonne à céder d'occasion quand celle-ci se présentera. Un cadet leur doit sa promotion. — 9. Dans la poêle ou sur le poêle. Se trouvent donc quelque part.

Solution du problème n° 3955

Horizontalement

I. Estampeur. — II. Servitude. — III. Crue. Trie. — IV. Arc. En. — V. Me. Art. Et. — VI. Pruneau. — VII. Rôt (Rot). Roc. — VIII. Trinité. — IX. Ennuyer. — X. Eole. VD. — XI. Rouge.

Verticalement

1. Escampette. — 2. Serrer. Ou. — 3. Truc. Uriel. — 4. Ave. Anonner. — 5. Mi. Crétin. — 6. PTT. Ta. Tutu. — 7. Eure. Urey. — 8. Udine. Eve. — 9. Rée. Tocard.

GUY BROUTY.

JOURNAL OFFICIEL

Sont parus au *Journal officiel* du lundi 29 et du mardi 30 avril :

DES DÉCRETS

● Portant modification des dispositions du code des assurances relatives à la comptabilité des entreprises d'assurance de toute nature et de capitalisation.

● Portant création d'une commission interministérielle des musées des deux guerres mondiales.

● *Relatif* aux règles de *classement* des personnes nommées dans les corps d'enseignants chercheurs des établissements d'enseignement supérieur et de la recherche relevant du ministère de l'éducation nationale.

● Modifiant le décret du 27 mars 1979 fixant les taux et les montants des rémunérations versés aux stagiaires de formation professionnelle.

UN ARRÊTÉ

● Portant ouverture du service de réunion par téléphone sur le réseau Colisée et fixation de la tarification applicable à ce service.

EN BREF

TRADITION VIVANTE. — Des rencontres nationales temps libre et tradition vivante auront lieu à l'Institut national d'éducation populaire (INEP) de Marly-le-Roi les 2, 3, et 4 mai sur le thème « *Associations et patrimoine traditionnel vivant* ». Des commissions de travail feront le point sur les cultures populaires et les identités régionales. Des expositions et des spectacles les présenteront au public.

★ *INEP, rue Paul-Leplat, 78160* Marly-le-Roi. Tél. : 958-49-11.

PARIS EN VISITES

MERCREDI 1er MAI

« Une heure au Père-Lachaise », 10 heures et 11 h 30, entrée principale boulevard de Ménilmontant (Vincent de Langlade).

« De Vallès à Blanqui : souvenirs de la Commune de Paris », 14 h 45, sortie escalier mécanique, métro Père-Lachaise (Vincent de Langlade).

« Etranges sépultures au cimetière Montparnasse », 15 heures, métro Raspail (Marcel Banassat).

« L'île de la Cité inconnue : Notre-Dame et les bâtisseurs de cathédrales », 15 heures, métro Cité (Marion Rangueneau).

« Du prieuré de Saint-Cosme au château des Reaux, croisière inédite en Val de Loire », 8 heures, inscriptions : (1) 526-26-77 (Paris et son histoire).

« Souvenirs de la famille des Guise et des Orléans à Eu et en pays de Bresle », 13 heures, inscriptions : (1) 526-26-77.

« Promenade dans l'île Saint-Louis », 14 h 45 (AITC), 16 h 30 (D. Bouchard), ou 15 h 30, métro Pont-Marie (Mlle Rojon).

« *Hôtels et jardins du Marais*, le Marais pittoresque », 15 h 30, grille Carnavalet, rue des Francs-Bourgeois (C.-A. Messer).

« Mystérieuse symbolique de Notre-Dame de Paris, franc-maçonnerie, rose croix, bouddhisme, 15 heures, métro Cité (Isabelle Hauller).

« Les salons du ministère des finances », 10 h 30 (AITC) ou 15 heures, 93, rue de Rivoli (Mathilde Hager).

« La place Dauphine et le pont Neuf », 10 h 30, 2, rue du Pont-Neuf.

« L'habitat populaire autrefois », 15 heures, 2, rue des Archives (Paris autrefois).

JEUDI 2 MAI

« L'ancienne abbaye de Saint-Germain-des-Prés et la place Furstemberg », 15 heures, devant l'église Saint-Germain-des-Prés » (E. Romann).

« Les pont de l'île de la Cité », 14 h 30, métro Pont-Neuf, côté Seine (Académia).

« La nouvelle Athènes », 18 heures, métro Notre-Dame-de-Lorette (Arcus).

« Les impressionnistes au musée du jeu de paume », 14 heures, entrée musée.

« La Sorbonne, histoire de l'université et du quartier Latin », 15 heures, 46, rue Saint-Jacques (Marion Rangueneau).

« Mystérieuse Egypte au Louvre », 14 heures, métro Louvre (Isabelle Hauller).

« La Castiglione et Napoléon III », 15 heures, métro Opéra devant Lancel (C.-A. Messer).

« Le trois-mâts *le Belem*, avant son départ : *histoire et technique de la navigation* », 15 heures, métro Bir-Hakeim (P.-Y. Jaslet).

« La Monnaie, ateliers, hôtel », 14 h 45, 11, quai Conti.

SPORTS

● PLANCHE A VOILE : *Coupe du monde professionnelle de funboard.* — Les Français ont fait très bonne figure à la première étape de la Coupe du monde professionnelle de funboard qui s'est déroulée à Omaezaki, au Japon, du 19 au 29 avril. Raphaël Salles et Robert Tériitheau ont terminé quatrième et cinquième après avoir battu, dans l'épreuve des vagues, Alex Aguerra et Robby Naish, premier et deuxième du classement général après le slalom et le triangle. Les Françaises Nathalie Le Lièvre et Jenna de Rosnay terminent aux deux première places de l'épreuve féminine.

● TENNIS : *Tournoi de Hambourg.* — Thierry Tulasne et Tarik Benhabilès ont été éliminés respectivement par Wolfgang Popp (6-3, 6-3) et Andréas Maurer (6-2, 6-1), tous deux Allemands de l'Ouest, lundi 29 avril, au premier tour du tournoi de Hambourg, comptant pour le Grand Prix et doté de 250 000 dollars.

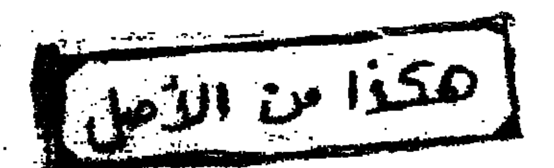
CONFÉRENCES

MERCREDI 1er MAI

60, boulevard de Latour-Maubourg, M. Brumfeld, *14 h 30*, « Venise et San-Marino » ; 16 h 30, « la Sicile » ; 18 h 30, « Victor Hugo, l'homme et sa vie ».

JEUDI 2 MAI

20 h 30, 6, place d'Iéna, « Bali, musique des dieux, musique des hommes ».



Le Monde

ARTS ET SPECTACLES

Les enfants de la banlieue et du chômage ont la peau de toutes les couleurs. Enfin un film qui représente la France comme elle est, sans oublier le cinéma. Et en amont, l'histoire d'une heureuse collaboration.

Le thé au harem...

Mehdi Charef et le film d'une rencontre



Mehdi Charef (Photo Costa-Gavras).

LE *Thé au harem d'Archimède*, est le film d'un Algérien de trente-deux ans, Mehdi Charef, qui est arrivé en France, *tout gamin*, avec ses parents. Fils de travailleur immigré passé par l'usine, Mehdi Charef avait raconté ses années d'adolescence un peu zonarde dans un roman – dont le titre est la version analphabète du « théorème d'Archimède » –, publié au Mercure de France en 1983. Le film a été produit par Michèle Ray-Gavras, la femme du cinéaste Costa-Gavras. Il a reçu le prix Jean-Vigo 1985 et il a été primé par la Fondation Apple pour le cinéma. Il a fait si bonne impression sur tous ceux qui l'ont vu qu'on le donnait favori pour la sélection française du Festival de Cannes. *Le Thé au harem d'Archimède* ira bien à Cannes, mais pas en compétition : dans la sélection officielle « Un certain regard ».

La conception, la production, la réalisation ont été une suite de coups de cœur et de preuves d'amitié, entre trois personnes touchées par le cinéma. C'est pourquoi nous laissons parler ces trois voix telles que nous les avons entendues se raconter l'histoire de leur film, dans ce chaleureux lieu d'accueil qu'est la maison des Gavras. Nous ajouterons que Mehdi Charef est un personnage sympathique, étonnant parce que rien ne semble l'étonner de ce qui lui est arrivé, comme écrivain, puis comme cinéaste.

M. Charef. – J'ai écrit le livre pour qu'il soit publié. Cela n'a d'ailleurs pas demandé longtemps. Au départ, c'était un scénario, que je n'arrivais pas à placer. Georges Conchon m'a conseillé d'en faire un roman. Je m'y suis mis. J'espérais que les gens de cinéma me téléphoneraient après l'avoir lu. C'était une stratégie. Et, un jour, Michèle a téléphoné.

Michèle R.-Gavras. – Ce n'est pas si simple ! J'étais en Italie, avec Costa, sur le tournage d'*Hanna K.*, et nous discutions sur des thèmes à traiter. Nous étions arrivés à l'idée qu'il fallait faire un film sur la seconde génération des Algériens immigrés. Je n'aime pas dire les Beurs.

Costa-Gavras et M. Charef (ensemble). – Moi non plus.

M. R.-Gavras. – Bon. De retour à Paris, je trouve une pile de journaux qui attendaient. J'ai ouvert *le Nouvel Observateur* et j'ai lu un article de Jules Roy sur *le Thé au harem d'Archimède*. Je n'ai pas compris le titre, mais il était séduisant. J'ai couru acheter le livre, je l'ai lu tout de suite, et, le lendemain, je suis allée prendre une option pour l'adaptation au cinéma. Je suis repartie en Italie pour une semaine. Mehdi est passé à « Apostrophes », j'en ai entendu parler en rentrant. Costa m'a dit : *« Invite-le à dîner. »* Mehdi est venu, avec sa femme. Ils croyaient que Costa allait tourner le film. C'est peut-être pour cela que Mehdi a parlé assez librement, en sympathie, lui qui est toujours très réservé.

M. Charef. – Je savais que cela intéressait Costa, mais je me suis dit : « Il ne va pas le faire. » Il était encore plongé dans *Hanna K.* et, jamais, au cours de cette soirée, il n'a dit qu'il tournerait mon sujet.

Costa-Gavras. – C'est vrai, je n'étais pas sûr. Je ne voulais pas lui mettre l'eau à la bouche.

M. R.-Gavras. – Quand on est concerné par un film, c'est comme une histoire d'amour. Celle avec *Hanna K.* n'était pas encore terminée. Donc, il n'y avait pas encore une autre rencontre. Par la suite, nous avons revu Mehdi, et il nous a confié qu'il avait envie de faire du cinéma. J'étais enthousiasmée par ce projet. Un ami m'avait dit : *« Il ne faut pas que Costa fasse encore un film sur les Arabes. »* On peut discuter cet avis ! Puisque Mehdi manifestait son désir de tourner, que je croyais en lui, je lui ai proposé de produire le film avec Costa comme conseiller technique.

Il a demandé à réfléchir, mais cela s'est fait parce qu'il y avait une vraie passion de tous les côtés, que ce n'était pas une production traditionnelle. Il me fallait un an, un an et demi, pour préparer l'affaire. Mehdi a quitté l'usine fin juillet 1983, au moment des vacances ; il devait travailler à l'adaptation avec Costa. Son usine a fermé définitivement fin septembre. Il a réécrit un scénario à partir de son roman. Je l'ai présenté aux trois sociétés de télévision pour cofinancement, et à l'avance sur recettes. Tout le monde a refusé.

Costa-Gavras. – Les chaînes ont été, évidemment, décontenancées par l'histoire, le metteur en scène qui sortait de l'usine, le fait qu'il n'y avait pas de rôles pour des vedettes... et moi apparaissant en conseiller technique. Leur politique, ces dernières années, est une politique de stars. Elles ne prennent plus de risques. A la commission d'avance sur recettes, ils ont jugé le livre plus beau, plus intéressant que le scénario. Mais c'était aussi une politique, un choix. Mehdi a retravaillé certains détails du scénario. A la Cinémathèque, je lui ai montré un « story-board », et il a dessiné son film plan par plan.

M.R.-Gavras. – J'ai de nouveau présenté le dossier avec tout cela. Mehdi a rencontré trois personnes de la commission, il a pu leur parler, leur expliquer ses conceptions. Si bien qu'en juillet 1984 le projet a obtenu une avance. Puis, grâce à René Bonnell, qui aimait le scénario, Canal Plus a dégagé, pour fin 1985, 500.000 francs. Finalement, comme Gaumont avait distribué *Hanna K.*, Daniel Toscan du Plantier et Denis Chateau qui aimaient, eux aussi, le scénario de Mehdi, ont décidé d'accorder 1.500.000 francs d'à-valoir distributeur. Le film de Mehdi devait être « accroché » au prochain film de Costa. La préparation a commencé en août, le tournage devait débuter le 15 octobre. Fin septembre, à cause des difficultés financières de la Gaumont italienne, Toscan m'a avertie que le contrat ne pouvait plus être signé. Les techniciens étaient engagés, tout allait démarrer. C'était un coup dur.

J'ai pourtant décidé de continuer. Costa et moi connaissions alors assez Mehdi pour ne pas avoir le moindre doute sur son talent. Il fallait trouver de l'argent ailleurs. J'ai présenté un agrément provisoire au fonds de soutien. Or, si un producteur n'a pas de distributeur se portant garant de 10 % du prix du film, il n'a pas droit à l'aide du fonds. Alors, j'ai ajouté à ma maison de production K.G. (elle a été fondée en 1972) un secteur distribution. Et j'ai obtenu le fonds de soutien.

Costa-Gavras. – C'est très compliqué, ce fonctionnement. J'ai appris les difficultés en signant les papiers par lesquels nous avons plongé complètement, nous-mêmes.

M. Charef. – Moi, je n'y ai rien compris. Je n'ai pas eu le temps d'avoir peur. A partir de la mi-août 1984, j'ai été occupé par les repérages et tout le reste. Je voulais des lieux bien précis. Une fois dans le tournage, c'était mon histoire, mais avec du recul. J'ai vécu cela intensément, je connaissais la cité de banlieue, j'y avais habité longtemps. Il ne fallait pas montrer du reportage. Quand on regarde la vie de ces HLM de l'extérieur, on a l'impression d'être dans une voiture, et que des images défilent à la portière. Moi, je m'intéressais aux personnages. Je voulais qu'on soit à l'intérieur des gens, dans leur cœur.

Si Madjid, l'Algérien, a envie de travailler, de s'en sortir un peu plus que Pat, le Français, c'est qu'il doit faire quelque chose de concret pour s'imposer, pour être intégré. L'autre est chez lui, il s'en fiche. Mais Madjid et Pat traînent tous les deux, chapardent, se débrouillent au jour le jour, parce qu'ils n'ont pas été envisagés dans la société telle qu'elle est devenue. Les petites écoles les ont préparés à être terrassiers ou mécaniciens comme leurs pères. Or, au moment où ils pourraient faire le métier des parents, c'est la crise, il n'y a plus de travail. Pat, même si certains le regardent de travers, a le droit de glander ; c'est un chômeur. Madjid est arabe, donc un fainéant et un voyou. Il n'y a rien à démontrer. C'est comme cela, les choses s'imposent.

Costa-Gravas. – Je n'avais pas l'intention d'être un conseiller technique, en fin de compte, et je ne me suis absolument pas mêlé de la mise en scène. J'ai été photographe de plateau, pour ne pas rester inactif. J'ai été surpris, malgré mon expérience de cinéaste. La nature de Mehdi appelait de façon naturelle un certain comportement, une certaine amitié. Les techniciens avaient du respect pour lui. On ne peut pas parler du *Thé au harem* comme d'un premier film avec ce que cela suppose aujourd'hui d'amateurisme – un préjugé idiot – dans les esprits.

M. Charef. – Ce qui m'étonne, c'est de ne pas avoir eu d'angoisse, de problèmes. Sauf une fois : il a plu, et la pluie m'a gêné. J'essaie de comprendre ce qui a pu se passer dans ce film. Je crois qu'il fallait travailler, c'est tout.

M. R.-Gavras. – Le tournage a été calme parce qu'il y a eu dix semaines. On aurait pu le faire en huit, mais on a pris le temps. Et Mehdi avait tellement assimilé le cinéma qu'à la fin il terminait sa journée avec une heure d'avance. Nous avons tourné dans une cité où tout le monde nous a aidés. En arrivant, j'avais fait tirer une lettre à mille exemplaires expliquant pourquoi nous étions là. Les enfants gardaient le matériel électrique.

M. Charef. – J'ai fait quelque chose que je ne peux pas expliquer. Je sentais les idées de mise en scène, la place des décors et de la caméra, les déplacements des acteurs, les scènes du métro sur les quais avec la foule ou dans des wagons qui nous étaient réservés. Je ne filme pas beaucoup de prises. Cela dépend des comédiens, des répétitions. Environ cinq prises au plus. La scène de la tentative de suicide au balcon avec Laure Duthilleul n'était pas facile à réaliser. Et Laure était tellement entrée dans le rôle qu'à un moment elle risquait de tomber pour de bon. On surveillait, on ne voulait pas déranger les gens quand on tournait à minuit. Eh bien, ils ont été très coopératifs. Tout le bâtiment s'est montré complice. Voilà, c'est mon expérience du cinéma. Qu'est-ce qu'on peut raconter ? Il faut regarder le film. Et je vais en faire d'autres, bien sûr.

Propos recueillis par
JACQUES SICLIER

...d'Archimède

Madjid et Pat, côte à côte

ENFANTS d'une cité-dortoir de la banlieue parisienne, adolescents que la crise voue au chômage, Madjid l'Algérien et Pat le « titi » français sont copains parce qu'ils partagent le même sort. La couleur de la peau n'y fait rien et c'est déjà une très grande qualité du film de Mehdi Charef de suggérer, par cette amitié, que le racisme anti-arabe n'est pas un ras-le-bol généralisé des classes populaires. Là où habitent Madjid et Pat, on ne se bagarre pas entre teints clairs et teints bronzés, mais il arrive que les jeunes, turbulents, se cognent avec des adultes, leurs « ennemis » naturels.



Rémi Martin et Kader Boukhanef. (Photo Costa-Gavras.)

Les deux garçons traînent toute la journée, montent dans les transports en commun sans payer et ont plus d'une ruse pour faucher un portefeuille. *Des voyous*, alors ? Définition sommaire. Pour Mehdi Charef, le vol, chez Madjid et Pat, n'est pas une disposition au mal, mais la conséquence d'un état social. Cela permet, d'ailleurs, au réalisateur de suggérer la véritable attitude raciste. Dans une voiture du métro, Madjid, qui s'est mis bien en vue, est pris à parti, instinctivement, par un touriste dévalisé. Or c'est Pat qui a pris le portefeuille. Tactique. Et retournement de la haine par l'humour des deux compères.

En quelques plans, Mehdi Charef trace un ou plusieurs portraits, une scène d'ensemble, les rapports des individus à la collectivité. Toujours sous l'angle le plus *juste, le plus vrai. S'il s'est inspiré* de sa propre adolescence, il fait, avant tout, du cinéma, ce qui est devenu une chose rare malgré l'abondance de films qui déboulent chaque semaine. Même s'il y a des graffiti dans les escaliers, des expériences sexuelles précoces dans les caves, et de la prostitution occasionnelle autour des H.L.M., *le Thé au harem d'Archimède n'est pas un film* misérabiliste, populiste ou naturaliste. *C'est un film beau et digne* dans un décor de pauvreté. Le ton n'est ni amer ni revendicatif. Les gens n'ont pas choisi de vivre comme cela. Ils s'efforcent de survivre.

Ainsi découvre-t-on une mère algérienne (celle de Madjid) tenant à bout de bras, à cause de l'hébétude du père victime d'un accident du travail, une famille dont elle assure l'existence matérielle et l'éducation. Pourtant, elle *refuse que son fils prenne la* nationalité française, ce qui lui faciliterait l'accès au travail qu'il souhaite : Pat, lui, trouve tous les boulots accablants, inintéressants (il est vrai qu'on ne lui en propose pas d'autres).

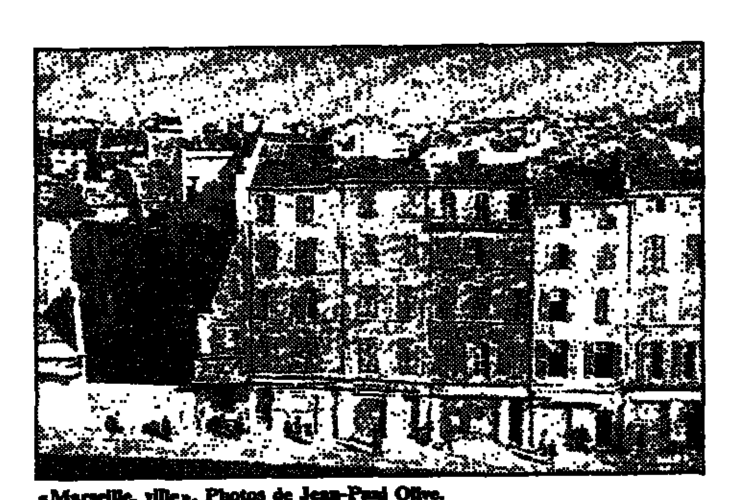
Il n'y a pas un seul personnage qui ne soit montré avec compréhension. Gréviste, puis chômeuse, divorcée et négligée par le père de son fils, Josette (Laure Duthilleul) passe sans se plaindre dans ce microcosme humain, jusqu'au jour *où elle craque, veut mourir, est* sauvée par Madjid et sa mère. Ainsi va la vie. Grise, difficile, mais pas désespérée. Madjid et Pat (Kader Boukhanef et Rémi Martin, deux comédiens surprenants) l'affrontent en marchant côte à côte. Presque sans se regarder, parce qu'il ne faut pas s'attendrir.

Il y a, sur la fin, une virée fantasque, un délire de Pat qui s'imagine riche en étant gigolo de *« vieilles à Deauville »*, et des *bourrades du cœur. Le cinéma*, jusque dans la reproduction de la réalité sociale, doit comporter une part de fiction, de poésie. Chez Mehdi Charef, elle est importante, essentielle. On devrait aimer très fort son film, qui ne monte pas à *la tribune des bonnes intentions* ou des discours démonstratifs. Sans farder le réel de couleurs adoucissantes, sans transiger sur le respect des droits de l'homme, et de la femme, il fait chanter l'amitié et la tolérance. Et il affirme une maîtrise du langage cinématographique si bien accor*dée à son propos qu'on en est* tout ému.

J. S.

★ Voir les films nouveaux.

Marseille



«Marseille, ville». Photos de Jean-Paul Olive.

Un dimanche, au Théâtre de la Criée. Luce Mélite parle de sa pièce, la Traversée de la rivière, avec des élèves-infirmières et leur famille. Faire vivre ces liens, entre les gens du spectacle et leur public, c'est un choix, et le métier d'Anne de Belleval.

Au rendez-vous du théâtre

AU-DESSUS des hautes falaises blanches des calanques de Marseille, parmi les arbres, des résistants sont incarcérés à la prison des Baumettes. Eté 1943. Une jeune fille de quinze ans, d'une famille de républicains espagnols réfugiés, parle à voix basse avec son frère aîné, dans le local des visites, à travers les grilles.

Il s'est fait cueillir par la Gestapo, une nuit qu'il redescendait de la montagne, du côté de Gardanne. Il était allé voir là des camarades partisans.

La sœur, qui travaille en usine dans le quartier de la Capelette, n'a pas compris encore ce que fabriquait son frère quand il s'absentait de la maison trois à quatre jours de suite. La mère non plus, murée dans son chagrin depuis la mort du père. Les deux femmes croient que Juan a volé, ou commis un autre délit. Et lui ne peut rien leur dire, par prudence. Ces visites aux Baumettes ne leur font, à tous trois, que du mal.

Et nous voici quarante-deux ans après, en ce mois d'avril 1985, à Marseille toujours, dans un coin de la cafétéria du Théâtre de la Criée. C'est dimanche, la fin de l'après-midi. A travers les grandes verrières, nous voyons les bateaux qui rentrent de promenade, dans le chenal du Vieux Port, presque en file indienne. Un groupe, une trentaine d'élèves des écoles d'infirmières du département, est assis autour d'une femme qui a un visage très jeune mais des cheveux blancs. C'est Luce Mélite, l'auteur de la pièce *la Traversée de la rivière*, la pièce qui raconte l'histoire de Juan et de sa sœur.

Au Théâtre de la Criée, l'usage est de venir, autant que possible, en famille. Il y a là, dans ce groupe, les futures infirmières, mais aussi des petits frères, des petites sœurs et les parents qui, eux, étaient là, en 1943, sous l'occupation allemande. Il y a aussi, parmi ces infirmières, des Algériennes, une Antillaise.

Cette pièce les touche. C'est la mémoire de leur ville, Marseille. Elles veulent en savoir plus. Luce Mélite raconte. Oui, elle est née à Marseille. Oui, la ligne générale de cette histoire est vraie. Non, Luce Mélite, qui est aussi actrice, n'est pas d'origine espagnole, elle n'a pas raconté sa vie mais celle de gens qu'elle connaissait. Il y a des recoupements personnels, bien sûr ; par exemple elle ne savait pas, elle non plus, les premiers temps, que son père était lié à un réseau de résistance, et, au lycée, avec sa sœur, elle faisait des choses imprudentes, tenait des discours contre les Allemands, gravait des choses sur les murs, avec la pointe de son compas, à tel point que le proviseur vint un jour prévenir le père, dont il connaissait, lui, l'action. Il lui demanda de calmer les deux petites filles, il lui dit que cela devenait dangereux.

Et de fait, une nuit, il fallut faire des baluchons, vite, et quitter les lieux, avant l'arrivée des hommes en manteaux longs. C'est là que Luce comprit de quoi s'occupait son père, en plus de son travail.

Dans la cafétéria, les enfants écoutent leurs parents confronter leurs souvenirs avec Luce Mélite. Ils sont aussi attentifs qu'ils l'ont été pendant la pièce. Avant d'entrer dans la salle, ils ont vu l'exposition, au premier étage, qui réunit des photographies du temps de l'Occupation, des scènes à Marseille, dans les maquis de la région, et aussi des vues des camps. L'image la plus frappante est le simple portrait d'une femme, une Marseillaise résistante, elle se tient très droite devant l'objectif, elle pourrait être espagnole, le visage très sculpté, d'immenses yeux sombres, durs, elle s'appelait Marie Diamant, elle a été décapitée à Stuttgart, son image habite la conscience des spectateurs pendant qu'ils voient la pièce de Luce Mélite.

Ces entretiens des spectateurs avec l'auteur et les comédiens du spectacle, par petits groupes de personnes qui travaillent ou vivent ensemble, Marcel Maréchal, le directeur du théâtre, y tient beaucoup. C'est à ce moment que naît vraiment le lien entre l'habitant inconnu et l'art du théâtre, c'est là que le théâtre devient une habitude, un à-côté supplémentaire, un lieu d'émotion, de rire parfois, de méditation, un lieu qui vous dévoile des choses que vous n'aviez pas comprises. C'est évident, à écouter ces élèves-infirmières et leurs familles partager des souvenirs ou des opinions sur la vie de Marseille sous l'Occupation, sur la vie des immigrés, Espagnols ou autres, dans cette ville ; comme cela était évident, la saison dernière, à l'automne 1983, quand les ouvriers cégétistes des Chantiers de La Ciotat, après les représentations de *Question de géographie*, discutaient des détails de la vie dans les camps sibériens, que la pièce venait de leur apprendre.

Ces groupes de spectateurs sont de toute profession, de toute tendance. Dans ce Théâtre de la Criée, une équipe à part, animée par une femme qui faisait naguère le même travail à Genève, Anne de Belleval, s'emploie à maintenir ou créer les liens entre les habitants de Marseille et de la région, et les pièces, leurs auteurs, leurs comédiens.

L'approche des différents publics est une aventure, diverse, parfois imprévue, qu'Anne de Belleval nous a un peu racontée.

M.C.

« LE théâtre, ici, avec Marseille comme point d'attache, est passionnant, dit Anne de Belleval, *parce que les spectateurs se groupent souvent par métiers, et nous avons une infinité de métiers, très anciens ou qui viennent de naître. Tous les êtres humains ressentent intimement quelque chose au théâtre, devant n'importe quelle pièce, facile ou difficile, une fois qu'ils sont là. Ceux qui construisent des navires, à La Seyne et à La Ciotat, comme ceux qui fabriquent des hélicoptères, à l'Aérospatiale, à Marignane, et ceux qui prélèvent les impôts, à la trésorerie, et les marins de Toulon, et les chercheurs scientifiques, de Caradache, et ceux*

Marins et magistrats

qui apprennent La Fontaine aux enfants, et les secrétaires des mairies, dans les petits villages de la montagne, et ceux de l'aluminium, ou des raffineries de l'étang de Berre... Ou bien ils viennent nous voir d'eux-mêmes, par groupes, comme les magistrats de Lambesc, ou bien nous allons les trouver sur place, sur les lieux de l'entreprise...

— Vous êtes bien reçus, chaque fois ?

— C'est rare qu'il n'y ait pas, dans la section culturelle du comité d'entreprise, ou en dehors, quelqu'un, une femme, un jeune travailleur, qui se passionne pour la poésie, le théâtre. Il nous aide, il entraîne les autres. Nous l'appelons «le relais». Au début, il organise les rendez-vous, à l'usine, arrange les rencontres entre comédiens et ouvriers.

— Les chefs d'entreprise, d'atelier, ne s'y opposent pas ?

— Non. Quand les syndiqués majoritaires sont cégétistes, c'est assez simple : lire, aller au théâtre, c'est dans l'ordre des choses, pour eux. C'est plus difficile dans les usines à majorité FO. Eux, ils auraient tendance à préférer le sport. A Marignane, ils ne nous laissaient pas entrer, même à la cantine. Ce qui nous a sauvés, ce sont des sortes de très grandes foires qu'ils organisent à certains moments de l'année. La rentrée des classes, avec les vêtements et objets scolaires, ou Noël, pour le ski, ou les vacances d'été, ce qu'il faut pour les plages : chaque saison, la coopérative anime des ventes vraiment gigantesques, toutes les marques sont là, il y a beaucoup de stands, et c'est comme ça que nous nous sommes glissés, les premières fois : nous avions notre petit stand aussi, dans un coin, avec Molière, Tchékhov, des acteurs...

— Quels sont les obstacles ?

— La fatigue des travailleurs, le soir. Par exemple, des maisons récentes : les grandes surfaces. Cela fait pas mal de monde, mais c'est l'une des choses qui fatigue le plus. Et puis la crise, aujourd'hui, bien sûr. Tout licencié économique, tout préretraité, c'est un spectateur de moins, presque automatiquement.

— La télévision vous ôte du monde ?

— Non. Pas du tout. L'ennemi, et ça c'est tout neuf, ce sont les voyages. Les voyages organisés. Là, il y a quelques jours, pour Pâques, FR3-Régions avait retenu plusieurs dizaines de places, un mardi soir. Et trois semaines avant Pâques, une agence est allée les voir, elle leur a proposé la Sardaigne, avion séjour dans hôtel quatre étoiles, 1000 F. Ils ont décommandé leurs fauteuils, au théâtre. C'est tout le temps comme ça. Il y a une poussée énorme des voyages.

— Avez-vous beaucoup de spectateurs africains, maghrébins, tous ces Marseillais qui sont venus d'ailleurs ?

— Peu à peu. Dans des groupes d'employés de la caisse maladie, des postes, ou d'Air-Inter, nous voyons venir tel Tunisien, telle Guadeloupéenne. Ce n'est pas simple, il y a des empêchements. Les lycées des quartiers nord, à majorité d'immigrés, sont loin, les parents d'élèves sont exténués le soir, les professeurs n'habitent pas de ce côté-là, alors ils ne peuvent pas accompagner les classes, comme d'autres. Pour les quartiers nord, nous avons ajouté des représentations en matinée, et pour que les immigrés n'y soient pas seuls, nous faisons venir d'autres lycées aussi. Ces enfants portugais, ou martiniquais, et souvent leurs parents, ils sont très touchés, eux aussi, comme ceux nés ici, très touchés, bien sûr par les Trois Mousquetaires, *mais même par Shakespeare, Brecht. Ce qui compte, ce qui est décisif, pour eux comme pour tous, c'est la première fois. Venir au théâtre une première fois. »*

Propos recueillis par MICHEL COURNOT.

Voyage musical

Sur les chemins de Saint-Jacques

Concert du Moyen Age, par l'Ensemble Venance-Fortunat. Pèlerins du temps présent, en mémoire de leur saint patron, ils font revivre les chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle.

L'ANNÉE européenne de musique incite au voyage : tandis que la Péniche-Opéra part sur les canaux pour un long périple qui la mènera jusqu'à Berlin, l'Ensemble Venance Fortunat nous entraîne dans une pérégrination à travers le temps, la France et l'Espagne romanes, *« sur les chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle »*. Après un prologue à Strasbourg, capitale de l'Europe, il prenait la route de la vieille église du « Mont des Martyrs », Saint-Pierre de Montmartre.

Cette vocation du voyage, les sept chanteurs (trois femmes et quatre hommes) de l'ensemble la tiennent de leur saint patron, Venance Fortunat, poète latin du sixième siècle, qui quitta un jour l'Italie à pied et, par le Danube et le Rhin, parvint enfin, au bout de deux ans, à son but, le tombeau de saint Martin, à Tours, avant d'être ordonné prêtre et nommé évêque de Poitiers en 599. C'est à lui qu'on doit quelques-unes des plus célèbres hymnes de la liturgie, notamment le *Vexilla Regis* et le *Pange, lingua*.

Ses successeurs se sont voués à la musique du haut Moyen Age, au grégorien, à l'école de Notre-Dame de Paris, qu'ils chantent dans les églises et partagent au cours de stages d'initiation vocale largement ouverts.

Comment auraient-ils pu ne pas couper les chemins de Saint-Jacques, que tout un mouvement s'efforce aujourd'hui de restaurer (1) ?

Anne-Marie Deschamps, animatrice de l'ensemble, a extrait et transcrit du *Codex Calixtinus* de Santiago, compilé au douzième siècle par le moine poitevin Aimery Picaud, les pièces liturgiques, les hymnes, les strophes de pèlerins et de troubadours qui composent cette soirée, soutenue par une trame dramatique et des textes français de Jean Gillibert empruntés au même recueil.

Viennent-ils déjà de loin, des Flandres, d'Allemagne ou de Scandinavie, ces marcheurs qui s'avancent dans l'obscurité de l'église, en chantant le *Vexilla Regis* (avec ses doubles polyphoniques de Dufay et de Palestrina) ? Vêtus d'admirables robes violettes, bordeaux, bleues, brunes, ils portent sur l'épaule une longue tenture d'orange et d'or qui les relie entre eux et montent sur un podium nu à la croisée du transept.

Les textes naïfs du *Guide du pèlerin* orientant l'imagination vers Arles, Vézelay, Conques, le Somport, la croix de Charlemagne dressée sur les Pyrénées, ils décrivent la route, signalent les dangers, racontent les miracles. Les gestes, les regards des chanteurs comme ceux de la statuaire des églises de campagne ou des cathédrales, les jeux très simples avec la belle étoffe de lumière, tour à tour linge de pèlerin, tente, hospice, table d'autel, vagues dans la rivière, linceul, créent le climat où s'épanouissent des chants très anciens ressuscités par la jeunesse et la plénitude de ces voix si prenantes comme le souffle, la respiration même de la vie.

Jamais un concert de musique du Moyen Age, avec ses formes populaires et savantes (tropes, conduits, organa...), n'atteindrait une telle richesse expansive sans cette mise en scène toute pure, et le théâtre, qui nous emmène si loin.

On souhaite à l'Ensemble Venance Fortunat d'entraîner beaucoup de pèlerins à sa suite, sur les chemins de Saint-Jacques.

JACQUES LONCHAMPT.

(1) Centre européen d'études compostellanes, 87, rue Vieille-du-Temple, 75003 Paris.

★ **L'Ensemble sera le 24 mai au Festival d'Etampes et fera du 31 mai au 23 juin une longue tournée dans la région Poitou-Charentes et le Centre.**

Jean-Jacques Beineix

AMOUREUX D'UN RÉCIT

Le cinéaste Jean-Jacques Beineix, réalisateur de Diva et de la Lune dans le caniveau, vient de terminer l'adaptation de 37,2 ° le matin, le troisième roman d'un jeune écrivain, Philippe Djian. Le tournage commencera en juin.

L'écrivain Philippe Djian
Photo Ed. B. Barrault.

JEAN-JACQUES BEINEIX, trente-huit ans, et Philippe Djian, trente-cinq ans, ne se sont jamais vus. Pourtant, pour ceux qu'ils intéressent et qu'ils irritent parfois, l'un comme l'autre, la rencontre était inévitable. Tous deux cherchent un vocabulaire et un style pour exprimer une époque, une génération, *« celle des gens qui ont aujourd'hui entre trente-trois et quarante ans »*, dit Beineix.

Beineix agace par son « hyperesthétisme ». Selon certains, il tourne « trop littéraire », pour ceux qui ont trop lu, ou plutôt se sont trop regardés lire. Djian rebute au contraire ceux qui se font une idée un peu figée du « beau style », d'une langue française où ne manque ni une négation, ni un « ne » explétif. Avec sa *« haine du point virgule »* et des fioritures, ses phrases coup de poing, sèches et précises, il affirme tenter d'écrire *« pour ceux qui ne lisent pas »*, ceux qui n'ont pas compris qu'on peut aimer à la fois le rock et la littérature et que *« les livres, ce ne sont pas des histoires, du baratin, mais un style »*.

Grand lecteur et amateur curieux, Beineix a découvert Djian avec son premier roman *Bleu comme l'enfer*, que va réaliser Yves Boisset. *« J'étais très intéressé par ce livre,* explique Beineix, *mais je ne pouvais pas l'adapter. c'était trop proche de* la Lune dans le caniveau. *En décembre 1984, j'ai lu* 37,2° le matin *sur manuscrit. J'ai eu un coup de foudre immédiat. Je me suis tout de suite mis à travailler à l'adaptation. Ce roman, c'était tout ce que j'avais envie de dire, moi qui ne suis pas un auteur au sens complet, mais seulement un auteur d'images. Etre cinéaste, c'est avoir une vision périphérique, raconter à partir des histoires des autres. »*

« Je rêvais de rencontrer Betty, d'être amoureux de Betty. Son aventure avec le narrateur – moi je l'ai appelé Zorg, parce qu'au cinéma il faut des noms et qu'après la lettre « Z » il n'y a plus rien – c'est la plus belle histoire d'amour depuis Belle du Seigneur. *Je sais qu'on va hurler en disant :* « Ce petit pou de Beineix compare Djian à Albert Cohen ! » *Tant pis. Je suis amoureux de ce récit. Zorg aime Betty plus que sa fierté. C'est vraiment l'amour. Et lui, il est passionnant avec cette sorte de passivité armée dont il fait preuve. »*

Qui n'aurait envie d'aimer Betty, une des plus belles créations de Philippe Djian, un personnage totalement littéraire et cinématographique ? Qui n'aurait envie de se *« faire son cinéma »* avec l'univers de Djian, faussement réaliste, totalement fantasque, absurde et désopilant ? Un narrateur écrivain et plombier est amoureux fou d'une jolie fille, réellement folle, Betty. Par amour, elle tente d'oublier son désir de mort, et n'y parvient pas. De la plomberie à la vente de pianos, en passant par la pizzeria du copain Eddie, le narrateur accompagnera Betty. Il résistera aux avances de l'épouse nymphomane de son ami, le crémier albinos, mais pas à la folie de la fille qu'il adore, et finira seul, écrivain.

« Dans la manière qu'a Djian de raconter cet amour, ce couple, il y a une sorte de romantisme sceptique qui me séduit : mais surtout, explique Beineix, *j'aime la puissance de son écriture. il n'est pas de ces écrivains qui manquent de souffle, qui n'ont pas vraiment envie d'écrire, chez qui tout reste coincé, petit. »* Lecteur conquis, Jean-Jacques Beineix est désormais un adaptateur heureux : *« C'est mon huitième script et je n'ai jamais eu autant de joie à travailler. »*

Il cherche des acteurs, *« des inconnus de préférence »*, annonce le début du tournage pour juin et la sortie dans un an. Il paraît confiant, pour *« cette course d'endurance, mais fascinante, car dans un film tout glisse, se réajuste perpétuellement. Les gens qu'on a rêvés deviennent réels, et il faut se remettre à rêver, avec des gens qui existent »*.

Il se sait guetté, après le très mauvais accueil réservé à *la Lune dans le caniveau* – aussi excessif que l'admiration béate devant *Diva*. *« J'ai eu le pire après le meilleur. Cette fois, je vais essayer d'être un peu plus modeste, bien que la modestie ne soit pas mon fort. Mais je ne fais pas pour autant amende honorable sur mon travail passé. »* On verra bien. Beineix/Djian, c'est à l'évidence une union qui ne manque pas d'intérêt, mais qui peut donner un mariage raté comme un accord parfait.

JOSYANE SAVIGNEAU.

★ Tous les livres de Philippe Djian sont publiés aux éditions Bernard Barrault ; *37,2° le matin*, 365 p., 78 F.

Jean Yanne

LE MUSIC-HALL DES SANS-CULOTTES

La Révolution est un Guignol, la salle du Jeu de paume, un hall de gymnastique et Louis XVI, Michel Serrault. C'est 1789 revu par Jean Yanne dans Liberté, égalité, choucroute.

JEAN YANNE est un chansonnier et un homme de spectacles qui a beaucoup observé le comportement quotidien du Français et s'amuse depuis plus de quinze ans à en faire des films. Aujourd'hui, il s'attaque à la Révolution française, *« la seule et unique fois dans l'histoire des civilisations,* dit-il, *où un groupe révolutionnaire, les sans-culottes, a décidé d'adopter une tenue de music-hall, pantalon à rayures et bonnet phrygien, pour mener à bien son entreprise.*

» Tous les personnages de la Révolution française sont des stars : Danton, Mirabeau, Camille Desmoulin, Robespierre, Marat, Charlotte Corday. Sans doute, la plupart des Français ont-ils oublié depuis la communale le rôle exact des uns et des autres. Mais ils les connaissent. D'autant plus que tous font quelque chose de décalé, tous ont un « gimmick » : Danton, c'est le col, Marat utilise une baignoire en forme de sabot, Marie-Antoinette frise des moutons et Louis XVI lime des serrures.

» L'histoire de France a le mérite de receler des trucs pas sérieux : Roland et son cor de chasse, Jeanne et ses voix, Louis XI et le cardinal Balue dans sa petite cage, Henri III et les mignons, Henri IV et la poule au pot. Mais durant la Révolution française il y a une vraie troupe de vedettes, avec des mots d'auteurs en quantité invraisemblable : « Ils veulent du pain, qu'on leur donne de la brioche » ; « Vous montrerez ma tête au peuple, elle en vaut la peine. » *Il faudra attendre près de deux siècles avec* « La mano en la mano » *et* « Je vous ai compris » *pour atteindre ce haut niveau dans la phrase historique. Et puis il y a les tubes.* Ah, ça ira, ça ira, la Carmagnole. *Toutes les chansons de la Révolution ont fait un tabac. Jusqu'à* la Marseillaise *qui dit que si on n'y met pas le holà, y'a des sales étrangers qui vont se pointer dans la banlieue pour égorger nos fils et nos compagnes. »*

Le film de Jean Yanne a pour titre *Liberté, égalité, choucroute.* *« Cette devise,* dit le réalisateur, *on la découvre dessinée à la craie sur un mur de Paris un soir de fin juillet 1789. Ou plutôt on ne trouve que les deux premiers mots de la devise : Liberté, égalité. Il est à peu près certain que le troisième terme avait un rapport direct avec la nourriture. »*

Liberté, égalité, choucroute, raconte l'histoire d'un calife de Bagdad très cruel dont la principale préoccupation est de trucider ses sujets. Il a tout essayé : la lapidation, le garrot, le bûcher, le pal. Il n'est pas très satisfait. Un jour, il apprend qu'une machine à décapiter les têtes a été mise au point et va être présentée à Paris au « Salon de la torture et des bourreaux ». Le calife organise une caravane pour venir voir la guillotine. Au même moment, la Révolution française éclate *« et,* dit Jean Yanne, *Louis XVI se tire à Varennes. Les deux caravanes, celle du calife et celle du roi arrivent l'une vers l'autre. Comme dans une pièce de Feydeau, tout le monde se croise, personne ne se trouve. Mais on prend les uns pour les autres.*

» Dans mon film, les personnages de la Révolution ne savent pas trop quoi faire et retournent facilement leur veste. Ils sont un peu comme à Guignol. Avec des résonances accidentelles avec l'actualité d'aujourd'hui. Dans la salle du Jeu de paume que j'ai transformée en un immense hall de gymnastique pour donner une couleur plus moderne, Mirabeau et les autres font le serment de s'unir pour rendre à la France sa grandeur, son prestige par tous les moyens, y compris nous unir avec l'adversaire pour être sûr d'obtenir la majorité ».

Jean Yanne vit aux Etats-Unis depuis 1979. Parce que sa compagne, Mimi Coutelier, qui interprète Charlotte Corday dans *Liberté, égalité, choucroute,* a signé à l'époque un contrat avec la chaîne NBC qui la contraignait à rester huit mois par an à Los Angeles. Là-bas, Jean Yanne collabore avec une compagnie prestataire de services pour des tournages européens, et produit et réalise lui-même pour les télévisions canadiennes et européennes des programmes *« sur les choses un peu bizarres de la vie américaine »*.

Il y a douze ans, Jean Yanne s'était associé avec Jean-Pierre Rassam et avait constitué un groupe de production (Cine Qua Non) qui pratiquait une politique d'auteurs (Ferreri, Bresson, Morrissey). *« Notre idée,* dit Jean Yanne, *était de permettre aux auteurs de travailler à long terme. Nous voulions signer avec certains metteurs en scène des contrats pour plusieurs films. A l'époque, il nous a manqué un gestionnaire.*

» Je vais à nouveau créer une société. Mais uniquement pour réaliser mes films. Peut-être que Marco Popol *sera fait dans ce contexte. »*

CLAUDE FLÉOUTER.

★ Voir les films nouveaux.

Ricardo Bofill

UN GRAND THÉATRE... ... D'ARCHITECTURE



Un grand ensemble de l'architecte catalan à Montparnasse. Le portique est à la mode, les cours sont nobles et circulaires. Aucun lien avec le quartier, on a vu plus inspiré.

Etudes de façades : les colonnes de la modernité.

LE *dynamisme* des années 60 avait porté à un point de non-retour ces grandes pitiés architecturales que sont la porte d'Italie, le nouveau Belleville, la place des Fêtes et, *bien sûr, les Halles avec juste un peu de retard à l'achèvement* pour n'avoir pas su garder le meilleur d'un Ricardo Bofill. Dans la même période, les réussites se sont faites fort rares, on le constate maintenant que *les démangeaisons qui altéraient par plaques entières la physionomie* de la capitale se sont un peu calmées.

Les nouvelles *réalisations* parisiennes – en ce qui concerne l'habitat tout au moins – sont mieux « intégrées », comme on dit, et elles ont la modestie de bien vouloir passer inaperçues. A peine si l'on note de petits glapissements post-modernistes *ou* quelques *larmes compassées sur l'apparent coma du mouvement* moderne : un peu de gaieté, souvent bienvenue, *dans* ce retour à la modération...

Les mauvais esprits feront valoir que, sans les difficultés économiques que rencontre la construction, les architectes de Paris feraient preuve de moins de réserve. Et ils souligneront aussi que, pour contrarier notre optimisme, *il s'en passe de belles der*rière la gare Montparnasse.

Bofill ? Qui ça, Bofill ? *Le même qui construit à Montpellier, le même qu'à Marne-la-Vallée ?* Bofill en plein Paris, grands dieux ! En banlieue, en province, dans les villes nouvelles, passe encore. Là, on dispose des espaces nécessaires, *là on n'a peur ni du modernisme, ni du post-modernisme, ni du néo-modernisme, ni du néo-post.* Ni même de faire un plateau *garni*, de mélanger tout ça et de faire des grands objets qui ressembleraient à s'y méprendre aux barres ou aux tours de triste mémoire, s'ils n'étaient comme passés au brou de noix pour faire plus humain, tout plein de petits décrochements de tressautements, *de colonnettes* et de frontons.

Déjà, Bofill, à Marne-la-Vallée, au Palacio d'Abraxas, avait *décontenancé ou exaspéré* les responsables du *discours archi*tectural en poussant cette logique jusqu'au bout, jusqu'à ne faire de l'habitat que le support annexe du décor, de son grand jeu classique. On nous reproche, *disait-il alors en substance comme s'il voulait* devancer la *critique*, de faire des *monuments* pour le peuple, au moment même où ni l'Etat ni ses monarques ne construisent plus eux-mêmes de monuments. Et, poursuivait-il, pourquoi le peuple n'aurait-il pas droit *lui aussi à ses palais, à ses monuments ?*

Comme si *seul le décor* ou bien *la vue sur le décor* étaient l'essence du palais ou bien du monument. Mais peu importe. Il y a un certain pittoresque dans ce grand théâtre d'architecture gentiment coloré, et qui confirme combien la marge est ténue entre baroque et classicisme. *D'ailleurs si les habitants sont contents... Et c'est le premier signal à peu près décent – en matière d'architecture – qu'on rencontre venant de l'est pour annoncer la capitale.* Pourquoi – et qui – Bofill peut-il bien déranger à Marne-la-Vallée ? Au contraire, il faut lui être reconnaissant d'être allé au bout de ses lubies, de sa « névrose » néo-classicisante à tendance mégalomaniaque, et de faire la pige à ceux de ses confrères qui se contentent, *par un reste de* pudeur, de colonnes tronquées ou d'embryons de fronton.

Les mêmes arguments ne valent plus à Montparnasse, construction d'ailleurs beaucoup plus sage, tant en *hauteur* qu'en *agencement, et plus sobre aussi de décor.* Une série de cercles et de demi-cercles presque tangents et qui laissent passer ou sourdre un peu d'habitat entre eux. Vastes espaces et nobles cours. *On note l'humour ravageur de l'architecte catalan, qui inverse* le propos moderniste du gros tonneau de verre fumé voisin, rattaché au complexe de la gare Montparnasse et inspiré intégralement dans les années 60 : Bofill, *lui*, met une simili-pierre en *devanture et tapisse de verre réfléchissant l'intérieur de ses cours circulaires.* On pourra aussi le louer d'avoir su dégager, grâce à un immense portique (très à la mode, les immenses portiques), la vue sur la petite abside de l'église d'un pensionnat voisin.

Malheureusement, l'ensemble est davantage présomptueux que pittoresque, et *moins somptueux qu'anecdotique. On s'étonne de* la pauvre inspiration des motifs décoratifs, des frontons et corniches et, pour tout dire, de la platitude de ce trop grand ensemble. Sans *aucun lien, bien sûr avec le reste du quartier*, auquel il fait semblant de se raccrocher par l'arrière.

L'étonnement ou l'engouement devant ce type d'exercice surprennent lorsqu'on découvre à *Paris d'autres exercices du même* style, plus anciens et plus originaux, sinon plus brillants. On comparera ainsi avec profit les palais divers de Ricardo Bofill avec certaines séries *néo-classiques du septième arrondissement ou, mieux*, avec le *bâtiment* qui réunit les quais de Conti et des Grands-Augustins, à l'embouchure de la rue Dauphine, face au pont Neuf et, par-delà, à la vaillante Samaritaine. C'est épatant, tout de même, comme le terme d'audace architecturale *peut facilement changer de sens.*

FRÉDÉRIC EDELMANN.

★ 78-92, rue du Château, Paris (14e).

Sélection

CINÉMA

« Shoah » de Claude Lanzmann

Un film de neuf heures trente, ce n'est pas usuel. Un document sur le génocide du peuple juif où s'expriment survivants, témoins polonais, et nazis, c'est exceptionnel. L'œuvre de Claude Lanzmann n'est pas seulement une remarquable contribution à l'histoire, elle est aussi une passionnante aventure cinématographique. — Cl. D.

ET AUSSI : *Monsieur de Pourceaugnac*, de Michel Mitrani (les tribulations d'un provincial à Paris). *La Route des Indes*, de David Lean (splendeur romanesque). *Au-delà des murs*, d'Uri Barbash (Arabes et juifs solidaires). *Eijanaika*, de Shohei Imamura (la fresque du Japon féodal). *L'Entretien*, de Jean-Paul Fargier (face à face, Jean-Luc Godard et Philippe Sollers). *La Maison et le Monde*, de Satyajit Ray (un couple et l'histoire).

THÉÂTRE

« Ombres de la Chine ancienne » au musée Guimet

Le vrai théâtre d'ombres, dont la tradition s'est dénaturée, existe encore dans la province du Shaanxi, au nord de la Chine. Pour la première fois, l'une de ses troupes les plus authentiques voyage. Plus que les batailles à grands effets, frappent la beauté des chants dialogués et l'humour. Deux manipulateurs font glisser de merveilleux nuages. Les silhouettes des personnages, découpées dans des peaux de mouton ou de chameau, ont des couleurs pâles, translucides, comme irréelles. Certaines datent du XVIIIe siècle. Leurs gestes, rares, sont d'une extrême délicatesse. La musique — vièle, hautbois, luths à deux cordes, percussions — est la même que celle des opéras traditionnels, et le chant de style Wanwanqiang ne renonce à aucune des subtilités anciennes. Jamais art populaire et art savant ne se sont fondus avec tant de bonheur. (Du 6 au 10 mai.). — B. R.

ET AUSSI : Quartett à Nanterre, Théâtre des Amandiers (la tendresse des monstres, reflet pour *la Fausse Suivante* dans la petite salle). *Le Misanthrope* à Bobigny (désapprendre l'amour). *La Musica* au Rond-Point (souvenirs d'un amour). *En attendant Godot* à l'Atelier (les rires de l'absence).

MUSIQUE

« Don Giovanni » et « Capriccio »

Deux événements lyriques auront lieu le même soir à Paris : au TMP/Châtelet, *Capriccio*, la merveilleuse « conversation en musique » de Richard Strauss, sa dernière œuvre théâtrale, présenté par la Monnaie de Bruxelles, sous la direction de John Pritchard (les 7 et 9 mai) ; et au Théâtre des Champs-Elysées, pour le début du Festival Mozart de l'Orchestre de Paris, *Don Giovanni*, de Mozart, mis en scène par Jean-Pierre Ponnelle et dirigé par Barenboïm (les 7, 11, 14 et 17 mai, à 19 h 30).

Rencontres à Arc-et-Senans

Après trois années sympathiques et fructueuses, les Rencontres d'Arc-et-Senans, dans les salines de Nicolas Ledoux, ont éclaté. L'initiateur, Cyril Huvé, s'en est allé, et on le retrouvera avec nombre de ses amis à Cluny (du 20 au 27 mai). Une nouvelle équipe reprend son projet, presque inchangé, sous la responsabilité artistique de Sylvie Gazeau : répétitions, ateliers, concerts, tous ouverts au public qui partagera la vie des artistes (Arc-et-Senans, du 1er au 5 mai ; renseignements : (81) 57-46-11). Une scission un peu triste, mais, après tout, il est bon qu'une initiative aussi intéressante essaime en diverses régions. — J. L.

ET AUSSI : Intégrale de l'œuvre d'orgue de Bach en treize concerts, par de jeunes organistes (église réformée d'Auteuil, à partir du 2 mai, les lundis et jeudis de mai et juin ; renseignements : 651-72-85) ; Festival de l'Inde : musique, danse, architecture, etc. (Saintes, du 6 au 13) ; Orchestre de Saint-Louis (Etats-Unis), dir. L. Slatkin avec I. Stern (TMP/Châtelet, le 6) ; *Freischütz-Messe* de Weber et *Messe en mi bémol* de Schubert, par le NOP, dir. M. Janowski (Saint-Roch, le 6) ; *Sonates* et *Partitas* de Bach par Luben Yordanoff (Odéon, les 6 et 13 mai).

JAZZ

La nouvelle génération en clubs

Virée des clubs. On peut, au pas du promeneur, se faire une idée des nouvelles tendances et de la technique impeccable des jeunes musiciens. Commencer par le *Quotidien Jazz Club*, 59, rue des Gravilliers, avec Xavier Cobo et François Després ; pousser une pointe au *Music-Halles* pour écouter François Verly, et terminer sous les voûtes légendaires du *Petit Opportun*, avec un autre pianiste, Eric Barret, rythmique à toute épreuve constituée par le bassiste Furio di Castri et Aldo Romano. — F. M.

ET AUSSI : le Pandémonium de François Jeanneau, à *Dunois*, les 3 et 4 mai.

DANSE

Etoiles et futures étoiles de l'Opéra

Ils seront tous là le 6 mai, salle Favart, Patrick Dupond, Sylvie Guillem, Karin Averty, Laurent Hilaire, Isabelle Guérin, Eric Vu An, Frédéric Olivieri..., venus participer à un gala des amis de l'école de l'Opéra placé sous la présidence de Pierre Cardin. Pour un soir ils reprendront, cinq ans après, les rôles qui les avaient signalés à l'attention du public lorsqu'ils étaient encore élèves chez Claude Bessy. Ils danseront *les Deux Pigeons, Daphnis et Chloé, Suite de danse, le Bal des cadets, Soir de fête, les Animaux modèles*, et en seconde partie du programme une suite de pas de deux du répertoire. — M. M.

ET AUSSI : *Quelques pas graves de Baptiste* à l'Opéra (la danse noble revue par Francine Lancelot). John Neumeier au Théâtre de la Ville (troisième programme). Kilina Cremona à Beaubourg (la danse épurée). Charlotte Delaporte au Théâtre 14 (sur les improvisations musicales). Graziella Martinez à Châtillon (une folie qui parle de danse).

EXPOSITIONS

Giorgio Morandi à Marseille

Une grande exposition. Elle réunit une bonne soixantaine de peintures et autant d'œuvres sur papier — aquarelles, dessins et gravures — du Bolognais, dont on n'avait pas eu depuis longtemps l'occasion de voir l'œuvre aussi largement déployée. Une œuvre douce et belle, façonnée en marge de l'histoire et des courants dominant l'art du XXe siècle. Où sous le voile de quelques objets ordinaires, sous l'empire d'une bouteille, d'une carafe et d'un bol inlassablement questionnés, c'est la peinture elle-même qui est donnée à voir. — G. B.

ET AUSSI : Jean Dubuffet. Dessins américains contemporains de la collection De Ménil, à l'école des Beaux-Arts. Jean Amado, au musée des Arts décoratifs.

EXPOSITIONS

Centre Pompidou

LES IMMATÉRIAUX. Espaces communs, 5e étage. Jusqu'au 15 juillet.

IMAGE ET SCIENCE. Jusqu'au 20 mai. **LA VOIX.** Maintenant et ailleurs. Jusqu'au 10 juin. **FERNANDO PESSOA**, poète pluriel 1888-1935. Grand foyer. Jusqu'au 27 mai. BPI.

DES YEUX AU BOUT DES DOIGTS. Le joueur de plumes. Bibliothèque des enfants, Piazza. Jusqu'au 10 juin.

Sauf mardi, de 12 h à 22 h ; sam. et dim., de 10 h à 22 h. Entrée libre le dimanche (277-12-33).

Musées

JAMES TISSOT, 1836-1902. Petit Palais, avenue Winston-Churchill (742-03-47). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Entrée : 15 F. Jusqu'au 30 juin.

LE PASSÉ COMPOSÉ. Les 6 × 13 de J.-H. Lartigue. Grand Palais, avenue Winston-Churchill (296-10-34). T.l.j. de 12 h à 19 h. Jusqu'au 18 septembre.

13e BIENNALE DE PARIS. Grande halle, parc de La Villette (256-45-11), sauf lundi (et les 1er et 8 mai) de 12 h à 20 h ; sam. et dim. de 10 h à 20 h. Entrée : 30 F. Jusqu'au 19 mai.

GRAVEURS FRANÇAIS DE LA SECONDE MOITIÉ DU XVIIIe SIÈCLE. Musée du Louvre, Pavillon de Flore, entrée porte Jaujard (260-39-26), sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 13 F. (Gratuit le dimanche). Jusqu'au 6 mai.

NOUVELLES ACQUISITIONS DU DÉPARTEMENT DES OBJETS D'ART, 1980-1984. Musée du Louvre, entrée porte Saint-Germain-l'Auxerrois. (Voir ci-dessus.) Jusqu'au 17 juin.

GEORG BASELITZ. Gravures et sculptures. Bibliothèque nationale, 58, rue de Richelieu (296-36-34). T.l.j., de 12 h à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 12 mai.

MARC RIBOUD. Photos choisies, 1953-1985. Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (723-61-27). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 30. Entrée : 9 F. Jusqu'au 8 juillet.

ANDRÉ WARNOD (1885-1960). Critique d'art et chroniqueur. Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 2 juin.

PATRICK LEFÈVRE. Musée des enfants, au Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 12, avenue de New-York (voir ci-dessus). Jusqu'au 5 mai.

JEAN AMADO. Le doute et la pierre. Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (260-32-14). Sauf lundi et mardi, de 12 h 30 à 18 h 30 ; Dim., de 11 h à 17 h. Entrée : 18 F. Jusqu'au 13 juillet.

LA PUB AU MUSÉE DE LA PUB. Les meilleures publicités de l'année 1984. Musée de la Publicité, 18, rue de Paradis (246-14-09). Sauf mardi, de 12 h à 18 h. Entrée : 16 F. Jusqu'au 9 juin.

SALVADOR DALI. Deux caducées et trois cents œuvres originales. Musée de l'Assistance publique, 47, quai de la Tournelle (633-01-40). Jusqu'au 31 juillet.

PIERRE BAUDOUIN. 40 tapisseries de peintres de 1947 à 1970. Musée de la SEITA, 12, rue de Surcouf (555-91-50). Sauf dim. (et jours fériés), de 11 h à 18 h. Jusqu'au 25 mai.

RAYMOND MARTIN A LA MONNAIE. Musée de la Monnaie, 11, quai de Conti (329-12-48). Sauf dim. (et jours fériés), de 11 h à 17 h. Jusqu'au 31 mai.

RODIN. Cinq photographes contemporains (Drahos, Halle, Barret, Tisnaud, Trülzsch). Musée Rodin, 77, rue de Varenne (705-01-34). Sauf mardi, de 10 h à 11 h 30 et de 14 h 30 à 17 h 45. Entrée : 12 F ; dim., 6 F. Du 3 mai au 30 septembre.

TRIENNALE EUROPÉENNE DE SCULPTURE. VIe Exposition internationale du petit-bronze ; IIe Exposition internationale du dessin et esquisse de sculpteur. Musée Bourdelle, 16, rue A.-Bourdelle (548-67-27). Sauf lundi (et jours fériés). De 10 h à 17 h 40. Grandes sculptures. Jardin des Plantes. Entrée face au pont d'Austerlitz. Jusqu'au 16 mai.

SAINT PAUL-SAINT LOUIS. Les jésuites à Paris. Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (272-21-13). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Entrée : 9 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 2 juin.

MONTMARTRE, ses origines, ses habitants célèbres. Musée de Montmartre, 12, rue Cortot (606-61-11). Sauf lundi, de 14 h 30 à 17 h 30 ; dim. de 11 h 30 à 17 h 30. Entrée : 10 F. Jusqu'en juin.

LE VOYAGE DU RHIN. Maison de Victor Hugo, 6, place des Vosges (272-16-65). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Jusqu'au 29 juin.

FÊTES TRADITIONNELLES EN CHINE ET AU JAPON. Musée Kwok On, 41, rue des Francs-Bourgeois (272-99-42). Sauf sam. et dim., de 12 h à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 15 juillet.

ART ET CIVILISATIONS DES CHASSEURS DE LA PRÉHISTOIRE. Musée de l'homme, palais de Chaillot (553-70-60). Sauf mardi, de 10 h à 17 h. Jusqu'au 31 juillet.

MUSÉE IMAGINAIRE DES ARTS DE L'OCÉANIE. Musée national des arts africains et océaniens, 293, avenue Daumesnil (343-14-54). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h 30. Entrée 16 F. Dim. : 8 F. Jusqu'au 1er juillet.

Centres culturels

CHRISTOFOROU-HUGH WEISS. Centre national des arts plastiques, 11, rue Berryer (563-90-55). Sauf mardi, de 11 h à 18 h. Entrée : 9 F. Jusqu'au 30 mai.

L'AUDE, UN PATRIMOINE VIVANT. Cnmh, 62, rue Saint-Antoine (274-22-22). Tlj, de 10 h à 18 h. Entrée libre. Du 2 au 30 mai.

LES PREMIERS ABSTRAITS WALLONS. Centre culturel Wallonie-Bruxelles, 127, rue Saint-Martin (271-26-16). Sauf lundi, de 11 h à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 19 mai.

DUBUFFET. Les lendemains de l'Hourloupe, 1974-1984 - **CINQUANTE ANS DE DESSINS AMÉRICAINS, 1930-1980.** Ecole des Beaux-Arts, 11, quai Malaquais (260-34-57). Sauf mardi, de 13 h à 19 h. Du 2 mai au 16 juin.

NOUVELLES DIRECTIONS DE L'ARCHITECTURE MODERNE FRANCE/USA. — TSCHUMI A LA VILLETTE. Institut français d'architecture, 6, rue de Tournon (633-90-36). Sauf dim. et lundi, de 12 h 30 à 19 h. Jusqu'au 18 mai.

EXPOSITION SPÉCIALE D'ARCHITECTURES. ESA, 254, boulevard Raspail (322-83-70).

SHOGUN. Espace Cardin, 1, avenue Gabriel (266-17-30). T.l.j., de 10 h à 19 h. Entrée : 35 F, jusqu'au 14 mai.

LAQUES CONTEMPORAINES. Bibliothèque Forney, 1, rue du Figuier (278-14-60). Du mardi au samedi de 13 h 30 à 20 h. Entrée libre. Jusqu'au 22 juin.

LA RELIURE EN BELGIQUE AUX XIXe ET XXe SIÈCLES. Bibliothèque de l'Arsenal, 1, rue de Sully. Sauf les 8, 26 et 27 mai, de 12 h à 17 h. Entrée libre. Du 3 au 31 mai.

QUATRE FRANÇAIS EN AMÉRIQUE : Abaliéa, Bouchony, Ryan, Saussois. American Center, 261, boulevard Raspail (335-21-50). Sauf dim., de 12 h à 19 h ; sam. de 12 h à 17 h. Jusqu'au 25 juin.

PHOTO-DESIGN. Centre culturel allemand, 17, avenue d'Iéna (723-61-21). Sauf sam. et dim., de 10 h à 20 h. Jusqu'au 31 mai.

EXPOSITION DES RÉSIDENTS : Peintres, graveurs, photographes, sculpteurs. Cité internationale des arts, 18, rue de l'Hôtel-de-Ville (278-71-72). T.l.j., de 13 h à 19 h. Entrée libre. Jusqu'au 23 mai.

ART CONTEMPORAIN DANOIS : B. Smelvaer ; A. Stabell ; J. Balsgard ; O. Christiansen. Maison du Danemark, 142, avenue des Champs-Élysées. De 13 h à 19 h, dim. et fêtes, de 15 h à 19 h. Jusqu'au 26 mai.

BENGT OLSON. — ASTRID HJORT. Vers-eau. Centre culturel suédois, 11, rue Payenne (271-82-20). De 12 h à 18 h ; samedi et dimanche, de 14 h à 18 h. Jusqu'au 27 mai.

QUATRE ARTISTES LUXEMBOURGEOIS : Engels, Fixmer, Deville, Ritz. Unesco (salle des Pas-Perdus), 7, place Fontenoy (568-22-16). Du 3 au 15 mai.

ŒUVRES D'ARTISTES ÉTRANGERS, boursiers du gouvernement français. Galerie Bernanos, 31, avenue G.-Bernanos. Sauf dim., de 10 h à 19 h. Jusqu'au 18 mai.

HOMMAGE A VASCO POPA. Maison de la Poésie, 101, rue Rambuteau (236-27-53). Tlj, de 12 h à 18 h. Entrée libre. Du 2 mai au 1er juin.

Galeries

LE SALON DE PEINTURE : Maîtres anciens. Galerie J.-M. Tassel, 17, quai Voltaire (261-02-01). Jusqu'au 29 juin.

LA PEINTURE POUSSÉE A BOUT : Aubertin, Bischoffshausen, Isou, Lambiès, Mohr, Wolman. Galerie Weiller, 5, rue Git-le-Cœur (326-47-68). Du 3 mai au 30 juin.

LA FIN DU SIÈCLE, C'EST POUR DEMAIN : Bonetti, Burns, Combas, Ferran, etc. Galerie Y. Lambert, 5, rue du Grenier-Saint-Lazare (271-09-33). Jusqu'au 30 mai.

AREZKI AOUN. Site-Art présent, 10, rue Coquillière (508-58-96). Jusqu'au 31 mai.

CARMELO ARDEN QUIN. Galerie, 30, rue Rambuteau (278-41-07). Jusqu'au 25 mai.

BALMES. Déchets d'oubli et de mémoire. Galerie P. Lescot, 153, rue Saint-Martin (887-81-71). Jusqu'au 17 mai.

BENFREDJ. Galerie Farideh Cadot, 77, rue des Archives (278-08-36). Jusqu'au 1er juin.

PHILIPPE BONNET. Peintures récentes. Galerie Coard, 12, rue Jacques-Callot (326-99-73). Jusqu'au 31 mai.

COLETTE BRUNSCHWIG. Galerie Clivages, 46, rue de l'Université (296-69-57). Jusqu'au 25 mai.

K.-F. DAHMEN. Rétrospective 1957-1980. Galerie Lahumière, 88, boulevard de Courcelles (763-03-95). Jusqu'au 8 juin.

H. ET R. DI ROSA. Galerie Gillespie-Laage-Salomon, 57, rue du Temple (278-11-71). Jusqu'au 1er juin.

NATALIA DUMITRESCO. Œuvres récentes, 1971-1985. Arturial, 9, avenue Matignon (299-16-16). Jusqu'au 15 mai.

HUGO DUCHATEAU. Galerie Isy Brachot, 35, rue Guénégaud (354-22-40). Jusqu'au 1er juin.

PIETRO FORTUNA. Galerie Montenay-Delsol, 31, rue Mazarine (354-85-30). Jusqu'au 25 mai.

ERRO. Galerie Browntone et Cie, 17, rue Saint-Gilles (278-43-21). Jusqu'au 31 mai.

ALBERTO GIACOMETTI. Dessins. Galerie Claude-Bernard, 9, rue des Beaux-Arts (326-97-07). Jusqu'au 16 juin.

RAINER GROSS. Galerie Krief-Raymond, 50, rue Mazarine (329-32-37). Jusqu'au 25 mai.

MARIO GURFEIN. Galerie Jean Briance, 23-25, rue Guénégaud (326-85-51). Jusqu'au 25 mai.

HASTAIRE. Peintures de base. L'Avant-musée, 8, rue Lamartine (280-42-10). Jusqu'au 31 mai.

HEURTAUX. Galerie D. René, 196, boulevard Saint-Germain (222-77-57). Jusqu'au 25 mai.

JOURNIAC : Action meurtre. Galerie Donguy, 57, rue de la Roquette (700-10-94). Du 3 au 26 mai.

PAUL KLEE. Les dix dernières années. Galerie Karl-Flinker, 25, rue de Tournon (325-18-73). Jusqu'au 31 mai.

JEAN-YVES LANGLOIS. Galerie Regards, 11, rue des Blancs-Manteaux (277-19-61). Jusqu'au 18 mai.

F. LEGER. Œuvres 1913-1953. Galerie L. Leiris, 47, rue de Monceau (563-28-85). Jusqu'au 1er juin.

AGUEDA LOZANO. Galerie Renoir, 20, rue du Temple (734-94-29). Jusqu'au 28 mai.

URS LUTHI. Autoportraits. Galerie Stadler, 51, rue de Seine (326-91-10). Jusqu'au 25 mai.

ROBERT MALAVAL. Lavis et tableaux. Galerie B.-Lebon, 34, rue des Archives (272-09-10). Jusqu'au 1er juin.

MARQUET. Galerie de la Présidence, 90, rue du Faubourg Saint-Honoré (265-49-60). Jusqu'au 30 juin.

MIRO, l'enfance d'Ubu. 1953, gouaches et collages. Galerie Marwan Hoss, 12, rue d'Alger (296-37-96). Jusqu'au 28 juin.

KATSUHITO NISHIKAWA. Galerie P.-Casini, 13, rue Chapon (804-00-34). Jusqu'au 8 juin.

CORA PASZKOWSKI, au fil de songes éveillés. La Demeure, 26, rue Mazarine (326-02-74). Jusqu'au 25 mai.

ACHILLE PERILLI. Galerie d'art international, 12, rue Jean-Ferrandi (548-84-28). Jusqu'au 18 mai.

JEAN-MARC PHILIPPE. L'œuvre blanche. Galerie Eolia, 10, rue de Seine (326-36-54). Du 2 au 18 mai.

CLAUDE PICART. Œuvres 1984-1985. Galerie J. Massol, 12, rue La Boétie (265-93-65). Jusqu'au 25 mai.

RENOIR. Dessins et aquarelles. Galerie Hopkins-Thomas, 4, rue de Miromesnil (265-51-05). Jusqu'au 29 juin.

ROGER SOMVILLE. Galerie Epsilon, 1, quai de Conti (329-48-13). Du 2 mai au 15 juin.

DANIEL SPOERRI. Œuvres récentes. Galerie Beaubourg, 23, rue du Renard (271-20-50). Jusqu'au 23 mai.

CAREL VISSER. Galerie Durand-Dessert, 3, rue des Haudriettes (277-63-60). Jusqu'au 25 mai.

JUNE WAYNE, My palomar, lithographies. La galerie des femmes, 74, rue de Seine (329-50-75). Jusqu'au 15 juin.

ROGER WOGENSKY. Tapisseries 1955-1985. Galerie Inard, 179, boulevard Saint-Germain (544-66-88). Jusqu'au 25 mai.

En région parisienne

AULNAY-SOUS-BOIS. Daumier et la sculpture, Galerie de l'Hôtel de Ville (866-12-77). Jusqu'au 20 mai.

BOULOGNE-BILLANCOURT. Les métiers de la restauration des œuvres d'art. Centre culturel, 22, rue de la Belle-Feuille (684-77-79). Tlj, de 10 h à 21 h ; Dim., de 10 h à 12 h. Jusqu'au 30 juin.

CORBEIL-ESSONNES. Joël Kermarrec, dessins-peintures. CAC Pablo-Neruda, 22, rue Marcel-Cachin (089-00-72). Sauf lundi, de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h 30 ; dim, de 16 h à 19 h. Jusqu'au 31 mai.

CRÉTEIL. 32,5 : Dix-huit artistes français contemporains. Maison de la culture, place Salvador-Allende (899-94-50). Jusqu'au 30 juin.

ISSY-LES-MOULINEAUX. Henri Matisse, l'atelier d'Issy (1909-1917). Musée Municipal, 16, rue Auguste-Gervais. Sauf le lundi et le mardi matin, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Jusqu'au 20 juin.

IVRY-SUR-SEINE. Bourse d'art monumental d'Ivry. Galerie F.-Léger, 93, avenue Georges-Gosnat (670-15-71). Sauf dim., de 14 h à 19 h. Du 3 mai au 1er juin.

MONTROUGE. XXXe Salon d'art contemporain — Raoul Dufy. CCA, 2, avenue E.-Boutroux (656-52-52). De 10 h à 19 h. Jusqu'au 28 mai.

PONTOISE. Sculptures du XXe siècle. Musée Tavet-Delacour, 4, rue Lemercier (038-02-40). Sauf mardi, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Jusqu'au 26 mai. — Honoré Daumier. Sculptures. Musée Pissarro, 17, rue du Château (031-06-75). Sauf lundi et mardi, de 14 h à 18 h. Jusqu'au 26 mai.

En province

BEAUVAIS. Edward Baran. Galerie nationale de la tapisserie, 1, rue Saint-Pierre (448-24-53). Jusqu'au 29 septembre.

BESANÇON. Victor-Hugo au musée. Dessins et souvenirs. Musée des beaux-arts, 1, place de la Révolution (81-80-12). Jusqu'au 13 juin.

BRIVE. Mehdi Qotbi. Peintures écrites. Chapelle Saint-Libéral (74-90-15). Jusqu'au 19 mai.

CALAIS. Come Mosta-Heirt, 1980-1985. Musée des beaux-arts et de la dentelle, 25, rue de Richelieu (97-99-00). Jusqu'au 20 juin.

DIJON. Dessins de Girodet, 1767-1824. Musée des beaux-arts, place de la Sainte-Chapelle (30-31-11). Jusqu'au 6 juin. — Les figurines gallo-romaines en terre cuite. Musée archéologique, 5, rue Docteur-Maret (30-88-54). Jusqu'à fin août.

DUNKERQUE. Jean Messagier. Musée d'art contemporain, avenue des Bains (65-21-65). Jusqu'au 10 juin.

FONTEVRAUD. Jean-Michel Alberola, les images peintes. Abbaye Royale (51-79-30). Jusqu'au 3 juin.

GRENOBLE. Les chartreux, le désert et le monde. Musée Dauphinois, 30, rue Maurice-Gignoux (87-66-77). Jusqu'à fin décembre. - Présences artistiques du Maroc : dix-neuf peintres du Maroc. Musée de peinture, place de Verdun (54-09-82). Jusqu'au 3 juin ; Belkahia, Chaïbia, Melehi. Maison de la culture, 4, rue Paul-Claudel (54-22-20). Jusqu'au 15 juin : Trames : arts et architectures traditionnels du Maroc. Ecole des Beaux-Arts.

LE HAVRE. Autour de 1925, acquisitions récentes du Musée des beaux-arts, boulevard J.-F. Kennedy (42-33-97). Jusqu'au 27 mai.

LUNEVILLE. Le visiteur qui jamais ne vient. Roger Munier, Ecrits : Myriam Librach, peintures et pochoirs, Raymond Gid, typographie et Affiches de cinéma. Musée du château (373-18-27). Jusqu'au 2 juin.

LYON. Bossut — Vivenza. Musée Saint-Pierre, 16, rue du Président E.-Herriot. Jusqu'au 13 mai. — Beaugrand, Raynaud, Tremblay, Vilmouth : Soyons sérieux ! Elac, centre d'échanges de Perrache (842-27-39). Jusqu'au 14 mai.

MARCQ-EN-BARŒUL. Autour de Gauguin à Pont-Aven, 1886-1894. Septentrion (46-26-37). Jusqu'au 22 juin.

MARSEILLE. Giorgio Morandi. Musée Cantini, 19, rue Grignan (54-77-75). Jusqu'au 18 juin. - Locomotives : Arias-Misson, Blaine, Bory, Miccini, etc. Arca, 61, cours Julien (42-18-01). Jusqu'au 18 mai.

MENTON. Hommage à Legueult, 1898-1971. Rétrospective. Palais de l'Europe (57-57-00). Jusqu'au 18 mai.

MONTAUBAN. Rencontres d'art 1985 : Créateurs singuliers du Midi. Musée Ingres, 19, rue de l'Hôtel-de-Ville (63-18-04). Jusqu'au 27 mai.

MULHOUSE. Tatiana Alamos. Tapisseries, boîtes-poèmes. Galerie AMC, 7, rue Alphonse Engel (45-63-95). Jusqu'au 25 mai.

NIMES. Objets de tabletterie antique du musée archéologique. - Il était une fois en pays d'oc : l'archéologie pour quoi faire ? Musée archéologique, 13, boulevard Amiral-Courbet (67-25-57).

ORLÉANS. Georges Rousse. Musée des beaux-arts, place Sainte-Croix (53-39-22). Jusqu'au 2 juin.

POITIERS. Olivier-Mosset 65-85. Musée Sainte-Croix, rue Saint-Simplicien (41-07-53). Jusqu'au 18 juin.

LES SABLES-D'OLONNE. Robert Combas, Rétrospective. Musée de l'abbaye Sainte-Croix, rue de Verdun (32-01-16). Jusqu'au 31 mai.

SAINT-ETIENNE. Jorg Immendorff. Maison de la culture et de la communication. Jardin des Plantes. Jusqu'au 27 mai.

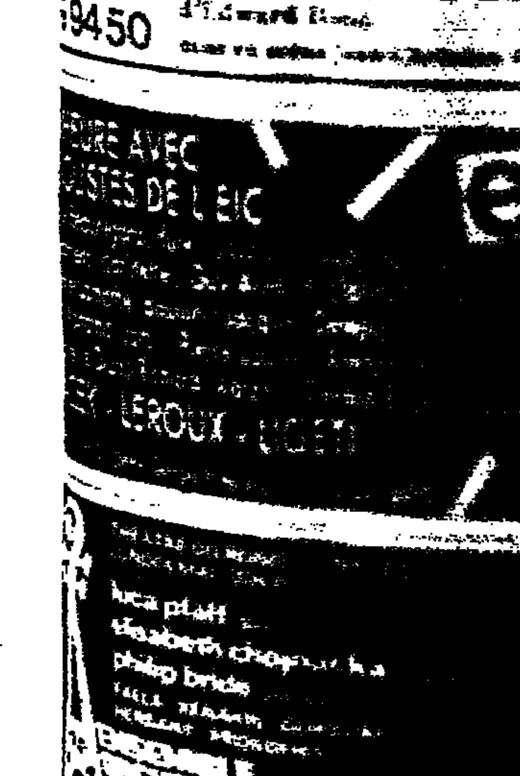
SAINT-PAUL-DE-VENCE. Piet Mondrian, de la figuration à l'abstraction. Fondation Maeght (32-81-63). Jusqu'au 16 mai.

STRASBOURG. Charles Winter, photographe. Musée historique, Pont du Corbeau, 3, rue de la Grande-Boucherie (32-25-63). Jusqu'au 9 juin — Giuseppe Santomaso. Musée d'art moderne, Ancienne Douane, 1, rue du Vieux-Marché-aux-Poissons (32-46-07). Jusqu'au 19 mai.

THIONVILLE. Jean Hélion : les marchés. CC Jacques-Brel, 7, place de la Gare (256-12-43). Jusqu'au 24 mai.

VILLENEUVE-D'ASCQ. Bauhaus. Jusqu'au 19 mai. — Luc Peire, rétrospective — Claude Courtecuisse : Tensions. Jusqu'au 26 mai. Musée d'art moderne, avenue du Musée (05-42-46).

VILLEURBANNE. Hamish Fulton. Le Nouveau Musée, 11, rue Docteur-Dolard (884-55-10). Jusqu'au 9 juin.



THEATRE

LES SPECTACLES NOUVEAUX

Les jours de première sont indiqués entre parenthèses.

VINGT-HUIT MOMENTS : Marie-Stuart (508-17-80), 18 h 30 (30).

LE POÈTE ET L'ENFANT : Théâtre 3 sur 4 (327-09-16), 22 h (30).

L'AUTOCENSURE : Epicerie (724-14-16), 18 h 30 (30).

UBU ROI : Chaillot (727-81-15), 20 h 30 (2).

IDENTITÉS PROVISOIRES : Cartoucherie du Chaudron (328-97-04), 21 h (2).

SHAKESPEARE AU LYCÉE : Châtenay-Malabry, Campagnol (661-14-27), 21 h (2).

ŒDIPE ROI : Cergy, Abbaye de Maubuisson (030-33-33), 21 h (2).

A LA FOLIE : Châtillon, Théâtre (657-22-11), 21 h (3).

LES FEMMES SAVANTES : Ivry, Théâtre des Quartiers (672-37-43), 20 h 30 (3).

HORS PARIS

VILLEURBANNE : Class Enemy, de Nigel Williams, adaptation et mise en scène de Jean-Michel Dupuis, aux Ateliers du TNP (16/7/884-70-74) du 2 mai au 1er juin.

BRUXELLES : Un Faust, de Jean Louvet, mise en scène de Marc Liebens avec l'Ensemble théâtral mobile, 86, rue de la Caserne, 1000 Bruxelles (19/322/513-73-00) à partir du 6 mai.

LILLE : Beaux Draps, de Daniel Lemahieu, par le Ballatum Théâtre (20/74-24-80) à la Salle des Arcades, du 6 au 25 mai.

Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.

☞ Spectacles sélectionnés par le Club du « Monde des spectacles ».

Les salles subventionnées

OPÉRA (742-57-50), le 30, ven., lun. à 19 h 30 : Alceste ; Ballets, sam. à 14 h 30 et 20 h 30 : Sans armes, citoyens !... (Musique Berlioz) ; Quelques pas graves de Baptiste (J.-B. Lully).

SALLE FAVART (296-06-11), mar. 30 ; ven. à 19 h 30 : Le GRCOP danses sur des musiques classiques : portraits de danseurs (Chopin) ; Angel Food (B. Gilbert) ; Beethoven and Booth (Beethoven) ; Slow, Heavy and Blue (Aubry) ; jeu., sam. à 19 h 30 : Spectacle de l'école de danse : soir de fête (chorégraphie L. Staats) ; La fille mal gardée (Chor. Cl. Bessy) ; Concert : mar. 20 h : Concert de musique du XXe siècle, B. Vandôme, H. Le Floch ; R. Benedetti ; M. Arrignon (Berg, Webern, Tisné, Messiaen) ; lun. à 20 h 30 : Gala au profit de l'Ecole de danse.

☞ **COMÉDIE FRANÇAISE** (296-10-20), (mer.) : jeu., lun. 20 h 30 ; dim. à 14 h 30 : l'Imprésario de Smyrne ; ven., dim., mar. à 20 h 30 : le 30 ; sam. à 14 h 30 : le Triomphe de l'amour ; 20 h 30 : le Misanthrope.

☞ **CHAILLOT** (727-81-15) : Grand Théâtre : ven., sam., mar. à 20 h 30 ; dim. 15 h : Ubu Roi ; Théâtre Gémier : Relâche ; Grand foyer : sam., 15 h : les Aventures du petit père Lapin ; lun., 20 h 30 : J.-P. Jourdain lit « la Maison tranquille ».

☞ **ODÉON** (325-70-32), (mer., dim. soir, lun.), 20 h 30, dim., 15 h : Hugo, l'homme qui dérange ; Concert : lun. 20 h 30 : Luben Yordanoff.

PETIT ODÉON (325-70-32), (mer., lun.), 18 h 30 : Lui, de Y.-F. Lebeau.

☞ **TEP** (364-80-80) : (mer., dim., lun.) : Théâtre : Macadam Quichotte ; Cinéma : dim. à 20 h : Don Quichotte (v.f.), de G. Kozintsev ; 1984 (v.o.), de M. Radford.

BEAUBOURG (277-12-33) (mar. et mer. 1er mai) : Débats-rencontres : jeu à 18 h 30 : Télécommunication. Rêves et usages ; lun. à 19 h : poésie et musique (E. Nunes ; Poèmes de F. Pessoa) ; 21 h : Littérature contemporaine du Brésil ; Concert : jeu. à 18 h 30 : Une heure de musique de chambre avec les solistes de l'EIC (Janacek ; Leroux ; Ligeti) ; Cinéma-Vidéo : Nouveaux films BPI : (sauf mar., mer.) à 13 h : Est-ce qu'on nous voit ? de A. de Bigault ; 16 h, Italo Calvino, de G. di Caro, D. Pettigrew ; 19 h, Nathalie Sarraute, écrivain des mouvements intérieurs, de I. de Vigan ; Marin Karmitz, éditeur de films à Paris (sauf mar. et mer., voir rubrique Festivals de cinéma) ; Ciné-immatériaux : ven. à 17 h : A tort et à travers, de E. Araujo et J. Burford ; Chicago, de W. Kovals ; Le Vautour, de P. Rovere ; Alice dans les villes, de W. Wenders ; lun. à 17 h : le Voyage dans la Lune, de G. Méliès ; le Voyage à travers l'impossible, de G. Méliès ; Les premiers pas de l'homme sur la lune, réal. NASA (1969) ; Cinéma hongrois : lundi 20 h 30 : Jours glacés, de A. Kovacs ; Danse : lun. à 21 : Compagnie Kilina Cremona-Roger Meguin.

THÉÂTRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83) Lyrique : mar. 7 mai 20 h 30 : Cappricio, de R. Strauss, production de l'Opéra national de Bruxelles (Orchestre de la monnaie de Bruxelles) ; jeu. à 20 h 30 : Hercules (version concert : La grande écurie et la chambre du roy ; J.-Cl. Malgoire, etc...) ; Concerts : lun. 18 h 30 : F.-R. Duchable ; P. Meyer (Scarlatti, Liszt ; Stravinsky ; Brahms) : lun. 20 h 30 : Orchestre symphonique de Saint-Louis : L. Slatkin ; I. Stern (Berstein ; Mendelssohn ; Prokofiev).

THÉÂTRE DE LA VILLE (274-22-77), Ballets de l'Opéra de Hambourg, le 30 à 20 h 45 : Mozart 338 : Tristan ; scènes d'enfants, (mer., lun.) : jeu. 20 h 45 : Mozart 338, Tristan, suite no 3 de Bach ; ven., sam. 19 h 30 ; dim. 14 h 30 : La Passion selon saint Matthieu ; mar. 20 h 45 : Carolyn Carlson (Blue Lady) ; Concert : mar. 7 mai à 18 h 30 : Katia et Marielle Labeque (S. Gualda ; J.-P. Drouet).

CARRÉ SILVIA-MONFORT (531-28-34). Relâche.

Les autres salles

☞ **ANTOINE-SIMONE BERRIAU** (208-77-71) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h : le Sablier.

☞ **ARCANE** (338-19-70) (D. soir, L., Mar.), 20 h 30, dim. 17 h : la Sonate au clair de lune.

☞ **ARTS-HÉBERTOT** (387-23-23) (J. D. soir), 21 h, mar. et dim., 15 h : Doit-on le dire ?

☞ **ASTELLE-THÉÂTRE** (238-35-53), ven., sam., 20 h 30 ; dim., 15 h : l'Amour en visite.

ATELIER (606-49-24) (D. soir, L.), 21 h, dim., 15 h : En attendant Godot.

ATHÉNÉE (742-67-27), Salle Ch.-Bérard, mar., 18 h 30, jeu., ven., 20 h 30, sam., 16 h 30 : Attentat meurtrier à Paris. Salle Louis-Jouvet : mar, 19 h, jeu., ven. 20 h 30, sam. 16 h : les Violettes

☞ **BASTILLE** (357-42-14) (D. soir, L.), 20 h, dim., 16 h : Exils. (D. soir, L.) 21 h, dim. 17 h : le Monologue d'Adramelech.

☞ **BOUFFES PARISIENS** (296-60-24) (D. soir, L.), 21 h, sam., 18 h 30 et 21 h 30, dim., 15 h 30 : Tailleur pour dames ; lun., 20 h 30 : le Journal intime de Sally Mara.

☞ **CARTOUCHERIE**, Aquarium (374-99-61) (D. soir, L.), 20 h 30, dim., 16 h : les Incurables. Th. de la Tempête (328-36-36) (D. soir, L), 20 h 30, dim., 16 h : Place de Breteuil. Atelier du Chaudron (328-97-04) (D. soir, L., Mar), 21 h, dim., 16 h : Identités provisoires.

☞ **CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE** (589-38-69), Resserre, le 7 à 20 h 30 : Macbeth ; Grand Théâtre, les 2, 3 et 4 à 20 h 30 : la Voix Humaine ; La Galerie (D., L., Mar. et le 1er), 20 h 30 : Délicate balance.

COMÉDIE-CAUMARTIN (742-43-41) (Mer., D. soir), 21 h, sam., 17 h 30, dim., 15 h 30 : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-37-21) (D. soir, L), 20 h 45, dim., 15 h 30 : Léocadia.

☞ **COMÉDIE ITALIENNE** (321-22-22) (D. soir, L), 20 h 30, mat. dim., 15 h 30 : le Baiser d'amour.

DAUNOU (261-69-14), (Mer., D. soir), 21 h, sam., 17 h, dim., 15 h 30 : le Canard à l'orange.

☞ **DÉCHARGEURS** (236-00-02) (D), 19 h : Colette dame seule (dern. le 4) ; 21 h : Tokyo, un bar, un hôtel (dern. le 7).

☞ **DIX-HEURES** (606-07-48) (D), 22 h : Scènes de ménage.

☞ **DIX-HUIT THÉÂTRE** (226-47-47) (D. soir, L.), 20 h 30, dim., 16 h : Play Strindberg (les jours pairs) ; Dialogues d'exilés (les jours impairs).

EDOUARD-VII (742-57-49) (D. soir, L), 20 h 30, dim. 15 h 30 : Chapitre II.

☞ **ÉPICERIE** (724-14-16), 18 h 30 : l'Autocensure.

☞ **ESCALIER D'OR** (523-15-10), le 30 à 21 h : le Concile d'amour (dern.).

☞ **ESPACE-GAITÉ** (321-56-05) (D), 20 h 30 : Shame (la Honte).

☞ **ESSAION** (278-46-42) (D, L), I. 19 h : La dame est folle ou le Billet pour nulle part ; II. mer., 17 h : Chant dans la nuit ; 21 h + sam., 17 h : Ne laissez pas vos femmes accoucher dans les maternités.

FONDATION DEUTSCH DE LA MEURTHE (254-99-18), (D., L. et le 5), 20 h 45 : Un hiver indien.

☞ **FONTAINE** (874-82-34), (D.), 20 h 30, sam., 17 h et 21 h : Triple mixte.

☞ **GAITÉ-MONTPARNASSE** (322-16-18) (D soir, L), 20 h 45, dim. 15 h : Love.

HOTEL SAINT-AIGNAN (277-35-76), le 3 à 21 h : Si vous saviez Messieurs ; le 4 à 21 h : les Invités, Ça balance pas mal ; le 6 à 21 h : Qu'on m'apporte un miroir.

HUCHETTE (326-38-99) (D.), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Offenbach, tu connais ?

☞ **LA BRUYÈRE** (874-76-99) (D soir, L), 21 h, dim. 15 h : Guérison américaine.

☞ **LUCERNAIRE** (544-57-34) (D), I. 18 h : l'Ombre d'Edgar (dern. le 4) ; 20 h : Enfantillages ; (V., D.) 21 h 45, sam. 22 h 30 : les Contes de Chelm ; ven. 21 h 45 : Métamorphose d'une mélodie. II. 18 h : Journal d'un fou ; 20 h : Orgasme adulte échappé du zoo ; 21 h 45 : K. Valentin.

☞ **LYS MONTPARNASSE** (327-88-61), mer., lun., mar. 19 h 30, dim : 15 h : La plus forte II ; ven., sam. : 19 h 30, dim. 16 h 30 : La plus forte I.

☞ **MADELEINE** (265-07-09) (D. soir, L.), 20 h 45, dim., 15 h : les Œufs de l'autruche.

☞ **MARIE-STUART** (508-17-80) (D., L.), 18 h : Vingt-huit moments de la vie d'une femme avec « le mort » ; 20 h 30, mer., jeu., ven. 22 h : Savage Love.

MARIGNY (256-04-41) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 14 h 15 et 18 h 30 : Napoléon. Salle Gabriel (225-20-74) (D. soir, L.) 21 h, dim. 16 h : Tous aux abris.

☞ **MATHURINS** (265-90-00) (J., D. soir), 20 h 45, sam., 18 h, dim. 15 h 30 : Un drôle de cadeau.

MICHEL (265-35-02), (D. soir, L.), 21 h 15, sam., 18 h 45 et 21 h 40, dim. 15 h 30 : On dînera au lit.

MICHODIÈRE (742-95-22) (D. soir, L.), 20 h 30, sam., 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : le Bluffeur.

☞ **MONTPARNASSE** (320-89-90) (D. soir, L.), 21 h, dim., 16 h : Henri IV. Petite salle (D. soir, L.), 21 h, sam., 18 h, dim., 16 h : Tchekhov Tchekhova.

☞ **MUSÉE GRÉVIN** (246-84-47), mer., jeu., ven., sam., 21 h : Amphitryon 39.

☞ **NOUVEAU TH. DE COLETTE** (631-13-62 - 354-53-79) (D., L., Mar.). 20 h 30 : Une parfaite analyse donnée par un perroquet.

NOUVEAUTÉS (770-52-76) (J., D. soir et le 1er soir), 20 h 30, dim. et le 1er, 15 h 30 : Gigi.

ŒUVRE (874-42-52) (D. soir, L.), 21 h, dim., 15 h : Comment devenir une mère juive en dix leçons.

☞ **PALAIS DES GLACES** (607-49-93) (D. soir, L.) 20 h 30, dim. 17 h 30 : le Condamné à mort.

PALAIS-ROYAL (297-59-81) (D. soir, L.), 20 h 45, sam., 18 h 45 et 21 h 30, dim., 15 h 30 : le Dindon ; Rencontres, le 30, à 14 h 30 : Moi, la Clairon.

☞ **PLAINE** (250-15-65) (D. soir, L, Mar.), 20 h 30, dim., 17 h : la Charrette de Caymans.

☞ **PLAISANCE** (320-00-06) (D., L.), 20 h 30, sam., 16 h 30 : Sidney.

POCHE-MONTPARNASSE (548-92-97) (D. soir, L.), 20 h 30, dim., 15 h 30 : Ma femme.

☞ **PORTE DE GENTILLY** (580-20-20) (D. soir), 20 h 30, dim. 16 h : Transports en commun (dern. le 5).

☞ **PORTE-SAINT-MARTIN** (607-37-53) (D. soir, L.), 20 h 30, sam., 18 h 15 et 21 h 15, dim., 15 h : Deux hommes dans une valise.

POTINIÈRE (261-44-16) (L. et le 1er), 21 h, dim., 15 h : Double Foyer.

☞ **QUAI DE LA GARE** (585-88-88) (D.), 21 h : le Concile d'amour (dern. le 4) ; ven., sam., 18 h 30, dim., 15 h : l'Incendie (dern. le 5).

RENAISSANCE (208-18-50 - 203-71-39) (D. soir, L.), 21 h, dim., 15 h : Une clé pour deux.

☞ **SAINT-GEORGES** (878-63-47) (D. soir, L.), 20 h 45, sam., 19 h et 21 h 30, dim., 15 h : On m'appelle Emilie.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-36-82) (D. soir, L.), 20 h 45, dim, 15 h 30 : De si tendres liens.

STUDIO FORTUNE, le 3 à 21 h : Vodka cola.

☞ **TAI THEATRE D'ESSAI** (278-10-79), I. (D., L.), 20 h 30 : l'Ecume des jours. – II. mer., jeu. ven., sam., 20 h 30 : Huis clos ; jeu., ven., sam., 22 h 15, dim., 17 h, lun., 20 h 30 : Et si Beauregard n'était pas mort ; sam., 18 h : la Vie d'un gars qui naît.

☞ **TEMPLIERS** (278-91-15) (D., L.) 20 h 30 : Du dac au dac.

☞ **THÉATRE D'EDGAR** (322-11-02) (D.), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h, sam., 22 h et 23 h 30 : Nous on fait où on nous dit de faire.

THÉATRE MONDAIN AMBULANT (887-09-87), jeu., ven., sam., 20 h 30 : le Grand Déménagement.

☞ **THÉATRE PRÉSENT** (203-02-55) (D. soir, L.), 20 h 30, dim., 17 : la Dernière du Malade imaginaire. II. le 30, 14 h : La Palissade ; à 15 h : Kokobonbon ; à 17 h : Six personnages en quête d'auteur ; à 23 h : Apocalypse show ; le 1er à 10 h : Kokobonbon ; à 12 h : Rien ne sert de courir il faut partir à point ; à 14 h : Fin de partie ; à 15 h 30 : la Naissance du jongleur ; à 16 h : Eclisodanse ; à 17 h : V. Riviale-Riccardo-Fouroux ; à 18 h : Atelier Adac ; 18 h 30 : Six personnages en quête d'auteur ; à 21 h : Apocalypse show ; à 23 h : Médée.

☞ **THÉATRE TROIS SUR QUATRE** (327-09-16) (D., L.), 20 h : la Nuit et le Moment.

☞ **THÉATRE DU ROND-POINT** (256-70-80). Grande salle, les 2, 3 et 7 à 20 h 30 : les Oiseaux ; le 4 à 20 h 30, le 5 à 15 h : Musica-Musica ; Petite salle, le 30 à 20 h 30 : l'Arbre des tropiques.

☞ **THÉATRE 13** (588-16-30) (D. soir, L., Mar.), 20 h 30, dim., 15 h : la Collection.

☞ **LE TINTAMARRE** (887-33-82) (D., L.), 20 h 15, sam., 24 h : Phèdre ; 21 h 30 : Lime crève l'écran.

☞ **TOURTOUR** (887-82-48) (D.), 18 h 30, sam., 16 h : Tac ; (D. soir, L.), 20 h 30, dim., 17 h : Haut comme la table ; (D.), 22 h 30 : Carmen Cru.

VINAIGRIERS (245-45-54), le 4 à 20 h 30, le 5 à 15 h : Parlez-moi comme la pluie.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35) (D. et le 1er), 20 h 30 : Chants d'elles ; 21 h 30 : Baby or not to baby ; 22 h 30 : Crazy cocktail.

BLANCS-MANTEAUX (887-15-84) (D.), I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 + sam., 24 h : les Sacrés Monstres. – II. 20 h 15 : le Cri du chauve ; 21 h 30 : Sauvez les bébés femmes ; 22 h 30 : Fin de siècle.

BOURVIL (373-47-84) (D., L.), 21 h 15 : Y'en a marr... et vous ?

CAFÉ DE LA GARE (278-52-51) (D.), 21 h : Impasse des morts, (dern. le 4).

CAFÉ D'EDGAR (320-85-11) (D.), I. 20 h 15 + sam., 23 h 45 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. II. 20 h 15 : Ça balance pas mal ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.

PETIT CASINO (278-36-50) (D.), 21 h : Des gratte-cul dans la crème fraîche ; 22 h 15 : Voilà volat.

POINT-VIRGULE (278-67-03) (D.), 20 h 15 : Moi je craque, mes parents raquent ; 21 h 30 : Bonjour les clips ; 22 h 30 : Napalm Academy.

SENTIER DES HALLES (236-37-27) (J., D., L.), 20 h : Les dieux sont tombés sur la secte ; 21 h 30 (L., D.) ; 21 h 30 : Pas de veine pour Dracula.

TINTAMARRE (887-33-82), sam., 16 h : la Timbale.

La danse

☞ **CENTRE MANDAPA** (589-01-60), le 30 à 20 h 30 : Javad, S. Rahman : le 3 à 20 h 30 : Kalpana ; le 7 à 20 h 30 : Didik, N. Thowok.

EMPIRE (766-59-19), le 7 à 20 h 30 : Danses d'Irak.

ESPACE ACTEUR (262-35-00), les 2, 3, 4 à 21 h : On ne sait pas qui.

MÉNAGERIE DE VERRE (338-33-44), le 6 à 18 h : Cie P. Deloche.

MUSÉE GUIMET (723-64-25), le 2 à 20 h 30 : Danses de Bali.

PARIS ART CENTER (322-39-47), les 30, 1er, 2, 3, 4, 5 à 21 h : Altroteatro.

☞ **THÉATRE 14** (545-49-77), les 30, 2, 3, 4, 5 à 20 h 45 : Ch. Delaporte.

Le music-hall

CIRQUE D'HIVER (504-72-04), mer. 15 h, vend. 20 h 30, sam., dim. 14 h 30 et 17 h 30 : Emilie Jolie.

GYMNASE (246-79-79), (D., L.). 21 h, sam. 17 h 30 : Thierry Le Luron.

OLYMPIA (742-25-49), 20 h 30 : Malavoi (dern. le 4).

☞ **PALAIS DES SPORTS** (828-40-90), mer. 15 h ; ven. et mar. à 20 h 30 ; sam. 14 h 15, 17 h 30 et 21 h ; dim. 14 h 15 et 17 h 30 : Holiday on Ice (dern. le 5).

☞ **THÉATRE DE PARIS** (874-10-75). Grande salle, les 30, 2, 3, 4 à 21 h, le 5 à 17 h : P. Julien : Petite salle (D. soir, L.), 21 h, dim. 17 h : L. Escudero (dern. le 5).

CALENDRIER DES ADMINISTRATEURS DE CONCERTS

EGLISE RÉFORMÉE D'AUTEUIL 53, rue Erlanger 75016 Paris Métro Michel-Ange-Molitor ou Exelmans. Les lundi et jeudi du 2 mai au 20 juin à 20 h 45 Rens. 651-72-85 Du lundi au vend. de 14 h à 18 h (p.a. Werner)	Association Etudes et Recherches d'Auteuil. FESTIVAL BACH. INTÉGRALE DE L'ŒUVRE D'ORGUE. Jeudi 2 mai : Jean BOYER. Lundi 6 mai : Christophe SIMON
SALLE GAVEAU 3 mai à 20 h 30 (p.a. Kiesgen)	ORCHESTRE DU CONSERVATOIRE DE PARIS. Dir. : E. AIELLO. Piano : F.-L. MILLET. MOZART - SCHUMANN TCHAIKOVSKY
EGLISE DES BILLETTES Dimanche 5 mai à 17 h (p.a. Kiesgen)	OPUS ENSEMBLE. Alto - Piano. Hautbois - Contrebasse. WEBER - HAYDN. OHANA - TANSMANN
THEATRE DU MUSÉE GRÉVIN Lundi 6 mai à 20 h 30 (p.a. Valmalète) Loc. sal. 246-84-47 3 FNACS	MASTER'S CONCERTS. 1er concert en France. QUATUOR CHOSTAKOVITCH de MOSCOU. BEETHOVEN TCHAIKOVSKY CHOSTAKOVITCH
SALLE PLEYEL Lundi 6 mai à 20 h 30 (p.a. Valmalète)	ORCHESTRE COLONNE. Dir. : Pierre DERVAUX. Sol. : Pierre HOFER, violon. René BENEDETTI violoncelle. Récitant : ÈVE RUGGIERI. BRAHMS, PROKOFIEV BEETHOVEN
THÉATRE DE L'ATHÉNÉE LOUIS-JOUVET Lundi 6 mai à 20 h 30 (p.a. Valmalète) Mondial Musique	Margarita ZIMMERMANN. Dalton BALDWIN piano. PURCELL, HAENDEL, PERGOLÈSE, CALDARA, BRAHMS, R. HAHN, TCHAIKOVSKY
Théâtre musical de PARIS CHATELET Lundi 6 mai à 18 h 30 (p.a. Valmalète Dandelot)	FRANÇOIS-RENÉ DUCHABLE piano. PAUL MEYER clarinette. SCARLATTI, LISZT, BRAHMS, STRAVINSKI
THÉATRE NATIONAL DE L'OPÉRA SALLE FAVART Mardi 7 mai à 20 h (p.a. Valmalète)	CONCERT DE MUSIQUE DU XXe SIÈCLE. BERG, WEBERN, BERIO, MESSIAEN. Sol. : Brigitte VANDOME piano. Hervé LE FLOCH violon. René BENEDETTI violoncelle. Michel ARRIGNON clarinette
Eglise de LA TRINITÉ Jeudi 9 mai à 21 heures (p.a. Valmalète)	CONCERTS LAMOUREUX. Dir. : Justus von WEBSKY. Chœur Montjoie. Sol. : Elisabeth GUY-KUMMER. François LE ROUX. Jacques TADDEI. DURUFLÉ, SAINT-SAËNS

MUSIQUE

Les concerts

MARDI 30

Salle Pleyel, 20 h 30 : Orchestre philharmonique de Berlin, dir. : H. von Karajan (Brahms).

Théâtre des Champs-Elysées, 18 h 30 : Ensemble de cuivres Da Camera (Petzel, Gabrieli, Sauguet).

Sorbonne, Grand Amphithéâtre, 20 h 45 : voir le 25.

Eglise Saint-Roch, 20 h 30 : Ensemble polyphonique de Versailles, dir. : S. Roger ; Orchestre français d'Oratorio, dir. : J.-P. Lore (Mozart).

Hôtel Cail, 20 h 30 : A. Roussin, J.-C. Pennetier (Prokofiev, Stravinski).

Eglise Saint-Louis-des-Invalides, 20 h 45 : Ensemble des jeunes solistes de Paris, dir. : J.-B. Beauchamp (Fauré, Haydn, Ives).

MERCREDI 1er MAI

Eglise Saint-Roch, 20 h 30 : Ensemble polyphonique de Versailles, dir. : S. Roger ; Orchestre français d'Oratorio, dir. J.-P. Lore (Mozart).

JEUDI 2

Radio-France, Auditorium 106, 18 h 30 : Trio à cordes de Paris (Bach, Milhaud, Bancquart...).

Lucernaire, 20 h : S. Popovici (Mozart, Beethoven, Schubert).

Salle Pleyel, 20 h 30 : Festival Choral 1985.

Square J.-Morin, 17 h : Musique des gardiens de la paix de Paris.

Hôtel Saint-Aignan, 21 h : E. Musa (Sor, Bach, Albeniz...).

Salle Gaveau, 20 h 30 : J. et J.-P. Carrière (Schubert, Saint-Saëns, Ravel).

Eglise réformée d'Auteuil, 20 h 45 : J. Boyer (Bach).

Salle Cortot, 20 h 45 : P. Bolbach (Bach, Regardi, Giuliani...).

VENDREDI 3

Lucernaire, 20 h : S. Popovici (Haydn, Schumann, Bartok).

Salle Cortot, 20 h 30 : I. Grandet (Chopin, Cimarosa, Ravel).

A Déjazet, 18 h 30 : S. Atherton (Bach) ; O. Reboul (Scarlatti, Brahms, Stravinski).

SAMEDI 4

Lucernaire, 20 h : S. Popovici (Bach, Beethoven).

18 Théâtre, 16 h 30 : Ensemble Aleph (Stravinski, Roy, Berg...).

Eglise Notre-Dame-des-Champs, 20 h 30 : Trompes de chasse et orgue (Vivaldi, Bach, Telemann...).

Eglise Saint-Gervais, 16 h 30 : O. Latry (Dandrieu, Daquin, Marchand...).

A Déjazet, 18 h 30 : S. Atherton, L. Cabasso (Brahms, Schumann, Chostakovitch).

DIMANCHE 5

Eglise des Billettes, 17 h : Opus Ensemble (Weber, Haydn, Ohana...).

Théâtre du Rond-Point, 11 h : M. Frager, Quatuor Amati (Beethoven, Dvorak).

Eglise Saint-Gabriel, 17 h : Quatuor de trombones, J. Villisech, L. Mallie (Bach, Corelli, Ives...).

Salle Cortot, 20 h 45 : Trio Albeniz (Gragnani, Adamczyk, Vivaldi...).

A Déjazet, 20 h 30 : S. Atherton, L. Arseguet, J. Mahoux, P.-A. Valade (Berg, Debussy, Bartok...).

LUNDI 6

Salle Pleyel, 20 h 30 : Orchestre Colonne, dir. : P. Dervaux (Brahms, Prokofiev, Beethoven).

Eglise réformée d'Auteuil, 20 h 45 : Ch. Simon (Bach).

Théâtre du Rond-Point, 20 h 30 : Ensemble orchestral de Paris, dir. : L. Pfaff (Falla, Xenakis, Gorecki...).

Cité universitaire, 20 h 30 : J. Dufieux (musique slave).

Théâtre du musée Grévin, 20 h 30 : Quatuor Chostakovitch (Beethoven, Chostakovitch).

FIAP, 20 h 30 : Ph. Cassard (Mozart, Schubert, Schumann).

Athénée, 20 h 30 : M. Zimmermann.

A Déjazet, 20 h 30 : E. Razimowsky, H. Nagorsen, M. Modier (Mendelssohn).

Eglise Saint-Roch, 20 h 30 : Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. : M. Janowski (Schubert, Weber).

Salle Gaveau, 20 h 30 : Ensemble Cl. Janequin (Lejeune, Janequin, Morlaye...).

MARDI 7

Théâtre des Champs-Elysées, 17 h 30 : S. Nigoghossian, I. Pamboukdjian (Milhaud, Honegger) ; 19 h 30 : Orchestre de Paris, dir. : D. Barenboïm (Mozart : Don Giovanni).

Eglise Saint-Séverin, 21 h : Orchestre et chorale P. Kuentz, M. André (Bach).

Eglise Saint-Merri, 20 h 30 : Orchestre symphonique des jeunes de l'Ile-de-France, dir. : P.-M. Durand (Mozart).

Salle Pleyel, 20 h 30 : Orchestre national de France, dir. L. Maazel (d'Indy, Weber, Debussy).

Salle Gaveau, 20 h 30 : Orchestre de chambre de Versailles, dir. : B. Wahl (Bach, Haendel, Mozart...).

Salle Cortot, 21 h : J.-N. Roux, A. Stocchetti (Fulton, Debussy, Dutilleux...).

Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 20 h 45 : Ensemble orchestral Y. Nommick, dir. : Y. Nommick (Haydn, Eccles, Mozart).

Hôtel Saint-Aignan, 21 h : Ensemble Almeric (Telemann, Hotteterre, Clérambault).

A Déjazet, 18 h 30 : voir le 6.

Radio-France, Auditorium 106, 19 h : Atelier des Chœurs de R.-F., dir. : G. Reibel (Campana, Imago, Petrassi). – Grand Auditorium, 20 h 30 : Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. : N. Venzago (J.-S. et K.P.E. Bach).

Jazz, pop, rock, folk

A DEJAZET (887-97-34), le 2 à 18 h 30 : Cl. Sommier.

ARC, Petit Auditorium (723-61-27), le 9 à 20 h 30 : D. Barbier, Jazz Group.

ESPACE BALARD le 30 à 19 heures : Concert de soutien à Parking 2000 : Betty's boob ; Miss Kong ; Portemanteaux ; Vertigo ; Cinéma ; Kas Trodu ; Manu Dibango (musiciens) ; Warning.

BERCY, Palais omnisport (341-72-04), le 6 à 20 h 30 : Toto.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30, le 30 : D. Doriz Sextet. Les 1er, 2, 3, 4 : T. Cat, les 5, 6, 7 : M. Saury.

LA CHAPELLE DES LOMBARDS (357-24-24), les 2, 3, 4, 7 à 22 h 30 : La Manigua.

DUNOIS (584-72-00), 20 h 30, les 3, 4, 5 : Pandemonium.

ELDORADO (208-23-50), le 1er à 20 heures : Blasphème. Le 6 : The Sound.

FIAP (707-25-69), le 3 à 20 h 30 : D. Goyone, T. Rabeson, L. Cokelaere.

MEMPHIS MELODY (329-60-73), 22 h, mer., ven. : R. Elig ; jeu. : A. Gulbay ; sam., lun. : A. Lévy ; mar. : Y. Chelala ; 0 h 30, mer. : N. Bienvenu ; jeu. : M. Battlefield ; ven. : W. Gregg Hunter ; sam. : Worthy Funks ; lun., mar. : L. Irvin.

MERIDIEN (758-12-30).

MONTANA (548-93-08), 22 h : R. Urtreger, R. Galeazzi.

MUSIC'HALLES (261-96-20), 22 h : les 2, 3, 4 : F. Verly, Ph. Tallut, P. Quignon, le 7 : B. Willen, Ph. Petit, A. Cullaz, T. Rabeson.

MUTUALITÉ (329-12-99), le 2 à 20 h : Meat Loaf.

NEW MORNING (523-51-41), 21 h 30, le 30 : Fiesta Latina, les 3, 4 : S. Marc, le 6 : Ornicar, le 7 : L. Cugny.

OLYMPIA (742-25-49), le 1er à 15 h : Nass el Ghiwane, le 5 à 20 : Knopfler + Ch. Rea, le 4 à 17 h 30 : J. Bitchevskaya, le 7 à 20 h 30 : Les Forbans.

PETIT JOURNAL (326-28-59), 21 h 30, mar : Cl. Bolling Trio ; Mer : Watergate Seven+One ; jeu : Certains l'aiment chaud ; vend : Quintette de Paris ; sam : Caldonia ; lun : Alligator Jazz Band ; mar : M. Zanini, S. Woodyard.

PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : E. Barrett, E. Daniel, F. Di Castri, A. Romano.

QUOTIDIEN (271-44-54), les 3, 4 à 21 h 30 : X. Cobo Quartet.

REX CLUB (236-83-93), le 2 à 20 h 30 : True West, le 3 : The Church.

SALLE CORTOT (763-80-16), le 4 à 20 h 30 : Jazz de Pique.

SLOW CLUB (233-84-30) à 21 h 30 : M. Saury (dern. le 4) ; le 7 : B. de Kort Quartet.

SUNSET (261-46-60), 23 h, G. Beck, C. Alvim, A. Ceccarelli, E. Lelann, (dern. le 4) ; les 6, 7 : Minigruel.

TROU NOIR (570-84-29), le 7 à 21 heures : P. Bebey.

ZENITH (240-60-00), 20 h, le 4 : Ange.

En région parisienne

☞ **ARCUEIL, salle J. Vilar**, le 7 à 21 h : E. Valenzuela, C. Davila (Bach, Prokofiev, Brninc...).

ARGENTEUIL, salle Saint-Just (961-25-29), le 4 à 20 h 45 : M. Benin.

AUVERS-SUR-OISE, Église (038-41-15), le 4 à 21 h : Ensemble des jeunes solistes de Paris, dir. : J.-B. Beauchamp (Mozart, Haydn, Tartini).

BAGNEUX, Théâtre Victor-Hugo (663-10-54) (D. soir, L.), 20 h 30 ; Dim. 16 h : Et pourquoi pas chanteuse, Francesca Solleville.

☞ **BOBIGNY MC** (831-11-45) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 16 h 30 : Le Misanthrope.

☞ **BOULOGNE-BILLANCOURT TBB** (603-60-44) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h 30 : Tout autour du chat noir. Auditorium (684-77-43), le 2 à 20 h 30 : Concert Bach.

☞ **CHAMPIGNY, Th. des Boucles de Marne** (880-96-28), les 30, 1er, 4 à 21 h, le 5 à 16 h, le 6 à 15 h et 21 h : Ami, entends-tu ?

☞ **CHATENAY-MALABRY, Th. du Campagnol** (661-14-27) (rel. le 1er), 20 h 30 : F. Solleville, dern. le 4 – II : (D., L.), 21 h : Shakespeare au Lycée, à partir du 2.

☞ **CHATILLON, Théâtre** (657-22-11), les 3, 4, 7 à 21 h, le 5 à 16 h : A la folie.

☞ **CHELLES, Théâtre** (421-20-36), le 3 à 20 h 45 : K. Saporta, Cie D. Petit.

☞ **CERGY, Th. des Louvrais** (030-33-33), le 3 à 21 h : Cie M. Marin ; Th. Quatre-Vingt-Quinze (038-11-99) (D., L.), 21 h : La Baie de Naples – Abbaye de Maubuisson, les 2, 3, 4 à 21 h, le 5 à 15 h : Œdipe roi.

CHOISY, Th. P. Eluard (890-89-79), le 5 à 20 h 30 : GRC Opéra de Paris.

CRÉTEIL, Maison des Arts (899-94-50), (D. soir, L. et le 1er), 20 h 30, Dim., 15 h 30 : Sauves.

FONTENAY-AUX-ROSES, Traveling (661-27-47), le 2 à 22 h : Stricto Sangsue.

ISSY-LES-MOULINEAUX, Maison pour tous (554-67-28), le 3 à 20 h 45 : Catherine Lara.

☞ **IVRY, Théâtre des quartiers d'Ivry** (672-37-43), les 3, 4, 6 et 7 à 20 h 30 et le 5 à 17 h : Les Femmes savantes.

MAISONS-ALFORT, Théâtre C. Debussy, (375-72-58), les 2 et 3 à 21 h : L'Entourloupe.

MALAKOFF, Théâtre 71 (655-43-45), le 3 à 20 h 30 : La Bohème (Puccini), Orchestre de l'Ile-de-France, dir. J.-C. Berutti.

MELUN, salle des fêtes, le 30 à 21 h : Toure Kunda.

☞ **NANTERRE, Théâtre des Amandiers** (721-18-81), les 30, 2, 3, 4 et 7 à 20 h 30 et le 5 à 17 h : la Fausse Suivante ; les 30, 2, 3, 4 et 7 à 21 h : Quartett.

NOGENT-SUR-MARNE, pavillon Baltard (394-08-00), le 2 à 20 h 30 : Tartuffe.

LES PAVILLONS-SOUS-BOIS, espace des arts (848-10-30), les 4 et 5 : Gestuelle.

ROYAUMONT, Fondation (035-30-16), le 4 à 18 h : Electric Phœnix.

☞ **RUEIL-MALMAISON, place des Arts** (732-24-42), le 30 à 20 h 45 : Aurelia ; le 3 à 20 h 45 : Le dernier jour d'un condamné ; le 4 à 20 h 45 : Michel Portal (clarinette), Christian Ivaldi, Gérard Causse (Schumann, Mozart, Bach) ; le 7 à 20 h 45 : Manque de chance.

☞ **SAINT-DENIS, Théâtre G. Philipe** (243-00-59), les 30, 2, 3 et 4 à 20 h 30 et le 5 à 17 h : Animals of the City.

SAINT-MAUR, Théâtre de la Cité (889-99-10), le 2 à 21 h : la Missa Gallica (B. Lallement) et la Fantaisie chorale (Beethoven), orchestre franco-allemand.

SANNOIS, place du Général-Leclerc (981-81-56), le 4 à 20 h 30 : centre Cyrano de Bergerac, soirée dansante.

SURESNES, Théâtre Jean Vilar (772-38-80), le 2 à 21 h : Vocalise danse théâtre, le 5 à 15 h : Thierry le Luron.

SARTROUVILLE, CRAC (914-23-77), le 30 à 21 h : Onkrr, et le 7 à 21 h : Xalam.

LE VESINET, Centre des arts et loisirs (976-32-75), le 7 à 21 h : concert Violoncelle/piano (Bach, Paganini).

☞ **Villejuif, théâtre R. Rolland** (726-08-12), le 5 à 16 h : Puccini, la Bohème, orchestre de l'Ile-de-France, dir. : G. Rivoli.

Vincennes, Tour du Village (365-63-63) (D. soir, L., Mar.), 21 h, Dim. 16 h : LMS.

CINEMA

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

MERCREDI 1er MAI
Relâche.

JEUDI 2 MAI
16 h : soixante-dix ans d'Universal : le Ranch Diavolo, de J. Ford ; 19 h : carte blanche à J.-Ch. Tacchella : la Fin du jour, de J. Duvivier ; 21 h : carte blanche à Y. Chahine : Princesse à vos ordres, de H. Schwartz et M. de Vancorbell.

VENDREDI 3 MAI
16 h : soixante-dix ans d'Universal : la Loi des montagnes/Maris aveugles, de E. von Stroheim ; 19 h : carte blanche à J.-Ch. Tacchella : Qu'est qu'on attend pour être heureux ?, de C. Serreau ; 21 h : carte blanche à Y Chahine : la Gare de Biélorussie, d'A. Smirnov.

SAMEDI 4 MAI
15 h : soixante-dix ans d'Unversal : Heads Win, de P. Kendall ; 17 h : carte blanche à J.-Ch. Tacchella : Morning Glory, de L. Sherman ; 19 h : les Feux du théâtre, de S. Lumet ; 21 h : carte blanche à Y. Chahine : Sous le ciel d'Argentine, d'I. Cummings.

DIMANCHE 5 MAI
15 h : soixante-dix ans d'Universal : Folies de femmes, d'E. von Stroheim ; carte blanche à J.-Ch. Tacchella : 17 h : Bellissima, de L. Visconti ; 19 h : la Comédie du bonheur, de M. L'Herbier ; 21 h : carte blanche à Y. Chahine : Hollywood Cavalcade, d'I. Cummings.

LUNDI 6 MAI
Relâche.

MARDI 7 MAI
16 h : soixante-dix ans d'Universal : The Untameable, de H. Blache ; 19 h : films réalisés par les étudiants de l'IDHEC ; 21 h : carte blanche à Y. Chahine : Ziegfeld Girl, de R.Z. Léonard.

BEAUBOURG (278-35-57)

MERCREDI 1er MAI
Relâche.

JEUDI 2 MAI
Classiques du cinéma mondial : 15 h : la Foule, de K. Vidor ; 17 h : l'Arche de Noé, de M. Curtiz ; 19 h : Cent jours de cinéma espagnol : Sierra Maldita, d'A. del Amo.

VENDREDI 3 MAI
15 h : classiques du cinéma mondial : le Vent, de V. Sjostrom ; 17 h : la Mégère apprivoisée, de S. Taylor ; 19 h : cent jours de cinéma espagnol : Marcellin, Pain et Vin, de L. Vajda.

SAMEDI 4 MAI
15 h : la Cinémathèque de la danse présente : Folies Bergère, de R. Del Ruth ; 17 h : les Nuits de Chinatown, de W. Wellman ; 19 h : cent jours du cinéma espagnol : Cuerda de Presos, de P. Lazaga ; 21 h : Historias de la radio, de J.-L. Saenz de Heredia.

DIMANCHE 5 MAI
15 h : classiques du cinéma mondial : la Patrouille de l'aube, de H. Hawks ; 17 h : Anna Christie, de C. Brown ; cent jours du cinéma espagnol : 19 h : Mort d'un cycliste, de J.-A. Bardem ; 21 h : Un après-midi de taureau/Arènes tragiques, de L. Vajda.

LUNDI 6 MAI
15 h : classiques du cinéma mondial : Madame Satan, de C.B. de Mille ; 17 h : cent jours du cinéma espagnol : Calabuig, de L.G. Berlanga ; 19 h : la Cinémathèque créatrice présente : les novateurs du cinéma, le Diable dans la ville, de G. Dulac.

MARDI 7 MAI
Relâche.

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

Les exclusivités

AMADEUS (A., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Cinoches, 6e (633-10-82) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; V. f. Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

L'AMOUR A MORT (Fr.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

ANTARCTICA (Jap.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03).

APRÈS LA RÉPÉTITION (Sué., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

L'ARBRE SOUS LA MER (Fr.), Grand Pavois (H. sp.), 15e (554-46-85).

AU-DELA DES MURS (Isr., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) : UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94) ; V.f. : UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44).

AU-DESSOUS DU VOLCAN (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).

L'AVENTURE DES EWOKS (A., v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).

LE BAISER DE TOSCA (Suisse, v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

LE BÉBÉ SCHTROUMPF (Belge) : Templiers, 3e (772-94-56) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).

BLANCHE ET MARIE (Fr.) : Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Club de l'Etoile, 17e (380-42-05).

BODY DOUBLE, VOUS N'EN CROIREZ PAS VOS YEUX (A., v.o.) (*) : George V, 8e (562-41-46).

BOY MEETS GIRL (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; UGC Marbeuf, 8e (561-94-95) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

BROTHER (A., v.o.) : Parnassiens, 14e (335-21-21).

CARMEN (Esp., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

COTTON CLUB (A., v.o.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; v.f. Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).

COUNTRY (les Moissons de la colère) (A., v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08).

LA DÉCHIRURE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

LE DÉCLIC (Fr.) (*) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; George V, 8e (562-41-46) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; Français, 9e (770-33-88) ; Bastille, 11e (305-54-40) ; UCG Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

2010 (A., v.o.) : Ermitage, 8e (563-16-16) ; Rotonde, 6e (574-94-94) ; v. f. : Français, 9e (770-33-88).

EIJANAIKA (Jap., v.o.) : Reflet Médicis, 5e (633-25-97) ; Reflet Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).

EL NORTE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

LES FILMS NOUVEAUX

ADIEU BLAIREAU, film français de Bob Decout : UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44).

LA BALADE INOUBLIABLE, film italien de Pupi Avati : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).

LIBERTÉ, ÉGALITÉ, CHOUCROUTE, film français de Jean Yanne : Forum, 1er (297-53-74) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Grand Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Nation, 12e (343-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

MOJADO POWER, film mexicain de Alfonso Arau, v.o. : Latina, 4e (278-47-86) ; Utopia (ex-Reflet quartier latin), 5e (326-84-65) ; Denfert, 14e (321-41-01).

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC, film français de Michel Mitrani : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; George V, 8e (562-41-46) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Images, 18e (522-47-94).

LES PLAISIRS INTERDITS, (**) film italien de Salvatore Samperi v.o. : Paramount Odéon, 6e (325-59-83). – V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Images, 18e (522-47-94).

SHOAH, film français de Claude Lanzmann : Reflet Logos, 5e (354-42-34) ; Monte-Carlo, 8e (225-08-83) ; Olympic Marilyn (à partir de vendredi), 14e (544-43-14).

LE THÉ AU HAREM D'ARCHIMÈDE, film français de Mehdi Charef : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Images, 18e (522-47-94).

هكذا من الأصل

CINEMA

ELECTRIC DREAMS (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paris, 8e (359-53-99). – V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

EMMANUELLE IV (Fr. **), George V, 8e (562-41-46).

FALLING IN LOVE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

FASTER PUSSYCAT KILL KILL (A., ** v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; – V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86).

LE FLIC DE BEVERLY HILLS (A., v.o) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount City (v.o.-v.f.), 8e (562-45-76) ; Biarritz, 8e (562-20-40). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN, SEIGNEUR DES SINGES (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).

LES GRIFFES DE LA NUIT (A., v.f.) : Paris Ciné, 1er (770-21-71).

GWEN, LE LIVRE DE SABLE (Fr.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

HEIMAT (All., v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76).

L'HISTOIRE SANS FIN (All., v.o.) : Boîte à Films, 17e (622-44-21). – V.f. : Saint-Ambroise (H. sp.), 11e (700-89-16).

HORS LA LOI (Fr.) : UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

JE VOUS SALUE MARIE (Fr.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).

LE JEU DU FAUCON (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Marignan, 8e (359-92-82). – V.f. : Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

JUSQU'A UN CERTAIN POINT (Cubain, v.o) : Latina (H. sp.), 4e (278-47-86) ; Républic, 11e (805-51-33).

KAOS, CONTES SICILIENS (It., v.o.) : 14 Juillet Racine, 6e (326-19-68).

LE KID DE LA PLAGE (A., v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; George V, 8e (562-41-46). – V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

LADY HAWKE, LA FEMME DE LA NUIT (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

LOUISE L'INSOUMISE (Fr.) : *Epée de Bois, 5e (337-57-47).*

LA MAISON ET LE MONDE (Ind., v.o.) : UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Reflet Balzac, 8e (561-10-60) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14).

MARCHE A L'OMBRE (Fr.) : George V, 8e (562-41-46) ; Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).

MARIA'S LOVERS (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40).

MARLÈNE (All., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30).

MATA-HARI (A., v.f.) (*) : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; Ermitage, 8e (563-16-16) ; Images, 18e (522-47-94).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o) : Saint-Ambroise (H. sp.), 11e (700-89-16).

MICKI ET MAUDE (A., v.o.) : Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33).

LES NUITS DE LA PLEINE LUNE (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38).

LA NUIT PORTE JARRETELLES (Fr.) (*) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

O AMULETO DE OGUM (Brés., v.o.) : Républic Cinéma, 11e (805-51-33).

ONDE DE CHOC (A., v.o.) (*) : George-V, 8e (562-41-46) ; v.f. : Lumière, 9e (246-49-07) ; Maxéville, 9e (770-72-86).

LE PACTOLE (Fr.) : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (354-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Athéna, 12e (543-00-65) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Calypso, 17e (380-30-11) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

PARIS, TEXAS (A., v.o.) : Panthéon, 5e (354-15-04) ; UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

PARTIR, REVENIR (Fr.) : UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; UGC Boulevards, 9e (574-95-40) ; UGC Convention, 15e (574-93-40).

PASOLINI, LA LANGUE DU DÉSIR (Fr.) : Studio 43, 9e (770-63-40).

PETER LE CHAT (Suédois, v.f.) : Templiers, 3e (272-94-56) ; Studio 43, 9e (770-63-40).

PÉRIL EN LA DEMEURE (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69) ; George V, 8e (562-41-46).

POULET AU VINAIGRE (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Champs-Elysées, 8e (562-20-40) ; UGC Boulevards, 9e (574-95-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (257-90-81) ; UGC Gare de Lyon, 12e (232-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

LES RIPOUX (Fr.) : UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; UGC Boulevards, 9e (574-95-40) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Ranelagh, 16e (288-64-44).

LA ROUTE DES INDES (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LES SAISONS DU CŒUR (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

SAUVAGE ET BEAU (Fr.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

SOLDIER'S STORY (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Gaîté Boulevards, 2e (233-67-06) ; Opéra Night, 2e (296-62-56).

SOS FANTOMES (A., v.o., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LES SPÉCIALISTES (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41) ; Miramar, 14e (320-89-52).

SOLLERS/GODARD L'ENTRETIEN (Fr.) Studio 43, 9e (278-47-86).

STALINE (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22).

STAR WAR, LA SAGA (A., v.o.), **LA GUERRE DES ÉTOILES, L'EMPIRE CONTRE-ATTAQUE, LE RETOUR DU JEDI** : Escurial, 13e (707-28-04) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25) ; Rialto, 19e (607-87-61).

SUBWAY (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Victor Hugo, 16e (727-49-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Wépler, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

TERMINATOR (A., v.o.) : Forum, 1er (297-52-37) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; UGC Ermitage, 8e (563-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Nation, 12e (343-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-51) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Wépler, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

LE THÉ A LA MENTHE (Fr.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

THE BOSTONIANS (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; George V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34) ; UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

UN PRINTEMPS SOUS LA NEIGE (Franco-canadien) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

VIDAS (Portugais, v.o.) : Latina, 4e (278-47-86).

VOYAGE A CYTHÈRE (Grec, v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

LE CAMERAMAN (A.) : Champo, 5e (354-51-60).

CHRONIQUE D'UN AMOUR (It., v.o.) : *Epée de Bois, 5e (337-57-47).*

LA DIAGONALE DU FOU (Fr.-It., v.o.) : Impérial, 2e (742-77-52) ; Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; PLM Saint-Jacques, 14e (589-68-42).

LE DERNIER COMBAT (Fr.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Cinéma Présent, 19e (203-02-55).

FOLIES DE FEMMES (A., v.o.) : Olympic, 14e (544-43-14).

MADAME BOVARY (A., v.o.) : Action Lafayette, 9e (329-79-89).

LA MEMOIRE (Egyptien, v.o.) : Olympic Marilyn, 14e (544-43-14).

LE PROCÈS (Fr.) : Action Lafayette, 9e (329-79-89).

LA POUPÉE (Fr.) : Républic Cinéma, 11e (805-51-33).

PSYCHOSE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Action Christine Bis, 6e (329-11-30) ; *Elysées Lincoln, 8e (359-36-14)* ; Action Lafayette, 9e (329-79-89) ; Parnassiens, 14e (335-21-21). V.F. : *Paramount Marivaux, 2e (296-80-40)* ; Passy, 16e (288-62-34).

SKINOUSSA (Fr.) : Républic Cinéma, 11e (805-51-33).

LES TUEURS (A., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30) ; *Mac Mahon, 17e* (380-74-81).

UNE SALE HISTOIRE (Fr.) : Républic Cinéma, 11e (805-51-33).

UNE FEMME DISPARAIT (A., v.o.) : André Bazin, 13e (337-74-39).

UNE FILLE UNIQUE (Fr.) : Républic Cinéma, 11e (805-51-33).

20 000 LIEUES SOUS LES MERS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

Les festivals

BERGMAN (v.o.), Bonaparte, 6e (326-12-12) ; mer., ven., dim., mar. : Cris et chuchotements ; jeu., sam., lun. : les Fraises sauvages.

50e ANNIVERSAIRE DE LA FOX (v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (329-44-40). *Mar. 30-04 : Tendre est la nuit* ; Échec à Borgia. Mer. : le Fond de la bouteille ; la Flèche brisée. Jeu. : Appelez Nord 777 ; *On murmure dans la ville.* Ven. : le Cercle infernal ; l'Affaire Ciceron. Sam. : les Sept Voleurs ; Niagara. *Dim.* : le Carrefour de la mort ; Carmen Jones. Lun. : le Grand Sam ; la Maison de bambou. Mar. : Quatorze heures ; Derrière le miroir.

CLAUDE CHABROL : 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; mer. : le Fantôme du chapelier ; jeu. : le Cheval d'orgueil ; ven. : les Innocents aux mains sales ; *sam. : Le tigre se parfume à la dynamite* ; dim. : les Noces rouges ; lun. : l'Œil du Malin ; mar. : la Route de Corynthe.

MARLÈNE DIETRICH (v.o.), Action Christine, 6e (329-11-30) ; mer. : Agent X 27 ; jeu. : Femme ou Démon ; ven. : l'Ange des maudits ; sam. et mar. : Morocco ; dim. : l'Impératrice rouge ; lun. : Ange.

A. HITCHCOCK (v.o.), Reflet Logos, 5e (354-42-34), mer. : Mais qui a tué Harry ? ; jeu. : l'Homme qui en savait trop ; vend., sam. : Fenêtre sur cour ; dim., lun. : Sueurs froides ; mar. : *la Corde. – Reflet-Balzac, 8e (561-10-60)*, mer. : la Corde ; jeu. : Mais qui a tué Harry ? ; ven., sam. : Sueurs froides ; *dim., lun. : Fenêtre sur cour ; mar. :* l'Homme qui en savait trop.

B. KEATON, Action Ecoles, 5e (325-72-07), mer. : les Lois de l'hospitalité ; jeu. : le Dernier Round ; ven. : Fiancées en folie ; sam. : les Trois Ages ; dim. : la Croisière du Navigator ; lun. : Ma vache et moi ; mar. : le Mécano de la générale.

LES MONTY PYTHON ET T. GILLIAM (v.o.), Action Ecoles, 5e (325-72-07), mer., lun. : Monty Python, la Vie de *Brian ; jeu., dim. : Monty Python sacré* Graal ; ven., mar. : Jabberwocky ; sam. : Bandits, bandits.

NUIT PALME D'OR A CANNES (v.o.), Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; sam., à 21 h 30 : Apocalypse Now ; Mash ; le Tambour ; Paris, Texas.

PROMOTION DU CINÉMA (v.o.), Studio 28, 18e *(606-36-07) ; mer. : Piano-*forte ; jeu. : l'Amour en douce ; ven. : Élément of crime ; sam. : les Ripoux ; dim., mar. : *Marlène.*

MARIN KARMITZ, ÉDITEUR DE FILMS A PARIS, Centre Georges-Pompidou, salle Garance, rez-de-chaussée (277-12-33), jeu., 14 h 30 : la Troisième Génération, de R.W. Fassbinder ; 17 h 30 : la Lettre écarlate, de W. Wenders ; 20 h 30 : Martin et Léa, de A. Cavalier ; ven., à 14 h 30 : Attica, de C. Firestone ; 20 h 30 : le Couteau dans la tête, de R. Hauff ; sam., 14 h 30 : Coup pour coup, de M. Karmitz ; 17 h 30 : le Chacal de Nahueltoro, de M. Littin ; 20 h 30 : la Terre promise, de M. Littin ; dim., à 14 h 30 : le Courage du peuple, de J. Sanjines ; 17 h 30 : Voyage en grande Tartarie, de J. Tachella ; 20 h 30 : Maman Küsters s'en va au ciel, de R.W. Fassbinder ; lun., à 14 h 30 : Quand le peuple s'éveille, du Front des travailleurs révolutionnaires du cinéma latino-américain.

RÉTROSPECTIVE DRAMATIQUE DE LA GUERRE A L'EST... JUSQU'A LA VICTOIRE : Cosmos, 6e (544-28-80) ; mer., 14 h ; jeu., 16 h, ven., 18 h ; sam., 20 h ; dim., 22 h ; lun., 20 h ; mar., 14 h : Quand passent les cigognes ; mer., 16 h ; jeu., 18 h ; ven., 20 h ; sam., 18 h ; lun., 14 h, 22 h : la Ballade du soldat ; mer., 18 h ; mar., 20 h : le Blocus de Leningrad ; mer., 22 h ; ven., 14 h ; mar., 16 h : la Gare de Biélorussie ; jeu., 14 h ; ven., 22 h ; dim., 18 h : le Fascisme ordinaire ; jeu., 20 h ; sam., 22 h ; dim., 14 h ; lun., 16 h ; mer., 18 h : l'Ascension ; jeu., 22 h ; ven., 16 h ; sam., 14 h ; dim., 16 h : le Père du soldat ; sam., 16 h ; dim., 20 h ; *lun.*, 18 h : la Bataille de Berlin.

HOMMAGE A LA SÉRIE NOIRE ET A MARCEL DUHAMEL (à l'occasion du 2 000e numéro de la Série noire) : Studio 43, 9e (770-63-40) ; mar., 18 h : le Silencieux ; mer., 18 h : Un papillon sur l'épaule ; 20 h : Quelques messieurs trop tranquilles ; 22 h : le Silencieux ; jeu., 18 h : le Crime de Monsieur Lange ; 20 h : le Témoin ; 22 h : Drôle de drame ; ven., 18 h : L'affaire est dans le sac ; 20 h : le Témoin ; 22 h : l'Ibis rouge ; sam., 16 h : la Chair de l'orchidée ; 18 h : Garde à vue ; 20 h : La vie est à nous ; 22 h : le Grand Frère ; dim., 16 h : Mortelle randonnée ; 18 h : Une belle fille comme moi ; 20 h : La vie est à nous ; 22 h : la Môme Vert de Gris ; lun., 18 h : le Doulos ; 20 h : les Tontons flingueurs ; 22 h : Bande à part ; mar., 18 h : Série noire ; 20 h : Une belle fille comme moi ; 22 h : l'Ibis rouge.

Les grandes reprises

AUTANT EN EMPORTE LE VENT (A., v.o.) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Mercury, 8e (562-75-90). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount Montparnasse 14e (335-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LA BALLADE DE NARAYAMA (Jap., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

LA BELLE ET LE CLOCHARD (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Napoléon, 17e (267-63-42).

RADIO-TÉLÉVISION

Mardi 30 avril

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Les grands écrans de TF 1 : Au bon beurre. Téléfilm d'E. Molinaro (deuxième partie), d'après J. Dutourd.
Un tableau satirique et grave de la France sous le maréchal Pétain.

22 h 40 Histoire à la une : Le temps des assassins
40e anniversaire de la libération des camps de concentration. Émission de G. Lauzun.
Janvier 1933, Hitler prend le pouvoir. Commencent les temps de la déportation jusqu'à la fin de la seconde guerre mondiale. De nombreux documents d'archives, des témoignages.

23 h 40 Journal.

0 h 5 C'est à lire.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 40 Cinéma : le Cercle rouge.
Film français de J.-P. Melville (1970), avec A. Delon, Bourvil, Y. Montand, F. Périer, G.-M. Volonte (rediff.).
Deux truands, un ancien flic alcoolique et un commissaire de police se rencontrent, comme par hasard, pour une affaire de cambriolage qui devient une tragédie.

23 h Magazine : Moi... je.
de B. Bouthier.

0 h 5 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 La dernière séance.
Soirée John Huston : actualités (1960), Tom et Jerry, Alain Souchon présente le premier film ; à 22 h 50, Tex Avery, réclames, attraction.

20 h 50 Premier film : les Désaxés.
Film américain de J. Huston (1960), avec C. Gable, M. Monroe, M. Clift, T. Ritter, E. Wallach (N.).
Trois hommes et une femme, êtres solitaires et inadaptés, partent à la chasse au mustang. L'idée de la mort les hante. Un film sur le mal de vivre, écrit par Arthur Miller.

23 h 15 Journal.

23 h 35 Deuxième film : la Charge victorieuse.
Film américain de J. Huston (1951), avec A. Murphy, B. Mauldin, J. Dierkes, R. Dano, (v.o. sous-titrée. N.).
Pendant la guerre de Sécession, un jeune soldat nordiste est pris de panique le jour de son premier combat. Bien qu'on ne s'en soit pas aperçu, il se considère comme un lâche.

FR 3 PARIS ILE-DE-FRANCE

17 h, Tour de France gourmand (la Gascogne) ; 17 h 15, Oum le dauphin ; 17 h 25, Les secrets de la mer Rouge ; 17 h 50, Au nom de l'amour ; 18 h 50, Atout PIC ; 19 h, l'Homme du Picardie ; 19 h 15, Informations.

CANAL PLUS

20 h 5, Top 50 ; 20 h 30, Tête à claques, film de F. Perrin ; 22 h 5, A bout de souffle made in USA, film de J. McBride.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Pour ainsi dire : la poésie en France.
21 h Entretiens avec... Jean Paulhan et Robert Mallet.
21 h 30 Diagonales, ou l'actualité de la chanson.
22 h 30 Nuits magnétiques : les aristocrates.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert. « Semaines musicales d'Ascona » : Sonates L 422, L 116, L 423, L 188, L 395, L 449, L 487 de Scarlatti, suite « Pour le piano » de Debussy, Quatre « Klavierstücke », « Etudes symphoniques » de R. Schumann, par Emil Guilels, piano.
22 h 30 Les soirées de France-Musique.

Mercredi 1er mai

Suite à la menace de grève lancée par le syndicat CGT des techniciens de TDF (Télédiffusion de France) afin de s'opposer à la diffusion en clair par Canal Plus de ses émissions entre 18 heures et 20 heures, les trois chaînes (TF 1, A 2, FR 3) pourraient ouvrir leur antenne dès 18 heures avec un programme commun *(Lire page 34.)*

18 h Les carnets de l'aventure.
18 h 40 Série policière : Colombo.

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

19 h 53 Tirage du Tac-o-tac.
20 h Journal.
20 h 35 Tirage du Loto.
20 h 40 Série : Dallas.
21 h 30 Série : Que la fête continue.
Ecrit et réalisé par Eric Lipman. Avec E. Ruault.
Troisième et dernier épisode de l'hommage au nabab du microsillon : Eddie Barclay.
22 h 35 Variétés : Cote d'amour.
23 h 20 Journal.
23 h 40 C'est à lire.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h Journal.
20 h 35 Téléfilm : Mariage blues.
De P. Triboit, réal. P. Jamain. Avec V. Rojan.
Le monde de l'automobile... Léda, vingt ans, et son père, Lou, donnent des spectacles de cascades en province. Jim, le même âge que Léda, a la même passion pour les voitures.
22 h 10 Magazine : Cinéma cinémas.
De M. Boujut, A. Andreu et C. Ventura.
23 h 5 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 5 Les Jeux.
20 h 35 Théâtre : Coup de soleil.
De Marcel Mithois, comédie enregistrée au Théâtre Antoine. Mise en scène J. Rosny, avec J. Maillan.
Valentine, chimiste dotée d'un sens olfactif hors du commun, a préparé un dîner pour Gérard, un architecte. Reprendre le rythme un peu pot-au-feu ne lui plaît guère. Elle se sent l'envie de faire une folie...
22 h 40 Journal.
23 h Variations sur « l'Internationale » et autres chansons.
23 h 55 *Prélude à la nuit.*

CANAL PLUS

13 h 5, Rue Carnot (et à 17 h 30) ; 13 h 30, Cabou Cadin ; 14 h 35, Arc de triomphe ; 16 h 10, Michel Leeb à l'Olympia ; 17 h 5, Batman ; 18 h, Jeu : 4 C + ; 18 h 40, Jeu : Les affaires sont les affaires ; 19 h 10, Zénith ; 19 h 45, Tout s'achète ; 20 h 5, Top 50 ; 21 h, l'Affrontement, film de P. Newman ; 22 h 45, Un dimanche à la campagne, film de Bertrand Tavernier ; 0 h 20, Doux moments du passé, film de C. Saura ; 2 h 5, Aventure sur les grands fleuves.

FRANCE-CULTURE

7 h à 19 h, Programme commun avec France Inter, France Musique, FIP, RFI, Radio Bleue, Radio 7, radios locales et radios décentralisées ; **19 h 15, Subjectif** ; **19 h 30, Perspectives scientifiques** : le temps ; **20 h, Musique, mode d'emploi** : le jeune homme à la trompette, Bix Beiderbecke.
20 h 30 Antipodes : rencontre avec le groupe antillais Malavoi.
1 h 30 Pulsation : la mémoire en chantant : 1er mai.
22 h 30 Nuits magnétiques : les aristocrates.

FRANCE-MUSIQUE

7 h à 19 h, programme spécial du 1er mai, commun à toutes les stations de Radio-France ; **19 h 15, Spirales**, magazine de la musique contemporaine ; *20 h 4*, **Avant-Concert.**
20 h 30 Concert : « Symphonie nº 4 en mi mineur » de Brahms, « Mort et transfiguration », poème symphonique, « Métamorphoses pour vingt-trois instruments à cordes » de R. Strauss, par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. H. von Karajan.
23 h Les soirées de France-Musique : L'univers sonore de Victor Hugo, et la musique – le bruit et le chaos.

Jeudi 2 mai

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h 15 ANTIOPE 1.
11 h 45 La Une chez vous.
12 h Feuilleton : La porteuse de pain.
12 h 35 La bouteille à la mer.
13 h Journal.
13 h 50 A pleine vie.
17 h 30 La chance aux chansons.
18 h Nounours.
18 h 5 Le village dans les nuages.
18 h 25 Mini-journal pour les jeunes.
18 h 35 Série : Cœur de diamant.
19 h 10 Jeu : Anagram.
19 h 40 Feuilleton : Les Bargeot.
20 h Journal.
20 h 35 Feuilleton : les Misérables.
D'après l'œuvre de Victor Hugo, adaptation A. Decaux et R. Hossein, avec L. Ventura, M. Bouquet.
21 h 30 Les jeudis de l'information : Infovision
22 h 45 Journal.
23 h 5 Etoiles à la une.
23 h 10 Cinéma : Un homme pour l'éternité.
Film américain de F. Zinnemann (1966), avec P. Scofield, W. Hiller, L. McKern, R. Shaw, O. Welles, S. York (v.o. sous-titrée).
Le chancelier catholique romain, Thomas More, s'oppose au roi d'Angleterre Henri VIII, qui veut divorcer de sa première femme.
22 h 55 Journal.
23 h 20 Prélude à la nuit.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

6 h 45 Télématin.
10 h 30 ANTIOPE.
12 h Journal et météo.
12 h 10 Jeu : L'académie des neuf.
12 h 45 Journal.
13 h 30 Feuilleton : Bergeval et fils.
13 h 45 Aujourd'hui la vie.
14 h 50 Cinéma : Relaxe-toi, chérie.
Film français de J. Boyer (1964), avec Fernandel, S. Milo, J.-P. Marielle, Y. Clech, (N. Rediff.).
16 h 25 Magazine : Un temps pour tout.
17 h 25 Récré A2.
17 h 55 Football : Bulgarie-France.
19 h 50 *Dessin animé.*
20 h Journal.
20 h 35 Cinéma (cycle Bourvil) : le Corniaud.
Film français de G. Oury (1964), avec Bourvil, L. de Funès, V. Venantini, B. Loncar (Rediffusion).
Un homme d'affaires véreux se sert d'un naïf représentant de commerce pour ramener d'Italie une Cadillac dans laquelle sont cachés de la drogue et des diamants.
22 h 25 Résistances
Magazine des droits de l'homme préparé par B. Langlois et R.-M. Teissière.
23 h 45 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

14 h 55 Questions au gouvernement à l'Assemblée nationale.
17 h Télévision régionale.
19 h 55 Dessin animé : Il était une fois l'homme.
20 h 5 *Les jeux.*
20 h 35 Téléfilm : la Pourpre et le Noir.
de D. Butler, réal. J. London.
Rome sous l'occupation nazie et sous le commandement du redoutable colonel de la Gestapo Kapler.

CANAL PLUS

7 h, 7/9 ; 9 h, **Tête à claques**, film de F. Perrin ; 10 h 50, **le Troisième Homme**, film de C. Reed ; 12 h 30, Cabou Cadin ; 13 h 5, Rue Carnot (et à 17 h 30) ; 13 h 30, Soap ; 13 h 55, **le Braconnier de Dieu**, film de J.-P. Darras ; 15 h 30, **Mort d'un pourri**, film de G. Lautner ; 18 h, Jeu : 4 C + ; 18 h 40, Jeu : Les affaires sont les affaires ; 19 h 10, Zénith ; 19 h 45, Tout s'achète ; 20 h 5, Top 50 ; 20 h 30, Neige, film de J. Berto et J.-H. Roger ; 22 h, **Caligula**, film de T. Brass ; 0 h 15, **le Faucon**, film de P. Boujenah ; 1 h 35, Show devant : R. Gotainer ; 2 h 30, Batman.

FRANCE-CULTURE

9 h 5, Les Matinées : Une vie, une œuvre : Paracelse, la lumière au cœur des hommes ; **10 h 30, Musique** : miroirs ; **11 h 10 Répétez, dit le maître** : l'école et l'entreprise ; **11 h 30 Feuilleton** : Celui qui pense à autre chose – Victor Hugo ; **12 h, Panorama** ; **13 h 40, Peintres et ateliers** : atelier d'Alex Beraud ; **14 h, Un livre, des voix** : « Le temps d'un sillage », de Jean-Jacques Gautier ; **14 h 30, Relire René Char**, par Radio-Canada ; **15 h, Entretien avec...** David Warrilow, écrivain (redif.) ; **15 h 30 Musicomania** (les musiciens de Cocteau *ou l'illusionniste et ses miroirs*) ; **17 h 10, Le Pays d'ici**, en direct d'Angoulême ; **18 h, Subjectif** : Agora (Pierre Lachaire) ; **19 h 30, Les progrès de la biologie et de la médecine** : *la réanimation pédiatrique* ; **20 h, Musique, mode d'emploi** : le jeune homme à la trompette, Bix Beiderbecke.
20 h 30 L'intervention, de Victor Hugo. Avec K. Amaizo, M.-C. Darah, P. Laplace...
21 h 30 Vocalyse : Euzkadi, pays basque.
22 h 30 Nuits magnétiques : les aristocrates.

FRANCE-MUSIQUE

9 h 8, L'oreille en colimaçon ; **9 h 20, Le matin des musiciens** : Venise, port des musiciens – Couleur et lumière ; *12 h 30, Concert* : œuvres de Beethoven, Janacek, Dvorak, par l'Orchestre symphonique de Prague ; 14 h 2, **Repères contemporains** : M. Kelemen ; 15 h, **Les après-midi de France-Musique** ; *18 h 2, Côté jardin* ; *18 h 30*, **Jazz d'aujourd'hui** : le bloc-notes ; **19 h 15 Rosace** : magazine de la guitare ; **20 h 4, Sonates** de Scarlatti, par Scott Ross ; **20 h 15, Avant-concert** : « Sonate pour violon et piano en sol majeur », de Ravel.
20 h 30 Concert « la Voix des voix », pour ensemble instrumental de Levinas, « Désintégration » pour dix-sept instruments et bande de Murail, « le Marteau sans maître », *pour voix d'alto et six instruments de Boulez par* l'Ensemble intercontemporain, dir. P. Eötvos, sol. E. Laurence, alto. Complément de programme ; œuvres de Poulenc, Honegger.
22 h 30 Les soirées de France-Musique.

TRIBUNES ET DÉBATS

MERCREDI 1er MAI

– *M. Michel Rocard*, ancien ministre, député socialiste des Yvelines, est l'invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* », sur RTL, à 18 h 15.

– *M. André Bergeron*, secrétaire général de Force ouvrière, est reçu à l'émission « Parlons vrai » sur Europe 1, à 8 h 15.

COMMUNICATION

L'offensive de M. Hersant en Belgique

De notre envoyée spéciale

Bruxelles. — *« Hersant, go home ! »* Le mot qui circulait en Belgique, des dirigeants de presse aux rotativistes, vient de faire mouche. M. Robert Hersant a renoncé, jeudi 25 avril, à exploiter le journal *la Province*, diffusé dans la région de Mons.

C'est un coup de théâtre, dans une affaire dont les rebondissements multiples secouaient la petite ville du Borinage et même la nation tout entière. Et *« un échec retentissant »*, disent ses adversaires pour l'éditeur français. En effet, depuis l'arrivée du *« magnat »* étranger sur son sol, la Belgique est en ébullition. En treize ans, cinq titres (1) dans son escarcelle et un strapontin au sein du plus grand quotidien francophone, *le Soir*.

Dans cette affaire, seule la presse flamande est restée placide. Sa concentration, sa prospérité décourageraient tout *« cow-boy »* venu d'ailleurs. En revanche la presse francophone, avec ses quelque vingt-quatre quotidiens, a du mal à encaisser ces secousses. En pleine restructuration financière, elle colmate difficilement ses lézardes, celles justement par lesquelles s'insinue Robert Hersant. D'autant qu'ici comme ailleurs, notamment dans le secteur publicitaire, la concurrence de l'audiovisuel aiguise les appétits. La Belgique est en effet le pays le plus câblé du monde. Sa capitale est déjà irriguée par seize chaînes européennes. Et, sur ce terrain, Robert Hersant veut aussi être présent. Jean-Marie Cavada, un de ses adjoints pour « Téleurop », projet de chaîne à diffuser par câbles, n'a-t-il pas sollicité une rencontre avec les responsables de la télévision publique francophone, la RTBF.

Alors, une question se pose : le directeur du *Figaro* a-t-il définitivement abandonné la « partie » belge ou bien ne s'agit-il que d'un repli tactique ? La réponse à cette question tient sans doute dans les négociations qu'il a entreprises.

Que s'est-il donc passé le 25 avril ? M. Hersant abandonne l'exploitation et la location de *la Province* qu'il avait conquises après une incroyable bataille juridique. La raison ? Ce quotidien qu'il édite depuis le 19 avril se vend mal : trois cents exemplaires au lieu des seize mille habituels. Lecteurs, libraires, journalistes et même magistrats contestent l'irruption de l'étranger trop zélé. L'Association des éditeurs belges envisage même un éventuel procès pour dumping. Car leur concurrent venu de France propose des ristournes aux libraires défiant toute loyauté. Ajoutons aussi que la rédaction de *la Province* a lancé, quelques jours avant, un nouveau journal, *la Nouvelle Gazette du Mons et du Borinage*, pour contrer l'initiative du patron de presse français. Et le succès de la gazette avait de quoi le faire réfléchir. Mais le revers que Robert Hersant vient d'essuyer à Mons a des échos bien au-delà des frontières de la ville. En effet, depuis des mois, plus d'un éditeur belge se sentait prêt à collaborer avec l'entreprenant Français. Ce dernier reçut plus d'offres qu'il n'en sollicita, affirme-t-on. Il voulait certes s'étendre en Wallonie. Mais pas à n'importe quel prix, comme vient de l'illustrer la rocambolesque histoire de *la Province*. Les contacts en cours — dont ceux avec les dirigeants du *Peuple* (tendance socialiste) — vont sans doute se faire plus discrets, voire marquer le pas. Mais, dans cette *« bataille du Hainaut »*, l'affaire de Mons n'est pas le *« Waterloo »* de Robert Hersant, pour reprendre l'expression de journalistes belges. Pourquoi le directeur du *Figaro* quitterait-il la Belgique ? Certains de ses collaborateurs belges laissent entendre que la stratégie à terme n'est pas remise en cause. Et Robert Hersant dispose actuellement d'une solide position dans la province du Hainaut (*cf.* carte). Ses trois éditions belges de *Nord-Eclair* créées en 1972 — à Tournai, à Mouscron et à Mons — se vendent bien. Il est également présent à Charleroi, avec *le Rappel* acquis en octobre dernier. Il l'est à La Louvière, avec *l'Echo du Centre*, et à Mons, avec *le Journal de Mons*. Sur ces cinq principales villes du Hainaut, il diffuse entre quarante-cinq mille et cinquante mille exemplaires chaque jour.

MOUSCRON NORD-ÉCLAIR
BRUXELLES Administrateur du SOIR
Nivelles
LIÈGE
LA LOUVIÈRE L'ÉCHO DU CENTRE
TOURNAI NORD-ÉCLAIR
CHARLEROI LE RAPPEL
MONS NORD-ÉCLAIR LE JOURNAL DE MONS
FRANCE
0 kilometres 50

LES POSITIONS DE ROBERT HERSANT EN WALLONIE

Ses quotidiens sont — autre avantage — liés à diverses radios libres susceptibles d'attirer de la publicité. *« Ce n'est pas si mal »*, estiment certains experts belges.

Coup de poker

Ce n'est pas tout. Robert Hersant est aussi à Bruxelles. Depuis deux ans, il siège au conseil d'administration du *Soir*. Certes, il n'y dispose d'aucun pouvoir et ne vient guère aux réunions. Mais quel meilleur poste d'observation pourrait-il avoir ? *« Le loup est déjà dans la bergerie »*, disent ses adversaires. C'est à la faveur d'une querelle de famille, au sein du groupe Rossel, qu'il obtint ce poste. Une nouvelle « bisbille » familiale, toujours possible, pourrait lui donner plus de pouvoir. Les journalistes du *Soir*, groupés en société de rédacteurs, s'y opposent avec vigueur.

Mais quel objectif vise donc Robert Hersant ? Le principal intéressé refuse toute déclaration à ce sujet et plus encore depuis son « échec » à Mons. Les hypothèses ne manquent pas. Selon les uns, Robert Hersant voudrait rentabiliser son imprimerie de Roubaix — d'où partent déjà les éditions belges de *Nord-Eclair*. Pour ce faire, il rachèterait titre sur titre et rapatrierait ainsi des travaux d'impression supplémentaires.

« Mais non ! » rétorquent d'autres experts. M. Hersant, ajoutent-ils, est avant tout un *« homme de presse »*. Il viserait la création d'un futur quotidien régional (2), après regroupement puis disparition de titres en détresse, de la frontière française à la frontière luxembourgeoise. Seulement voilà, précisent ces experts, *« un obstacle reste à franchir »*. Pour être admis au sein de l'Association des éditeurs belges qui, jusqu'à présent, refusent ce concurrent, celui-ci doit au minimum imprimer sur le sol belge et le faire dans le cadre d'une société de droit belge. C'est aussi la condition pour bénéficier des subventions publiques non négligeables dans le secteur de presse.

Robert Hersant se préparait-il à ouvrir une imprimerie en Belgique, à Nivelles dans le Brabant wallon ou ailleurs ? Des contacts sont en cours. Des éditeurs belges semblent intéressés. Mais le coup de poker raté à Mons fait clore bien des bouches. Sur leur métier à tisser les hypothèses, les experts se remettent prudemment à l'ouvrage. Il est trop tôt pour mesurer toutes les conséquences de l'affaire de Mons.

Les éditeurs francophones, sur l'instant, crient *« victoire »*. Les coups de boutoir de leur concurrent français les a, de fait, stimulés. Ils ont révélé des failles. Ils renforcent des liens. Ce n'est pas inutile au moment où il faut trouver des capitaux pour se moderniser et avoir des idées pour un nouveau style. Car tel est le prix de la survie pour les titres quotidiens confrontés à l'explosion audiovisuelle.

Seize chaînes de télé

Mais chacun, avance à sa façon. *Le Soir*, développe depuis peu de grandes enquêtes sur des thèmes populaires tels « Bruxellois, voici *votre vie quotidienne* », avec affichage et spots publicitaires.

Pour sa part, *la Libre Belgique* grand quotidien catholique conservateur, vient de faire « lifter » sa maquette par *Editorial*, un cabinet parisien spécialisé dans les quotidiens. Augmentation de capital et désignation d'un PDG le 29 avril. *De Standaard*, journal flamand en faillite il y a neuf ans, est remonté en première ligne. Il s'est diversifié en créant, notamment, un deuxième quotidien d'audience plus populaire. Aujourd'hui, il investit 1 milliard de francs belges dans de nouveaux équipements.

Bref, en Belgique, à en croire de nombreux éditeurs, la presse écrite peut avoir de beaux lendemains, malgré la concurrence de l'audiovisuel. Ce dernier peut même devenir le partenaire d'avenir, pour se renforcer sur le marché publicitaire.

Le rêve, depuis peu, devient réalité. Le 24 avril, RTL-Belgique, qui possède sa chaîne de télévision, et l'ensemble des éditeurs francophones de quotidiens ont passé un accord de principe *« de collaboration et de participation »*, en attendant de signer une convention. Cet accord devait assurer aux éditeurs, dès le 16 septembre, un quart d'heure d'information régionale dans le journal du soir de RTL-Belgique. L'information sera faite par des journalistes de la presse écrite (*le Monde* du 26 avril). Cet accord garantit aux éditeurs un minimum de recettes publicitaires. Soit un chiffre d'affaires, pour une année, de 120 millions de franc belges. Ce plancher sera réévalué si besoin est. C'est un succès, se réjouissent à l'unanimité les éditeurs. En quatre semaines, ils ont *« emporté le morceau »*. Fin mars, en effet, ils s'étaient unis dans une association, Audiopresse. Depuis, les offres se multipliaient, venant des diverses chaînes publiques et privées qui irriguent la Belgique.

Côté flamand, OTV et VMM, homologues d'Audiopresse, n'ont pas encore arrêté leur choix. Mais cela ne saurait tarder. L'enjeu est important. Mieux vaut, dit-on, se décider avant décembre prochain. A ce moment auront lieu des élections législatives. Que fera, en matière de presse, la future majorité sortie des urnes ? Favorisera-t-elle, dans la publicité audiovisuelle, le public ou le privé ? La réglementation reste à définir (3). A ce jour, de toutes les chaînes diffusant en Belgique, seules la RTBF francophone et la BRT flamande ne sont pas autorisées à faire de la publicité dans leurs programmes publics (3). Ironie du sort...

M. Hersant n'est pas belge. Mais ses positions en Wallonie le sont. A ce titre, cet éditeur multimédia peut-il se désintéresser de la prochaine échéance politique ?

DANIELLE ROUARD.

(1) Ce sont *le Journal de Mons, l'Echo du Centre, le Rappel* de Charleroi, *Nord-Eclair* (pour ses trois éditions belges : tirage, en 1983, de 41 765 et diffusion de 37 307) et un périodique.

(2) Certains quotidiens régionaux existants sont très prospères. Ainsi *Vers l'avenir* (wallon et catholique) dans la région de Namur, et *Het Belang van Limburg*, flamand, dans le Limbourg, sont d'indéniables succès. Modernisation, respect des aspirations du public et participation aux radios libres locales : le public populaire est « ciblé ».

(3) Le gouvernement vient de déposer un projet de loi réglementant la publicité pour toutes les sociétés de production et de distribution en radio et télévision. L'article 12 est particulièrement important. On y lit, ainsi, que *« les instituts publics, chargés du service public de radio et de télévision, ne peuvent pas être autorisés à insérer de la publicité commerciale dans leurs programmes de télévision, lorsque dans leur communauté une autre personne morale est autorisée à insérer de la publicité commerciale dans les programmes de télévision »*.

De nombreux quotidiens

La Belgique, avec près de 9 900 000 habitants, possède une quarantaine de quotidiens. *Un lecteur pour cinq Belges :* c'est beaucoup. A titre de comparaison, c'est trois fois plus qu'en France et quatre fois plus qu'en Italie.

Sur le plan statistique, la réalité reste floue. Car, contrairement à ce que font en France l'OJD et le CESP, le Centre d'information sur les médias (CIM) ne contrôle que 80 % des données. Celles-ci sont appréciées en terme de « tirage » et non de diffusion. Enfin, elles sont fournies par les groupes de presse qui ne distinguent pas toujours leurs divers titres.

Voici, pour les principaux titres, une estimation des statistiques les plus récentes. C'est une moyenne quotidienne établie sur l'année 1983.

LES FRANCOPHONES	TIRAGE
La Libre Belgique	115 000
Le Soir	224 394
La Nouvelle Gazette (+ *la Province*)	76 971
Le Rappel (+ *l'Echo du Centre* + *le Journal de Mons*)	39 000
Le Journal et Indépendance + *le Peuple*	40 000
La Meuse (+ *la Lanterne*)	132 871
Vers l'avenir (+ *le Courrier de l'Escaut* + *le Courrier* et *l'Avenir du Luxembourg*)	128 264
Nord-Eclair	41 765

Source : Presse Actualité, février 1985. Article de M. José Manuel Nobre-Correa, professeur de journalisme à l'Université libre de Bruxelles.

LES NÉERLANDOPHONES	TIRAGE
De Standaard (+ *Gentenaar* et *Het Nieuwsblad*)	353 315
Het Belang van Limburg	96 345
De Morgen (+ *Vooruit*)	54 041
Groupe Hoste	311 068
Groupe Het Volk	204 627
Groupe de Vlijt	185 448

Source : l'Echo de la presse et de la publicité, avril 1985.

● *M. Albert Du Roy entre à « l'Evénement du jeudi ».* — L'ancien directeur (démissionnaire) de la rédaction d'Antenne 2, M. Albert Du Roy, a accepté l'offre de M. Jean-François Kahn, fondateur de *l'Evénement du jeudi* : il devient, à égalité avec M. Jean-François Held, coordonnateur de l'hebdomadaire. M. Du Roy avait été sollicité par M. Kahn, dès la fondation de *l'Evénement*, en novembre 1984.

LE DÉBAT SUR LES DROITS DES CRÉATEURS

Le torchon brûle entre auteurs et producteurs

« Sans nous il n'y a pas d'œuvres, pas de cinéma, pas de télévision. » Et ils applaudissent tous : Françoise Giroud, Yves Boisset, Alain Decaux, Pierre Tchernia, Marcel Ophüls, Bertrand Tavernier et quelque deux cents autres auteurs et réalisateurs, venus le 29 avril à l'Hôtel Méridien, à l'appel des sociétés d'auteurs. La raison de cette mobilisation : *une loi* qui fait du producteur audiovisuel le seul gestionnaire des droits des auteurs pour toute exploitation présente et future des œuvres. Une loi qui, votée l'an dernier par l'Assemblée nationale, « aggravée » par le Sénat le mois dernier, risque d'être entérinée le 20 mai prochain en troisième lecture.

« Comment a-t-on pu en arriver là ? » Voilà ce que les auteurs ne comprennent pas. Comment un tel consensus, de la droite à la gauche, a-t-il pu se développer à leur insu pour les dépouiller de leurs droits ? *« Il y a aujourd'hui en France un culte de l'entreprise,* répond Claude Santelli, *seule capable, aux yeux des pouvoirs publics, de développer la création. Les auteurs, eux, ont toujours l'air de quémander un pourboire, alors qu'ils défendent à la fois leur être et la culture. »*

Mais plus que le gouvernement — dont on reconnaît qu'il a fait *« beaucoup de choses pour l'art et les artistes »* — l'accusé principal, c'est le producteur. C'est lui qui transforme l'œuvre en marchandise, l'exploite sans hésiter à la tronquer ou à l'entrecouper de spots publicitaires, la vend sans rémunérer les créateurs. *« Pour son film* Tootsie, *Sydney Pollak a reçu en droits trois millions de dollars et un avion,* raconte M. Jean Mathyssen, président de la Société des auteurs et compositeurs dramatiques (SACD). *Pour fêter le million d'entrées de* la Chèvre, *Gaumont a offert à Francis Weber un porte-clés. »*

Rien ne va plus entre les partenaires de la création audiovisuelle. Les producteurs ont persuadé cabinets ministériels et parlementaires que les cinéastes français étaient trop fragiles pour qu'on les laisse seuls maîtres à bord. Les auteurs, eux, veulent prouver qu'ils sont les seuls garants de la création et en appellent au ministre de la culture, au président de la République. Divorce entre talent et argent, pétitions de noms illustres contre logique d'entreprise : les industries de la culture nous proposeraient-elles une nouvelle adaptation du vieux scénario de la lutte des classes ?

La situation est d'autant plus préoccupante que l'audiovisuel français ne peut pas se payer le luxe de conflits internes. Les remous réglementaires qu'il traverse, la puissante concurrence internationale qui le cerne, sont déjà des handicaps suffisants. Sociétés d'auteurs et producteurs prétendent chacun être les meilleurs défenseurs de la création. Leurs intérêts sont aujourd'hui trop divergents pour qu'on puisse espérer les marier. A défaut, la loi proposée par M. Jack Lang peut les rendre financièrement solidaires. Avec suffisamment de transparence de chaque côté pour qu'auteurs et réalisateurs ne se sentent plus grugés et que les adversaires redeviennent partenaires.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

Au « Matin de Paris »

JOURNÉE DE CONSULTATION POUR M. MAX THÉRET

Au *Matin de Paris*, M. Max Théret, directeur de la publication, a consacré sa journée de lundi 29 avril à recevoir les membres de la rédaction, service par service, afin de connaître leurs sentiments exacts vis-à-vis de la restructuration qu'il souhaite mettre en place à la tête du journal, dont M. Max Gallo serait l'un des éléments. Des précisions sur la situation financière du quotidien devraient être données lors de la réunion du comité d'entreprise, prévue jeudi 2 mai.

A l'issue des consultations de lundi — *« trop tardives,* confiait un journaliste ; *depuis deux mois c'est le black-out »*, — l'impression dominante était le refus massif des projets de M. Théret par les deux principaux services du *Matin de Paris* : la politique intérieure et l'étranger. Ce qui, si l'impression se confirmait, amputerait le journal de la moitié de sa rédaction actuelle. Signalons en outre la démission de M. Maurice Achard, responsable du service « médias », qui entrera, le 1er juin, à la rédaction en chef de l'hebdomadaire *Médias*.

هكذا من الأصل

	La ligne*	La ligne TTC
OFFRES D'EMPLOIS	104,00	123,34
DEMANDES D'EMPLOI	31,00	36,76
IMMOBILIER	69,00	81,83
AUTOMOBILES	69,00	81,83
AGENDA	69,00	81,83
PROP. COMM. CAPITAUX	204,00	241,94

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col*	Le mm/TC
OFFRES D'EMPLOIS	59,00	69,97
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,16
IMMOBILIER	45,00	53,37
AUTOMOBILES	45,00	53,37
AGENDA	45,00	53,37

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

TAT

1ère compagnie aérienne régionale.

Dans le cadre de notre développement nous souhaitons intégrer dans notre équipe basée à Dinard des

INGÉNIEURS DEBUTANTS HF

Spécialisés en maintenance aéronautique de formation:
ENAC, INAC, ENSICA.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions en précisant la référence ID au Service du Personnel T.A.T. - BP 0237 - 37002 TOURS cedex.

MECANIQUE DE PRECISION ET AVIONIQUE

Société spécialisée en fabrication à dominante aéronautique recherche pour établissement situé à 120 km au Sud-Ouest de Paris

INGENIEURS MECANICIENS

A.M. ou équivalent

Débutant ou ayant déjà quelques années d'expérience pour renforcer son équipe d'ingénieurs ou conduire un atelier de fabrication.
Possibilité de logement de fonction.
A ce terme, votre compétence et vos succès vous permettront d'évoluer au sein de notre société.

Ecrire avec CV, photo et prét. sous réf. 10207 à CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

CONTESSE

VIVEZ VOS AMBITIONS AVEC NOUS

La Division Télécommunications de THOMSON-CSF : 3000 personnes dans deux centres en région parisienne et en province.
Une compétence incontestée dans le domaine des radiocommunications et la maîtrise des grands systèmes de *télécommunications.*
Une situation de leader en France.
Une position privilégiée sur le marché mondial avec près de la moitié de son chiffre d'affaires à l'export dans les cinq continents.

VENEZ VIVRE A FOND VOS AMBITIONS AVEC NOUS :

Prendre dès le départ des responsabilités motivantes,
Vous passionner pour une technologie avancée privilégiant l'action et l'esprit créatif,
Évoluer dans un contexte international.

ET DEVENEZ LES PROMOTEURS DES NÔTRES :

Répondre à l'explosion des besoins en communication en préparant les télécommunications du futur :

ÉLECTRONIQUE

Vous conduirez, au sein d'une petite équipe :
– des PROJETS DE LOGICIEL temps réel, à base de microprocesseurs, (68 000, mégamini), pour la gestion de systèmes de télécommunications. Poste basé à Gennevilliers. (Réf. L1/M)
– l'ÉTUDE ET LA RÉALISATION DE MATÉRIELS, faisant appel aux technologies modernes de traitement des signaux logiques et analogiques. Poste basé à Cholet. (Réf. D1/M)

MÉCANIQUE

Vous serez responsable :
– DU DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL d'un équipement de radiocommunications en relation étroite avec les services d'études et de production. Poste basé à Gennevilliers. (Réf. P2/M)
– DE CENTRES AUTONOMES DE FABRICATION d'une centaine de personnes après missions-tests de courtes durées. Poste basé à Cholet. (Réf. B1/M)

Vous êtes diplômé d'une Grande École d'électronique ou de mécanique. Vous avez éventuellement une première expérience dans une activité similaire.
Votre réussite dans l'un de ces postes nous permettra de répondre ensemble à votre ambition de développement professionnel en France ou à l'Étranger, dans des fonctions techniques, industrielles ou commerciales... au sein de la Division ou du Groupe.

Merci d'adresser votre dossier de candidature, en précisant le poste choisi,
Pour GENNEVILLIERS :
à Dominique BAILLY, THOMSON-CSF, Division Télécommunications, 66, rue du Fossé-Blanc, BP 156, 92231 Gennevilliers.
Pour CHOLET :
à Jean-Marc ANTOINE, THOMSON-CSF, Division Télécommunications, 110, avenue du Maréchal Lerclerc, BP 94, 49309 Cholet Cedex.

THOMSON-CSF
DIVISION TÉLÉCOMMUNICATIONS

HAVAS CONTACT



emplois internationaux

(et départements d'Outre Mer)

CAISSE GÉNÉRALE D'ÉPARGNE ET DE RETRAITE

(importante banque de la place de Bruxelles)

Cherche, en vue d'étoffer son équipe d'arbitragistes
un

FOREING EXCHANGE DEALER

expérimenté dans le change au comptant

Le candidat idéal devrait être âgé de 25 à 35 ans et être capable d'animer une équipe.

Salaire en relation avec l'expérience acquise.

Faire offre avec curriculum vitae détaillé et prétentions à :

CAISSE GÉNÉRALE D'ÉPARGNE ET DE RETRAITE

Service du personnel
rue du Fossé-aux-Loups 48
1000 BRUXELLES

TAT

1ère compagnie aérienne régionale.

Dans le cadre de son développement recherche pour compléter sa Direction financière à Tours.

CADRES FINANCIERS ET COMPTABLES HF

Assurant les fonctions d'AUDIT interne.

Cadres confirmés, les candidats de formation de type:
DECS, ESSEC, SCIENCES PO éco-fi...
justifiant d'une expérience réussie de 3 à 5 ans dans la fonction.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions en précisant la référence CC/DF au Service du Personnel T.A.T. - BP 0237 - 37002 TOURS cedex.

Important établissement industriel de l'État Région Ouest Littoral

recherche

INGÉNIEUR DIPLOMÉ

éventuellement débutant, libéré obligations militaires, formation mécanique et hydrodynamique souhaitée pour *fonctions d'ingénieur de développement de systèmes d'intervention sous-marine.* Travail d'équipe. Tâches de conception et d'évaluation en relation avec l'industrie.

Ecr. avec C.V. dét. et ph. sous nº 7.172

le Monde Pub., service annonces classées,

5, rue des Italiens,
75009 PARIS, qui transmettra.

INSTITUTION ALTOGOVEENNE D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE
GILBERT ONDIMBA

FRANCEVILLE-GABON

Etablissement privé, recrute pour la rentrée scolaire 1985-1986 :

PROFESSEURS

Niveau licence ou maîtrise dans les disciplines suivantes : (1er et 2e cycles) maths, sciences physiques, sciences naturelles, français, latin, anglais, éducation manuelle et technique, sciences économiques.

ENVOYEZ DOSSIERS COMPRENANT : demande manuscrite, curriculum-vitae, copies certifiées de diplômes, certificat médical, casier judiciaire, états de service, fiche d'état civil. Minimum trois ans d'expérience dans l'enseignement.

CONDITIONS : salaire décent selon diplôme et ancienneté. Logement gratuit, sécurité sociale, voyage vacances assuré tous les 2 ans.

Ecrire au :
Comité de gestion de l'I.A.E.S.
BP 13 282 Libreville (Gabon)
AVANT LE 15 MAI 1985

TERRES DES HOMMES

cherche pour son programme orthopédique au NÉPAL

UNE INFIRMIÈRE ANESTHÉSIQUE

expérimentée réf. 11100.

La candidate sera chargée de l'animation, de la supervision et de la formation du personnel infirmier local. Parfaite connaissance de l'anglais.

Contrat de 2 ans. Disponibilité : *au plus vite.*

Les personnes intéressées demanderont la notice explicative et le formulaire de candidature à :

TERRES DES HOMMES
Case postale 388
1000 LAUSANNE 9.

La Centre hospitalier d'AURILLAC (15)

recrute par concours sur titres

UN(E) PSYCHOLOGUE
Date limite 1er juin.

Renseignements auprès du Directeur. Tél. (71) 48.66.66, poste 3056.

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de *vouloir bien indiquer* lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » *ou d'une agence.*

OFFRES D'EMPLOIS

SLIGOS SLIGOS SLIGOS SLIGOS SLIGOS SLIGOS SLIGOS

SLIGOS

LA DIVISION CONSEIL ET INGÉNIERIE INFORMATIQUE DE SLIGOS

en forte expansion, renforce son équipe d'Ingénieurs de haut niveau intervenant auprès des Dirigeants et Chefs de Services Informatiques de grandes entreprises et administrations. Elle recherche :

DES PLANIFICATEURS EN INFORMATIQUE
DES CONCEPTEURS DE SYSTÈMES D'INFORMATION
DES ARCHITECTES EN BUREAUTIQUE ET MICRO-INFORMATIQUE

Les candidats âgés au minimum de 30 ans auront une très solide formation supérieure et d'indiscutables qualités de communication.
Ils pourront justifier :
- d'une réelle expérience de méthodes de planification et de conception informatique,
- de réussite majeure dans des spécialités techniques,
- d'une maîtrise parfaite dans la conduite d'opérations informatiques d'envergure dans différents domaines d'application.

La connaissance approfondie d'un secteur d'activité (Industrie, Banque, Distribution, Assurance, Administration...) sera un *atout* supplémentaire.



Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions) sous référence SIT/AS à : Anna STAROSWIECKI - SLIGOS DCI - 26, rue des Pavillons, 92800 PUTEAUX.

HAVAS CONTACT

DIRECTIONS . DIRECTIONS

Fonctions Nationales et Internationales

Ecole d'Ingénieurs de TOURS

Ouverture d'un concours pour le recrutement d'un Directeur, ingénieur diplômé.

Adresser CV – Service enseignement Mairie de TOURS avant le 31 mai 1985.

Directeur des comptabilités

Notre entreprise en *expansion constante* depuis sa création en 1975, a atteint un C.A. de 300 Millions de F. en 1984. Ses activités sont internationales et des agence et filiale viennent d'être créées aux USA et à MONTREAL. Nous recherchons le Directeur des comptabilités. *Ce poste ne peut convenir* qu'à un praticien confirmé de la direction de service comptable, ayant une formation de finaliste de l'expertise et dont l'expérience a été acquise en Cabinet et en Entreprise. La pratique de la langue anglaise est demandée. Lieu de travail : Paris. Adressez lettre man. et C.V. sous réf. 23711/M à Madame FOURNIAT. Sélé-CEGOS, *Tour Chenonceaux,* 92516 BOULOGNE

sélé CEGOS

Publicis

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES

555-91-82

OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS

Ingénieur commercial ou technico-commercial à IBM France : deux métiers, une même démarche.

Ecouter : afin de proposer à un client des produits vraiment adaptés, il importe d'analyser très précisément sa situation et sa demande. Et pour cela, de savoir être à son écoute.

Imaginer : nous n'imposons jamais à nos clients un schéma préétabli. D'où la nécessité d'être créatif pour élaborer la solution qui leur convienne.

Conseiller : celui qui achète nos produits et nos concepts doit comprendre. Le conseiller, c'est le convaincre et le fidéliser.

Alors pourquoi deux métiers, direz-vous ?

Parce que, si la démarche est la même dans ces deux métiers, nous exigeons en outre de nos ingénieurs commerciaux qu'ils fassent preuve d'aptitudes à la négociation et à la vente.

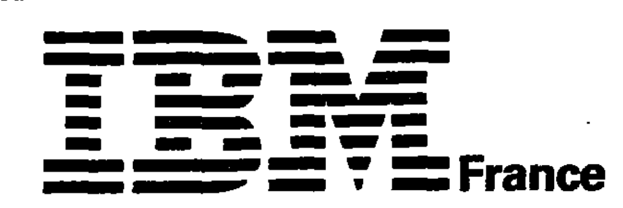
jeune diplômé(e) d'une grande école d'ingénieur ou de commerce et gestion,

après 4 ans d'études supérieures au minimum, vous voici à l'heure du choix de votre premier emploi. Ou bien vous avez déjà une courte expérience professionnelle... N'hésitez pas à nous écrire. Notre formation, alternée et rémunérée, vous préparera à ces métiers stimulants.

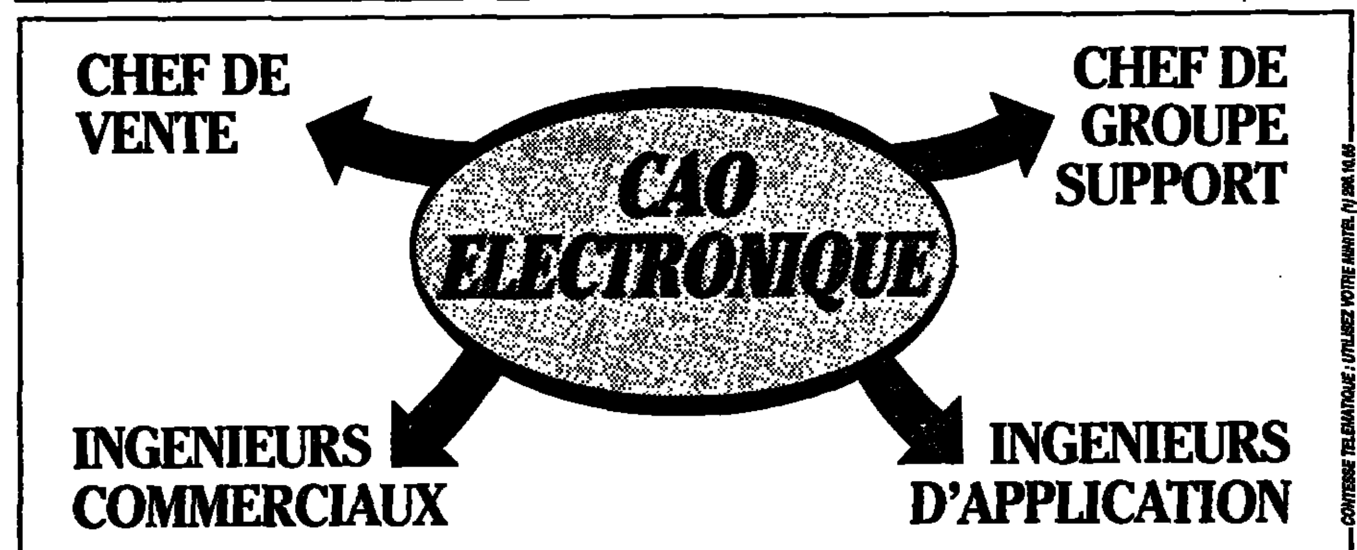
Nous vous demandons d'accepter le principe de la mobilité géographique et d'avoir de bonnes connaissances en anglais.

IBM France - Service Recrutement - Référence ICTC-M30/04
2, rue de Marengo - 75001 PARIS.

Nous vous rembourserons vos éventuels frais de déplacement.



Organisation et Publicité



Dans le cadre du développement de son activité CAO électronique - CAE systems - notre Division Sytème souhaite intégrer des hommes et des femmes ayant une bonne connaissance de l'anglais et, dans l'idéal, une expérience en CAO électronique.

Merci d'adresser votre dossier de candidature - Direction du Personnel - B.P. 13, 91941 Les-Ulis cedex.

Tektronix®

CONTESSE TELEMATIQUE : UTILISEZ VOTRE MINITEL (1) 206.10.65

PRODUITS INDUSTRIELS
Manager à l'exportation
400.000 F

PUISSANT GROUPE FRANÇAIS, leader mondial dans son domaine recherche un candidat de premier plan, professionnel de l'export "biens d'équipement" afin de lui confier la responsabilité et le développement d'un chiffre d'affaires dont la progression dépasse 25 % par an.

Ce candidat de valeur devra :
- *participer à l'élaboration des politiques et des stratégies commerciales,*
- élaborer toutes propositions visant à l'amélioration du réseau et des relations contractuelles avec les agents,
- animer une équipe de responsables de zones performants.

De large envergure, de formation supérieure grande école, dynamique et réalisateur, *il sera un des moteurs du développement du département et bénéficiera de* larges perspectives de développement dans le Groupe.
Connaissance anglais indispensable.
Poste à Paris.

Ecrire sous **référence 4.766 M** à **PUBLIPANEL,** 20, rue Richer, 75441 Paris Cedex 09, qui transmettra.

MAERSK LINE

Dans le cadre de ses activités en France,
Maersk Cie (France) S.A., recherche pour son bureau de Paris

Chef de ligne

En étroite relation avec le Chef d'agence, vous assurez la responsabilité du service clientèle et en collaboration avec le service commercial, le suivi et la réalisation des affaires.
Vous avez l'*expérience de la vente d'une ligne maritime conteneurisée de* préférence entre la France et l'Extrême-Orient.
Vous êtes en mesure de communiquer efficacement en anglais et en français.

Ecrivez à Maersk Line, à l'attention de la Direction, 40 Bd de Dunkerque, 13002 *Marseille.* Discrétion assurée.

média-system

Proximité St-Lazare

Agence de Publicité en pleine expansion, filiale d'un important groupe français, cherche pour son service comptabilité son

FUTUR CHEF COMPTABLE

Sous l'autorité directe du DAF, il assurera la comptabilité générale jusqu'à l'établissement du bilan, le suivi de la comptabilité fournisseurs et devra animer une équipe de 4 personnes.

Titulaire du Certificat Comptable du DECS, ou du DECS, il justifie d'une expérience réussie en entreprise ou en cabinet, d'environ 4 ans. Ses capacités d'organisateur, son esprit d'initiative et sa pratique de l'informatique (*déjà en place*) *lui permettront d'évoluer* vers un poste de chef comptable.

Salaire de départ : 135.000,00 F.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle, sous réf. M 11/220 AT, à :

EGOR PROMOTION
63, rue de Ponthieu 75008 Paris.

egor — PARIS LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE MILANO PERUGIA ROMA VENEZIA DUSSELDORF LONDON MADRID TOKYO MONTREAL

média-system



INGENIEURS NAVIGANTS

AIR FRANCE va procéder à une sélection de candidats futurs INGENIEURS NAVIGANTS DE L'AVIATION CIVILE.

Les candidats doivent pouvoir attester *d'un niveau minimum de connaissances* générales techniques équivalent :
- **soit à un BTS du type :**
  - fabrication mécanique • mécanique et automatisme industriel
  - électrotechnique • électronique
  - *maintenance et exploitation des* matériels aéronautiques • contrôle industriel et régulation automatique ;
- **soit à un DUT du type :**
  - génie électrique • génie mécanique
  - génie thermique ;
- **soit à un diplôme d'ingénieur.**

Une très bonne connaissance de la langue anglaise est exigée.

Les candidats doivent être dégagés des O.M.

***Les dossiers de candidature doivent être* demandés à AIR FRANCE - Direction du Personnel et des Affaires Sociales - Sélection PNT - Orly Sud 114 - 94396 ORLY Aérogare Cedex.**

Ils devront être renvoyés à cette adresse *dans les meilleurs délais et au plus tard* le 31 mai 1985.

MEDIA 84



pour la FRANCE et le MOYEN-ORIENT
IMPORTANTE SOCIETE recherche

INGENIEURS
DIPLOMES GENERALISTES BATIMENT

Anglais indispensable. Disponibles immédiatement. En vue d'assurer le contrôle et la supervision d'études et de travaux correspondants à d'importants chantiers au Moyen-Orient. Contrat à durée déterminée de 2 ans. Les postes sont à pourvoir en région parisienne et également au Moyen-Orient. Réf.A.

CONDUCTEURS de TRAVAUX

Anglais indispensable. Disponibles immédiatement. Contrat à durée déterminée de 2 ans. Postes à pourvoir au Moyen-Orient. Réf.B.

Envoyer candidature manuscrite avec CV détaillé, photo d'identité et prétentions en indiquant la référence sous N° 9324 à PARFRANCE ANNONCES - 4 rue Robert Estienne 75008 Paris qui transmettra

Organisation, Vente, votre outil : l'informatique !

Votre mission : recueillir les informations en amont auprès des concessionnaires et les structurer.
Vous pourrez ainsi participer à la politique commerciale de V.A.G en apportant un conseil stratégique au réseau :
- développement de la banque centrale de données concessionnaires,
- *mise en place d'un programme de suivi des activités des Inspecteurs et des Régions,*
- établissement et gestion d'une banque de données centrale clients VN et VO,
- proposition, en liaison avec le coordinateur informatique, d'un projet de transmission des données entre le Réseau et V.A.G France.

Pour ce poste, nous aimerions rencontrer une personne d'environ 30 ans de formation supérieure (Ingénieur ou Ecole de Commerce) ayant le sens commercial et une bonne expérience informatique notamment du langage APL et si possible de l'informatisation d'une petite ou moyenne entreprise ou d'une activité dans une société de *vente de service informatique.*

Merci d'adresser votre dossier de candidature, CV, photo et prétentions, sous réf. 4177/M, à V.A.G France, Division du Personnel et des Relations Sociales, BP. 62, 02600 Villers-Cotterets.







VIVEZ VOS AMBITIONS DANS LE MARKETING INTERNATIONAL ET PROGRESSEZ DANS UN CONTEXTE DE HAUTE TECHNOLOGIE

JEUNE HEC, ESSEC, ISA, INSEAD

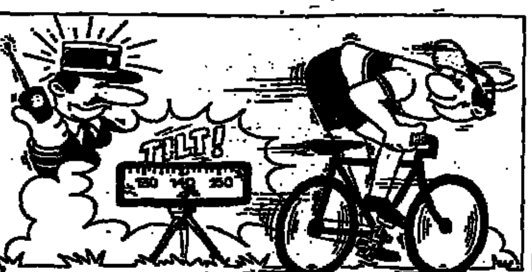
Près de la moitié du C.A. à l'export. Cette compétitivité sur les marchés internationaux, la Division Télécommunications de THOMSON-CSF (3.000 personnes dont 550 ingénieurs et Cadres) n'a pu l'acquérir que par sa compétence incontestée dans le domaine d'équipements et grands systèmes de radiocommunications à usage militaire et civil. Souhaitant encore accroître sa pénétration à l'étranger, elle vous propose au sein d'une petite équipe, basée en proche banlieue nord de Paris, de prendre en charge des études de marché et des analyses stratégiques pour une gamme de produits ou une zone géographique donnée. Au contact des réalités commerciales du terrain, vous pourrez évoluer tout naturellement à court terme dans un poste opérationnel dans la grande exportation.

Dans l'immédiat, merci d'adresser votre C.V. à notre **Conseil Jacques SCARINOFF, EGOR TECHNOLOGIES, 19, rue de Berri, 75008 PARIS.**

HAVAS CONTACT



DIVISION TÉLÉCOMMUNICATIONS



" Ce n'est pas quand on roule qu'on attrappe une contredanse - C'est quand on s'arrête "

C'est peut-être pourquoi il y a tant de contredanses en France

On ne roule pas assez - Un rien nous arrête.

Pour rêver - Se plaindre - Pleurer - Pester - Protester - Revendiquer - Nier - Abjurer - Gémir - Menacer - Supplier - **Ou ne rien faire.**

Et le Monde nous tombe dessus.

La nostalgie - la mélancolie - la pluie - la sécheresse - le percepteur - la maladie - les ennuis - l'ennui - le désenchantement - la peur du lendemain - toutes les peurs - le chômage - **les contredanses.**

Il faut rouler pour éviter le pire et cueillir le meilleur

« Nous roulons pour notre clientèle »

Nous analysons et nous anticipons ses besoins.
Nous traduisons en principes simples et en langage accessible tout ce qui se rapporte au patrimoine (constitution ou gestion) ou à la consommation différée (épargne-retraite).
Nous affinons notre service pour privilégier l'individu en lui évitant tous les syndromes du traitement de masse.

« Nous roulons pour vous »

Nous vous sélectionnons à partir de critères humains, individuels et non systématiques.
Vous nous choisissez au moins autant que nous vous distinguons.
Nous vous formons longuement (8 mois) et complètement en assumant la charge considérable de cet investissement.
Nous vous rémunérons selon un mode souple, adapté à vos mérites et à vos résultats, à partir d'une conception . large. de la rémunération.
Nous avons toujours refusé les plans de carrière. Pour des raisons philosophiques, mais aussi parce-qu'insister sur l'évidence relève de Pierre DAC :

Notre CA a augmenté de 400 % en 5 ans.
Il faut des hommes et des femmes de tout niveau pour y faire face

Nous n'avons jamais de contredanse : nous n'arrêtons pas de rouler.
Bien sûr, il faut nous prendre en marche.
D'où quelques accidents ! pour ceux qui ne roulent pas aussi vite que nous.

Pour essayer :
- Modèle type du véhicule : 25 ans au moins.
- *Puissance* : *formation commerciale minimum BAC +*
(Bricolage génial examiné avec faveur)

Ecrire BANCE Pub 18, rue Léon 75018 Paris
(par avance merci de préciser s/enveloppe réf. 85304

AFFAIRE DE DISTRIBUTION AUTOMOBILE

V.N. - V.O. et location longue et courte durée.
C.A. 50 M.F. - 5 points de vente recherche

responsable administratif attaché au Directeur Général

Cette **CREATION DE POSTE** permettra au Directeur Général de se consacrer plus ponctuellement selon le marché aux nécessités de promotion de l'affaire.

Le collaborateur devra mettre en place le système informatique choisi nécessaire à la gestion de l'affaire.

180 000 F +
Formation supérieure (I.U.T. ou E.S.C.) 3 - 5 ans d'expérience dans les domaines ci-dessus envisagés (capacités comptables exigées).

chef des ventes V.N.

28 ans minimum

MARQUE ETRANGERE MONDIALEMENT REPUTEE. PARIS : Porte Sud.

Cabinet Leconte
MEMBRE DE LA CHAMBRE SYNDICALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

nous garantissons la qualité de collaboration offerte par nos clients.

4, rue Amiral Courbet 75116 PARIS *Réf.* 50196

Société fabriquant et distribuant des produits d'entretien ménager destinés au grand public, leader sur son marché, très grande notoriété, faisant partie d'un groupe français *recherche pour son usine proche de Paris (60 km) :*

I. - RESPONSABLE DU SERVICE CONTROLE QUALITÉ

- Rattaché au directeur de l'usine.
- Gère et anime service de 9 personnes.
- Définit, met en place et suit les standards de qualité à tous les échelons de la production, des semi-œuvrés jusqu'au conditionnement.
- Liaisons avec services commerciaux.

Cette responsabilité sera confiée à un ingénieur chimiste *(30 ans mini.) avec expérience significative du contrôle* qualité usine, ayant le sens de la communication et de l'innovation, anglais souhaité.

II. - RESPONSABLE DES MÉTHODES INDUSTRIELLES

pour département fabrication (génie chimique, process automatisé en continu)
- Contrôle de process, étude et suivi des standards de fabrication, conception et développement des projets liés à l'amélioration de la productivité (gros investissements en automatisation).
- Gestion d'un service de 25 personnes.

Cette responsabilité sera confiée à un ingénieur (Centrale, Mines, Insa, etc...) ayant de bonnes connaissances des *process de génie chimique.*

Expérience industrielle indispensable dans un contexte technique similaire, anglais souhaité.

Envoyer CV et prétentions sous nº 1999 ANEP P.A. 37, avenue du Général-Foy, 75008 Paris.

Directeur administratif et financier

Le dynamisme d'une PME, la solidité et la rigueur d'un grand groupe international.

LA FILIALE FRANÇAISE D'UN GROUPE AMÉRICAIN recherche son Directeur Administratif et Financier.

Conseil de la *Direction Générale et des Directions opérationnelles, il sera chargé* de mettre en place toutes procédures de prévision, de gestion et de contrôle et de veiller *à leur application. Il assume la responsabilité :*
- de la comptabilité, des finances, des relations avec les banques,
- *du contrôle de gestion et du reporting,*
- de l'informatique.

Il intervient également dans les domaines juridiques, personnel, financements et formalités à l'exportation.
Ce poste conviendrait à un candidat, diplômé d'une école de gestion, ayant 8 à 10 ans d'expérience et une bonne connaissance de la comptabilité anglo-saxonne.
Membre du Comité de Direction, il aura un rôle clef dans une société qui a des projets de développement ambitieux.
Connaissance de l'anglais impérative.

Poste à Paris.
Ordre de grandeur de rémunération : 300 000 F +

Écrire sous référ. BL 442 AM
Discrétion absolue.

4, rue Massenet 75116 Paris — etap

Membre de Syntec

Une première réussite dans l'audit un projet ambitieux un potentiel de manager

Poursuivant son développement, tant sur un plan international qu'en France, **un puissant Groupe Alimentaire Français (C.A. 8 milliards environ) produits mondialement connus,** nombreuses filiales France et étranger, recherche :

Jeune audit de valeur

HEC - ESSEC - ESCP... M.B.A. apprécié

Le poste proposé au sein du Holding permet :
- **de valoriser** une première expérience d'audit réussie de 2 à 3 ans acquise de préférence dans un cabinet anglo-saxon de forte notoriété. Il contribuera par ses interventions à établir et harmoniser les procédures internes du Groupe,
- **d'accéder** rapidement à de réelles responsabilités opérationnelles au sein de son Holding ou d'une de ses filiales.

Bonne connaissance de l'anglais.
Poste à Paris.

Écrire sous référ. DW 422 AM
Discrétion absolue.

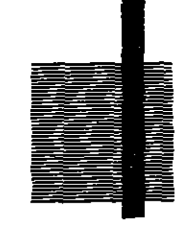
4, rue Massenet 75116 Paris — etap

Membre de Syntec

CONTRÔLEUR DE GESTION

Etablissement Public National

Paris



Notre établissement, à vocation nationale, est organisé en unités de gestion décentralisées. Vous aurez mission de concevoir, mettre en place et animer un système de contrôle de gestion et de comptabilité analytique pour ces unités.

C'est un poste que nous destinons à un professionnel d'une trentaine d'années, diplômé d'une Grande Ecole de Gestion, qui aura acquis son expérience en cabinet d'audit ou dans une grande entreprise en qualité de contrôleur de gestion.

La rémunération proposée de l'ordre de 300 000 F tiendra compte de l'expérience du candidat.

Nous vous remercions d'adresser votre lettre manuscrite et votre CV s/réf. 4802 à l'agence DESSEIN, 69 rue de Provence, 75009 PARIS qui transmettra.

DESSEIN

Participez à l'avancée technologique

Filiale d'un important groupe d'ingénierie informatique nous créons un nouveau centre de compétences et recherchons des :

Consultants et ingénieurs productique

Dans un contexte international, ils travailleront sur des applications de :
- CAO/FAO
- *GESTION DE PRODUCTION*
- CONTROLE DE PROCESSUS INDUSTRIELS
- TEMPS REEL CIVIL
- ATELIERS FLEXIBLES.

Les candidats recherchés sont de formation supérieure (Ecole d'Ingénieur ou équivalent) et possèdent une expérience réelle de plusieurs années dans ce domaine. La connaissance de l'anglais est indispensable.

Les postes seront basés à PARIS et en PROVINCE.

Ecrire en précisant la réf. 3628 à RSCG CARRIERES 48, rue St Ferdinand 75017 PARIS, qui transmettra

---

Société parisienne négoce international spécialisée en matière pétrolière recherche

Cadre de bon niveau

ayant expérience qualifiée dans :
- L'[illegible] de contrats commerciaux pétroliers ;
- *L'[illegible] de navires ;*
- L'assurance et le contentieux maritimes.

Anglais parfait indispensable. Allemand souhaité. Disponibilité *au plus tard 1er août 1985,* immédiate si possible.
Ecrire au journal avec photo, C.V. complet et prétentions sous nº 7.224 le Monde Pub. service annonces classées, 5, r. des Italiens, 75009 Paris.

La centre de transfusion sanguine de Créteil recherche pour son service de distribution des produits sanguins

H. F. TITULAIRE DU BTS

ANALYSE BIOLOGIQUES.
Groupages, prescriptions des produits, contrôles des stocks. *Nombr.* contacts téléph. Se présenter 1, voie Félix-Éboué (94) Créteil. T. 207-65-60.

- IMPORTANT GROUPE IMMOBILIER
rech. pour région parisienne

JEUNE RESPONSABLE DE PROGRAMME

Ayant une certaine expérience. Envoi C.V. + *prétent.* à SARI, 4, pl. de la Défense, Cedex 26. 92080 PARIS LA DÉFENSE.

L'ORSTOM, Institut français de Recherche scientifique pour le développement en coopération, rech. pour unité éditions région parisienne (BONDY)

SECRÉTAIRE D'ÉDITION H. F.

possédant BTS édition ou équiv. *et connaissance des* techniques de la *profession* (préparation manuscrits, traitement *illustrations, suivi des auteurs*, fournisseurs et diffuseurs, contrôle comptable des *devis et factures*).

FONCTIONS : coordination et suivi échéancier, fabrication livres et collections scientifiques de la copie au bon à tirer.

Ecrire : ORSTOM, 24, rue Bayard, 75008 PARIS.

Société d'assurances *PARIS 9e* recherche

COMPTABLE

ayant bonne expérience des travaux de comptabilité générale.
35 ans minimum.
Ecrire av. C.V., photo et prétentions sous réf. 2.298 *à LEVI TOURNAY ASSCOM,* 31, bd Bonne-Nouvelle, 75083 PARIS CEDEX 02 qui transmettra.

LE CENTRE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE DU BATIMENT recrute

UN INGÉNIEUR ÉCONOMISTE DE BON NIVEAU

(GRANDES ÉCOLES + FORMATION ÉCONOMIQUE NIVEAU 3e CYCLE) OU DOCTEUR EN ÉCONOMIE.

Intéressé par le bâtiment, spécialisation dans l'analyse de stratégies appréciée.

Il sera chargé de développer un programme pluriannuel de recherches *sur l'économie de la construction en termes d'analyse de stratégies d'acteurs* et de théorie des filières.

Adresser C.V. + prétentions à C.S.T.B., M. URIEN, *Chef du service Économie,* 4, avenue du Recteur-Poincaré, 75016 PARIS.

L'INSTITUT DE PHYSIQUE NUCLÉAIRE recherche

UN INGÉNIEUR GRANDES ÉCOLES

PHYSIQUE, ÉLECTRICITÉ, ÉLECTRONIQUE
(DEA avec option (instrumentation scientifique) pour étude, conception, rédaction du cahier des charges, des *systèmes de diagnostic des* faisceaux d'un accélérateur.
Anglais exigé.
Ecrire à I.P.N., service du Personnel, 91406 ORSAY.

ORGANISME SOCIAL A STATUT PRIVÉ (10000 p.) recherche

DEUX CONTROLEURS INFORMATIQUES

l'un orienté SYSTÈME, l'autre PRODUCTION
Ces responsables de haut niveau seront de formation ingénieur ou équivalent. Ils devront :
- Vérifier le bon fonctionnement d'importants centres BULL (DPS 8) et IBM (308 X), travaillant en temps réel et sous bases de données (IMS, IDS).
- Promouvoir les améliorations nécessaires dans la mise en place et l'utilisation des produits.

Ces postes sont à pourvoir à PARIS. Une formation complémentaire peut être assurée.
Ecr. s/nº 7.184 *le Monde Pub.,* service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.



Leader européen dans la fabrication d'imprimantes spécialisées, une des sociétés françaises les plus performantes par son taux de croissance (moyenne 30%/an) et sa rentabilité (résultat supérieur à 5% net), poursuit son expansion et recherche

un responsable du service approvisionnements

pour son usine de BESANÇON après une période de plusieurs mois au siège social à COURBEVOIE.
Expérience indispensable de 5 ans minimum.
- en organisation et suivi des achats avec,
  - contrôle des prix,
  - choix des fournisseurs,
  - suivi des budgets,

si possible dans les domaines des composants électroniques et/ou des pièces mécaniques ;
- connaissant bien le lancement, l'ordonnancement, le planning des petites et moyennes séries ;
- ayant déjà pratiqué la mise en informatique, en temps réel, dans ces secteurs.

La pratique de l'anglais serait appréciée.
Si vous pensez avoir le profil de la personne que nous recherchons, écrivez en joignant photo, C.V. et prétentions s/ref. LMP.304, au Service Personnel I.E.R., 12 rue Sébastopol - 92400 Courbevoie

P.R.B.

ANNONCES CLASSEES

OFFRES D'EMPLOIS



DELSEY

2ème Marque Mondiale de Bagages

RESPONSABLE DE MARCHES EXPORT

MISSION :

- Définir et mettre en place la stratégie marketing dans sa zone
- Assurer le développement de la marque dans les marchés existants
- Animer et gérer le réseau sur le plan marketing / ventes
- Préparer l'ouverture de nouveaux marchés.

PROFIL :

- 28-30 ans ; formation supérieure
- Anglais et allemand courants
- Expérience réussie et prouvée dans une fonction marketing / produits de marque
- Rigueur, autonomie, créativité, potentiel
- Travail d'équipe ; fréquents déplacements.

Envoyer C.V. + photo + salaire actuel à **REGIE PRESSE** sous réf. 305709 M, 7, rue de Monttessuy - 75007 PARIS qui transmettra.

Société de Caution mutuelle recherche

RÉDACTEUR (TRICE) position Cadre pour étude de prés. de dossiers de demande de garant. 120.000 F/an. Photo, C.V., lettre manus. à nº 30.453 Centrale d'annonces, 121, rue Réaumur, 75002 Paris qui transmettra.

Pour Sté traitement à façon comptabilité, Paris 8e

ANALYSTE PROGRAMMEUR

s/HP 3000, poste évolutif. Ecrire av. C.V., prétent. ODIA, 8, rue Duphot (1er).

Société de commerce international matières premières, Neuilly-sur-Seine recherche

COLLABORATEUR COMMERCIAL

Diplômé école commerciale IUT ou BTS. Débutant ou courte expérience. Actif, dynamique, connaissant l'anglais.

Adresser C.V. détaillé, photo et *prét. ss réf. 9.856 à*

Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

DEMANDES D'EMPLOIS

J.H., 26 ans, titulaire maîtrise de gestion, BTS compta., stages, anglais, allemand, recherche poste service financier, banque, soc. exportatrice, cabinet audit., très forte motivation. Tél. : 535-16-41. Ecr. s/nº 6.752 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Professeur certifié L.M. + latin, 10 ans exp. ttes classes du secondaire, privé/public, cherche poste intéressant PARIS, *rentrée 85*. Téléphone : 432-27-41.

MIDI-PYRÉNÉES Commercial, haut niveau, industries diverses, aéronautique recherche Complément fournitures Téléphone : (61) 86-59-79.

Peintre tapissier OHQ, 20 a. expér., sans responsabilités. Ch. place France ou étranger. *Ecr. Havas réf. 94.754 Marseille.*

Américaine 26 ans, bilingue français, licence littérature, très intelligente, très bonne présentation, cherche travail pour deux mois ou plus, comme assistante *H. ou F. d'affaires, réceptionniste*, aide écrivain, etc... Ecr. s/nº 2.365 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

CADRE EXPÉRIMENTÉ

H. 58 ans, spécialiste création, *disponible immédiatement*, étud. ttes propos. éditeur livres ou disques. Tél. : 528-77-82.

NIVEAU DECS

recherche emploi débutant, cabinet comptable, région indifférente. Écrire : Ziane, 37, av. Casseneuil, 47300 Villeneuve-sur-Lot *Téléphone : (53) 70-16-88.*

CORRECTRICE sér. réf. trav. actuel. *Connais.* typo ch. empl. stable Paris ou pr. banl. ouest. Jr ou 7 h-14 h 30 *Mme Guilhes, 520-08-09.*

J.F. 38 ans, formation beaux arts, expérience publicité, cherche place de maquettiste. Ecr. s/nº 6.751 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, *5, rue des Italiens, 75009 Paris.*

Ingénieur ENSI + DEA Astro, cherche empl. en traitement d'image. Tél. : 583-89-71.

propositions diverses

Les possibilités d'emplois à l'Etranger sont nombreuses et variées. Demandez une documentation sur la revue spécialisée MIGRATIONS (LM) 3, rue Montyon — 75429 *PARIS CEDEX 09.*

L'Etat offre des emplois stables, bien rémunérés, à toutes et tous avec ou sans diplôme. Demandez une documentation (gratuite) sur notre revue spécialisée FRANCE CARRIÈRES (C 16) B.P. 402.09, PARIS.

L'immobilier

appartements ventes

7e arrdt

RUE AMÉLIE 1 *pièce avec douche et coin cuis., 5e ét., clair.* Tél. : 329-58-65.

8e arrdt

ALMA 50 m²

GD STUDIO GD STANDING GARBI — 567-22-88.

15e arrdt

15e PRÈS DE LA TOUR EIFFEL récent, très bon stdg. dble liv. + chbre, s/verdure, calme, parkt. De Vilers 224-09-37.

FALGUIÈRE 5 pièces

Stdg 125 m² + 15 m² balc., 1 500 000 F. VIC. 532-61-93.

FALGUIÈRE, STUDIO

REFAIT NEUF, 589-49-34.

16e arrdt

RUE DE LA FAISANDERIE

TRÈS BEAU STUDIO 50 m², ÉTAGE ÉLEVÉ, LUXUEUX. GARBI — 567-22-88.

17e arrdt

Gd 2 p., impeccable, 8e ét. sud, asc. prévu, imm. pierre, 780 000, parkg poss. Facilités de paiement. T. 266-19-00.

18e arrdt

HAUT DE MONTMARTRE cadre exceptionnel. Vue tout Paris, 2-3 p. tt cft, 845 000 F. Tél. : 254-71-93.

19e arrdt

BUTTES-CHAUMONT

Parc, 48 m², tt cft, 7e étage, asc., soleil. Mercredi 15-18 h. 58, RUE DES ALOUETTES.

appartements achats

PAIE COMPTANT

TOUTES SURFACES même à rénover 267-37-37.

EMBASSY SERVICE

8, avenue de Messine, 75008 PARIS. Pour clientèle française étrangère et diplomates. APPTS HAUT DE GAMME et hôtels particuliers.

TÉL. : 562-16-40.

AGENCE LITTRÉ

Recherche pour clientèle française et étrangère appts et hôtels part. dans quartier résidentiel, paie. compt. chez notaire. Tél. : 544-44-45.

Recherche 2 à 4 p. *PARIS*, préfère 5e, 6e, 7e, 12e, 14e, 15e, 16e avec ou sans travaux. PAIE CPT *chez notaire*, 873-20-67 même le soir.

propriétés

ENGHIEN emplacement *exceptionnel et grande propriété sur* 1 600 m² de terrain. Prix élevé justifié. S.I. 989-92-37.

SAVIGNÉ-SUR-LATHAN (37340) *A VENDRE LIBRE* dans petite ville de Touraine 20 km de Bourgueil, belle maison neuve, sur parc 5 500 m². R.-de-ch. : entrée, grand séjour carrelé, cheminée, escalier chêne, cuisine équipée, bureau, salle de bains, w.-c. 1er ét. : 6 chambres, s. de bains, w.-c., cave grand garage (2 voit.), *chaufferie. Proche d'un lac,* planche à voile, tennis. Prix à débattre : M. Georges Brun. Téléphone : 16 (47-24-60-29).

viagers

Libre 17e gd 2 p., impeccable, *6e sud, 380 000 cpt + rente,* parkg poss. Tél. : 266-19-00.

15e, 2 p., 58 000 cpt + 1 600 F par mois, occupé fme 79 ans. F. Cruz. 266-19-00.

9e, 2 p., *quartier calme,* 120 000 + 800 F par mois, occupé f. 76 ans, 266-19-00.

locations non meublées offres

Paris

Pour Directeurs, Ingénieurs, Personnel, importante société française pétroles recherche logements, appts, toutes catégories, villes, Paris et environs. *Loyers élevés acceptés.* Tél. : 503-37-00.

EXELMANS 2-3 p., 4 500 net. SANS FRAIS AGENCE. 370-32-82.

LOCATION DISPONIBLE entre particuliers Paris-Banlieue Téléphone : 707-22-05 CENTRALE DES PROPRIÉTAIRES ET LOCATAIRES 43, rue Claude-Bernard Paris-5e Métro : CENSIER.

locations non meublées demandes

Région parisienne

Pour Stés européennes cherche villas, pavillons pour CADRES. (1) 889-89-66, 283-57-02.

locations meublées demandes

Paris

OFFICE INTERNATIONAL recherche pour sa direction beaux appts de standing, 4 pièces et plus, 285-11-08.

villas

HAUTE-PROVENCE rég. Grignan à 1 h 40 de Lyon, sup. *villa 8 p., gd cft, tr. b. terr. pl. nature* S. Chaffée 17, r. Neuve, Lyon-1er. Tél. (7) 828-94-38.

PRÈS GRIGNAN mais. anc., partie à rest., 7-8 p., jdin, sup. vue. S. CHOFFÉE, 17, r. Neuve, Lyon-1er. Tél. : (7) 828-94-38.

bureaux

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL bureau ou domiciliation BUSINESS BURO (1) 346-00-55.

Siège social RUE ST-HONORÉ Constitution Stés. Télex. Secrétariat, tous services. PARIS/ILE-DE-FRANCE INITIATIVES — 260-91-63.

DOMICILIATION 8e, 2e Secrétariat, tél., télex. Location burx. Toutes démarches pr constitution de Sté.

ACTE — 359-77-55.

Votre adresse commerciale ou **SIÈGE SOCIAL** *locat. bureaux, secrét., télex* **CONST. DE SOCIÉTÉS** ou créat. toutes entreprises **ASPAC 293-60-50 +.**

VOTRE SIÈGE SOCIAL **DOMICILIATIONS** S.A.R.L. — R.C. — R.M. Constitution de Sociétés. Démarches et tous services. Permanences téléphoniques. **TÉL. : 355-17-50.**

VOTRE SIÈGE SOCIAL *TÉLEX, SECRÉTARIAT* DÉMARCHES, CONSTITUTIONS (sans frais honoraire) **AGECO 294-95-28.** STATIONNEMENT AISÉ.

fonds de commerce

Ventes

Part. à part. Vends cause *décès hôtel 3 étoiles, 35 ch. à* VICHY. T. 16-70-31-81-10.

RÉGION VALRÉAS/NYONS bel. app. tabac, presse, loto, cadeaux, empl. rte touristique, grosse client. étrang., logé install. *mod. Néc. disp. 400 000* S. CHOFFÉE, 17, rue Neuve, Lyon-1er. Tél. (7) 828-94-38.

l'agenda du Monde

Enseignement

ENGLISH IN ENGLAND

Au bord de la mer (100 km de Londres) notre hôtel de 100 chambres de renommée mondiale et située dans le même bâtiment notre école d'Anglais aussi célèbre vous accueilleront (école fondée en 1957 et reconnue par le British Council) £16,00 par jour : leçons, repas et logement compris (hôtel ou famille).

25% RÉDUCTION pour un séjour de 90 jours ou plus (cours spéciaux examens de Cambridge inclus)

écrire **REGENCY SCHOOL OF ENGLISH** Ramsgate, Kent, Angleterre. Tél. 843.591212. Telex 96454 ou Mme Boullion 4 Rue de la Persévérance Eaubonne 95 Tél. (3) 959 26 33 (Soirée) pas de limite d'âge – pas de séjour minimum ouvert toute l'année – cours spéciaux vacances scolaires

Particuliers

(offres)

Suite cessation commerce tableaux vends en un seul lot 60 cadres plâtre. Etats et formats divers. Catalogues ventes Paris, Londres 1955 à 1965. *Ecr. s/nº 6 747 le Monde Pub.,* service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Particuliers

(demandes)

Particulier achète **MEUBLES ANCIENS** *même en mauvais état.* TÉL. RÉPONDEUR 577-81-00.

Photo

Je vends URGENT

- Canon A-1
- Pied Slick 92 D.
- 35/70 Tokina.
- 95/130 Soligor.
- Flash national PE 247-S.
- 1 mallette prof.

Le tout 6 000 F. *Tél. : 558-12-35* (à partir de 19 heures).

Psychanalyse

UN PSYCHANALYSTE reçoit au 735-26-85, première consultation gratuite.

Camping-car

Part. vd CAMPING CAR VOLKSWAGEN transporter aménagé Villard luxe 4 pl. 6 CV Diesel (9 l au 100). Etat neuf (18 mois 12 000 km). 98 000 F. Tél. : 952-52-90.

Vacances

Tourisme

Loisirs

DRISCOLL HOUSE HOTEL 200 chambres à un lit. Demi-pension, 55 livres par semaine. Adultes entre 21-60 ans. S'adresser à 172 NEW KENT ROAD LONDON SE 1. Téléphone : 01-703-4175.

Pour vos vacances week-end HOTEL « LE BRIGANTIN » tout confort, parking. Ouvert toute l'année square de l'Hôtel-de-Ville 22430 ERQUY. Téléphone : (96) 72-32-14.

Pour vos vacances randonnées pédestres dans le massif du Jura TGV, 3 HEURES DE PARIS. *Yves et Liliane vous accueillent* dans une ancienne ferme du XVIIIe confortablement rénovée, 5 chambres, 5 salles de bains, cuisine et pain maison cuit au feu de bois. Limite à 12 personnes, calme, repos. *Formule tout compris (pension, accompagnement).* Du dimanche au samedi soir : 1 820 F. LE CRÊT-L'AGNEAU, 25650 MONTBENOIT. Téléphone : 16-81 38-12-51.

automobiles

ventes

de 8 à 11 C.V.

BMW SERIE 3 - 5 - 7

84 et 85 peu roulé, garanti Auto Paris XVe — 533-69-95 83, r. Desnouettes, Paris 15e.

LE CARNET DU Monde

Décès

— *Hyères.*

Mme Françoise Jacquemet-Ballard, sa fille,
M. Pierre Jacquemet, son gendre,
Mme Marie-Ollieu,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Marcou BALLARD,
directrice des *Cahiers du Sud,*

survenu le jeudi 25 avril 1985, à Hyères (Var).
Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

— M. Paul Berville et ses enfants,
Le général et Mme Alain Le Ray,
Les familles Le Ray, Mauriac et Berville,
ont la douleur de faire part du décès accidentel de

Emmanuelle BERVILLE,
née Le Ray,

le 25 avril 1985, dans sa trente-septième année.

— On nous prie d'annoncer le décès de

Volf CHUDNOVSKY,

professeur de génie civil,
ancien directeur du département de génie civil
de l'Institut d'architecture de Kiev,

survenu le 9 mars 1985 à New-York, à l'âge de soixante-seize ans, après une longue et douloureuse maladie.

La cérémonie religieuse a eu lieu le 11 mars à New-York.

De la part de
Mme Volf Chudnovsky,
M. et Mme Grégory Chudnovsky,

423 W. 120th Str New York. NY. 10027 USA.

— Le collège des officiers et les membres de la loge Saint-Just 1793 du *Grand-Orient de France,*

ont la douleur de faire part du passage à l'Orient Eternel de leur excellent Frère,

José DELTORN,

« Ils feront aimer notre Ordre par l'exemple de leurs qualités... »

— M. et Mme Alan Walton,
M. et Mme Jean-François Coblence et leurs enfants,
Mme Francine Demarcq, ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Guy Morance,

ont la grande tristesse de faire part du décès de

M. Jacques DEMARCQ,

survenu le 22 avril 1985.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale, 4, allée du Castel, *60500 Chantilly.*

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. Auguste GRANDIN,
président fondateur
de la coopérative d'Elle et Vire
et de l'Union laitière normande,
officier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,
commandeur du Mérite agricole,
ancien député,
maire honoraire de Condé-sur-Vire,
ancien président
de la Fédération départementale
des syndicats d'exploitants agricoles
et de la Chambre départementale
d'agriculture de la Manche.

Ses obsèques seront célébrées le jeudi 2 mai 1985, à 15 heures, en l'église de Condé-sur-Vire (Manche).

De la part de
M. Bernard Denis, président,
Le conseil d'administration,
Les coopérateurs,
Le personnel de la coopérative d'Elle et Vire et de l'Union laitière normande,
50890 Condé-sur-Vire,

De la part de
M. le maire et le conseil municipal de Condé-sur-Vire.

— Les Lilas. Paris. Oran.

M. André Karsenty,
M. et Mme Jean-Paul Karsenty et leur fille Léna,
Mlle Brigitte Karsenty,
Mlle Monique Karsenty,
M. et Mme Pierre Karsenty,
M. et Mme Jean-Louis Bemer,
M. et Mme Marc Bemer,
Les familles Cohen, Séraqui, Elsaïr, Mercier, Garson, Berrhoun, Millet, Karsenty, Sicsie, Berrichou, Benguigui, Enkaoua, Medina, *parentes et alliées,*

ont la douleur de faire part du décès de

Mme Estelle Lucie KARSENTY,
née Rebboh,

leur épouse, mère, belle-mère, tante, nièce, cousine,
survenu le 28 avril 1985, à l'âge de soixante ans.

Les obsèques auront lieu le jeudi 2 mai, à 10 h 45, au Cimetière *parisien* de Pantin (entrée principale).
Cet avis tient lieu de faire-part.

4, square du Docteur-Coureoux,
93260 Les Lilas.
45, boulevard du Montparnasse,
75006 Paris.

— M. Gérard Babin de Lignac,
croix de guerre TOE,
et Mme Gérard Babin de Lignac,
M. et Mme Pierre Kuhn de Chizelle,
M. et Mme Gérard Kuhn de Chizelle,
Mme Marie-Nicole Babin de Lignac,
M. et Mme Jérôme Babin de Lignac,
MM. Philippe et Vincent Babin de Lignac,
M. et Mme Philippe Kuhn de Chizelle,
leurs enfants,
Jill et Julie,
Mlle Dominique Kuhn de Chizelle,
M. et Mme Christian Kuhn de Chizelle,
MM. Nils et Yan *Kuhn de Chizelle,*
Mlle Ariane Kuhn de Chizelle,
M. et Mme Quichaud,
leurs enfants et petits-enfants,
La famille Dommartin,
Les familles Léon et Paul Le Coupé Grainville,

ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

Mme Bernard
KUHN DE CHIZELLE,
née Simone Le Coupé Grainville,

décédée, munie des sacrements de l'Eglise, le 28 avril 1985, dans sa quatre-vingt-deuxième année à *Neuilly-sur-Seine.*

La cérémonie religieuse a été célébrée dans l'intimité le mardi 30 avril, en *l'église Saint-Paul de Granville* (Manche), suivie de l'inhumation au cimetière Saint-Paul de Granville.

137, avenue du Roule,
92200 Neuilly-sur-Seine.

— Monique L'Hôte, son épouse,
Suzanne L'Hôte, sa mère,
Denis, Gilles, Agnès, Laurent, Jérôme L'Hôte, ses enfants,
Camille et Monique Hérail, sa sœur et leur fils,
Alice Mouilleron, sa belle-mère,
Toute la famille et ses amis,

ont la douleur de faire part du décès de

Jean L'HOTE,
écrivain - cinéaste,

survenu accidentellement le 28 avril 1985, à Nancy.

La cérémonie religieuse aura lieu le *jeudi 2 mai, à 14 h 15, en l'église* du Sacré-Cœur de Nancy, rue de Laxou, où l'on se réunira.
L'inhumation aura lieu au cimetière de Préville à Nancy.
Prière de s'abstenir de condoléances.

8, rue Albert-Bayet,
75013 Paris.

(Le Monde *a publié la biographie de Jean L'Hôte dans le numéro daté 30 avril.*)

— Mme Iris Montias,
Albert et Nadine Montias,
Viviane et Sam Baruch, ses enfants,
Florence et Jean-Michel Baruch-Gourden,
Jacques-Olivier Baruch et *Monique* Barbin Le Bourhis,
Olivier Montias,
Boris Montias, ses petits-enfants,
Myriam et Léa Baruch-Gourden, ses arrière-petites-filles,
Victoire Klinger, sa sœur,
Maryse et Al Peacock, ses nièce et neveu,
Ses parents et ses amis,
ont la douleur d'annoncer le décès de

Léon A. MONTIAS,

survenu le 28 avril 1985.

Ses obsèques auront lieu le jeudi 2 mai 1985, à 11 heures, au cimetière parisien de Pantin.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Ni fleurs ni couronnes.

66, rue de Vaugirard,
Paris-6e.

— La chancellerie des universités de Paris,
La Bibliothèque nationale,
L'Association des amis du fonds Romain-Rolland,
Mme Tatiana Koudacheva, sa belle-fille,
Ses nombreux amis,

ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Romain ROLLAND,
née Marie Mikhailova-Cuvillier,

survenu le 27 avril 1985, dans sa quatre-vingt-dixième année.

Un office sera célébré en l'église Notre-Dame-des-Champs, 91, boulevard du Montparnasse, Paris-6e, le vendredi 3 mai, à 10 h 30.

L'inhumation aura lieu le lundi 6 *mai*, à 15 heures, au cimetière de Brèves (Nièvre).

— Mme Dolphy Lichtenberg,
Le docteur et Mme Roger Lichtenberg,
Le docteur et Mme Jacques Chabertier,
Marc, François, Claude et Pierre, épouse, enfants, petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès du

docteur Dolphy LICHTENBERG,
ancien interne des hôpitaux de Paris,
membre de la Société française de rhumatologie,

survenu le 15 avril 1985.

Les obsèques ont eu lieu le 22 avril au cimetière de Montrouge.

200, rue Lecourbe, 75015 Paris.

— Nous venons d'apprendre le décès, le jeudi 25 avril, de

Georges VINCENT,
ancien chef de l'atelier de composition du *Monde,*

survenu accidentellement à Bordeaux, dans sa soixante-cinquième année.

De la part de
M. et Mme Jean-Louis Vincent,
M. et Mme François de Gurgy, ses enfants,
Sébastien, Karen, Laurent et Frédéric, ses petits-enfants,
M. et Mme René Merlette *et leurs enfants,*
M. et Mme André Demoy *et leurs enfants,*
ses cousins et petits-cousins,
De ses parents et amis.

Les obsèques auront lieu le jeudi 2 mai, à 14 h 15, en l'église Saint-Justin de Louvres (Val-d'Oise), où l'on se réunira.
A l'issue de la cérémonie la famille ne recevra pas de condoléances.
Un registre à signatures sera à la disposition des personnes présentes.
2, impasse du Bouteillier,
95380 Louvres.

[Georges Vincent était né en 1921. Typographe à *l'Equipe* puis à l'Imprimerie Réaumur avant d'entrer au *Monde* en 1954, il avait fait, juste avant la guerre, ses premières armes au *Petit Parisien.*

En 1969, il devient sous-chef de l'atelier de composition de notre journal, puis dirige ce service de l'imprimerie en 1974, succédant à *Edmond Tachot.*

Cheveux taillés en brosse, campé sur de longues jambes, mince, nerveux, appendice nasal à *la Cyrano*, Georges Vincent *passait pour avoir* un caractère par trop « carré ». Ce typographe hors de pair cachait en fait un cœur d'or sous une cuirasse de *circonstance*, et ses « coups de gueule », que l'on pouvait percevoir de différents points de la maison situés parfois aux antipodes, étaient sans lendemain.

Avec Georges Vincent disparaît l'un des derniers typos de « l'ère du plomb ». L'électronique a pris aujourd'hui la place du métal dans les imprimeries, et Georges Vincent avait jugé, en 1981, que c'était là affaire et technique de « jeunes ». Se jugeant mûr pour son jardin, ses fleurs et la campagne, il partait serein en préretraite.

Le Monde adresse à sa famille ses condoléances attristées.]

Anniversaires

— Le dimanche 1er mai 1977, Dieu a rappelé à Lui, à vingt-six ans,

M. Jean-AMEYE,
ancien élève de l'ENSEM
et du lycée Joffre de Montpellier,
ingénieur à l'EDF à Saint-Dizier.

« Heureux ceux qui ont le cœur pur. »

Sa famille le rappelle au souvenir de *ceux qui l'ont connu, apprécié, aimé,* et confie à leurs prières sa petite

Anne-Laure,

née le 11 juillet 1977.

— Il y a un an,

Boris BORVINE-FRENKEL

nous a quittés.

— A l'occasion du deuxième anniversaire de sa disparition,
Laura Dondey et ses enfants
invitent tous ceux qui se sont associés à eux dans cette perte à l'exposition des tableaux et aquarelles de

Max DONDEY,

du 2 au 15 mai
Atelier Art Concorde
36, rue de Penthièvre, 75008 Paris. *Tél. : 562-00-44. De 15 h à 19 h,* sauf dimanche, samedi de 10 h 30 à 18 h 30.

— Une pensée est demandée à ceux qui ont connu et aimé

F. et B. HARIF.

— Il y a deux ans, le 2 mai 1983, mourut

Germaine PATÉ.

Que *tous* ceux *qui l'ont* connue et l'aiment aient une prière, une pensée pour elle.

— Il y a cinq ans, le 1er mai,

Ginette SIGNAC
(1913-1980)

nous quittait.
Une *pensée* est demandée à ceux qui l'ont connue et aimée.

Erratum

— Dans l'avis de décès paru le 27 avril au nom de

M. Georges ROUBY,

il fallait lire : survenu le 19 avril.
De la part de
Mme Renée Rouby,
ses enfants et petits-enfants.

هكذا من الأصل

économie

SOCIAL

LA PRÉPARATION DU QUARANTIÈME CONGRÈS DE LA CFDT

M. Maire marque des points

« Je ne suis pas pessimiste sur l'avenir de la CFDT, ni sur celui du syndicalisme. » Ce jugement de M. Raymond Soubie, directeur général de *Liaisons sociales* et ancien conseiller social de M. Barre, dans *CFDT-Magazine* (1), M. Edmond Maire pourrait le reprendre à son compte. A l'issue du dernier conseil national, avant le quarantième congrès confédéral qui se tiendra en juin à Bordeaux (*le Monde* du 25 avril), dont il présentait les résultats à la presse le 29 avril, il peut espérer que la clarification stratégique recherchée en vue d'un rééquilibrage de la majorité confédérale est en bonne voie.

Les débats ont illustré le diagnostic de M. Soubie. La démarche de la CFDT, explique-t-il, est *« courageuse »*, mais, pour beaucoup de salariés, elle est devenue «un mystère» : *« Sa stratégie n'apparaît pas toujours clairement. (...) En 1978, la CFDT a entrepris une longue marche. Elle a parcouru aisément les premiers kilomètres, mais elle est encore loin du but : un syndicalisme rénové et considéré comme tel. »*

A quelques semaines d'un congrès difficile et important, M. Maire s'était fixé comme but (à travers son rapport « Ce que veut la CFDT » présenté au conseil national pour *« éclairer »* le projet de résolution du congrès) de maintenir le cap sur l'adaptation du syndicalisme en montrant qu'il s'agit non de se *« sécuriser dans des dogmes »* ou de fuir dans un *« pragmatisme sans projet »*, mais de rendre plus concrètes les orientations fondamentales de la centrale. M. Maire devait donc montrer qu'une telle démarche est de nature à rassembler, dans une majorité rééquilibrée, à la fois des « modernistes », pour qui un surcroît de réalisme est la clef de l'adaptation (métallurgie, services, etc.), et ceux pour lesquels le syndicalisme ne doit pas, sous prétexte de s'adapter, se plier systématiquement aux contraintes du nouvel environnement économique et technologique en renvoyant l'ambition autogestionnaire aux oubliettes (chimie, Pays de Loire, etc.).

Un débat qu'illustre bien un numéro de CFDT-Aujourd'hui, sur le thème « Où va *la CFDT* ? » (2). Dans cette publication, neuf dirigeants d'organisations *cédétistes* font part de leurs préoccupations sur l'*« identité »* de la centrale. M. Georges Granger, secrétaire général de la fédération des mines et de la métallurgie (3) évoque le *« décalage entre notre projet de transformation de la société et les situations vécues, décalage entre notre projet et les réponses syndicales difficilement mises en œuvre sur le terrain »*.

Il insiste sur la nécessité de *« rendre plus dynamique, plus réel, plus accessible, le projet autogestionnaire de la CFDT »*. Une expression qui montre que même chez les « modernistes » on a mis de l'eau dans son vin, puisque, il y a trois mois, M. Granger parlait de *« débarbouiller au gant de crin le projet de la CFDT qui date de 1970. »*.

De son côté, M. Tonnerre, secrétaire général de la fédération des PTT, très critique à l'égard de la direction confédérale, récuse la «notion manichéenne » de majorité confédérale en recommandant de rechercher la *« synthèse »*. Aujourd'hui, M. Maire a fait en sorte qu'elle ne soit plus introuvable. Indéniablement, il a marqué des points.

Poursuivre la rénovation

Selon M. Maire, son rapport a été *« très bien accueilli sauf par un tout petit nombre d'organisations »*. Au terme d'un débat *« ouvert et sympathique »* – mais souvent très animé, – il a estimé qu'il était possible de *« poursuivre la rénovation sans abandonner des principes qui fondent la CFDT, mais en refusant tout immobilisme »*. Voilà les nouveaux contours clairement posés. Ce rapport, a ajouté le secrétaire général, est *« une première étape dans l'adaptation de notre syndicalisme »* (formule étonnante puisque sous des appellations diverses cette adaptation est engagée depuis 1978 avec de... multiples étapes). Ce n'est pas *« un compromis tactique momentané mais le fruit d'une détermination stratégique »*. Fin tacticien, M. Maire ne veut pas reconnaître qu'il a un comportement tactique... Pour un peu on oublierait presque que le *« climat d'incertitude »* était tel au sein de la CFDT que M. Maire a dû présenter ce rapport pour opérer une clarification.

Les déclarations, soigneusement balancées, du secrétaire général de la CFDT le 29 avril montrent bel et bien que, si sa stratégie n'est nullement remise en cause, elle est *« habillée »* par un nouveau discours, plus à gauche. Inflexion nécessaire – et attendue – pour réussir « son » congrès. M. Maire estime que son rapport *« offre un cadre commun dynamique qui permet de surmonter les affrontements internes sur des questions mal définies »* et donc de calmer le jeu. *« Beaucoup ont redit*, a-t-il ajouté, *combien les orientations de fond restaient motivantes. Rien n'a changé dans le regard de la CFDT sur l'autogestion, la dérive communiste totalitaire et les limites d'une social-démocratie plus redistributrice que transformatrice. Si l'autogestion est le sens fondamental de notre action, ce n'est pas un projet de société idéale et finale. »* Elle doit donc se concrétiser dans la *« façon d'agir »* de la CFDT.

« Coïncidence d'intérêts »

M. Maire a passé avec succès l'épreuve du conseil national parce qu'il a su infléchir le discours. Mais il reste des points de débat pour le congrès sur le travail différé, les lieux de création d'emplois, la conception de l'entreprise... En avril 1984, dans un précédent rapport, il écrivait : *« L'entreprise reste donc un lieu de conflit, y compris dans les espaces de coopération nécessaires à l'efficacité du travail et de l'entreprise. »* Un an après, comme dans le projet de résolution, on ne parle plus d'espaces de coopération. Dans l'entreprise, a expliqué M. Maire, le 29 avril, il y a *« deux logiques »*, celle des employeurs et celle des salariés : entre elles *« les conflits sont inévitables, ce qui ne veut pas dire qu'il n'y ait pas de coïncidence d'intérêts »* (comme lorsque la survie de l'entreprise est en cause).

Sur l'articulation entre le législatif et le contractuel, le débat a été *« animé »*, et *« le congrès tranchera »*. Sur les contrats à durée déterminée et l'intérim, M. Maire a durci le ton vis-à-vis du patronat en indiquant que la CFDT s'opposerait à sa volonté de *« substituer systématiquement la main-d'œuvre précaire à la main-d'œuvre stable »*, et en réclamant l'intégration de ces travailleurs dans les conventions collectives *« pour donner des garanties sociales équivalentes à l'ensemble des salariés »*.

Le patronat a été également mis en cause à propos des contrats-formation-recherche d'emploi. Avant la réunion exploratoire du 14 mai, M. Maire a estimé que les conditions d'une participation de la CFDT à une éventuelle négociation *« ne sont pas encore acquises »* car il y a toujours *« des inconnues et des impasses »*. Le gouvernement n'a pas pris d'*« engagements clairs »* sur le financement, et le CNPF *« veut exclure les salariés des PME de l'extension des congés de conversion, ce qui est inacceptable »*. L'opposition n'a pas été épargnée, l'accord RPR-UDF étant jugé comme allant dans un *« sens contraire de la priorité à l'emploi »*. Quant à la campagne sur les dénationalisations, elle est *« purement idéologique »*. En tout état de cause ces dénationalisations *« auraient des conséquences négatives pour les entreprises, les salariés et l'économie »*. *« Si aucune mesure corrective n'est prise du côté gouvernemental et patronal, le pays risque de s'enfoncer dans la léthargie »*, a ajouté M. Maire, qui sera reçu le 9 mai par M. Fabius. Il lui demandera notamment d'assurer aux TUC la moitié du SMIC net. Une fermeté tous azimuts, qui devrait porter ses fruits à Bordeaux.

MICHEL NOBLECOURT.

(1) Cette interview de M. Soubie – une première – est publiée dans *CFDT-Magazine* de mai 1985 sans qu'il soit rappelé que le directeur général de *Liaisons sociales* était précédemment conseiller social de M. Barre et de M. Chirac...

(2) *CFDT-Aujourd'hui*, mai-juin 1985, nº 73. Prix 36 F. 4, boulevard de la Villette, 75955 Paris, CEDEX 19.

(3) Dans le vote sur le classement des candidats au futur bureau national, M. Granger fait un mauvais score dans le collège des fédérations en arrivant en quinzième position sur dix-sept avec 891 voix sur 1 408 exprimées. En revanche Mme Bertrand (services), M. Chupin (énergie), M. Joux (SGEM), Mme Milhomme (métallurgie) et Mme Nouvellot (chimie) obtiennent 1 408 voix. Dans le collège des unions régionales, M. Gigand (Basse-Normandie) arrive bon dernier avec 209 voix...

● **Changement de secrétaire général à la fédération CFDT des finances.** – M. Pascal Renaud, secrétaire général de la fédération des finances CFDT depuis 1982, a démissionné. Cette démission semble liée aux problèmes de fonctionnement et de structuration d'une fédération encore jeune. Mais la publication par *le Monde* du 4 avril d'un article faisant écho à un document interne de cette fédération sur la préparation du 40e congrès confédéral semble avoir accéléré les événements. M. Jean-Marie Pernod a été élu secrétaire général en remplacement de M. Renaud.

La France des femmes seules

La solitude gagne dans la société française. C'est une des évolutions les plus marquantes qui émergent des résultats du recensement de 1982 analysés dans le dernier numéro d'Economie et statistique, la revue de l'INSEE (1). Les plus touchées sont les femmes, vouées en nombre croissant à passer seules des périodes de plus en plus longues, surtout à la fin de leur vie.

Entre les deux recensements de 1975 et 1982, le nombre des personnes vivant seules a augmenté de moitié, passant de 3,2 millions environ à plus de 4,8 millions, soit 9 % de la population des ménages, alors que, de 1946 à 1975, la proportion n'avait guère dépassé 6 %.

Plus confortablement

Pour 62 % ces solitaires ont plus de cinquante-cinq ans. Les personnes âgées habitent de plus en plus fréquemment seules : c'était le cas de 36,5 % des personnes de soixante-quinze ans et plus en 1982, contre 28,5 % vingt ans plus tôt. Elles étaient devenues deux fois plus nombreuses que celles qui vivaient chez des proches, notamment chez leurs enfants (19,3 %, contre 34,3 % en 1962).

Evolution contraire à celle des jeunes : un nombre croissant de dix-huit-vingt-quatre ans restent chez leurs parents parce qu'ils font des études de plus en plus longues, et surtout parce qu'ils ont de plus en plus de mal à trouver un emploi.

Cet isolement des personnes âgées, accompagné et facilité par la revalorisation des retraites, ne doit pas être décrit sous des couleurs uniformément sombres. En effet, les « solitaires âgés » vivent plus confortablement qu'autrefois : en 1982, 65 % des personnes seules de soixante-cinq ans et plus ont le téléphone, contre 19 % en 1975; 41 % disposent à la fois d'installations sanitaires, de WC intérieurs et du chauffage central, contre 24 % sept ans plus tôt.

Les quatre cinquièmes de ces « solitaires âgés » sont des femmes essentiellement par suite de la « surmortalité » masculine : on comptait ainsi, en 1982, cinq fois plus de veuves (2 700 000) que de veufs (540 000). Après soixante ans, celles-ci sont plus nombreuses que les femmes mariées, alors que, au même âge, les hommes mariés restent six fois plus nombreux que les veufs. Il faut encore y ajouter les célibataires et les divorcées. Résultat : à partir de soixante-treize ans, la solitude est le mode de vie le plus répandu chez les femmes : plus que le mariage, que la vie chez des proches et – jusqu'à quatre-vingt-dix ans tout au moins – que la résidence dans une maison de retraite ou un hospice.

La fréquence varie cependant selon les régions : la proportion de solitaires chez les femmes âgées de quatre-vingts à quatre-vingt-quatre ans dépasse 60 % dans l'Ile-de-France, la Champagne, la Bourgogne, le Nord, la Normandie, le Centre, les régions Rhône-Alpes et Provence-Côte d'Azur. En revanche, elle est inférieure à 50 % dans tout le Sud-Ouest, en Auvergne et dans le Limousin.

Mais l'isolement devient plus fréquent aussi chez les femmes d'âge actif (vingt-soixante ans), avec l'extension du célibat et la multiplication des divorces. La proportion de célibataires « définitives » chez les femmes de quarante-cinq ans a été multipliée par sept de 1962 à 1982. Elle approche 20 % pour les femmes ayant fait des études supérieures. Tout se passe comme si les femmes diplômées et actives avaient plus de mal à se marier que les autres, et étaient plus que les autres, et plus que les hommes, vouées à vivre seules malgré le développement de l'union libre. Ainsi, avant trente-quatre ans, 22,1 % des femmes cadres supérieurs et 18,1 % de celles exerçant une profession « intermédiaire » (cadres moyens) vivent seules, contre respectivement 15,2 % et 11,2 % des hommes.

Quant au divorce, il tend à élargir une autre catégorie de solitaires, ou presque : les femmes seules avec un ou deux enfants, dont le nombre a augmenté de plus de 20 % entre 1972 et 1982. Parmi elles, les divorcées sont près de 400 000; elles représentent à elles seules la moitié des familles « monoparentales » (au lieu d'un tiers en 1975) et les célibataires 14,5 %.

GUY HERZLICH.

(1) *Economie et statistique* nº 175, mars 1985.

REPÈRES

Dollar : en nouveau repli à 9,40 F

La baisse du dollar s'est poursuivie mardi 30 avril sur les marchés des changes, malgré une hausse du taux aux Etats-Unis, où l'eurodollar à six mois a dépassé 9 %. Le cours du billet vert est revenu, à Paris, de 9,50 F à 9,40 F et à Francfort, de 3,12 DM à 3,08 DM. Manifestement, la devise américaine n'est pas en forme actuellement.

Conflits sociaux : moins de grèves dans cinquante et un pays en 1983

Selon les statistiques de cinquante et un pays développés et en développement publiés dans l'annuaire 1984 du Bureau international du travail (BIT), on a enregistré en 1983 *« une nouvelle diminution du nombre des grèves, des grévistes et des journées de travail perdues »*. Dans les cinquante et un pays pour lesquels des chiffres ont été fournis, il y a eu de 1982 à 1983 une diminution de 6 % du nombre des grèves, de 26 % du nombre de travailleurs *impliqués (16 millions au lieu de 21,7 millions)* et de 24 % du nombre des journées de travail perdues (107,8 millions contre *141,9 millions). Pour les dix-neuf pays de l'OCDE qui ont* communiqué des résultats, le nombre de grèves a baissé de 2 % et le nombre de grévistes de 5 millions, soit 29 % de moins. Toutefois, le nombre de journées de travail perdues a légèrement progressé passant de 48,6 millions à 50,1 millions. En 1974, pour ces dix-neuf pays, il y avait eu 99,2 millions de journées perdues.

SALON DU LOGEMENT 85 LE CADRE DE VIE DE VOS DÉSIRS

Jusqu'au 8 mai, porte de Versailles à Paris, le Salon du logement 85 offre aux visiteurs la possibilité unique de s'informer sur le problème majeur de leur vie quotidienne : trouver un logement adapté à leurs besoins familiaux et à leurs moyens financiers.

Que l'on rêve d'une résidence principale ou secondaire, d'un appartement ou d'une maison individuelle, le choix infini proposé par les exposants permet de répondre aux désirs les plus précis, désirs citadins, envies de mer, de campagne ou de montagne. Egalement présents : les organismes de crédit et d'information dans le domaine du bâtiment. Ainsi les visiteurs peuvent faire le tour des informations techniques et financières indispensables avant de prendre leur décision.

PROMOTEURS-CONSTRUCTEURS

Plus de 200 programmes d'appartements (*50 % en région parisienne*, 35 % à la mer et 15 % à la montagne) et une centaine de programmes de maisons en villages (70 % en région parisienne, 25 % à la mer et 5 % à la montagne) : les possibilités sont donc variées et d'autant plus intéressantes que de nouvelles perspectives s'offrent aux acquéreurs. Avec, en particulier, l'investissement locatif et l'extension des plans d'épargne-logement pour l'acquisition d'une résidence secondaire. D'autre part, les récentes mesures gouvernementales concernant les taux des prêts aidés, les plafonds de ressources et les montants des prêts pour l'achat d'une résidence principale devraient également faciliter l'accession à la propriété.

CONSTRUCTEURS DE MAISONS INDIVIDUELLES

En maquettes, sur plans et même « grandeur nature », des centaines de modèles pour permettre à chacun de concrétiser ses rêves. Variantes architecturales, options d'embellissement, maisons modulables... l'extraordinaire variété de l'offre montre bien l'évolution permanente de ce métier de tradition.

Particulièrement remarquées : les maisons **BOUYGUES, COSMOS, NORD-FRANCE, PHÉNIX,** et **SPRINT.** (De nouvelles gammes proposées.)

L'informatique est aussi présente sur les stands : elle permet de calculer son plan de financement sur micro-ordinateur, de visualiser les terrains disponibles sur écran couleur (**MAISONS NORD-FRANCE**), de dessiner le plan de sa maison sur table traçante... Les maisons **PHÉNIX** proposent même de « toucher la réalité du doigt » avec un vidéo-disque qui permet de visualiser l'intérieur de la maison choisie et de s'y promener, de pièce en pièce, en n'ayant qu'une manette à bouger...

En vedette cette année : les maisons agrandissables, les maisons prêtes à construire ou prêtes à finir. Parfaitement adaptées aux conditions actuelles du climat économique et de l'évolution sociologique, les maisons agrandissables permettent à chacun d'acquérir, rapidement, son propre toit, puis de l'agrandir en fonction de ses besoins mais aussi de ses possibilités. En 1984, le ministère de l'urbanisme, du logement et des transports lançait d'ailleurs un concours d'idées sur la maison agrandissable. Parmi les lauréats : **MAISON FAMILIALE**, qui présente au Salon du logement le modèle retenu, *Prima*, « la maison qui grandit avec votre famille » (à partir de 199 000 F). **LOFICOOP** propose également un modèle de maison agrandissable qui peut s'adapter à l'étroitesse des terrains de la région parisienne sans, pour autant, négliger l'esthétique.

Autre possibilité : celle d'intervenir dans la construction de sa maison au stade de finition choisi.

Leader sur le marché du « Prêt à finir », **KITECO** intervient sous le régime « constructeur » : il bâtit le gros œuvre et l'acquéreur fait le second œuvre facilement avec les éléments fournis et les notices de montage détaillées.

TRADI-ATLAS, par contre, laisse toute liberté de choisir le stade de finition souhaité selon son budget, son temps libre, son habileté et son goût personnel : de la seule mise hors d'eau à la livraison entièrement finie et décorée. D'autres exposants enfin offrent aux spécialistes du « Faire soi-même » la possibilité de construire entièrement leur maison en leur fournissant plans, matériaux, formation et conseils.

Sur les terrasses extérieures, comme chaque année, nombreux sont les constructeurs à proposer un de leurs modèles en « grandeur nature ». Ainsi, par exemple : **CLAIR LOGIS** et les **MAISONS LELIÈVRE** (modèle les Lys, dont l'architecture est directement inspirée des constructions typiquement régionales).

Budget modeste ou important, en fait chacun peut trouver ce qu'il cherche, au détour d'un stand, dans ce choix fantastique où tous les styles se côtoient, image même de la diversité de nos aspirations.

Seul point souvent délicat et pourtant primordial : le financement.

C'est pourquoi les organismes de crédit les plus importants sont présents au Salon du logement afin d'aider gratuitement les visiteurs à faire le point sur les prêts auxquels ils peuvent prétendre : l'**AIPAL**, le **CRÉDIT FONCIER DE FRANCE**, la SACIAC..., d'autres encore, proposent différents types de prêts ainsi qu'une documentation, des conseils et une assistance technique.

C'est aussi la possibilité de se renseigner sur les dernières mesures gouvernementales destinées à favoriser le logement des familles. Entre autres :

- Baisse du taux des PLA distribués par le Crédit foncier de France (0,85 point) disponibles à taux variable en option.
- Réduction d'impôt au profit des ménages qui acquièrent un logement, achevé ou en cours d'achèvement, destiné à la location (achat postérieur au 12-9-84).
- Baisse des taux des PAP et des PAJ.
- Mise en place de la location-accession...

Mesures fort nombreuses que des spécialistes sauront expliquer et adapter au cas de chaque visiteur qui les consultera.

Salon du logement 85 : le cadre de vie de vos désirs d'hier devient enfin une réalité.

EN RÉGION PARISIENNE

- **BATI-SERVICE PROMOTION** : 707 logements de maisons individuelles, à partir de 456 600 F.
- **BRÉGUET CONSTRUCTION** : 7 programmes immobiliers de maisons individuelles, à partir de 765 000 F.
- **FOYER DU FONCTIONNAIRE ET DE LA FAMILLE** : 27 programmes, plus de 1 000 appartements et une centaine de maisons individuelles en village, à partir de 262 200 F.
- **FRANCE CONSTRUCTION** : 1 800 appartements et maisons en villages. Propose également 350 lots de terrains à construire.
- **HELVIM FRANCE** : 3 programmes, 68 appartements, à partir de 259 200 F.
- **MEUNIER PROMOTION** : deux programmes d'appartements à Paris même, quatre en Ile-de-France. Du studio au 5 pièces duplex, à partir de 298 900 F. Cinq programmes de maisons en villages, en Ile-de-France.
- **SCIC** : 80 programmes d'appartements et de maisons en villages.
- **STIM ILE-DE-FRANCE** : programme à Soisy-sur-Seine de 2 immeubles comportant 35 logements (du studio au 5 pièces) en prêts conventionnés et des locaux de bureaux.

EN IMMOBILIER DE LOISIRS

- **COPROGIM** : plusieurs résidences de loisirs, à Grasse, au Grau-du-Roi, à Lacanau, à Soulac.
- **DEROMEDI APRIM** : programme sur la Côte d'Azur, 800 appartements, à partir de 200 000 F. A noter : Résidence les 3 Rivières à Mandelieu.
- **ENGINEERING ET CRÉATION** : le Domaine du Bargy, à Mont-Saxonnex, entre Genève et Chamonix, 24 chalets individuels entièrement meublés, sur terrain privatif (2 nouveaux modèles). Tennis privé. Jeux d'enfants, à partir de 360 000 F. Prêt PC.
- **FÉRINEL** : à la mer : 1 100 appartements et 1 129 maisons. A la montagne, dans les Alpes : 935 appartements et 44 maisons.
- **FLORIDE-MONTBLANC** : le village des Habères : une station-village de Haute-Savoie, 180 appartements, à partir de 132 000 F.
- **MARINA BAIE-DES-ANGES** : 121 appartements dans différents programmes de la Côte d'Azur. De nombreuses possibilités, en multipropriété.
- **LE PAVILLON DE L'ATLANTIQUE** : Résidence les Genêts, à l'Ile-d'Yeu. Du studio au T3. Tennis privé, à partir de 179 900 F. Propose aussi 240 terrains dont 60 à la mer.
- **PIERRE ET VACANCES** : nouveau programme immobilier à Val-d'Isère. Propose trois formules : location-vente, multipropriété, nouvelle propriété.
- **RIBOUREL** : propose, à la mer et à la montagne, un choix de 600 résidences avec une implantation approfondie dans les grandes stations de montagne, sur la Côte d'Azur, en Languedoc-Roussillon et sur la côte atlantique.
- **RUFFIER MONET PROMOTION** : en Savoie, deux programmes d'appartements : les Mélèzes à Notre-Dame-du-Pré, les Haut-de-Planchamp à Champagny-en-Vanoise, dans le domaine skiable de la Grande-Plagne.
- **SCIO** : Le Vernon, à Chamrousse, 180 studios, à partir de 194 000 F.
- **SOGEPRO** : immobilier de vacances en Languedoc-Roussillon. Maisons à partir de 180 000 F et appartements à partir de 150 000 F.
- **ADELINE BUTTNER** : 150 chalets en Haute-Savoie, à partir de 180 000 F.

Publication judiciaire

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS CONDAMNATION PÉNALE POUR FRAUDE FISCALE

Par jugement contradictoire en date du 4 décembre 1984 la 31e chambre 1re section du tribunal correctionnel de Paris a condamné pour fraude fiscale – *omission de passage d'écritures – à la* peine de douze mois d'emprisonnement avec sursis, DUPOND Claude Pierre Jean, né le 24 juin 1928 à Aulnay-de-Saintonge (17), poissonnier, demeurant 4, rue Géricault à Paris (16e). Le tribunal a, en outre, ordonné aux frais du condamné la publication de ce jugement par extrait au *Journal officiel* et dans *le Monde*. Pour extrait conforme délivré par le greffier soussigné, à Monsieur le Procureur de la République, sur sa réquisition. N'Y AYANT APPEL.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS CONDAMNATION PÉNALE POUR FRAUDE FISCALE

Par jugement contradictoire en date du 19 novembre 1984 la 31e chambre 1re section du tribunal correctionnel de Paris a condamné pour fraude fiscale – omission de passation d'écritures – à la peine de dix-huit mois d'emprisonnement avec sursis, BLANKENBERG Szymon, né le 17 juillet 1936 à Varsovie (Pologne), chef d'atelier, demeurant 6, place de la Gare, à Neuilly-sur-Marne (93330). Le tribunal a, en outre, ordonné aux frais du condamné la publication de ce jugement par extrait au *Journal officiel* et dans *le Monde*. Pour extrait conforme délivré par le greffier soussigné, à Monsieur le Procureur de la République, sur sa réquisition. N'Y AYANT APPEL.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS CONDAMNATION PÉNALE

Par jugement contradictoire en date du 23 novembre 1984, la 31e chambre du tribunal correctionnel de Paris a condamné pour : publicité fausse ou de nature à induire en erreur – pour avoir à Paris, courant 1983, étant président directeur-général de la société SAMEL Jean DE BONNOT, *effectué* une publicité comportant des indications ou présentations fausses ou de nature à induire en erreur sur les conditions de vente des biens objets de la publicité, sur la portée des engagements pris par l'annonceur ainsi que sur l'identité et les qualités du fabricant, en envoyant au public des lettres publicitaires dans lesquelles : 1° Il présentait sa société comme étant un imprimeur de livres rares, alors qu'il était seulement éditeur ; 2° Il proposait pour un prix de 139 francs qui était an*noncé comme étant inchangé depuis* 1976, chacun des 20 volumes de la collection « Les voyages extraordinaires » de Jules Verne, alors qu'en réalité le prix de vente pratiqué en 1976 était inférieur à 80 francs – à la peine de 5 000 francs d'amende, le sieur ROUX Maurice, Charles, Augustin, né le 28 novembre 1922 à Lyon (69), président-directeur général de société, *demeurant 7, rue du Faubourg*-Saint-Honoré, à Paris (8e). Le tribunal a, en outre, ordonné aux frais du condamné la publication de ce jugement par extrait dans le journal *le Monde*. Pour extrait conforme délivré par le greffier soussigné, à Monsieur le Procureur de la République, sur sa réquisition. N'Y AYANT APPEL.

***EXTRAIT DES MINUTES DU* GREFFE DE LA COUR D'APPEL DE PARIS**

Par arrêt de la 9e chambre de la cour d'appel de Paris du 25 mai 1983 M. ATTAL Jean-Charles, né le 13 mars 1939 à Tunis (Tunisie), demeurant 5-7, passage Bullourde, à Paris (11e), a été condamné à 18 mois d'emprisonnement avec sursis pour *fraude fiscale et omission de passation* d'écritures comptables. La cour a, en outre, ordonné : 1° la publication de cet arrêt, par extrait, dans *le Journal officiel, le Figaro, le Monde*. 2° Affichage de cet arrêt pendant 3 mois, sur les panneaux réservés à l'affichage des publica*tions officielles de Paris (où le* condamné à son domicile) 11e arr. et sur la porte extérieure du 137, bd Haussmann, Paris 8e, siège de la Sté française d'édition et d'information (SFEI) où M. Attal exerce son activité. Pour extrait conforme délivré à Monsieur le Procureur Général sur sa réquisition. Le greffier en chef.

EXTRAIT DES MINUTES DU SECRÉTARIAT-GREFFE DE LA COUR D'APPEL DE VERSAILLES

Par arrêt en date du 29 octobre 1984, la cour d'appel de Versailles a condamné M. BORNE Jean-Philippe, agent commercial de la société CALIFRANCE, déclarée civilement responsable, dont le siège est à Louveciennes, 13 bis, route de Versailles (Yvelines) et y demeurant, à la peine de 20 000 francs d'amende pour tromperie sur la qualité substantielle de la marchandise, délits commis courant juillet 1979 à mai 1980 à Houilles, Alençon et Paris, a ordonné *la publication du présent arrêt dans le Monde* et *le Figaro*, le coût maximal de chaque insertion ne pouvant excéder la somme de 3 000 francs. Pour expédition certifié conforme. Le greffier en chef.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS CONDAMNATION PÉNALE POUR FRAUDE FISCALE

Par jugement contradictoire en date du 30 octobre 1984, la 31e chambre 1re section du tribunal correctionnel de Paris a condamné pour fraude fiscale à la peine de douze mois d'emprisonnement avec sursis PORET Aimé Antoine, François, né le 21 décembre 1925 à Beauvois-en-Cambrésis (Nord), *président-directeur général de société*, demeurant 33, boulevard de Clichy, à Paris (9e). Le tribunal a, en outre, ordonné aux frais du condamné la publication de ce jugement par extrait dans *le Monde*. Pour extrait conforme délivré par le greffier soussigné, à Monsieur le Procureur de la République, sur sa réquisition. N'Y AYANT APPEL.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS CONDAMNATION PÉNALE POUR FRAUDE FISCALE

Par jugement contradictoire en date du 4 juillet 1984, la 31e chambre, 1re section du tribunal correctionnel de Paris a condamné pour fraude fiscale – omission de passation d'écritures – à la peine de douze mois d'emprisonnement dont six mois avec sursis et *10 000 francs d'amende*, CHAGNON René, Louis, Étienne, né le 2 décembre 1930 à Montluçon (Allier), PDG de société, demeurant 19, boulevard Flandrin, à Paris (16e). Le tribunal a, en outre, ordonné aux frais du condamné la publication de ce jugement par extrait au *Journal officiel* et dans *le Monde*. Pour extrait conforme délivré par le greffier soussigné à Monsieur le Procureur de la République, sur sa réquisition. N'Y AYANT APPEL.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DE LA COUR D'APPEL DE PARIS

Par arrêt de la 9e chambre de la cour d'appel de Paris du 13 mars 1985, M. ANGELE Luis, né le 11 octobre *1930* à Maracay (Venezuela), demeurant à Paris (18e) 65, boulevard Ney a été condamné à dix-huit mois d'empri*sonnement avec sursis pour fraude fis*cale et omission de passation d'écritures comptables. La cour a, en outre, ordonné, aux frais du condamné, la publication de cet arrêt par extrait dans le *Journal officiel, le Monde, France Soir*. Pour extrait conforme délivré à Monsieur le Procureur général sur sa réquisition. Le greffier en chef.

EXTRAIT DES MINUTES DU SECRÉTARIAT-GREFFE DE LA COUR D'APPEL DE VERSAILLES

Par arrêts en date du 24 novembre 1982 et du 6 juin 1984, devenus définitifs, la cour d'appel de Versailles a condamné M. ESKENAZI Patrick, gérant de la société CTM (Chaudronnerie, Tuyauterie, Montage) dont le siège est à Paris (16e) 8, rue Corot, demeurant à Paris (16e) 21, rue Massenet, à la peine de 6 000 francs d'amende pour avoir à Mantes-la-Jolie, courant août à novembre 1979, réalisé des opérations à but lucratif ayant pour objet exclusif le prêt de main-d'œuvre alors qu'elles *n'étaient pas effectuées dans le cadre* des dispositions relatives au travail temporaire. A déclaré la société CTM civilement responsable, a ordonné l'affichage, par extraits, du présent arrêt, pendant deux mois aux portes de la société CTM et sa publication dans le journal *le Monde*. Pour expédition certifiée conforme. Le greffier en chef.

AFFAIRES

LES COMPTES DE LA BNP EN 1984

La France mieux que l'étranger

Jusqu'à ces deux dernières années, les grandes banques françaises réalisaient à l'étranger le plus clair de leurs bénéfices, leurs résultats en France se trouvant obérés par l'encadrement du crédit et l'amenuisement des marges.

Maintenant, c'est l'inverse. A l'extérieur de nos frontières, les difficultés des pays en voie de développement ont fait monter les risques et provoqué un gonflement des provisions, tandis qu'en France les comptes peuvent être plus satisfaisants.

Ainsi, la BNP, sur 5,1 milliards de francs de provisions pour créances douteuses en 1984, sans changement sur 1983, en a constitué 4,8 milliards sur l'étranger. Sur ces 4,8 milliards, 3,8 milliards concernent les risques « souverains » (sur les Etats eux-mêmes), notamment l'Amérique latine, représentant 21 % des engagements totaux sur les pays « à risques ». En 1982, de telles provisions avaient déjà doublé à 2,83 milliards, pour atteindre 3 milliards en 1983. Les provisions sur les entreprises proprement dites ont atteint 1,2 milliard de francs, dont 927 millions de francs sur l'étranger et 265 millions de francs seulement sur la France. Au total, l'encours des provisions de la BNP s'élève à 23,1 milliards de francs, plus de la moitié concernant les risques « souverains » : il représente 2,4 % d'un bilan total de 949,6 milliards de francs (+ 12,6 %), et 5,7 % des seuls prêts à la clientèle (405,2 milliards de francs, + 11,3 %).

En conséquence, a indiqué le président M. René Thomas, le bénéfice net de la maison mère a été de 609 millions de francs, la faiblesse de l'augmentation (+ 0,6 %) étant due aux mauvais résultats de certaines succursales étrangères, notamment en Extrême-Orient (Hongkong, Singapour). Après consolidation, le bénéfice global s'élève à 1,6 milliard de francs (+ 14,4 %), grâce à l'appoint des filiales, essentiellement en métropole, dont l'activité a été satisfaisante : crédit à la consommation (Crédit universel), crédit-bail, banque d'affaires (Banexi), opérations de trésorerie (Natio-Trésorerie). Les fonds propres sont passés de 12,86 milliards de francs à 16,15 milliards de francs (+ 25 %) grâce, notamment, à l'émission de 1,8 milliard de francs de titres participatifs : si on y ajoute plus de 4 milliards de francs d'emprunts « subordonnés » contractés à l'étranger, les fonds propres atteignent 20 milliards de francs, soit 3,3 % des engagements globaux contre 2,9 % en 1982. Quant aux effectifs, ils ont diminué de 239 personnes en 1984, revenant à 47 169, le plan d'entreprise prévoyant une diminution annuelle de 500 personnes.

F. R.

LA RESTRUCTURATION DU MACHINISME AGRICOLE

Le groupe américain Case Tenneco va reprendre International Harvester France

Les pouvoirs publics et le groupe américain Case Tenneco sont parvenus à un accord industriel et financier pour le sauvetage de la société International Harvester France (IH), spécialisée dans le machinisme agricole. Cet accord, qui doit être avalisé par le conseil d'administration de Case Tenneco, prévoit que le groupe américain reprenne IH-France en y injectant 600 millions de francs en trois ans. De leur côté les pouvoirs publics vont accorder 120 millions de francs de prêts et une subvention de 40 millions de francs à l'entreprise. Les banques transformeront une partie de leurs créances sur IH (environ 240 millions) en actions Tenneco, sans droit de vote, et en abandonneront une autre partie (environ 30 millions). La maison mère américaine IH aban*donneront quelque 500 millions de* francs de créances qu'elle détenait sur sa filiale française.

La crise due à une surproduction mondiale de machines agricoles qui sévit depuis 1979 a contraint toutes les entreprises à engager de vastes opérations de restructuration. International Harvester a dû vendre la moitié de ses usines aux Etats-Unis et dans le monde. Un accord avec la société ouest-allemande ZP était signé, en 1983, pour le sauvetage de sa filiale française, et les conversations engagées avec Renault aboutissaient à un accord de principe de rationalisation des productions des deux groupes.

Puis, soudainement, International Harvester jetait l'éponge et revendait, *en novembre dernier, l'ensem*ble de sa branche de machinisme agricole au groupe Case Tenneco *pour 430 millions de dollars. Toute*fois, le sort de plusieurs filiales européennes (en RFA et en France, notamment) était laissé en suspens. Depuis lors, les pouvoirs publics cherchaient un repreneur pour IH-France, Renault n'étant pas candidat.

D'un point de vue industriel, l'accord trouvé avec Tenneco prévoit la fermeture de l'usine d'Angers (180 personnes), mais le renforcement de celle de Saint-Dizier (Haute-Marne), qui deviendra le centre européen de la fabrication de transmissions des tracteurs, avec 1 750 salariés. L'usine de Croix (Nord), qui emploie 750 personnes, risque en revanche, selon les syndicats, d'être *« dégarnie »*. Elle était spécialisée dans le montage de moissonneuses-batteuses.

*L'accord avec Renault est aban*donné, mais la Régie qui doit trouver une solution pour sa propre acti*vité tracteurs, se déclare aujourd'hui* prête à rouvrir des négociations.

E.L.B.

En Italie

M. DE BENEDETTI RACHÈTE A L'ÉTAT DEUX IMPORTANTES SOCIÉTÉS AGRO-ALIMENTAIRES

Après Buitoni, Motta va passer sous le contrôle de M. de Benedetti, PDG du groupe Olivetti. L'homme d'affaires italien va en effet racheter les sociétés publiques SME et SIDALM, qui regroupent l'essentiel des actifs de l'Etat italien dans l'industrie agro-alimentaire.

SME et SIDALM sont des filiales de l'IRI (Institut pour la reconstruction industrielle), holding d'Etat, qui gère ses participations dans l'industrie. SME a réalisé un chiffre d'affaires d'environ 16 milliards de francs et des bénéfices de 250 millions l'an passé. SIDALM, avec un chiffre d'affaires de 2,5 milliards de francs, est connue pour ses marques Motta et Alemagna. Cette opération apparaîtra comme une dénationalisation de première importance.

Au début de l'année, la CIR, holding financier détenu par M. de Benedetti et sa famille, avait racheté *Buitoni-Perugina, autre société importante du secteur agro*-alimentaire (pâtes) que convoitait *le groupe français BSN. Le gouver*nement italien avait apporté son soutien à cette prise de contrôle, qui *n'était donc que* l'ébauche d'une vaste restructuration de l'industrie agro-alimentaire italienne.

FINANCES

UNE NOUVELLE ÉMISSION D'OBLIGATIONS RENOUVELABLES DU TRÉSOR REMPLACERAIT L'EMPRUNT D'ÉTAT

L'Etat français va émettre une nouvelle série d'obligations renouvelables du Trésor (ORT) à taux d'intérêt fixe (10,30 %), d'une durée de six ans, a annoncé le 30 avril la Caisse des dépôts et consignations (CDC), qui en organisera le placement.

Le montant final de cette émission qui remplacerait les traditionnels emprunts d'Etat destinés à couvrir une *partie du déficit budgétaire*, dépendra des demandes de souscription faites par les banques françaises. L'objectif des pouvoirs publics serait de lever environ 10 milliards de francs, montant enregistré lors de la précédente émission en décembre 1984.

Les ORT, auquel l'Etat a eu recours à cinq reprises depuis juin 1983, ont une durée de six ans, avec une option de *prorogation au bout* de trois ans. Ils donnent lieu à versement d'intérêts capitalisés au bout de trois ou six ans. Depuis le démarrage de la formule, le Trésor a émis pour 31,7 milliards de francs d'ORT.

A PROPOS DES MARTEAUX CHINOIS

A la suite de notre article sur les marteaux chinois publié dans le Monde *daté 21-22 avril, M. Claude Michel, secrétaire général du Syndicat de l'outillage à main et des machines électro-portatives (SOMMEP), nous écrit :*

Les importations de marteaux chinois, si elles constituent en valeur un peu moins de 30 % du marché communautaire, représentent une part plus substantielle de ce marché en tonnages ou en unités vendues.

Par ailleurs, ces importations constituent un réel danger pour le consommateur, car il s'agit de produits de très bas de gamme, imitant parfaitement les produits européens (y compris la couleur des manches) et ne correspondant nullement aux normes en vigueur (...). Enfin, ces importations (...) menacent directement une série de PME qui se situent en France dans des bassins d'emploi déjà très affectés par le chômage (région de Saint-Etienne par exemple).

CONJONCTURE

Prix des cigarettes : + 4,5 % lundi 6 mai

Les prix des tabacs et des cigarettes augmenteront de 4,5 % en moyenne lundi 6 mai, a annoncé le secrétaire d'État au budget. Cette hausse, initialement prévue pour le 1er mai, est en principe la dernière pour les tarifs publics cette année. Elle est identique à celles déjà intervenues pour les autres tarifs (transports, gaz, électricité) et correspond à l'augmentation maximum des prix que le gouvernement a fixée : 4,5 % entre le début et la fin de l'année.

Les prix des tabacs et cigarettes n'avaient pas augmenté depuis un an. La dernière hausse datait du 15 avril 1984 et avait été de 2,2 %. En juillet de la même année, les prix avaient baissé de 10 % environ à la *suite de la suppression de la vignette* « Sécurité sociale » apposée sur les paquets et qui n'était pa conforme à la *réglementation* européenne.

Cette hausse ne satisfait pas les importateurs de cigarettes (AFCC), *qui demandaient 8 % d'augmenta*tion, en soulignant que les prix de vente sont *« en retard de 15 % sur l'inflation accumulée depuis 1981 »*.

L'augmentation qui va intervenir *devrait procurer à la Régie française* des tabacs un peu plus de 100 millions de francs de recettes pour cette année. En 1984, la SEITA avait accusé un déficit d'exploitation de 183 millions de francs.

L'augmentation des prix en mars : + 0,7 %

Les prix des produits manufacturés ont beaucoup augmenté en mars (+ 1 %) à cause de la forte hausse de l'énergie (+ 2,3 % en un mois). Mais la hausse se réduit de moitié (+ 0,5 %) pour les produits manufacturés du seul secteur privé dont les carburants sont exclus. Les services du secteur privé sont en hausse de 0,7 % par rapport à février (+ 6,3 % en un an). Les tarifs publics augmentent de 1,7 % en un mois (+ 9,2 % en un an) mais de 0,1 % (+ 2,1 % en un an) si l'on exclut l'énergie. *Quant aux tarifs des services de santé, ils sont restés totalement stables*, en mars et augmentent de 5,2 % en un an (mars 1985 comparé à mars 1984).

	Variation (en %) au cours des 12 derniers mois (mars 85/mars 84)	des 6 derniers mois (mars 85/sept. 84)	des 3 derniers mois (mars 85/déc. 84)	du dernier mois (mars 85/fév. 85)
● ENSEMBLE	+ 6,4	+ 3	+ 1,8	+ 0,7
● ALIMENTATION (y compris boissons)	+ 5,5	+ 2	+ 1,4	+ 0,6
Produits à base de céréales	+ 5,8	+ 2,9	+ 2,1	+ 1,1
Viandes de boucherie	+ 1,9	– 0,1	+ 0,2	+ 0,1
Porc et charcuterie	+ 5,9	– 0,6	+ 0,5	– 0,1
Volaille, lapins, gibiers, produits à base de viande	+ 3,3	+ 2,8	+ 1,1	+ 0,3
Produits de la pêche	+ 7,9	+ 3,2	+ 1,1	+ 0,6
Laits, fromages	+ 6,3	+ 2,4	+ 1,2	+ 0,5
Œufs	– 1	+ 0,4	+ 0,3	+ 1,2
Corps gras et beurres	+ 2,8	– 2	+ 1,9	+ 2,1
Légumes et fruits	+ 8,5	+ 3,9	+ 4,1	+ 1,3
Autres produits alimentaires	+ 7	+ 2,3	+ 0,8	+ 0,4
Boissons alcoolisées	+ 4,4	+ 2,5	+ 1,5	+ 0,7
Boissons non alcoolisées	+ 9,6	+ 3,3	+ 1,2	+ 0,3
● PRODUITS MANUFACTURÉS	+ 7	+ 4	+ 2,2	+ 1
1) Habillement et textiles	+ 8,7	+ 4,8	+ 1,5	+ 0,7
Vêtements de dessus	+ 8	+ 4,6	+ 1,4	+ 0,7
Autres vêtements et accessoires	+ 9,6	+ 5,4	+ 1,7	+ 0,8
Articles chaussants	+ 8	+ 4,1	+ 1,1	+ 0,5
Autres articles textiles	+ 9,2	+ 4,5	+ 1,8	+ 0,9
2) AUTRES PRODUITS MANUFACTURÉS	+ 6,6	+ 3,7	+ 2,3	+ 1
Meubles et tapis	+ 5,2	+ 2,4	+ 1,4	+ 0,6
Appareils ménagers électriques et à gaz	+ 3,6	+ 1,5	+ 0,4	+ 0,1
Autres articles d'équipement du ménage	+ 7,4	+ 3,2	+ 1,8	+ 0,7
Savons de ménage, produits détersifs et produits d'entretien	+ 5,3	+ 1,9	+ 0,9	+ 0,3
Articles de toilette et de soins	+ 4,7	+ 2,2	+ 1,3	+ 0,6
Véhicules	+ 6,1	+ 2,3	+ 1,5	+ 0,1
Papeterie, librairie, journaux	+ 7,5	+ 4,2	+ 2,8	+ 0,8
Photo, optique, électro-acoustique	+ 1	– 0,4	– 0,3	–
Autres articles de loisir	+ 5,5	+ 2,5	+ 1,5	+ 0,5
Combustibles, énergie	+ 12,1	+ 7,9	+ 4,9	+ 2,3
Tabacs et produits manufacturés divers	+ 0,3	+ 1,5	+ 0,6	+ 0,3
● SERVICES	+ 6,2	+ 2,3	+ 1,4	+ 0,4
Services relatifs au logement	+ 6,4	+ 2,9	+ 1,6	+ 0,1
dont : loyers	+ 6,1	+ 2,9	+ 1,5	–
Soins personnels, soins d'habillement (1)	+ 5,3	+ 2,2	+ 0,6	+ 0,1
Services de santé	+ 5,2	+ 1,6	+ 1,8	–
Transports publics	+ 5,8	+ 2,4	+ 1,6	+ 0,8
Services d'utilisation de véhicules privés (2)	+ 6,6	+ 3,2	+ 2,3	+ 1,6
Hôtels, cafés, restaurants, cantines	+ 6,1	+ 2,1	+ 1,1	+ 0,4
Autres services (3)	+ 8	+ 2	+ 1	+ 0,1

L'indice de l'INSEE, *calculé* sur la base 100 en 1980, s'est inscrit en mars à 155,8 contre 154,7 en février.

En rythme annuel sur les trois derniers mois (janvier, février, mars 1985), la *hausse des prix est de 7,4 %*.

(1) Le poste « soins personnels, soins d'habillement » comprend notamment les *dépenses de ressemelage, blanchissage*, nettoyage, teinturerie, mais aussi les dépenses de coiffure.

(2) Réparations automobiles, parkings, stations-service, péage sur autoroutes, etc.

(3) Postes et télécommunications, frais d'enseignement (scolarité, mais aussi auto-écoles), spectacles, vacances, sports, camping, locations d'appareils, frais de réparation des appareils électro-acoustiques, tirage des films, redevance TV, etc.

AGRICULTURE

Les terres du Larzac retrouvent officiellement leur vocation agricole

De notre correspondant

Rodez. — La signature de la convention entre les représentants de la Société civile des terres du Larzac et les Domaines a eu lieu, le lundi 29 avril, à la mairie de Millau. Ainsi s'achève — du moins en ce qui concerne l'utilisation des terres acquises par l'État pour agrandir le camp militaire — l'affaire du Larzac, qui a eu un si grand retentissement, car les paysans du Larzac ne veulent pas laisser perdre l'« héritage » d'une telle lutte. Ne recevaient-ils pas, il y a tout juste quelques jours, M. Jean-Marie Tjibaou, le dirigeant canaque ?

Depuis la décision de M. Mitterrand du 3 juin 1981, rendant les terres du Larzac à leur vocation agricole, la procédure a été longue et difficile, et il reste encore quelques terres dont la situation juridique est incertaine. Cependant, une vingtaine de nouveaux agriculteurs ont, entre-temps, pu s'installer.

Aux termes de la convention, l'État reste propriétaire des 6 400 hectares répartis sur une douzaine de communes. A compter du 1er mai et pour une durée de soixante ans, il loue ces *terrains à la Société* civile des terres du Larzac. Le loyer annuel a été fixé à 25 000 F, révisable tous les trois *ans en fonction de* l'évolution des cours du blé et du lait de brebis. Un cahier des charges *précise les principes de gestion à res*pecter et le rôle de la commission intercommunale d'aménagement foncier qui donnera son avis sur les décisions importantes. Le bail pourra être renouvelé.

A son tour, la Société *civile* des terres du Larzac va passer avec les agriculteurs ou autres utilisateurs de biens des baux *emphytéotiques*, notamment des baux de carrière pour les jeunes agriculteurs.

« C'est le début d'une expérience originale mais stable puisque appuyée sur le statut du fermage », a indiqué dans un message M. Henri Nallet, ministre de l'agriculture.

Y. P.

M. RAFFI EST NOMMÉ DIRECTEUR DE CABINET DU MINISTRE DE L'AGRICULTURE

M. Guy Raffi vient d'être nommé directeur de cabinet du ministre de l'agriculture.

[Né le 15 mars 1936, à Angers (Maine-et-Loire), M. Guy Raffi est diplômé de l'Institut d'études politiques de Grenoble et ancien élève de l'Ecole nationale d'administration. Il assume depuis 1983 les responsabilités de directeur général de l'administration et du personnel du ministère de l'agriculture. *Administrateur civil au secrétariat gé*néral du gouvernement en 1968, directeur adjoint de stages à l'Ecole nationale d'administration de 1971 à 1972, il devient en 1977 sous-directeur des professions sociales et du travail social à la direction de l'action sociale du ministère de la solidarité nationale. Il est par ailleurs secrétaire général de la FONDA (Fondation pour la vie associative) et *membre du CLAMCA (Comité de liai*son des activités mutualistes, coopératives et agricoles).]



ÉNERGIE

APRÈS TROIS MOIS DE STABILITÉ

Le marché international du pétrole montre à nouveau des signes de faiblesse

Après trois mois de stabilité le marché international du pétrole brut va-t-il de nouveau entrer dans une période de turbulence ? Le conseil exécutif de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) devait se réunir ce mardi 30 avril à Genève, afin d'examiner un système de contrôle de la production et des prix des États membres, sur la base d'un rapport commandé en janvier dernier à une société d'audit néerlandaise. Le respect de la discipline interne, visant à limiter la production de l'OPEP, est, en effet, plus que jamais nécessaire car les cours du marché international montrent depuis peu des signes de faiblesse. Ainsi, les prix du brut « Brent » de la mer du Nord, qui avaient dépassé 28 dollars par baril il y a dix jours, sont-ils retombés cette semaine aux environs de 27,20 dollars par baril.

Certains producteurs alimentant le bassin méditerranéen en bruts lourds (Égypte, Iran, URSS, etc.) sont particulièrement touchés. Après l'Egypte, qui a diminué ses prix de 0,75 dollar par baril la semaine passée (de 27,50 à 26,75 dollars par baril), on s'attend que l'Union soviétique consente à son tour une diminution de tarif (28 dollars actuellement). Après avoir interrompu presque totalement ses livraisons pour des raisons techniques pendant le premier trimestre, l'URSS tente, en effet, depuis peu, de placer à nouvau son pétrole sur le marché européen, mais elle trouve peu de clients, ses prix étant jugés trop élevés.

La reprise des ventes soviétiques aggrave le nouvel accès de faiblesse du marché, qui s'explique en Europe par la fin de l'hiver, d'importantes ventes de l'Iran et l'arrêt de la grève des mineurs britanniques, qui a réduit la demande européenne de fuel lourd de 500 000 barils/jour environ, et provoqué un effondrement des cours de ce produit (de 188,8 dollars par tonne en février à 167,4 dollars en avril), qui se répercute sur les cours des bruts lourds.

Le dérapage du marché est resté toutefois jusqu'ici limité grâce à la bonne tenue des cours sur le marché à terme de New-York, du fait notamment de la reconstitution des stocks des raffineurs américains, et au maintien par les pays de l'OPEP d'un niveau de production faible (aux environs de 16 millions de barils/jour au premier trimestre).

Troc

Mais le ralentissement de la croissance économique américaine et les difficultés financières croissantes des pays de l'OPEP – qui les poussent à accroître leurs ventes et à multiplier les accords de troc – pourraient remettre en question ce fragile équilibre. Ainsi le Fonds monétaire international, dans un rapport récent, souligne-t-il le caractère *« potentiellement très instable »* des prix du brut au cours des deux années à venir, rappelant l'importance des capacités de production inutilisées des pays de l'OPEP (8 à 12 millions de barils par jour, soit de 45 % à 65 % de leur production de 1984). Le Nigéria, après l'Iran, l'Algérie et la Libye, s'est ainsi récemment lancé dans la signature d'importants accords de troc pétrolier. Le plus récent, portant sur la livraison de 1,5 million de tonnes de brut d'ici la fin de l'année, a été conclu avec les sociétés françaises SCOA et Peugeot. L'Algérie vient également de conclure un accord de même type mais de moindre ampleur (130 000 tonnes de brut) avec Michelin.

VÉRONIQUE MAURUS.

ÉTRANGER

En RFA

Cinq instituts prévoient une forte augmentation de l'excédent commercial et une légère aggravation du chômage

La balance commerciale ouest-allemande a enregistré un excédent de 6,37 milliards de deutschemarks (19,4 milliards de francs) en mars, en nette hausse par rapport aux résultats de février 1985 et de mars 1984 qui étaient, respectivement, de 4,71 milliards et de 4,54 milliards de deutschemarks. Les exportations ont augmenté de 14 % pour totaliser 48,87 milliards de deutschemarks et les importations de 11 % ayant représenté 42,50 milliards de deutschemarks.

La balance commerciale de la RFA est excédentaire de 13,64 milliards de deutschemarks pour l'ensemble du premier trimestre, en progression également par rapport à la même période de 1984 où elle était positive de 11,4 milliards de deutschemarks. Les cinq plus grands instituts de conjoncture d'Allemagne fédérale prévoient un excédent commercial record de 75 milliards de deutschemarks pour l'ensemble de 1985, au lieu de 54 milliards l'année dernière.

De son côté, la balance des comptes courants a été excédentaires en mars de 2,7 milliards de deutschemaks, contre 2,3 milliards en février 1985 et 1,9 milliard en mars 1984. Les instituts de conjoncture ouest-allemands s'attendent à un excédent de cette balance de 30 à 35 milliards de deutschemarks cette année au lieu de 17,7 milliards en 1984.

Réduire la pression fiscale

Le chômage continuera à augmenter cette année en RFA, estiment dans leur rapport de printemps les cinq instituts de conjoncture, même si le produit national brut (PNB) doit progresser de quelque 2,5 %, à peu près comme en 1984. Le marché de l'emploi bénéficiera de la réduction du temps de travail dans la mécanique et la métallurgie et le nombre d'emplois dans cette branche, et dans l'industrie en général, sera en hausse. Mais il baissera dans la bâtiment tandis que, dans le tertiaire, il restera inchangé.

Les cinq instituts prévoient en tout quatorze mille demandeurs d'emploi de plus qu'en 1984. Le chômage devrait frapper en tout 2,28 millions de personnes et rester ainsi le problème économique « numéro un » du gouvernement du chancelier Kohl. Selon le rapport, la croissance touchera surtout l'industrie manufacturière dont la production dépassera « nettement » son niveau de 1984, tandis que la construction continuera de souffrir de la récession.

Les exportations qui profitent de la sous-évaluation du mark par rapport au dollar continueront à être le principal soutien de l'activité économique en RFA. En revanche, la consommation privée intérieure restera faible. Les cinq instituts proposent, pour la relancer, l'application, dès l'année prochaine, de la réforme qui normalement doit réduire la pression ficale en deux temps, 1986 et 1988. – *(AFP.)*

Le Fonds monétaire ne croit qu'à une réduction modérée du déficit budgétaire américain

« Le chômage en Europe se stabilisera probablement en 1985 même si certainS pays, dont la France, peuvent le voir encore augmenter. Pour l'ensemble des pays industriels, le pourcentage de la population active privée d'emploi pourrait se stabiliser autour de 8,25 % », lit-on dans le rapport annuel sur la situation économique mondiale rendu public lundi 29 avril par le Fonds monétaire. Un résumé de ce document avait déjà servi de base de discussion aux réunions monétaires de Washington des 17, 18 et 19 avril.

Les experts du Fonds monétaire insistent sur la réduction spectaculaire du déficit de balance des paiements courants des pays endettés et en particulier de ceux qui ont accumulé les dettes les plus considérables (Argentine, Brésil, Indonésie, Corée, Mexique, Philippines et Venezuela). Pour ces sept pays, le déficit extérieur est passé de 40 milliards de dollars en 1982, soit 18,50 % du montant de leurs exportations, à 1,5 milliard de dollars en 1984, soit 1 % de la valeur de leurs exportations. *« Un facteur important expliquant la réduction de ces déficits a été la cessation pratiquement des prêts privés spontanément accordés à ces pays depuis la crise de l'endettement de 1982. Alors que les nouveaux prêts privés atteignaient la valeur nette de 130 milliards de dollars en 1981-1982, ce chiffre est tombé à 30 milliards en 1983-1984, dont 7 milliards seulement accordés en dehors du cadre des accords de rééchelonnement. »*

Pour justifier l'hypothèse de croissance qui lui paraît la plus probable pour les pays développés, à savoir une moyenne de 3 % annuel d'ici à 1990, le Fonds monétaire a bâti un « scénario de base ». Un des éléments sur lesquels repose cette construction est l'hypothèse que les États-Unis réduiront leur déficit budgétaire, mais de façon modérée. Par prudence, les experts du Fonds monétaire prévoient que seulement la moitié des économies prévues par l'administration Reagan sera réalisée, si bien qu'en fin de compte le déficit sera réduit seulement de 1 % (du produit national brut) par rapport à ce qu'il serait sans un programme de redressement.

Des scénarios moins optimistes ont été construits : *« La principale conclusion à en tirer est que les politiques économiques influenceront considérablement la situation. »*

Le rapport du Fonds monétaire n'est pas exempt de contradictions.

La première est que, selon le cas, le déficit budgétaire est considéré comme un stimulant de l'activité ou au contraire comme une cause de récession. La deuxième qui est une cause d'irritation permanente pour les experts du Fonds monétaire est qu'ils n'arrivent pas à un compte juste pour leurs estimations de balance de paiements. Les excédents des uns ne sont pas exactement égaux aux déficits des autres. La différence était de 71 milliards de dollars en 1984 et pourrait atteindre, d'après les estimations pour 1986, 97 milliards.

P. F.

FAITS ET CHIFFRES

Affaires

● **Dénationalisation : Alsthom se sépare d'une fonderie.** – Alsthom-Atlantique (groupe nationalisé CGE) veut céder à la société privée Fort la partie chaudronnerie d'une de ses filiales, la Société des aciéries et fonderies de Tamaris, située dans le bassin d'Alès, qui emploie cent quarante personnes, pour un chiffre d'affaires de 110 millions de francs en 1983 et des pertes de 60 millions.

La CGT dénonce ce *« cadeau royal que fait une entreprise du secteur public industriel au secteur privé »*, et indique que ce rachat se ferait à *« un prix extrêmement dérisoire au regard des sommes investies dans la dernière période pour moderniser l'outil de production »*. – *(AFP.)*

Étranger

ÉTATS-UNIS

● **Boom dans les machines-outils.** – Les commandes reçues par les constructeurs américains de machines-outils ont atteint 728,2 millions de dollars au premier trimestre, soit 21 % de plus qu'au cours de la même période de 1984, et le niveau trimestriel le plus élevé depuis le début de 1981, a annoncé lundi 29 avril l'association professionnelle de cette branche.

Les livraisons de machines-outils effectuées au premier trimestre ont, quant à elles, totalisé 531,7 millions de dollars, soit 18 % de plus qu'au cours des trois premiers mois de 1984. – *(AFP).*

JAPON

● **Baisse de la production industrielle en mars.** – La production industrielle du Japon a baissé de 2 % en mars par rapport à février, l'indice calculé sur la base 100 en 1980 étant revenu de 120,8 à 118,5. En un an (mars 1985 comparé à mars 1984), la production industrielle est en hausse de 5,2 %. Mais la tendance n'est pas favorable puisque, si l'on compare l'indice moyen du premier trimetre 1985 à l'indice moyen du quatrième trimestre 1984, on constate une baisse de 1,4 %.

● **Fort déficit des échanges extérieurs anglais en mars.** – La balance des paiements courants britannique a accusé un très important déficit de 456 millions de livres, en mars, à la suite d'une forte hausse des importations (reconstitution des stocks pétroliers).

Équipement

● **Développement social des quartiers : 721 millions de francs.** – L'Etat consacrera une somme totale de 721 millions de francs aux opérations engagées avec l'aval de la Commission nationale pour le développement social des quartiers, appelée commission Pesce (ex-commission Dubedout). Sur cette somme, 523 millions iront à la réhabilitation du logement et 198 millions aux opérations d'accompagnement (animations sociales et culturelles, initiatives économiques, etc.).

Social

● **Grève de postiers à Marseille.** – La chambre syndicale de l'hôtellerie, vingt-huit avocats et notaires ont assigné en référé le directeur des PTT de Marseille le 29 avril devant le tribunal de grande instance, le courrier n'étant pas distribué depuis quatorze jours en raison d'une grève des postiers du centre de la ville. Les cent treize facteurs des premier et sixième arrondissements, où sont installés les plaignants, se sont mis en grève il y a quatorze jours pour protester contre *« une diminution des effectifs envisagée par la direction »*, indique-t-on de source syndicale. – *(APF.)*

● **FO va créer une union syndicale de chômeurs.** – L'union régionale Force ouvrière d'Ile-de-France a lancé une série d'opérations en direction des chômeurs en organisant notamment les 29 et 30 avril à Paris, deux journées d'information, et en annonçant la création prochaine d'une union syndicale regroupant des demandeurs d'emploi. L'union régionale compte rassembler plusieurs centaines de chômeurs au sein de cette structure.

● **Le député de Cherbourg séquestré pendant cinq heures.** – M. Louis Darinot, député socialiste de Cherbourg (Manche), qui était retenu depuis 14 h 30 le 29 avril dans sa permanence par une vingtaine d'ouvriers de l'Union industrielle d'entreprise (spécialisée dans la construction de plates-formes pétrolières) a été libéré peu avant 20 heures par les forces de l'ordre. Les ouvriers entendaient ainsi protester contre les menaces de licenciements qui pèsent sur eux.

● *Grève des « pions » contre les* **TUC.** – Le Syndicat national des enseignements de second degré (SNES-FEN) appelle les personnels de surveillance des collèges et lycées à cesser le travail, mardi 14 mai, pour protester contre une récente circulaire ministérielle permettant l'affectation à des tâches de surveillance de jeunes bénéficiaires de « travaux d'utilité collective » (TUC). Les maîtres d'internat et surveillants d'externat (MI-SE) du SNES craignent pour leur emploi, car, disent-ils, *« comment imaginer que si deux catégories remplissent pour l'essentiel les mêmes fonctions, l'une pendant vingt-huit heures hebdomadaires pour 4 600 F par mois (MI-SE) et l'autre pendant vingt heures pour 1 200 F (les stagiaires TUC). l'administration en période de restriction budgétaire ne finira pas par en tirer les conclusions ? »* Le SNES émet en outre des doutes sur la qualité de la surveillance assurée par les stagiaires TUC, et sur la formation qui leur sera dispensée.

ÉTRANGER

En RFA

Le dialogue social se grippe

Le consensus social, image de marque de l'économie allemande, est-il en train de se lézarder ? Le patronat, qui ne semble plus bénéficier d'une confiance totale dans l'opinion publique, se heurte à des exigences syndicales plus tranchées que par le passé.

De notre correspondant

Bonn. – Le « syndrome Scargill » guette-t-il l'Allemagne fédérale ? L'avertissement prêterait à sourire, si le long conflit de 1984, dans la métallurgie et l'imprimerie, n'avait donné naissance à une certaine nervosité. Il vient, en tout cas, d'être très sérieusement lancé par le patronat de la métallurgie de Hesse et repris par l'Institut pour l'économie de Cologne, proche de la Fédération des industriels allemands, qui a publié simultanément un sondage peu favorable sur l'image du patronat dans l'opinion publique.

Au pays de l'« économie sociale de marché » et du consensus social, le débat sur la réduction de la durée du travail et sur l'introduction de la flexibilité se passe mal. Rarement depuis la guerre, les partenaires sociaux n'auront mis autant de mauvaise volonté à essayer de se comprendre pour tenter de résoudre les problèmes de la troisième révolution industrielle.

Aux termes de l'accord conclu début juillet 1984, après six semaines de grève, entre le syndicat IG-Metall et l'organisation patronale Gesamtmetall, les trente-huit heures et demie par semaine viennent d'entrer en vigueur le 1er avril dans la métallurgie. La mise en œuvre de cet accord, qui a parfois demandé de longues négociations, au niveau des firmes, entre comités d'entreprise et directions, n'est pas allée sans mal.

L'accord instituait un temps de travail hebdomadaire moyen de trente-huit heures et demie, contre quarante heures auparavant. Pour permettre au patronat de céder sur ce seuil fatidique, dont il avait fait un symbole, le médiateur, M. Georg Leber, ancien président du syndicat du bâtiment et ancien ministre social-démocrate du travail, avait introduit dans son compromis une clause de flexibilité. Cette clause prévoyait que les horaires dans une *même entreprise pourraient varier* entre trente-sept et quarante heures, à condition que la moyenne calculée *sur deux mois corresponde bien au* bout du compte à trente-huit heures et demie.

La formule apportait deux éléments de nouveauté. Non seulement elle introduisait une dose minime de *flexibilité*, mais elle aboutissait également à donner aux comités d'entreprise une compétence dans un do*maine qui relevait jusqu'à présent* exclusivement des centrales syndicales. Les négociations qui ont suivi *n'ont pas toujours été* faciles. IG Metall n'avait jamais caché son hostilité à toute forme de flexibilité, n'y voyant qu'une façon déguisée pour le patronat de rationaliser davantage la production.

Les *dirigeants* syndicaux avaient conseillé à leurs représentants dans les comités d'entreprise de demander *purement* et *simplement* l'application des trente-huit heures et demie pour tous, faisant valoir la difficulté d'établir une discrimination entre les différents types de salariés. Leur tâche a été facilitée, malgré les appels de Gesamtmetall, par le scepticisme d'un grand nombre de chefs d'établissement, qui, tout en maugréant, ont préféré purement et simplement réduire la journée de travail de dix-huit minutes par jour. Une autre solution de facilité a consisté à conserver les quarante heures et à donner en échange des jours de congé supplémentaires.

Là où les directions ont tenté de tirer au mieux profit de la faible marge de manœuvre qui leur était accordée, les discussions se sont révélées souvent beaucoup moins sereines. Dans un certain nombre de cas, il a fallu recourir à des arbitrages afin de trouver une solution. Au bout du compte, IG Metall s'est félicité de voir que, dans 95 % des cas, on avait purement et simplement réduit le temps de travail, tandis qu'à l'inverse Gesamtmetall indiquait que 65 % des accords intégraient une certaine dose de flexibilité.

Comprenne qui pourra ! L'essentiel est de savoir que chaque camp a d'ores et déjà pris date pour le prochain round, qui s'annonce pas sous les meilleurs auspices. L'accord de juillet 1984 n'est valable que jusqu'à la fin de 1986, ce qui veut dire que l'on va commencer à renégocier dès l'année prochaine. Beaucoup redoutent que l'on n'aille vers une nouvelle épreuve de force encore plus dure que la première. IG Metall *maintient son objectif de la semaine* de trente-cinq heures sans diminution de salaire. Et, si son président, M. Hans Mayr, *évoque* à son tour une possibilité de flexibilité, ce serait pour permettre aux salariés d'avoir une certaine marge de manœuvre personnelle dans l'organisation de leur vie professionnelle.

Par comparaison avec la France, la situation du patronat allemand pourrait paraître malgré tout confortable. Le nombre d'heures perdues dans des conflits sociaux reste en RFA largement en dessous de ce qui se passe chez ses voisins. Bien qu'ayant duré six semaines, la grève de la métallurgie n'a finalement pas eu d'effet durable sur le mouvement de reprise économique qui avait marqué une pause.

Dans beaucoup d'autres branches, les syndicats ont fait preuve d'une compréhension plus grande. Ainsi, dans la chimie, malgré de bons résultats l'année dernière, les hausses de salaires sont restées modérées et les partenaires sociaux viennent de conclure à leur tour un accord sur le temps de travail. Celui-ci repousse à 1987 la réduction des horaires et institue en revanche un nouveau système de préretraites plus favorable aux salariés.

Chômage

Dans le bâtiment, qui traverse une crise particulièrement grave, on a été là aussi obligé de faire appel à un *médiateur : mais la nouvelle* convention, adoptée le 2 avril, ne prévoit en définitive qu'une augmentation de 2,4 % à compter du 1er août. Même dans la fonction publique, dont le principal syndicat, *celui des salariés du secteur public*, des transports et de la circulation (OeTV), avait été à la pointe de la *solidarité avec IG Metall et dont les* bannières avaient été de toutes les manifestations en faveur des trente-cinq heures, *on s'est contenté d'un* compromis bien en retrait des revendications initiales.

Tous ces accords ont cependant surtout permis de retarder les échéances sans résoudre le problème sur le fond. *Or le maintien du chô*mage à son niveau actuel ne peut qu'apporter de l'eau au moulin des syndicalistes les plus radicaux. La promesse faite par le gouvernement *d'une amélioration de la situation de* l'emploi au cours de cette année n'a pas trouvé l'ombre d'une confirmation, bien au contraire, au cours du premier trimestre. Jamais les chiffres du chômage n'avaient été aussi élevés. Si les indices de croissance sont au beau fixe dans de nombreux secteurs, la poursuite de l'assainissement dans la sidérurgie, dans les charbonnages, dans les chantiers navals, et, surtout, l'aggravation de la situation du bâtiment continuent de *tirer la moyenne vers le bas.*

Quelle que soit par ailleurs la méfiance à l'égard des syndicats les *plus durs, dont les revendications* sont souvent mal comprises par leurs propres adhérents, tout cela crée un malaise ambiant qui est loin de faire l'affaire du patronat, dont l'image de marque ne cesse de se dégrader. Selon le dernier sondage de l'Institut pour l'économie, les patrons ont la confiance de 48 % seulement de la population, contre 56 % en 1983, au début du conflit des trente-cinq heures. Déjà, en 1983, une étude de l'Institut Allensbach révélait que, si les qualités de sérieux et d'efficacité du patronat n'étaient pas en cause – bien au contraire, – son rôle dans la société était perçu de plus en plus négativement.

22 % seulement des personnes interrogées – ce qui n'était pas nouveau – jugeaient favorablement son aptitude à penser socialement, et 55 % estimaient qu'il avait un peu trop les mains « *partout dans la politique* ». Le scandale Flick et l'arri*vée au pouvoir d'une coalition gou*vernementale qui ne fait pas mystère de sa position favorable aux *thèses du patronat expliquent* en partie cette dégradation.

« *Il y a très peu de souplesse dans le domaine social, encore moins que chez vous* », nous disait récemment un responsable indus*triel de la Ruhr. Trop affaibli et hé*sitant sur les solutions à proposer, le Parti social-démocrate s'est révélé *jusqu'à présent incapable de jouer* un rôle positif dans ce débat. Le dialogue qui serait nécessaire ne s'amorce pas, alors que les nouvelles générations de syndicalistes s'annoncent davantage prêtes à en découdre que leurs aînés marqués par la difficile période de l'après-guerre.

HENRI DE BRESSON.

Pessimisme dans le bâtiment

Les *espoirs* d'une *amélioration* du marché de l'emploi cette année, en Allemagne fédérale, se *heurtent à une situation préoccu*pante dans le bâtiment et les travaux publics. Près d'un tiers des *effectifs* de ce secteur, le plus important du point de vue de l'emploi (neuf cent quatre-vingt mille personnes) et du *chiffre* d'affaires (66 milliards de marks), sont actuellement au chômage ou réduits à travailler à temps partiel, sans qu'aucun signe d'amélioration n'apparaisse à court terme.

Les commandes et les permis de construire, qui avaient connu un redressement passager en 1983, ont à nouveau fléchi sévèrement au cours de l'année dernière. Les branches les plus atteintes ont été la construction de logements, où les commandes ont baissé de 19,6 % (18,9 milliards de marks), et le bâtiment *industriel, où elles ont* baissé de 6,8 % (18,8 milliards de DM). Si les travaux publics se sont mieux *comportés, ils n'ont pas* empêché une diminution des commandes globale de 5,8 % *sur l'année*, les autorisations de construire baissant pour leur part de 23 % au *cours des dix premiers mois* de 1984.

Alors que l'on tente d'expliquer la faible demande de logements par le coût élevé des terrains et l'incertitude qui a pesé sur les taux d'intérêt, pourtant très bas actuellement, les professionnels se plaignent surtout du manque d'investissements de l'État et des communes.

Les syndicats du bâtiment, qui viennent de signer des accords salariaux prévoyant une légère baisse de pouvoir d'achat, ne cessent de réclamer au gouvernement de relâcher un peu sa politique d'austérité budgétaire et de redonner une plus grande marge de manœuvre aux collectivités locales.

Nombreux sont cependant *ceux qui pensent que l'on a affaire* à une crise structurelle plus grave et que l'on ne retrouvera jamais le *niveau d'activité d'autrefois* (reconstruction d'après-guerre, *ambitieux programmes* d'équipements collectifs).

La situation ne se présente guère mieux sur les marchés extérieurs pour les grandes firmes de travaux publics allemandes, qui ont vu leurs contrats chuter – en valeur – entre 1981 et 1984, revenant de 12 milliards à environ 4,5 milliards de DM.

Que ce soit à l'intérieur ou à l'extérieur, la profession ne cache pas son pessimisme pour les mois à venir. Les deux principales associations du bâtiment s'attendent à une nouvelle dégradation de la situation pour cette année, ce qui devrait conduire à une poursuite des faillites et à des mises en règlement judiciaire, déjà en augmentation de 12 % en 1984. En mars, le nombre des chômeurs et des travailleurs à temps partiel atteignait respectivement deux cent soixante mille et cent quatre-*vingt-quatre mille, soit cinquante*-cinq mille et vingt-cinq mille de plus qu'en mars 1984.

H. de B.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

Béghin Say

Le conseil d'administration de Beghin-Say s'est réuni, le 25 avril 1985, sous la présidence de M. Jean-Marc Vernes.

Il a arrêté les comptes de l'exercice 1984, qui seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires convoquée à Paris le 26 juin 1985.

Le chiffre d'affaires hors taxes de l'exercice, d'un montant de 10 964,3 millions, est en hausse de 4,4 % sur celui de l'exercice précédent.

La marge d'autofinancement s'élève à 239,5 millions, contre 471,6 millions en 1983. Cette marge comprend le bénéfice net, les amortissements hors réévaluation et le solde de la dotation à la provision pour hausse des prix et de la reprise sur cette provision.

Le bénéfice net de l'exercice après impôt s'établit à 21,1 millions, contre 125,7 millions en 1983. Ce montant est obtenu après affectation d'une annuité d'amortissement de 396,8 millions, contre 366,4 millions en 1983, dont 15,3 millions de dotation complémentaire de réévaluation, contre 20,5 millions en 1983. En outre, la provision pour hausse des prix a subi une reprise de 375,9 millions et reçu une dotation au titre de l'exercice de 212,8 millions.

Les résultats de la branche papier couché ont été satisfaisants.

Par contre, la baisse des cours mondiaux du marché du sucre s'étant poursuivie, cette branche a été déficitaire notamment du fait de la production des sucres hors quota. Une tare élevée s'est ajoutée lors de la campagne sucrière, créant des charges supplémentaires.

Par ailleurs, la mauvaise conjoncture du marché des produits de grande consommation a réduit les profits de la branche papiers domestiques.

Ces éléments ont conduit le conseil d'administration à proposer à la prochaine assemblée générale de ne pas distribuer de dividende au titre de l'exercice 1984.

SOVABAIL

Les actionnaires de SOVABAIL, Sicomi du groupe SOVAC, réunis en assemblée générale ordinaire et extraordinaire le 25 avril 1985, ont approuvé les comptes de l'exercice 1984.

Le montant du bénéfice net comptable s'établit à 76 975 864,51 F, contre 68 930 346,96 F au titre de l'exercice 1983, en progression de 11,7 %.

L'assemblée a décidé la distribution, à compter du 6 mai 1985, d'une somme de 65 390 000 F; le dividende unitaire correspondant s'élève à 50,30 F, contre 46,50 F pour l'exercice précédent (+ 0,8 %), auquel s'ajoute un crédit d'impôt de 0,0833 F.

Au cours de sa réunion extraordinaire, l'assemblée a décidé de modifier certains articles des statuts pour les mettre en harmonie avec les nouveaux textes législatifs et réglementaires régissant la société.

SOCIÉTÉ VICAT

Alors que dans la période 1976-1981 la récession en volume qui touchait déjà la profession s'établissait à un niveau moyen de 2 % l'an, 1982 enregistrait brutalement une baisse de 8,7 %, 1983 une chute de 7,3 %. Vicat aura vendu en 1984 3 673 000 tonnes contre 3 848 000 tonnes en 1983.

L'encadrement des prix aggrave les effets de la crise en interdisant la répercussion des hausses des composantes du prix de revient et en particulier des combustibles. Avec l'apport de la branche papier, le chiffre d'affaires de la société s'établit en 1984 à 1 478 MF.

La capacité d'autofinancement dans ce contexte atteint 172,6 MF contre 196,3 MF en 1983. Le résultat net qui ressort à 40,3 MF contre 32,4 MF en 1983 a été fortement influencé par l'augmentation exceptionnelle des produits financiers, qui ont représenté 16,7 MF contre 5,4 MF en 1983.

Suivant les recommandations gouvernementales, le conseil d'administration, qui a arrêté les comptes de l'exercice le 4 avril 1985, proposera à l'assemblée des actionnaires la distribution d'un dividende net de 16,5 F, auquel s'ajoutera un avoir fiscal de 8,25 F.

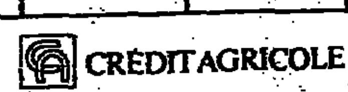
DIVIDENDES ET RÉSULTATS 1984

Les actionnaires des Sicav du Crédit Agricole : ÉPARGNE-UNIE, UNI-FONCIER et UNIRENTE ont approuvé, lors de leurs assemblées générales, la mise en paiement des dividendes suivants, au titre de l'exercice 1984 :

	ÉPARGNE-UNIE (diversification)	UNI-FONCIER (secteur immobilier)	UNIRENTE (obligations)
N° du coupon	25	17	9
Dividende net (F.)	37,92	46,05	148,32
Crédit d'impôt (F.)	4,65	3,99	9,97
Revenu global (F.)	42,57	50,04	158,29
Rappel R. global 83 (F.)	30,50	47,25	178,18

Les dividendes nets sont mis en paiement, à la Caisse Nationale de Crédit Agricole et dans l'ensemble des bureaux des CAISSES RÉGIONALES DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL depuis le 27 avril 1985. Le réinvestissement du dividende net en actions de chaque SICAV s'effectuera en franchise totale de droit d'entrée jusqu'au 27 juillet 1985.

	ÉPARGNE-UNIE	UNI-FONCIER	UNIRENTE
Valeur liquidative au 28.12.84 (F.)	846,70	732,49	1799,62
Variation en % du 31.12.83 au 28.12.84 (coupon versé en 84 compris)	+3	+17,8	+13,7





FRANCE-INVESTISSEMENT

Société d'investissement à capital variable

L'assemblée générale ordinaire du 23 avril 1985 a approuvé les comptes de l'exercice 1984 et fixé le dividende à 18,32 francs par action (dont 2,25 francs de crédit d'impôt), contre 16,68 francs (dont 2,08 francs de crédit d'impôt) pour l'exercice 1983, soit une augmentation de 9,8 %. Ce dividende sera mis en paiement le mercredi 22 mai 1985.

L'assemblée a renouvelé les mandats d'administrateur de M. Geoffroy de Courcel et du Groupement de l'industrie sidérurgique. Elle a également nommé administrateur M. Jean-Pierre Brunet, ambassadeur de France, président d'honneur de la CGE.

Rappelons que le portefeuille de France-Investissement était, au 28 décembre 1984, composé de 29,66 % d'obligations françaises, 4,99 % d'obligations étrangères, 27,74 % d'actions françaises, 36,53 % d'actions étrangères, et que la valeur liquidative de l'action était de 403,16 francs. Le 23 avril 1985, elle était de 429,41 francs.



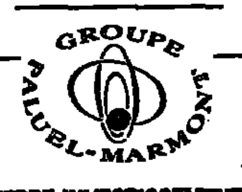
SOCIÉTÉ D'INVESTISSEMENT ET DE GESTION (SIG)

Société d'investissement à capital variable

L'assemblée générale ordinaire du 16 avril 1985 a approuvé les comptes de l'exercice 1984 et fixé le dividende à 33,48 F par action (dont 2,80 F de crédit d'impôt), contre 28,48 F pour l'exercice 1983 (dont 2,10 F de crédit d'impôt), soit une augmentation de 17 %. Ce dividende sera mis en paiement le jeudi 2 mai 1985.

L'assemblée a renouvelé le mandat d'administrateur de M. Roger Paluel-Marmont qui a été réélu président et a ratifié la cooptation de M. William H. Moore. Elle a également nommé administrateur M. Jean-Pierre Brunet, ambassadeur de France, président d'honneur de la CGE. M. Pierre Carrus a été confirmé dans ses fonctions de directeur général.

Rappelons que le portefeuille de la SIG était au 28 décembre 1984 composé de 30,39 % d'obligations françaises, 9,90 % d'obligations étrangères, 6,76 % d'actions françaises, 47,83 % d'actions étrangères et que la valeur liquidative de l'action était de 743,66 . Le 16 avril 1985, elle était de 776,83 F.



PIERRE-INVESTISSEMENT

Société d'investissement à capital variable

L'assemblée générale ordinaire du 18 avril 1985 a approuvé les comptes de l'exercice 1984 et fixé le dividende à 21,60 francs par action (dont 2,63 francs de crédit d'impôt), contre 19,59 francs (dont 2,09 francs de crédit d'impôt) pour l'exercice 1983, soit une augmentation de 10,26 %. Ce dividende sera mis en paiement le mercredi 14 mai 1985.

L'assemblée a également renouvelé les mandats d'administrateur du Groupe des Assurances nationales Vie (Gan Vie) et de la Banque pour l'industrie française.

Rappelons que le portefeuille de Pierre-Investissement était, au 28 décembre 1984, composé de 30,14 % d'obligations françaises, 5,54 % d'obligations étrangères, 37,48 % d'actions françaises, 22,80 % d'actions étrangères, et que la valeur liquidative de l'action était de 439,71 francs. Le 18 avril 1985, celle-ci était de 480,05 francs.

GROUPE CdF

SOFIREM-HUMMER

La société allemande Hummer, fabricant d'emballages plastiques et de poignées pour barils de lessive, s'implante à Carling avec l'aide de CdF Chimie et de SOFIREM (Société financière pour l'industrialisation des régions minières).

Dans cette nouvelle usine, la société Hummer créera quarante emplois en trois ans.

L'intervention financière de SOFIREM s'élève à 1 500 000 francs.



CAPITAL PLUS

Société d'investissement à capital variable

L'assemblée générale ordinaire du 25 avril 1985 a approuvé les comptes de l'exercice 1984 et fixé le dividende à 16,34 francs par action correspondant au produit des fonds déposés en banque (contre 26,36 francs pour l'exercice 1983). Ce dividende sera mis en paiement le mercredi 29 mai 1985.

L'assemblée a également renouvelé les mandats d'administrateur de M. Georges Cazac et de la Compagnie Imperio. M. Jean-Marie Paluel-Marmont a été élu président du conseil d'administration et M. Antoine Nicolaï confirmé dans ses fonctions de directeur général.

Rappelons que le portefeuille de Capital Plus était, au 28 décembre 1984, composé de 32,72 % d'obligations françaises classiques, 45,17 % d'obligations françaises à taux variable ou optionnel et 22,11 % de liquidités. La valeur liquidative était de 1 372,33 francs au 28 décembre 1984 et de 1 434,63 francs au 25 avril 1985.



COMPAGNIE DES SALINS DU MIDI ET DES SALINES DE L'EST

Lors de sa séance du 22 avril 1985, le Conseil d'Administration a examiné les comptes de l'exercice 1984 : le bénéfice net s'élève à 35 868 150 F contre 33 030 309 F en 1983, en augmentation de 8,59 %.

Ce bénéfice s'entend après des plus-values à long terme s'élevant à 1 140 076 F en 1984, contre 7 335 365 F de moins-values à long terme pour le précédent exercice.

Il sera proposé à l'Assemblée Générale des Actionnaires, qui se tiendra le 17 juin prochain, de distribuer un dividende de :

- 18,00 F par action « A », assorti d'un avoir fiscal de 9,00 F, soit un revenu de 27,00 F (contre 22,50 F l'an dernier).
- 4,50 F par action « B », assorti d'un avoir fiscal de 2,25 F, soit un revenu global de 6,75 F (contre 5,63 F).

FIAT

Fiat France S.A. : résultats de l'exercice 1984

L'assemblée générale ordinaire de Fiat France S.A., qui s'est réunie le 29 avril 1985, a approuvé les comptes de l'exercice 1984, qui font apparaître un bénéfice net de 13 001 163 F, contre 12 447 407 F en 1983.

Le dividende, fixé à 3 F par action, augmenté d'un avoir fiscal de 1,50 F, soit un revenu global de 4,50 F, sera mis en paiement à partir du 6 mai 1985 aux guichets des banques suivantes :

- L'Européenne de banque ;
- Crédit lyonnais ;
- Banque nationale de Paris ;
- Société générale ;
- Crédit industriel et commercial ;
- Crédit commercial de France ;
- Caisse centrale des banques populaires ;
- Banque de l'Union européenne ;
- MM. Lazard Frères et Cie ;
- Sudameris France ;
- Banco di Roma (France).

Le chiffre d'affaires global réalisé en 1984 par les sociétés du groupe Fiat en France a atteint environ 10 milliards de francs.



FRANCIC

Société d'investissement à capital variable

Le conseil d'administration de FRANCIC, SICAV fondée par le groupe CIC pour bénéficier des avantages de la loi Monory et du CEA, s'est réuni, le 25 avril 1985, sous la présidence de M. Olivier Moulin-Roussel et a approuvé les comptes de l'exercice 1984-1985, clos le 29 mars 1985.

Il sera proposé à la prochaine assemblée des actionnaires la distribution d'un dividende net de 12,40 F assorti d'un impôt déjà payé au Trésor de 1,65 F, soit un revenu global de 14,05 F représentant le coupon n° 8.

Au 29 mars 1985, le montant de l'actif s'établissait à 2 122 486 059,69 F contre 1 693 113 794,67 F un an auparavant.

Au cours de cet exercice, la valeur liquidative de l'action FRANCIC est montée de 234,69 F, le 30 mars 1984 à 258,59 F, le 29 mars 1985, soit une progression de 10,18 % et de 15,62 % en tenant compte du dividende payé en 1984.

UFINEX

Le conseil, réuni sous la présidence de M. Lasseron le 18 avril, a arrêté les comptes de l'exercice 1984, qui font ressortir un bénéfice net de 5 millions de francs contre 4,99 millions de francs en 1983.

Il a été décidé de proposer le paiement d'un dividende de 24 F plus avoir fiscal contre 23 F l'an dernier.



OBLISEM

Société d'investissement à capital variable

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

L'Assemblée générale extraordinaire des actionnaires d'OBLISEM, réunie le 24 avril 1985 sur deuxième convocation sous la présidence de M. Patrick Thuillier, a décidé de modifier la raison sociale et d'adopter comme nouvelle dénomination : RENTACIC.

Il est rappelé que le Conseil d'administration qui s'était réuni à la suite de l'Assemblée générale ordinaire du 19 décembre 1984 avait adopté les dispositions suivantes :

– *Réduction du droit d'entrée* ramené de 4,75 % à 1,50 % à dater du 2 janvier 1985.

– Versement d'acomptes sur dividendes en cours d'exercice.

Par ces dispositions, la SICAV répond désormais à sa vocation :

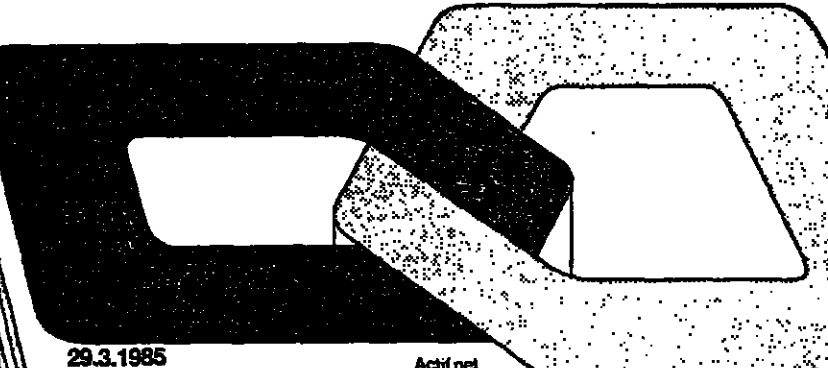
– Privilégier la rentabilité de l'investissement.

– Assurer un service régulier grâce à la périodicité des acomptes, cette orientation répondant aux souhaits des souscripteurs.

Le rappel de l'origine de la SICAV créée par le groupe CIC d'une part, sa nouvelle vocation – à savoir une véritable RENTE TRIMESTRIELLE – d'autre part, expliquent la décision de l'Assemblée générale extraordinaire des actionnaires de changer la dénomination sociale en

« RENTACIC »

SICAV DU GROUPE CIC



29.3.1985

	Actif net (en milliers de francs)	Valeur liquidative (en francs)	Dernier coupon payé brut	Evolution (coupon inclus) depuis la création ou par rapport au 31.12.1982	28.12.1984
SICAV ACTIONS					
SNI (diversifiée)	1 442 209	1 033,75	45,82	+ 38,76	+ 8,72
CRÉDINTER (internationale)	500 150	374,00	10,02	+ 39,86	+ 4,77
UNIJAPON (valeurs japonaises)	1 689 291	1 043,69	27,58	+ 55,14	– 0,55
SICAVIMMO (valeurs immobilières)	697 682	538,34	27,70	+ 63,10	+ 9,37
FRANCIC (actions françaises)	2 122 961	258,65	14,10	+ 58,87	+ 7,87
TECHNOCIC(1) (haute technologie)	104 541	1 048,46	–	–	+ 3,20
JAPACIC(2) (valeurs françaises, japonaise et du Pacifique)	348 105	117,29	–	–	+ 8,07
SICAV OBLIGATIONS					
OBLISEM-RENTACIC (rente trimestrielle)	522 052	150,27	13,33	+ 36,88	+ 4,67
EUROCIC (obligations étrangères)	225 878	7 999,93	531,28	+ 35,81	+ 1,13
MONECIC (court terme, régularité)	4 073 645	57 282,51	6 693,50	+ 31,25	+ 2,92
ASSOCIC(3) (emprunts d'État)	2 155 564	22 491,05	3 528,59	+ 29,80	+ 3,50
ÉPARCIC(4) (moyen terme, coupon réduit)	844 914	56 285,12	–	–	+ 3,50
ÉCUCIC (couverture en Écu)		En cours de création			
SÉCURICIC (régularité, très court terme)		En cours de création			

Indice moyen des Sicav du Groupe CIC (hors MONECIC, ASSOCIC et EPARCIC) Base 100 au 28.12.1984 : 105,23

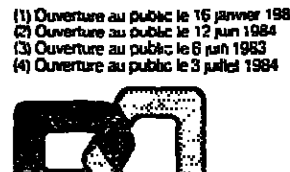
(1) Ouverture au public le 16 janvier 1984
(2) Ouverture au public le 12 juin 1984
(3) Ouverture au public le 6 juin 1983
(4) Ouverture au public le 3 juillet 1984

24 avril 1985 : Oblisem devient Rentacic la "Sicav des 4 saisons".

Avril, juillet, octobre, janvier, les acomptes versés permettent de faire face à diverses échéances : impôts, loyers, vacances.

Complément de revenus, complément de retraite, c'est aussi un placement adapté à l'épargne des jeunes.

Pour toute information complémentaire, adressez-vous au guichet de la banque du Groupe CIC le plus proche de votre domicile ou retournez ce coupon à Vanina Barthélémy (D.E.F.G.), C.I.C. 61, rue de la Victoire. *BP 207, 75452 Paris Cedex 09. Tél. 280.93.20*



Veuillez m'envoyer une documentation sur les Sicav

M

Adresse

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

UNION IMMOBILIÈRE DE FRANCE

Le conseil d'administration s'est réuni, le 25 avril 1985, pour arrêter les comptes de l'exercice 1984 et prendre connaissance du compte rendu d'activité de la société.

L'exploitation du domaine se poursuit *dans des conditions satisfaisantes* avec un taux d'occupation des appartements très proche de 100 % et une mobilité des locataires de plus en plus réduite.

Les recettes locatives, intégrant depuis mai 1984 les fruits du nouvel immeuble d'Issy-les-Moulineaux, 20-22, rue Hoche, ainsi que les indemnités compensatrices, passent de *126 375 000 F à 136 071 000 F.*

Le conseil a constaté que, par rapport à l'exercice 1983, la progression du bénéfice — qui aurait été d'environ 5,6 % *dans* des conditions comparables — a été sensiblement réduite par un supplément très important d'impôt foncier dû à la modification du régime d'exonération propre aux immeubles d'habitation.

Il sera proposé à l'assemblée générale ordinaire, convoquée pour le 28 juin 1985, la distribution d'un dividende de 22,20 F *par action, contre 21 F en 1983.*

UGIMO

Le conseil d'administration s'est réuni le 26 avril 1985 pour arrêter les comptes de l'exercice 1984 et prendre connaissance du compte rendu d'activité.

Dans un marché locatif toujours aussi soutenu, la société enregistre un taux d'occupation des appartements très proche de 100 %, et une mobilité des locataires *de plus en plus réduite.*

Les recettes locatives en incluant les indemnités compensatrices passent de 69 350 000 F à 73 783 000 F.

Le conseil a constaté que, par rapport à l'exercice 1983, la progression du bénéfice, qui aurait été d'environ 6,8 % dans des conditions comparables, a été sensiblement réduite par un supplément très important d'impôt foncier dû à la modification du régime d'exonération propre aux immeubles d'habitation.

Il sera proposé à l'assemblée générale ordinaire, convoquée pour le 27 juin 1985, la distribution d'un dividende de 18 F par action, contre 17,60 F en 1983.

La société a mis en exploitation dans de très bonnes conditions un nouvel immeuble de trente-trois appartements situé à Issy-les-Moulineaux, 30-32, rue Diderot et 35, rue Danton.

FUSION UIF-UGIMO

Les conseils d'administration d'UIF et d'UGIMO, réunis les 25 et 26 avril 1985, ont approuvé le projet de fusion des deux sociétés, dont le principe avait été décidé lors de leurs séances du mois de mars.

La parité d'échange retenue est de cinq actions UIF pour six actions *UGIMO.*

La dénomination « Union immobilière de France » sera conservée par la société absorbante.

Les actionnaires des deux sociétés seront convoqués en assemblée générale extraordinaire le 27 juin pour UGIMO, *et le 28 juin pour UIF.*

Sous réserve de leur approbation, les effets de la fusion remonteront au 1er janvier 1985.

Les porteurs d'obligations d'UGIMO seront avisés le moment venu qu'ils pourront les convertir à raison de cinq *actions UIF pour six obligations.*

SCAC

Le conseil d'administration s'est réuni le 25 avril 1985 sous la présidence de M. Jacques Dupuydauby et a approuvé les comptes de l'exercice 1984 qui se soldent par une perte de 121 millions de francs, résultat qui interdit bien évidemment d'envisager le paiement d'un dividende.

Comme la société l'a déjà indiqué dans un communiqué publié en février dernier, cette perte provient uniquement de l'activité matériaux de construction qui enregistre un déficit de 150 millions. Ces résultats prennent en compte l'incidence des mesures de restructuration qui ont été décidées pour redresser la situation très dégradée de ce secteur.

Pour 1985, l'objectif prioritaire de la direction générale sera la réduction substantielle des pertes des négoces de matériaux. Il s'agira de poursuivre les mesures de restructuration déjà engagées et, par une gestion plus dynamique et rigoureuse des affaires, de rechercher dans un environnement que l'on peut espérer moins déprimé compte tenu des récentes mesures gouvernementales destinées à aider le bâtiment, un retour aussi proche que possible à l'équilibre.

Dans ces conditions, l'exercice 1985 devrait pour la société se traduire par une perte en sensible réduction par rapport *à celle de 1984.*

En effet, au vu de l'activité et des résultats des premiers mois de l'année, l'évolution des autres secteurs s'annonce *satisfaisante : les combustibles,* agences de voyages et bricolage consolident leurs positions et l'Auxiliaire de transport, principale activité du groupe, poursuit sa progression tant en ce qui concerne l'implantation géographique des affaires que l'essor des différents métiers.

Au cours de l'exercice 1985, la société devra également rétablir sa structure financière. Pour ce faire, un important programme de désinvestissement, décidé par la direction générale et approuvé par le conseil, principalement dans le domaine immobilier, est en cours d'exécution.

Cet impératif financier est d'ailleurs un préalable indispensable aux autres mesures qui permettront ultérieurement le redéploiement de la SCAC dans le cadre de ses activités de base.

BANQUE PRIVÉE DE GESTION FINANCIÈRE

La Banque privée de gestion financière — BPGF — réorganise sa direction bancaire avec l'entrée de Jean-Pierre Meurillon comme directeur central, responsable du département bancaire.

Directeur du département d'exploitation à la direction bancaire de la banque Louis Dreyfus, Jean-Pierre Meurillon fut ensuite directeur à la Banque arabe internationale d'investissement — BAII —, et détaché depuis août 1980, comme administrateur directeur général de la Banque arabe privée.

Par ailleurs, la BPGF confie à Pierre-Gabriel Chandon-Moët, directeur, conseiller du président, les relations avec *les actionnaires* et les *correspondants* bancaires. Cette fonction de liaison a notamment pour objet de développer une coopération étroite avec les actionnaires — en majorité étrangers — de la BPGF.

HEC 1958, Pierre-Gabriel Chandon-Moët est entré en 1962 à la Banque de l'Union européenne, puis en 1971 à la Société générale, où il était chef du secteur Europe Centre et Nord jusqu'en 1980, date à laquelle il a rejoint la Banque privée de gestion financière comme directeur international.

BANQUE DE FRANCE

Lettre de M. Michel CAMDESSUS, Gouverneur de la Banque de France, à Monsieur le Président de la République.

J'ai l'honneur de vous remettre le compte rendu des opérations de la Banque de France qui vient d'être arrêté conformément à la loi par son Conseil Général.

Comme il est d'usage, je vous prie de bien vouloir trouver dans la présente lettre les réflexions que m'inspirent le bilan de l'année écoulée et les perspectives qui s'offrent pour le proche avenir.

Dans l'ajustement graduel de notre économie au difficile état du monde des années 80, 1984 apporte une nouvelle avancée. La politique d'assainissement financier engagée en juin 1982 et renforcée en 1983 a été appliquée avec constance. Des progrès indéniables s'ensuivent.

— Les comptes extérieurs se sont sensiblement améliorés. Le déficit des échanges commerciaux a été inférieur à 20 milliards de francs contre 49 en 1983, avec un excédent au titre des produits manufacturés de 100 milliards (contre 60 en 1983) ; le surplus dégagé par les « invisibles » s'est accru malgré l'alourdissement du coût des intérêts de la *dette externe. Ainsi, l'équilibre de la balance courante est* atteint après un déficit de 34 milliards en 1983.

— La hausse des prix s'est ralentie par suite notamment de la désindexation des revenus : l'indice des prix de détail a *progressé de 6,7 % contre 9,3 % en 1983.* Ce progrès dans la maîtrise des rémunérations nominales témoigne d'une meilleure appréciation par tous les acteurs de la vie économique de l'enjeu de la désinflation.

— Les résultats des entreprises continuent de se redresser, grâce à une moindre croissance des charges salariales, à des gains de productivité et au développement des exportations. Ainsi réapparaissent, en moyenne, après une phase de grave affaiblissement, les taux de marge et d'autofinancement qui prévalaient il y a une dizaine d'années.

— Une meilleure discipline a été introduite dans les finances publiques, où l'on s'est efforcé de réduire l'ensemble des déficits et non pas seulement celui du budget de l'Etat. Les résultats sont à cet égard contrastés. Atteignant 3,3 % du Produit Intérieur Brut, le déficit du budget a dépassé la limite assignée (3 %) ; en revanche, celui de l'ensemble des administrations est demeuré proche de l'objectif recherché ; *il a été couvert par des ressources d'épargne pour une part de* croissance : à hauteur de 86 % contre 56 % en 1983.

Dans ce redressement global, la politique monétaire a pris sa part. Compte tenu de l'évolution escomptée du *Produit Intérieur Brut en valeur,* l'objectif de croissance de la masse monétaire a été fixé pour 1984 entre 5,5 % et 6,5 %, en très net retrait par rapport à l'augmentation constatée en 1983 (+ 9,9 %). Il a été légèrement dépassé. 1984 s'achève néanmoins avec un repli appréciable supérieur à 2 points du taux de progression de la masse monétaire par rapport à 1983. Ce résultat s'explique par la modération de la demande de crédit, une politique prudente de taux d'intérêt et un nouvel essor du marché financier, où les émissions brutes d'obligations se sont accrues de 25 %.

Les taux d'intérêt se sont nettement orientés à la baisse dès que le rythme de la désinflation est apparu mieux assuré. Ils demeurent élevés en termes nominaux mais sont, en *termes réels, parmi les plus bas des grands pays industrialisés.* En concertation avec nos partenaires européens, nous nous sommes efforcés de nous préserver partiellement du niveau excessif des taux réels qui prévaut dans le monde. Il reste que la France, moins avancée que d'autres dans son combat contre l'inflation, ne pouvait s'exonérer davantage de cette discipline.

Une action continue de réforme du système financier a accompagné l'action monétaire. La mise en vigueur de la nouvelle loi bancaire a ouvert, plus largement qu'auparavant, la voie à une banalisation progressive des réseaux de collecte des dépôts et de distribution du crédit : elle a placé tous les établissements pratiquant le commerce de banque sous une même réglementation et un même contrôle. En outre, l'encadrement du crédit a été supprimé, le champ des bonifications d'intérêt rétréci, le développement de l'épargne et l'innovation financière activement encouragés par les Pouvoirs *publics.*

Rien d'étonnant dès lors à ce que, pour le Franc également, 1984 marque un mieux.

Au moment où ces lignes sont écrites, sa valeur en deutschemarks est *identique à celle qui prévalait en janvier 1984.* Certes, ces deux devises ont cédé du terrain au dollar (13 % pour le Franc) mais l'explication n'en est pas seulement dans les rigidités de l'économie européenne : elle réside aussi dans le drainage de l'épargne internationale qui permet aux Etats-Unis de financer leurs déficits budgétaire et extérieur. Cette demande de capitaux est si importante qu'elle s'accompagne d'un maintien à des niveaux trop élevés des taux d'intérêt et d'un cours du dollar dangereux pour tous, et même pour les *Etats-Unis dont il aggrave le déséquilibre extérieur.*

Si l'on considère les principales autres monnaies flottantes, le Franc s'est apprécié de 8 % et 3 % respectivement contre la livre sterling et le franc suisse et déprécié de 6 % contre le yen.

La bonne tenue du Franc a contribué au fonctionnement harmonieux du Système Monétaire Européen qui continue d'apporter au commerce intra-européen la stabilité indispensable au rapprochement durable des économies.

Profitant de cette bonne orientation, la Banque de France a continué de procéder à d'importants achats de devises et notablement reconstitué les réserves publiques de change.

Redressement des comptes extérieurs, amélioration de la situation financière des entreprises, effort de maîtrise des finances publiques et des liquidités, réduction de l'inflation, ces divers éléments d'un processus d'assainissement financier n'ont pas empêché le Produit Intérieur Brut d'augmenter sensiblement. Reconnaissons-le, toutefois, ces progrès ont été facilités par la reprise de la croissance autour de nous. L'environnement international a allégé ainsi les contraintes que ce redressement impose au pays.

Les progrès enregistrés ne peuvent laisser ignorer les *zones d'ombre.*

L'inflation recule certes, mais à la fin décembre 1984 un écart de 1,9 point subsistait par rapport à nos principaux partenaires. Or la sauvegarde de notre compétitivité impose d'éliminer ce différentiel.

Le redressement commercial s'accompagne de faiblesses. La France n'a pas profité de la reprise du commerce mondial autant qu'ont pu le faire le Japon et un certain nombre de nouveaux pays industriels, notamment d'Asie. Tout se passe comme si seul un nombre insuffisant de nos entreprises s'était doté de la souplesse, des équipements et des capacités technologiques nécessaires pour répondre rapidement aux demandes des marchés, où qu'elles se manifestent. L'équilibre de nos paiements extérieurs demeure donc fragile. Nous ne pouvons d'ailleurs, en ce domaine, nous contenter du seul *équilibre de la balance courante.* Pour qui observe les progrès des principaux pays industriels dans la conquête de nouveaux marchés, viser seulement une situation de neutralité du compte courant signifie accepter à terme de nouveaux déficits. Il faut donc développer notre effort pour gagner des positions solidement excédentaires : l'équilibre durable pour demain est à ce prix. Au reste, le niveau atteint par l'endettement extérieur rend nécessaires de tels surplus. Notre politique de soutien aux pays du tiers-monde, maintenue et renforcée, au prix de grands efforts, en ces temps de restrictions budgétaires, trouverait alors une meilleure assise. On ne peut durablement aider les plus pauvres si l'on est, soi-même, emprunteur net.

Cette recherche d'un plus grand dynamisme extérieur est en cohérence étroite avec d'autres actions indispensables.

Une crise profonde affecte, en France comme ailleurs, les secteurs d'ancienne industrialisation. De grands efforts de *modernisation s'y développent, parfois avec un réel succès,* mais les défaillances d'entreprises surendettées et mal adaptées aux conditions nouvelles de la concurrence s'y multiplient. Dans ces conditions, les banques portent un volume important d'engagements dont le recouvrement est difficile. Le poids d'un certain nombre de risques internationaux largement immobilisés s'y ajoute. Elles ne peuvent dès lors échapper à une politique prudente de constitution de provisions et de renforcement continuel de leurs fonds propres.

Le niveau du chômage enfin est une préoccupation majeure. Bien que à un rythme ralenti en fin d'année, il a continué de croître et d'affecter particulièrement les jeunes. Il y a là un mal insupportable. Sa réduction est désormais le point de passage obligé vers le vrai progrès social. Cela nous fait un devoir d'éliminer de notre vie et de notre politique économiques toutes les entraves aux initiatives et au dynamisme et d'y développer, au contraire, tout ce qui peut susciter un surcroît durable et sain d'activité.

Il nous faut donc rechercher une nouvelle réduction de l'inflation et le renforcement de l'équilibre extérieur. Tout nouveau progrès dans ces directions nous rapproche d'une croissance plus soutenue et d'une amélioration en profondeur du marché du travail. Les résultats de 1984 le suggèrent : la maîtrise de l'inflation, sans abandon de la croissance, n'est plus hors de portée ; en fait, elle en est le prix. Appréciées à la lumière de ces remarques, les orientations retenues pour la politique économique pour 1985 vont dans le bons sens. Au-delà de l'indispensable consolidation des acquis de 1984, elles peuvent renforcer les perspectives d'un nouveau dynamisme pour les années à venir.

En matière de lutte contre l'inflation, il s'agit de rejoindre un rythme de hausse des prix inférieur ou égal à celui de la moyenne de nos partenaires pour viser ensuite celui des meilleurs. Un léger excédent de la balance courante est *recherché. Un effort important est déployé pour hâter la* modernisation de l'appareil productif, stimuler la recherche et améliorer la formation à ses différents niveaux. Soutenu par l'investissement, l'exportation et une légère reprise de la consommation, le taux de croissance du Produit Intérieur Brut pourrait demeurer au niveau atteint en 1984.

L'objectif de progression de la masse monétaire — entre 4 % et 6 % — est compatible à la fois avec un nouveau recul de l'inflation et la croissance escomptée. Son respect sera assuré par un dispositif de régulation assoupli, simplifié, et faisant une large part à la concertation entre les autorités monétaires et les établissements de crédit. Une claire incitation à l'amélioration des gestions devrait en résulter.

Il n'en demeure pas moins que tout risque de dérapage devra être rapidement prévenu. C'est à cette condition que, si nos comptes extérieurs demeurent satisfaisants et les taux d'intérêt à l'étranger stables ou en diminution, nous pourrons *continuer à baisser nos taux nominaux au fil de la désinflation* qui sera constatée en France, sans nous risquer à aller au-delà. Dans la perspective d'une telle baisse, un grand soin devra être apporté à laisser subsister, *en général,* entre les taux des placements à long terme et ceux du marché monétaire, une marge suffisante pour que le marché obligataire reste abondamment alimenté : telle est l'une des conditions d'un financement sain de l'économie.

Il reste que, devant l'ampleur du chômage, devant l'équilibre trop précaire des comptes extérieurs, devant aussi la persévérance de nos grands partenaires dans l'approfondissement de leurs propres progrès vers plus de stabilité et de compétitivité extérieure, nous devons maintenir avec constance notre effort pour faire *en sorte que, plus rapidement encore,* la balance des paiements soit en excédent, le déficit budgétaire réduit et l'inflation ralentie. Il y a entre ces trois axes d'action une convergence particulièrement favorable à la reprise de l'économie. Pour y parvenir de la façon la mieux assurée, les cinq points suivants me semblent justifier une vigilance spéciale.

1) La maîtrise budgétaire sous trois aspects :

● Le respect, puis l'abaissement, du plafond actuel de *3 % du Produit Intérieur Brut retenu pour le déficit budgétaire ;*

● La réduction du besoin d'emprunt de l'ensemble des administrations publiques, en combattant les déficits de gestion où qu'ils se produisent, et en continuant à progresser vers la vérité des tarifs ;

● L'utilisation des marges de manœuvre qui peuvent apparaître afin d'alléger les charges pesant sur toutes les formes d'initiative créatrice.

2) La modération des évolutions nominales de revenus : la poursuite de la désindexation est ici doublement nécessaire, d'une part, pour assurer un nouveau recul de l'inflation et, d'autre part, pour faire en sorte que la croissance des revenus des salariés s'accorde aux gains de productivité et, s'ils viennent à se détériorer, des termes de l'échange. Il est nécessaire que les hiérarchies de salaires à l'intérieur des *entreprises ainsi qu'entre entreprises et entre branches puissent* évoluer aussi. La survie de certaines firmes et la création d'emplois nombreux sont, sans doute, à ce prix.

3) La poursuite de la modernisation du système financier par le décloisonnement des réseaux et le développement des mécanismes de marché : cela devrait accroître le rôle régulateur des taux d'intérêt et permettre aux différents agents économiques de profiter d'une saine concurrence. Certes, ce processus d'innovation financière complique parfois la régulation monétaire. Il est néanmoins bienvenu car il peut contribuer à une réduction du coût global d'intermédiation. Il convient donc de l'encourager en veillant toutefois à ce qu'il ne puisse être vecteur de permissivité dans le *contrôle de la création de la monnaie.*

4) L'effort d'expansion commerciale à l'étranger en dépit des fluctuations financières internationales.

C'est dans un contexte de tourmente monétaire internationale *que les entreprises doivent poursuivre leur effort* de pénétration des marchés extérieurs. Il est essentiel que cette action se fonde sur la recherche de gains constants de productivité. La compétitivité de nos produits est, au début de 1985, globalement satisfaisante. Ce constat favorable masque certes des disparités selon les zones géographiques. Ces différences ne présentent pas un caractère anormal car la compétitivité n'est jamais identique à l'égard de chacun des partenaires commerciaux.

Dans le passé, devant le resserrement, ici ou là, de nos marges à l'exportation, la réaction a été trop souvent de chercher dans la dévaluation une compétitivité artificielle et temporaire. Accepter une telle méthode est se résigner à ne *jamais progresser. Bien qu'elle invite à plus de rigueur, une* autre voie est plus prometteuse. Elle consiste pour les Pouvoirs publics à poursuivre leur action à long terme pour soutenir les efforts des firmes, favoriser la réduction des coûts de production et faciliter l'accès de nouveaux exportateurs aux débouchés étrangers. De leur côté, les entreprises doivent s'efforcer de tenir compte de ces différences de compétitivité, inévitables en économie ouverte, soit en se redéployant sur des marchés plus accessibles, soit en acceptant une réduction momentanée de leurs marges pour maintenir et, chaque fois que possible, accroître leurs parts de marché.

5) La poursuite, malgré la lenteur des progrès en ce domaine, des tentatives pour situer notre action dans une *véritable concertation internationale* des politiques économiques. Notre effort de solidarité avec tous nos partenaires peut être finalement fécond dans les trois champs de la construction européenne, des relations avec les pays en développement et du fonctionnement du système financier mondial. Ici aussi, il y a synergie entre l'intensification du redressement interne et l'accroissement de l'efficacité de notre action internationale.

C'est évident pour cet objectif majeur qu'est la construction monétaire européenne. Les progrès du Système Monétaire Européen, rendus hésitants pendant ses premières années de fonctionnement par la divergence des économies, seront mieux assurés si la stabilité des relations de change entre les grandes monnaies se consolide. L'accord qui pourrait prochainement être réalisé sur un élargissement de l'utilisation de l'ECU public et sa détention hors du cercle de la Communauté est un exemple des progrès que facilite le rap*prochement des performances économiques.* D'autres devraient suivre, rendus plus urgents par l'évolution actuelle du dollar. Ces développements, en tout cas, viennent à point pour conforter le rôle grandissant de l'ECU privé parmi les instruments de règlement des transactions financières et commerciales internationales.

Plus les progrès de tous renforceront le Système Monétaire Européen, plus le pôle monétaire qu'il pourrait constituer aura des chances de devenir un partenaire crédible face au dollar ; l'action de la France pour faire avancer l'idée d'une meilleure organisation monétaire internationale pourra alors s'appuyer sur ce premier acquis prometteur.

En ce qui concerne enfin les pays en développement, il *est important de garder en mémoire que la stabilité du Franc* est un apport significatif au développement des pays africains de sa zone. Quant aux pays les plus durement affectés par la crise de la dette internationale, l'une des contributions majeures de l'Europe à leur redressement serait un renforcement de sa croissance : la France doit y avoir sa part dans une recherche concertée d'une flexibilité accrue et de la réduction des obstacles à la réalisation d'un grand marché européen.

Au prix de cette vigilance et de cette ouverture internationale, 1985 peut nous rapprocher d'un meilleur équilibre. Ces efforts, toutefois, s'imposeront à nous pendant quelques exercices encore. Ils devraient tendre à approfondir, à moyen *terme, trois développements particulièrement positifs* de l'ajustement en cours :

— La prise en compte de plus en plus résolue du fait que la vigueur de notre économie passe par le renforcement des entreprises et par la réduction progressive des prélèvements publics ;

— La reconnaissance du rôle qu'une flexibilité accrue peut jouer en faveur de l'emploi ;

— Le recul de l'inflation.

La vigueur de l'économie est faite du jaillissement des initiatives des entreprises et des particuliers. Il doit prendre plus d'ampleur. En décidant d'engager le pays sur la voie de la réduction des prélèvements obligatoires, les Pouvoirs publics ont ouvert, pour cela, des perspectives fécondes. L'amorce d'une régression de leur taux laisse augurer d'une situation dans laquelle la diminution de la part des collectivités publiques dans l'affectation de l'épargne et dans la création monétaire permettrait aux initiatives productives de bénéficier de financements plus accessibles et moins coûteux : il peut y avoir là, à moyen terme, une contribution puissante au développement de l'activité. Cet objectif, toute*fois, ne sera pas atteint sans une action parallèle* pour un retour progressif à l'équilibre de l'ensemble des budgets par la réduction des dépenses publiques. Il serait illusoire, en effet, de prétendre obtenir un effet de stimulation des initiatives si l'Etat devait reprendre — par l'accroissement de son recours à l'endettement pour financer son déficit — ce qu'il abandonnerait de ressources par la baisse des impôts et des cotisations sociales.

Au nombre de ces nouveaux leviers du développement économique, les premières mesures pour introduire plus de souplesse dans le cadre réglementaire ou conventionnel de l'activité ne doivent pas être sous-estimées. Il est fréquent aujourd'hui d'opposer la progression du nombre des emplois *aux Etats-Unis au cours des dernières années à leur régression* en Europe : force est de constater qu'un grand nombre de ces nouveaux emplois sont aux Etats-Unis le fruit d'une flexibilité que notre société pourrait se donner sans mettre en danger ni les principes fondamentaux et l'originalité de notre législation sociale, ni nos équilibres économiques et financiers. L'effort entrepris pour accroître l'activité, non pas au travers d'une stimulation sans lendemain de la demande, mais par l'assouplissement et l'adaptation multiforme du *cadre de l'activité économique et financière,* est particulièrement d'actualité. Il serait grave qu'il ne soit pas plus hardiment poursuivi par l'ensemble des partenaires sociaux.

Si le recul de l'inflation, enfin, est encore insuffisant, le nouveau palier atteint a néanmoins une signification importante. Si ce cap est maintenu, l'économie française s'orientera avec beaucoup plus d'assurance vers une croissance durable. Compte tenu des responsabilités de la Banque de France pour la garde de la monnaie, je m'attacherai à éclairer ce point.

Habitués et souvent résignés à l'inflation, nous avons peine à imaginer le changement d'univers que son élimination entraîne. Dans la compétition de plus en plus âpre entre les économies, ceux qui l'ont vaincue disposent d'un atout décisif pour renforcer leur croissance et leur avantage comparatif :

— Les comptes des entreprises ne sont plus faussés ; *l'élaboration d'une stratégie à moyen terme est facilitée,* puisque est réduite l'incertitude sur les coûts et les rendements attendus ;

— Les comportements de stockage spéculatif sont éliminés ; les placements — refuge contre la dépréciation monétaire — sont délaissés au profit de l'investissement productif ou de l'épargne financière ;

— Sans que l'épargne en souffre, les taux d'intérêt peuvent être plus faibles et, en tout cas, la contrainte externe en ce domaine réduite au minimum ;

— L'évolution de la productivité devient la référence centrale dans les négociations salariales ;

— L'assiette de l'impôt n'est plus déformée ;

— Une répartition plus juste peut s'opérer, alors que l'inflation pénalise les titulaires de revenus les moins bien protégés et les groupes sociaux les plus faibles ;

— La valeur externe de la monnaie n'est pas mise en doute ; libérées du souci de se prémunir contre une dévaluation, les entreprises ignorent aussi la tentation d'en attendre un stimulant artificiel et temporaire ; un encouragement puissant à l'effort d'exportation et aux investissements commerciaux *à l'étranger s'établit de lui-même ;*

— Le besoin d'un contrôle des changes inévitablement contraignant pour l'appareil productif disparaît progressivement ;

— *Les Pouvoirs publics peuvent maintenir leur politique* économique à l'écart des maléfices, coûteux en termes de croissance, de l'alternance brutale entre freinage et relance ;

— Le crédit de l'Etat, garant pour la nation de la valeur de la *monnaie, se trouve, enfin, raffermi.*

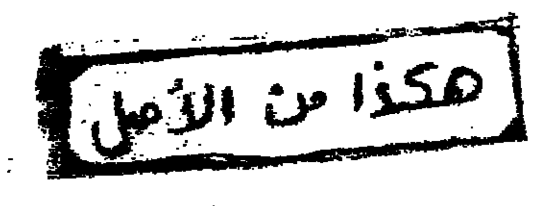
A vrai dire, dans l'univers de cette fin de siècle, il ne peut y avoir d'économies fortes et créatrices d'emplois qu'appuyées sur des monnaies saines. L'expérience de nos principaux partenaires le montre : la croissance n'est plus le fait de politiques économiques cherchant à doser finement des compromis instables entre les stimulants expansionnistes de la demande et la volonté d'éviter les dérapages des prix. Nous savons désormais que le développement de l'activité *prend place dans l'espace libéré par la maîtrise de la monnaie,* des finances publiques et des revenus, ainsi que par l'allégement des réglementations stérilisantes. Rigueur financière et croissance, loin de se combattre, se soutiennent mutuellement ; elles sont les deux faces d'une même médaille.

En ce milieu des années 80, le monde perçoit plus clairement la portée des ébranlements subis à travers les crises énergétique, technologique et financière des dernières années. Chaque pays s'interroge sur sa place et son avenir dans ce nouvel environnement. La France garde ses chances à condition de continuer à cheminer vers les positions d'où l'on disposera encore à la fin de ce siècle de quelque rayonne*ment économique.* Tel est bien notre objectif à long terme. *Le gradualisme fait l'originalité de notre approche.* Il évite la brutalité et le coût social des ruptures ; le prix à payer pour cela est dans la durée de l'effort. Sur ce long itinéraire, l'oubli de nos ambitions serait un risque dont il faut se garder. *Nous ne pouvons nous arrêter sur le faux-plat de l'inflation* ralentie et de la croissance faible. Nous devons aller au-delà car, dans cette ascension, il n'est de sortie que par le haut. Il n'est de croissance durable et avec elle de création d'emplois, de maîtrise technologique et de présence sur les marchés de demain, qu'avec la rigueur des gestions, la santé monétaire et la persévérance de tous.

Je vous prie d'agréer, monsieur le Président de la République, l'hommage de mon respectueux dévouement.

MICHEL CAMDESSUS.

هكذا من الأصل



MARCHÉS FINANCIERS

COMMENT INTRODUIRE SES ACTIONS SUR LES MARCHÉS ANGLO-SAXONS ?

Des banquiers et conseillers financiers français et américains ont donné à une cinquantaine de dirigeants français le mode d'emploi pour l'introduction des actions de sociétés françaises sur les marchés financiers américain et britannique.

Au cours de cette réunion, organisée par Ernst and Whinney, l'une des firmes d'expertise comptable les plus importantes du monde (présente dans soixante-dix pays), les différents intervenants ont détaillé les avantages et les inconvénients d'une inscription de titres sur les marchés anglo-saxons.

Ils ont rappelé que l'appel aux marchés internationaux doit s'inscrire à la fois dans une stratégie commerciale et financière. L'introduction des sociétés implique, de plus, une solide préparation d'environ deux ans et un engagement réel des dirigeants d'entreprises, ont-ils ajouté.

D'autre part, ils ont souligné que l'expansion massive des fonds internationaux de placement (caisses de *retraites, par exemple*) créait un besoin énorme de placements diversifiés nationaux et internationaux.

Les experts financiers ont précisé qu'en 1983 la capitalisation boursière des valeurs américaines représentait, avec 1 600 milliards de dollars, 53 % de la capitalisation boursière mondiale. Paris ne représentait que 1,4 % de cette capitalisation mondiale.

NEW-YORK

Vif recul

Pour la seconde séance consécutive et, cette fois-ci, de façon plus marquée, le marché new-yorkais s'est inscrit en recul lundi, en dépit des bonnes dispositions observées par les valeurs pétrolières. L'indice Dow Jones des valeurs industrielles a *finalement* abandonné 15,46 points, à 1 259,72, portant à plus de 25 points le recul de cet indice en deux séances. Cette forte *baisse* – la plus importante depuis le début de l'année – s'est effectuée dans un volume d'affaires modéré (88 millions de *titres environ ont été échangés*). Parmi les titres les plus en vue, on citait Atlantic Richfield, qui procède à un important plan *de restructuration*, avec 3,2 millions d'actions, Unocal Corp toujours en proie à l'offensive de Mesa (2,24 millions), Mobil Oil (2 millions), TWA, *General Motors et* Phillips avec plus d'un million de titres pour chacune de ces sociétés.

Si les cours ont baissé, c'est tout simplement parce que les opérateurs ne savent plus très bien sur quel pied danser, ni même s'il faut reprendre l'offensive pour *«pousser»* le Dow Jones jusqu'au seuil de 1 300 auquel certains d'entre eux le voyaient déjà accroché. De toute évidence, les «Blue chips» (IBM, Eastman Kodak, General Electric et General Motors) restent l'arme au pied, fournissant de bonnes excuses à ceux qui veulent sortir du marché, constate un professionnel.

VALEURS	Cours du 26 avril	Cours du 29 avril
Alcoa	32 1/4	31 3/8
A.T.T.	21	20 5/8
Boeing	62 1/8	60 7/8
Chase Manhattan Bank	54 1/4	53 1/2
Du Pont de Nemours	55 1/2	55 3/8
Eastman Kodak	66 5/8	66
Exxon	51 7/8	51 1/2
Ford	42 1/4	41 1/4
General Electric	60 1/8	59 1/8
General Foods	64 7/8	63 5/8
General Motors	68 1/2	67 1/8
Goodyear	26 1/4	26 1/8
I.B.M.	127 1/8	126 1/4
I.T.T.	33 5/8	33 7/8
Mobil Oil	30 1/2	31 1/8
Pfizer	44	44 1/4
Schlumberger	40 1/2	40 3/4
Texaco	38 3/8	40
U.A.L. Inc.	41 3/4	41 3/8
Union Carbide	38 5/8	38 1/4
U.S. Steel	27 1/8	27
Westinghouse	30 1/2	29 5/8
Xerox Corp.	46 3/4	45 1/2

LA VIE DES SOCIÉTÉS

MAISON PHENIX. – Au niveau du groupe, la perte consolidée de l'exercice 1984 devrait être de l'ordre de 115 millions de francs (après 53,3 millions de francs d'amortissements et 89,4 millions de créance sur report en arrière des déficits) sur un chiffre d'affaires de 2,77 milliards de francs (contre 2,83 milliards de francs, indique la société. A cercle de consolidation identique, hors sa participation dans la firme américaine US Home, la perte avait été de 54,4 millions de francs en 1983 après *quelque 48,9 millions de francs d'amortissements*. La perte subie durant la même période de référence par la société mère a atteint 138 millions de francs (après amortissements de 19,7 millions de francs et créance sur report en arrière des déficits de 89,4 millions), contre une perte de 39,3 millions en 1983 après 17,5 millions de francs d'amortissements, le chiffre d'affaires (hors taxes) s'étant élevé à 1,18 milliard de francs (contre 1,15).

GROUPE CARNAUD. – En données consolidées, le groupe a réalisé en 1984 un bénéfice net (part du groupe) de 140 millions de francs contre 59 millions l'année précédente, soit une progression de 138 %. Dans le même temps, le chiffre d'affaires s'est accru de 13 %, à 6,29 milliards de francs. Au titre de l'exercice 1984, la société, qui a réalisé un bénéfice net de 142 millions de francs (incluant 113 millions de francs de reprises sur provisions) contre 17 millions pour le précédent exercice, prévoit de distribuer un dividende net de 13 F par action (contre 9 F pour 1983).

DAFSA-KOMPASS. – La société annonce pour l'exercice 1984 une perte nette de 13,4 millions de francs après un bénéfice de 2,6 millions l'année précédente, l'incitant à ne pas distribuer de dividende Durant cette période, le chiffre d'affaires a atteint 204 millions de francs (soit une augmentation de 18 % à périmètre de consolidation comparable). Dafsa-Kompass ayant réalisé en 1984 un programme d'investissements supérieur à 60 millions de francs, cette année-là, la dotation aux amortissements a été portée à 30 millions de francs (contre 9 millions l'année précédente), contribuant au résultat déficitaire qui fera l'objet d'un rapport à nouveau.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 28 déc. 1984)

	26 avril
Valeurs françaises	114,3
Valeurs étrangères	107,8

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1981)

	26 avril	29 avril
Indice général	215,5	215,4

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE
Effets privés du 30 avril .... 10 1/4 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	29 avril	30 avril
1 dollar (en yens)	252,40	252,20

BOURSE DE PARIS Comptant 30 AVRIL

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	....	1 742
5 %	....	1 219
3 % amort. 45-54	....	2 244
Emp. 7 % 1973	8395	..
Emp. 8,80 % 77	119 20	8 270
9,80 % 78/93	96 40	7 857
8,80 % 78/86	97 58	3 375
10,80 % 79/94	99 80	7 072
13,25 % 80/90	105 50	12 052
13,80 % 80/87	106 40	7 448
13,80 % 81/89	108 85	4 008
16,75 % 81/87	112	10 692
16,20 % 82/90	117 95	4 793
16 % juin 82	118 50	14 290
E.D.F. 7,8 % 61	144 90	4 077
E.D.F. 14,5 % 80-82	107 95	12 048
Ch. France 3 %	137 50	..
CNB Bques janv. 82	102 53	3 942
CNB Paribas	103 30	3 942
CNB Suez	103 10	3 942
CNI janv. 82	102 35	3 942

Actions au comptant

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Aciers Peugeot	115	115
A.G.F. (St Cent.)	1440	1430
A.G.P. Vie	8670	8750
Agr. Inc. Madag.	76	....
Amrep	53 50	56
André Roudière	330 10	....
Applic. Hydraul.	375 50	374 50
Arbel	90	88 50
Arzois	1123	1188 d
At. Ch. Loire	13 35	12 15
Aussedat-Rey	98	97 50
Avenir Publicité	1073	1070
Bain C. Monaco	340 80	....
Banania	491	472
Banque Hypoth. Eur.	294	....
B.G.L. (ex Sogepal)	270 50	275
Blanzy-Ouest	500	497
B.N.P. Intercontin.	164	166
Bénédictine	2880	2870
Bon-Marché	238	246 50 d
Calf	581	581
Cambodge	342	338
C.A.M.E.	109	113 40
Campenon Bern.	229 90	....
Caout. Padang	605	505
Carbone-Lorraine	271 60	....
Carnaud S.A.	710	720
Caves Roquefort	1400	1385
C.E.G.Frig.	340	340
C.E.M.	48 50	48 50
Centen. Blanzy	1050	1035
Centrest (Ny)	118	119
Cerabati	45	44
C.F.C.	275	270
C.F.F. Ferrailles	398	400
C.F.S.	645	....
C.G.V.	320	332 80
Chambon (M.)	490	489
Chambourcy (M.)	1000	985
Champex (Ny)	142 90	143
Chim. Gde Paroisse	80	79
C.I. Maritime	560	535
Citram (B)	175 10	180 d
Clause	735	750
Cofradel (Ly)	585	579
Cogifi	363 20	356 80
Comiphos	235	235
Comp. Lyon-Alem.	350	350
Concorde (La)	480	480
C.M.P.	15	....
Conte S.A. (Li)	72 80	71
Crédit (C.F.B.)	305	317 20
Créd. Gén. Ind.	550	560
Cr. Universel (Cie)	615	615
Créditel	164 90	164 90
Darblay S.A.	418 20	418 20
Darty Act. d. p.	1105	1160
De Dietrich	585	571
Degremont	133	129
Delalande S.A.	890	875
Delmas-Vielj. (Fin.)	800	828
Dév. Rég. P.d.C (Li)	190	190
Didot-Bottin	800	802
Dist. Indochine	1250	1245
Drag. Trav. Pub.	167	160 30
Duc-Lamothe	189	190
Eaux Bass. Vichy	1556	1555
Eaux Vittel	1100	1110
Ecco	4410	4250
Economats Centre	580	580
Electro-Banque	350	345
Electro-Financ.	595	590
Elf-Antargaz	332 40	332 40
E.L.M. Leblanc	307	311
Enelfi-Bretagne	160	160
Entrepôts Paris	399	390
Epargne (B)	1120	1126
Escaut-Meuse	679	679
Eurocom	897	871
Europ. Accumul.	54 10	56 30
Eternit	920	920
Exor	1680	1682
Ferm. Vichy (Ly)	185	179
Finalens	180	172 80
FIPP	125	121
Fiac	395 20	398 50
Focep (Chât. eau)	900	900
Foncière (Cie)	315	....
Fonc. Agache-W.	271	....
Fonc. Lyonnaise	2132	....
Foncina	303	302 90
Forges Strasbourg	263	263
Forinter	1100	1100
Fougerolle	63	63
France I.A.R.D.	182	182
France (La)	1726	1726
Frankel	238	238
Fromageries Bel	1200	1185
From. Paul Renard	718	735
GAN	2210	2210
Gaumont	580	550
Gaz et Eaux	1649	1650
Genty S.A.	470	461 20
Gér. Arm. Hold.	81 60	79 50
Gerland (Ly)	775	760
Gévelot	257	....
Gr. Fin. Constr.	282	282
Gds Moul. Corbeil	133 60	135
Gds Moul. Paris	455	465
Groupe Victoire	1372	1352
G. Transp. Ind.	201 60	210
Hutchinson	268 90	....
Hydro-Energie	285 10	....
Hydroc. St-Denis	99 50	....
Immindo S.A.	300	312
Imminvest	220	211 20
Immobail	421	430
Immobanque	684	690
Immob. Marseille	4082	4020
Immofice	436	436
Industrielle Cie	1612	1615
Invest. (Sté Cent.)	987	985
Jaeger	239 20	240
Lafitte-Bail	425	410
Lambert Frères	60 50	60
Lampes	143 50	139
La Brosse-Dupont	236	....
Lille-Bonnières	364 80	360
Locabail Immob.	650	680
Loca-Expansion	313	315
Locafrancière	390	392 20
Locatel	320	321
Lordex (Ny)	134	134
Louis Vuitton	741	761
Louvre	896	920
Luchaire S.A.	431	439
Machines Bull	51 10	51 10
Magasins Uniprix	149 50	149 50
Magnant S.A.	66 30	63 60 o
Maritimes Part.	195	189 50
Marocaine Cie	60	62
Métal Déployé	401 50	402
M. H.	88 50	88 10
Mors	180	175
Navel Worms	204 50	202 50
Navig. (Nat. de)	87	90 50
Nicolas	479 20	490
Nobel Bozel	8 20	8 05
Nodet-Gougis	104	104 80
OPB Paribas	188	189
Optorg	160	171 50
Origny-Desvroise	195	....
Palais Nouveauté	510	510
Paris France	200	200
Paris-Orléans	165	160
Part. Fin. Gest. Im.	420 80	460 d
Pathé-Cinéma	254	272 20
Pathé-Marconi	149	155
Piles Wonder	739	709
Piper-Heidsieck	461	461
P.L.M.	209	201
Porcher	190	194
Prouvost ex-Lain.R.	177	177
Providence S.A.	570	570
Publicis	1910	1930
Raff. Souf. R.	208 50	205
Ressorts Indust.	123 50	....
Révillon	458	458
Ricqlès-Zan	176 10	183 10
Rochefortaise S.A.	176 90	176 90
Rochette-Cenpa	52 80	52 10
Rosario (Fin.)	240 50	240
Rougier et Fils	92	93 50
Rousselot S.A.	1320	1347
Sacer	55 40	....
Saclar	21	19 55 o
SAFAA	259 20	255
Safic-Alcan	332 80	....
SAFT	547	....
Saunier-Duval	29	27 85
Saint-Raphaël	91 10	91 10
Salins du Midi	349	353
Santa-Fé	165	156
Satam	124	120
Savoisienne (M)	81 50	....
SCAC	222 60	226
Sanelle Maubeuge	456	440
S.E.P. (M)	176 40	184
Serv. Equip. Véh.	36 40	39 10
Sicli	88	84 50
Sicotel	355	351
Sintra-Alcatel	563	555
Sinvim	166	166
Siph (Plant. Hévéas)	305	....
SMAC Acéroid	124 30	124 90
Sté Générale (c. inv.)	618	615
Sofal Financière	575	578
Soffo	247	....
Soficomi	670	690
S.O.F.I.P. (M)	90 50	....
Sofragi	890	880
Soudure Autog.	162 50	158 10
Sovabail	686	687
Speichim	135	135
S.P.I.	535	550
Spie Batignolles	212	211
Stemi	434	434 50
Taittinger	1241	1231
Testut-Aequitas	590	600
Tour Eiffel	388 80	388 80
Ufiner S.M.D.	105	....
Ugimo	313	314
Ugine Gueugnon	45	44 20
Unibail	765	765
Unidel	140	138
U.A.P.	2980	2950
Union Brasseries	122	....
Un. Imm. France	375 20	375 50
Un. Ind. Crédit	511	510
Usinor	5 65	5 50
U.T.A.	589	611
Vicat	417 50	....
Virax	133	142
Waterman S.A.	380	376
Brass. du Maroc	160	....
Brass. Ouest-Afr.	31	31 50

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	347	340
Akzo	302	315
Alcan Alum.	240	249
Algemene Bank	1150	1150
American Brands	660	654
Am. Petrofina	550	545
Arbed	270	....
Asturienne Mines	120	....
Banco Central	104	....
Banco Santander	80	80
Bco Pop Espanol	102 70	....
Banque Ottomane	950	1000
B. Régl. Internat.	33200	33210
Barlow Rand	52 50	52 50
Blyvoor	79 90	78
Bowater	28 90	29
Br. Lambert	305	322
Caland Holdings	95	95
Canadian-Pacific	418 10	415 10
Commerzbank	575	....
Dart. and Kraft	894	899
De Beers (port.)	53	....
Dow Chemical	282	282
Dresdner Bank	641	680
Femmes d'Auj.	56	....
Finoutremer	250	245
Gén. Belgique	293	286
Gevaert	570	570
Glaxo	147 90	147 90
Goodyear	260	....
Grace and Co	400	381
Gulf Oil Canada	143	137
Hartebeest	55 20	56
Honeywell Inc.	560	555
Hoogoven	166	....
I. C. Industries	310	316
Int. Min. Chem	380	376
Johannesburg	950	920
Kubota	12 70	12 30
Latonia	243	241
Mannesmann	490	....
Marks-Spencer	16 50	16 90
Midland Bank Plc	46	42 20
Mineral-Ressourc.	75	72 50
Noranda	123 20	125
Olivetti	29 05	29
Pakhoed Holding	189 50	195
Pfizer Inc.	432	421
Pirelli	12	12 90
Procter Gamble	520	510
Ricoh Cy Ltd	35 20	35 10
Rolinco	183 70	183 20
Robeco	196 60	196
Rodamco	373	376
Shell fr. (port.)	88 50	....
S.K.F. Aktiebolag	217	212 50
Sperry Rand	489	482
Steel Cy of Can.	145 10	141 50
Stilfontein	87	85
Sud. Allumettes	237 50	....
Tenneco	415	....
Thorn EMI	52	52
Thyssen c. 1 000	305	....
Toray indust. inc	17 95	17 55
Vieille Montagne	1049	850
Wagons-Lits	478	480
West Rand	52	51 50

SECOND MARCHÉ

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P.-R.D.	1753	1750
Calberson	346	352
C.D.M.E.	710	710
C. Equip. Elect.	300	310
C. Occid. Forestière	169	188
Dafsa	250	250
Dauphin O.T.A.	1810	1840
Filipacchi	560	560
Guy Degrenne	720	705
Merlin Immobilier	338	339
Métallurg. Minière	265	260
M.M.B	430	429 90
Navale-Delmas	433	430
Om. Gest. Fin.	308	305
Petit Bateau	360	365
Petrofigaz	729	725
Pochet	1820	1820
Poron	305	305
S.C.G.P.M.	320	319
Sofibus	231	230
Sovac	840	850

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alser	221	238 60 d
Bone	295	295
Cellulose du Pin	125	125
C.G.M.	10	....
Cochery	20	....
C. Sabl. Seine	117	....
Coparex	520	513
F.B.M. (Li)	70	3 50 o
La Mure	60 50	....
Mic	202	....
Profils Tubes Est	1 52	....
Pronuptia	129	128
Ripolin	38	....
Rorento N.V.	120 10	119 50
Sabl. Morillon Corv.	70	....
S.P.R.	160	160
Thann et Mulhouse	95 20	97
Total C.F.N.	35 40	....
Ufinex	351 20	351 20

SICAV 29/4

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net	VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Actions France	279 14	266 48 ◆	Laffitte-Expansion	659 31	629 41
Actions-Investiss.	287 89	274 83 c	Laffitte-France	227 52	217 56
Actions sélectives	400 33	382 18 ◆	Laffitte-Japon	220 71	210 70
Aedificandi	423 64	404 43 ◆	Laffitte-Oblig.	140 19	133 83
A.G.F. 5000	308 60	294 61 ◆	Laffitte-Placements	113808 77	113695 07
Agfimo	472 08	450 67 ◆	Laffitte-Rend.	188 03	177 59
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

◆ : Prix précédent.

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché; * : droit détaché; o : offert; d : demandé.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
260	Pétroles (Fse)	264	265 20	265 80	+ 0 68
65	– (certific.)	66 90	66 50	66 50	– 0 59
127	Pétroles B.P.	123 50	123 20	123 20	– 0 24
132	Anglo Amer. C.	129 10	129 30	129 30	+ [illegible]
910	Amgold	896	900	900	+ [illegible]
645	BASF (Akt)	636	631	630	– [illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 30/4	Cours des billets aux guichets: Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	9 504	....	9 200	9 800
ECU	6 816	....	....	....
Allemagne (100 DM)	305 040	....	294	314
Belgique (100 F)	15 145	....	14 700	15 600
Pays Bas (100 fl.)	269 730	....	260	280
Danemark (100 krd)	84 530	....	80	88
Norvège (100 k)	105 750	....	102	109
Grande-Bretagne (£ 1)	11 683	....	11 300	12
Grèce (100 drachmes)	7	....	6 300	7 800
Italie (1 000 lires)	4 782	....	4 600	5 100
Suisse (100 fr.)	383 200	....	3 530	3 700
Suède (100 krs)	105 260	....	102	108
Autriche (100 sch)	43 430	....	42 800	44 800
Espagne (100 pes.)	5 450	....	5 300	5 900
Portugal (100 esc.)	5 365	....	5 300	6 100
Canada ($ can 1)	6 944	...	6 700	7 050
Japon (100 yens)	3 768	....	3 660	3 810

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 30/4
Or fin (kilo en barre)	98500	98400
Or fin (en lingot)	98400	98950
Pièce française (20 fr)	580	580
Pièce française (10 fr)	400	.....
Pièce suisse (20 fr)	570	566
Pièce latine (20 fr)	567	564
Souverain	718	712
Pièce de 20 dollars	4025	4025
Pièce de 10 dollars	2050	2040
Pièce de 5 dollars	1400	.....
Pièce de 50 pesos	3635	3620
Pièce de 10 florins	589	589

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

CFM 89
à Paris
Allô « le Monde »
232-14-14
Mardi 30 avril, 18 h 45
La planche à voile sport ou loisir
CHRISTOPHE DE CHENAY
répond aux questions des auditeurs et des lecteurs
Débat animé par FRANÇOIS KOCH

A B C D E F G

ATTENTATS A PARIS

Action directe s'en prend à deux sociétés travaillant pour la défense nationale

Deux attentats d'Action directe, commis à Paris dans la nuit du 29 au 30 avril, portent à sept le nombre d'attentats revendiqués par le groupe terroriste français depuis le début de l'année. Le plus spectaculaire et le plus meurtrier de ceux-ci reste l'assassinat de l'ingénieur général René Audran, le 25 janvier. Depuis, Action directe s'en tient à des attentats à l'explosif, au milieu de la nuit et contre des bâtiments. Première vague, les 13 et 14 avril, avec le siège de la banque Leumi-Israël, les locaux de l'Office national d'immigration et ceux du journal d'extrême droite *Minute*. Deuxième vague, ces derniers jours, avec le siège du Fonds monétaire international, dans la nuit du 26 au 27 avril, puis le 30 avril, peu après minuit, les locaux de deux sociétés de télécommunications travaillant, entre autres, pour la défense nationale.

Trois explosions, une reconstitution, une arrestation

Ces deux attentats qui ont eu lieu presque simultanément, tous deux dans le treizième arrondissement de Paris, ont provoqué d'importants dégâts matériels et blessé un gardien d'immeuble.

Le premier objectif était le siège de la société Télécommunications radioélectriques et téléphoniques (TRT), dont la porte d'entrée a été soufflée par l'explosion, tandis qu'une dizaine de voitures stationnées alentour étaient détruites et les vitres des immeubles avoisinants brisées dans un rayon de 150 mètres.

Le second objectif était la Société anonyme de télécommunications (SAT), où un gardien a été blessé par l'explosion de l'engin placé au rez-de-chaussée.

Ces deux sociétés travaillent, notamment, pour la défense et sont spécialisées dans les techniques de pointe. Les TRT, intégrées au groupe Philips, fabriquent en particulier de l'électronique d'armement, des radio-altimètres, des équipements de photographies aériennes et des radars aéroportés, le secteur militaire représentant à lui seul 47 % de leurs ventes. Quant à la SAT, elle occupe une position de pointe dans le secteur des fibres optiques ainsi que dans les rayons infrarouges.

Ces deux attentats interviennent après qu'Action directe eut revendiqué, lundi 29 avril, dans un communiqué à l'AFP, l'attentat contre le siège du Fonds monétaire international dans la nuit du 26 au 27 avril. Ce communiqué est authentifié par la révélation du numéro minéralogique de la Renault 11 piégée utilisée par Action directe pour cette explosion. *Ce véhicule avait été volé au propriétaire*, sous la menace d'une arme, à Marolles-en-Hurepoix (Essonne), le 6 mars dernier.

Les deux derniers attentats ont, quant à eux, été revendiqués sur place par une inscription sur un mur, proche du siège de la société TRT : « AD UC [Unité combattante] CIRO », du nom de Ciro *Rizatto, terroriste italien tué par la* police française au cours d'un hold-up à Paris durant l'automne 83. Au-dessus de cette signature figurent les mots « *TRT-Cruise* », rappelant à la fois le sigle de la société visée et le nom des missiles de croisière américains.

Tandis qu'Action directe continue de faire parler d'elle, les principaux *de ses membres actuellement emprisonnés* voient les charges qui pèsent contre eux s'alourdir. La reconstitution, le dimanche 28 avril, sous la direction du juge d'instruction, M. Jean-Louis Bruguière, de la fusillade de l'avenue Trudaine à Paris, le 31 mai 1983, est en effet accablante.

Les trois membres d'Action directe inculpés dans cette affaire — Régis Schleicher, les frères Claude et Nicolas Halfen — où deux policiers furent tués, ont refusé de se prêter à *cette reconstitution. Mais il* ressort des témoignages d'une trentaine de personnes que le groupe d'Action directe, qui fit feu ce jour-là, aurait achevé à terre les deux policiers qu'ils avaient blessés. L'instruction judiciaire établit que ce groupe d'Action directe, composé de cinq ou de six personnes, comprenait avec certitude *Régis Schleicher*, Mohand Hamami — en fuite et réfugié en Algérie — Franco Fiorina et Gloria Argano — deux terroristes italiens aujourd'hui détenus dans la Péninsule — et au moins l'un des deux frères Halfen.

Cependant, la police française a sans aucun doute réussi à empêcher un attentat à Paris en arrêtant *Muzaffer Kaçar, un jeune Turc de* vingt-huit ans, résidant en France depuis 1971, à la gare du Nord à *Paris*, mercredi 24 avril, en possession de quatre bâtons de dynamite. Kaçar, défini comme un militant marxiste-léniniste-maoïste par sa famille établie en Alsace, était, en effet, fiché par la police dans la mouvance du groupe Action directe.

Sur le vif

Monseigneur

Vous y comprenez quelque chose, vous, à ce qui va se passer après les prochaines législatives ? Moi, j'ai du mal à suivre. Ça me paraît pas évident. Voyons, une supposition que la droite l'emporte. *Au large. Mitterrand*, lui, ce soir-là, il suit ça d'un œil distrait à la télé. Il s'en *fout. C'est pas son problème*. Il est là. Il y reste. Il bouge pas. Ou plutôt si, il l'a encore dit dimanche à Mourousi, il se remue, il se démène, il s'active. Il sera présent, alerte, tout, sauf inerte.

Pratiquement, ça veut dire quoi ? Il décroche son téléphone et qui il appelle ? J'ai demandé à un copain au journal. Il m'a dit :

— Ça dépend du pourcentage des voix. Chirac, si c'est lui qui ramasse la mise. Ou Giscard, si...

— Tu rigoles ou quoi ? Giscard n'a aucune chance.

— A ce moment-là, il peut très bien faire signe à Chaban. Il en rêve, Chaban, et Mitterrand serait pas mécontent de ...

— Attends, attends, attends... Et le père Barre, tu l'oublies. Il galope dans les sondages et ils sont tous à *lui* courir après... Edgar Faure, Marie-France Garaud...

— Garaud, ça veut rien dire. Elle est brouillée avec tout le monde sauf lui. Chaban, elle a torpillé sa candidature en 1974 aux présidentielles et il peut pas la blairer. Giscard, ils se causent *plus depuis qu'elle a poussé* Chirac à quitter Matignon. Et Chirac, bon, fini, terminé. Ils ne se réconcilieront jamais.

— Mais il n'y a pas qu'elle. T'as pas vu l'appel de Florence d'Harcourt. Elle invite toutes les femmes à prendre leur élan et à se précipiter derrière Barre. Ça va être la ruée. Un vrai raz de marée.

— Bon, et après ? De toute façon, Barre, Matignon, très peu *pour lui. C'est l'Elysée ou rien*. Alors là...

— Eh ben là, ça se complique *drôlement*. Parce qu'en cas de victoire de l'opposition, les socialistes ont *dit* qu'ils *ne seraient* plus dans la majorité. Au revoir et merci, monsieur le Président. A la prochaine. Du coup, qui il peut appeler, Mitterrand ? Pas les vaincus. *Les vainqueurs non* plus. Il faut quand même quelqu'un qui représente la légitimité. J'en vois qu'un : le comte de Paris.

CLAUDE SARRAUTE.

AU CONSEIL DES MINISTRES

Mesures en faveur des petites entreprises et revalorisation des salaires minimum dans la fonction publique

M[me] Georgina Dufoix, ministre des affaires sociales et porte-parole du gouvernement, et M. Michel Delebarre, *ministre du travail*, ont présenté au conseil des ministres du mardi 30 avril un projet de loi comportant diverses dispositions d'ordre social (DDOS). Ce projet « fourre-tout » comprend des mesures relatives à la protection sociale (promotion des droits de la femme et de la famille, mesures touchant au secteur psychiatrique, aux masseurs kinésithérapeutes et aux psychologues, contentieux de la Sécurité sociale) et au droit du travail. Ce second volet intéresse notamment les sujets suivants :

● GROUPEMENTS D'EMPLOYEURS POUR L'UTILISATION EN COMMUN DE SALARIÉS : « Des groupements d'employeurs pourront être constitués pour permettre aux petites entreprises commerciales, artisanales et agricoles, qui hésitent souvent à recruter des salariés à temps partiel ou non permanents, de se regrouper en association. Celle-ci recrutera elle-même des salariés qu'elle mettra à la disposition de ses adhérents dans le cadre d'un emploi stable bénéficiant de toutes les garanties, notamment en matière de conventions collectives. »

● APPRENTISSAGE ET FORMATION PROFESSIONNELLE : « Afin d'encourager le développement de l'apprentissage et des autres contrats de travail qui permettent aux jeunes de bénéficier d'une formation en alternance, ces jeunes ne seront pas pris en compte dans le calcul des effectifs servant à la détermination des seuils sociaux et fiscaux. »

Le volet « droit du travail » des DDOS comprend aussi des mesures de simplification administrative et de prise en compte des résultats des négociations collectives pour la formation professionnelle des salariés du secteur artisanal et l'exercice du droit syndical dans les entreprises de travail temporaire.

Le conseil a en avril adopté un projet de décret concernant la revalorisation du minimum de traitement *dans la fonction publique. Ce* décret permet d'améliorer la situation des agents de catégorie D. A compter du *1[er] juillet 1985*, ceux-ci commenceront leur carrière à l'indice brut 209, contre 206 depuis le *1[er] janvier 1985* et 204 auparavant. Dans la région parisienne, le minimum brut mensuel de traitement s'établira alors, compte tenu des augmentations générales, à 4 850,07 francs, ce qui correspond à un montant net de 4 301,70 francs.

INCERTITUDE POUR LES PROGRAMMES DE TÉLÉVISION DU 1[er] MAI

Canal Plus va-t-il émettre en clair ou en « codé » entre 18 heures et 20 heures le 1[er] mai ? Le conflit se poursuit entre la CGT et la chaîne de droit privé. Le syndicat CGT de Télédiffusion de France (TDF) avait lancé, le 26 avril, un préavis de grève pour empêcher la diffusion en clair des programmes de Canal Plus, sous prétexte d'« *une concurrence déloyale inacceptable* » avec les trois chaînes du service public, qui n'ouvrent leur antenne qu'à 20 heures en raison de la fête du travail. Cette annonce avait entraîné la décision par les PDG des trois chaînes publiques d'ouvrir dès 18 heures avec un programme commun (*le Monde* des 27 et 30 avril).

Mais la CGT a riposté en maintenant son préavis de grève qu'elle « *n'avait jamais été appelée pour négocier cette solution* et qu'« *elle* » *ne saurait admettre que les chaînes du service public se traînent à la botte de Canal Plus* ». Une nouvelle *réunion* devait avoir lieu ce mardi 30 avril en fin d'après-midi.

CHARLES ET DIANA INTERDITS DE MESSE AU VATICAN

Vieux réflexe anti-papiste du Palais de Buckingham, ou rigueurs d'un emploi du temps ? Le prince Charles et la princesse *Diana n'ont pas assisté à la* messe célébrée par Jean-Paul II dans sa chapelle privée du Vatican, *à laquelle il les avait pour*tant conviés, le lundi 29 avril. Ce contretemps fait les gros titres de la presse britannique. « *Mystère royal sur une messe interdite* », titre, mardi, le *Daily Express*, tandis que le *Daily Mirror* dénonce sur cinq colonnes à la « une » : « *La reine interdit la messe* ».

Officiellement, le couple princier se serait aperçu tardivement que son programme ne lui permettait pas d'assister à ce service. Le Palais de Buckingham a, pour sa part, démenti que la reine Elizabeth *ait mis son véto* à cette cérémonie. Selon le Vatican, pourtant, c'est l'archevêque de Canterbury qui avait transmis à Jean-Paul II le désir très œcuménique du prince Charles d'assister à cette messe. D'après le *Times*, la reine serait ensuite intervenue pour manifester sa désapprobation. Par crainte, peut-être, de choquer les fidèles protestants, ou par stricte observance des principes anglicans de la monarchie britannique.

LES ASTRONAUTES COMMENCENT LEURS TRAVAUX A BORD DE CHALLENGER

Pas d'orbite pour GLOMR

Tout a commencé par un compte à rebours sans histoire. Dans ce domaine, la navette spatiale américaine n'a plus rien à démontrer et les sept membres d'équipage se sont envolés, lundi 29 avril, à 18 h 2, heure française, dans le ciel de Floride. La météo était bonne, les hommes confiants et la NASA fière de pouvoir lancer une navette dix jours seulement après le retour *d'une autre. Tout allait pour le* mieux à bord de Challenger. Pour sa dix-septième mission navette, la NASA, et avec elle le lobby de l'industrie aérospatiale, voulait à tout prix un succès pour redorer son image de marque ternie ces *derniers mois par quelques* contretemps.

Hélas ! *le sans-faute recherché a une nouvelle fois échoué* et la machine a été, un instant, grippée par un grain de sable. Une broutille sans doute, mais qui a malheureusement conduit, quelques heures après le décollage, à l'impossibilité de mettre en or*bite un petit satellite militaire de* 68 kilogrammes portant le nom de Gobal Low Orbiting Message Relay (GLOMR). Il s'agit d'un engin de fabrication peu coûteuse destiné à capter et à relayer ensuite vers des stations terrestres des signaux acoustiques recueillis par des bouées larguées en mer ou sur la banquise. Celles-ci ont pour but de déceler la présence de sous-marins ennemis qui, en cas de conflit, pourraient aller se dissimuler *sous les glaces polaires*.

Ce nouvel échec, dont les conséquences financières sont de peu d'importance, n'est certainement pas de nature à redonner le sourire aux techniciens de la NASA, même si, quelque *temps avant le lancement du* GLOMR, l'équipage de la navette a pu mettre correctement sur orbite basse un autre petit satellite de 52 kilogrammes, le NUSAT (Nothern Utah Satellite), destiné à l'étalonnage pour le compte de l'organisation internationale de l'aviation civile de quelque deux mille stations de contrôle aérien *en Amérique du Nord et en Amérique du Sud*.

Le laboratoire spatial

Reste l'autre partie de cette nouvelle mission très scientifique que les astronautes américains mèneront à bord du laboratoire *spatial Spacelab construit par les* Européens et dont la NASA a aujourd'hui la libre jouissance.

Pour cette raison, outre Robert Overmyer (quarante-neuf ans) commandant de bord, et Frederick Gregory (quarante-quatre ans) pilote de Challenger, cinq scientifiques sont présents à bord : William Thornton (cinquante-six *ans*) *et Norman* Thagard (quarante-deux ans), médecins, chargés de s'occuper et de suivre le comportement des deux singes et des vingt-quatre rats embarqués dans la navette ; Lodewijk Van den Berg (*cinquante-trois ans*) et *Taylor* Wang (quarante-cinq ans), spécialistes des matériaux ; Don Lind (cinquante-quatre ans), enfin, physicien. Ils auront la charge de mener à bien quelques-unes des expériences suivantes :

● Production, à partir d'une solution liquide, de cristaux de triglycine sulfate utilisés pour la fabrication de détecteurs infrarouges. Cette étude a été confiée à la firme TRW, le centre spatial Marshall et l'Alabama A & M University ;

● Production, à partir d'un gaz, de cristaux d'iodure de mercure utilisés pour la fabrication de détecteurs de rayons X et Gamma. Deux expériences seront faites sur ce thème de recherche. L'une proposée par le *centre spatial Marshall et la société EG & G et* l'autre par des chercheurs français soutenus par le Centre national d'études spatiales ;

● Etude, par l'intermédiaire de goutelettes, du comportement d'un fluide en état d'apesanteur. Cette expérience est placée sous la responsabilité du Jet Propulsion Laboratory, *célèbre pour ses* observations du système solaire à partir de sondes automatiques ;

● Observation de certains phénomènes polaires (aurores) et utilisation d'une caméra astronomique *à grand champ conçue par* des chercheurs français ;

● Etude, enfin, des composants de l'atmosphère par un instrument proposé par le JPL et des rayons cosmiques par un appareil conçu par les Indiens.

Toutes expériences qui, outre l'étude du comportement en état d'apesanteur de deux singes et de vingt-quatre rats, portent, pour une large part, sur la fabrication des matériaux de l'espace et font ainsi une sorte de contrepoint aux *recherches* sur les substances pharmaceutiques menées lors du dernier vol de la navette.

J-F A.

M. MICHEL ROCARD
invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* »
MERCREDI 1[er] MAI

Le « Grand Jury RTL-le Monde » sera diffusé exceptionnellement mercredi 1[er] mai, à 18 h 15. M. Michel Rocard, ancien ministre de l'agriculture, qui a démissionné de ses fonctions le 4 avril en raison de son désaccord sur la réforme électorale, répondra en direct aux questions d'André Passeron et d'Alain Vernholes, du *Monde*, de Paul-Jacques Truffaut et de Bruno Cortès, de RTL, le débat étant dirigé par Alexandre Baloud.

Le numéro du « Monde » daté 30 avril 1985 a été tiré à 473 141 exemplaires